

GLOBAL STUDIES INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COLLECTION « MÉMOIRES ÉLECTRONIQUES »

Vol. 92-2018

**Analyse de la présence, de l'influence et de la rhétorique de
partis politiques eurosceptiques dans les pays fondateurs
de l'Union européenne**

Mémoire présenté pour l'obtention du
Master en études européennes
par Chani Decroux

Rédigé sous la direction de Maximos Aligisakis

Juré : François Saint-Ouen

Juin 2017

Avertissement

L'analyse effectuée dans le cadre de ce mémoire prend en compte un grand nombre d'éléments d'actualité qui sont sujets à modification. Elle prend fin à la date du 22 mai 2017. Par conséquent, les changements et évolutions ultérieurs à cette date ne sont pas pris en compte, que ce soit dans la partie empirique, comparative ou conclusive.

Remerciements

À mon directeur de mémoire, Monsieur Maximos Aligisakis, pour avoir accepté sans hésitation de diriger ce travail, et pour m'avoir apporté ses conseils précieux tout en encourageant un travail autonome et constructif ;

À Monsieur François Saint-Ouen, pour son soutien et pour la pertinence de ses remarques lors de la soutenance ;

Au corps enseignant du Global Studies Institute de l'Université de Genève pour m'avoir permis de m'ouvrir à de nouveaux horizons ;

À ma mère, pour son soutien sans faille et sa confiance inconditionnelle en moi ;

À mes proches, famille et amis, pour m'avoir accompagné tout au long de ce travail et pour m'avoir soutenu et encouragé dans cette entreprise ;

À tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce mémoire ;

Enfin, à l'Europe, ce continent merveilleux qui ne cesse de nous surprendre,

Merci.

Sommaire

Avertissement	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Remarques introductives	5
I. Conceptualisation de l'eurosepticisme	
1. Naissance et historique du concept	9
2. Degrés d'eurosepticisme	11
3. Définitions de l'eurosepticisme	13
4. Arguments de la rhétorique eurosceptique	17
II. Présence et rhétorique des partis politiques eurosceptiques dans les pays fondateurs de l'Union européenne	
1. Analyse des partis politiques eurosceptiques en Allemagne, en Belgique, en Italie et au Luxembourg	23
A. L'Allemagne	23
B. La Belgique	31
C. L'Italie	36
D. Le Luxembourg	44
2. Études de cas approfondies : analyse des partis politiques eurosceptiques en France et aux Pays-Bas	49
A. La France	49
B. Les Pays-Bas	68
III. Analyse comparative et parallèle entre euroscepticisme et populisme	
1. Points communs et différences	80
2. Parallèle entre euroscepticisme et populisme	87
Remarques conclusives	92
Annexes	95
Références bibliographiques	97
Table des matières	132

Remarques introductives

Alors que la construction d'une Europe unie n'était encore que sous forme d'esquisse et que l'Union européenne (UE) sous cette appellation n'existait pas encore, elle faisait pourtant déjà face à de fortes critiques et comptait de nombreux opposants. Simone Veil s'y réfère dans son autobiographie, publiée en 2007, comme à un phénomène qui était « [...] loin de faire l'unanimité au sein du pays [France] »¹. De tous les projets d'union de l'Europe, c'est en fin de compte l'Union européenne qui s'est peu à peu imposée dans une logique d'intégration économique toujours plus inclusive, étape après étape, année après année ; chaque étape rencontrant son lot d'obstacles à franchir. En effet, l'opposition et la controverse sont propres à tout avancement, à tout changement, et la construction européenne en est la preuve.

En 1962, Denis de Rougemont évoquait déjà dans son ouvrage *Les chances de l'Europe* une particularité européenne : celle d'essayer de trouver un équilibre entre tradition et innovation, entre les valeurs sûres du passé et l'appel du futur². Selon lui, il s'agit là d'une caractéristique propre au continent européen, qui ne se morfond sûrement pas dans les succès du passé, mais qui ne se laisse pas pour autant absorber par l'attrait de l'innovation, cette quête aveugle et aveuglante avec pour unique objet d'aller toujours plus loin, indépendamment du prix à payer. La vision de Denis de Rougemont explique en partie que chaque étape d'avancement de la construction européenne rencontre sa part de contestations et d'opposition. Il est crucial de se rendre compte que de tels mouvements ne sont pas fatalement néfastes ou stériles. Au contraire, ils permettent de mettre en perspective certaines convictions et d'apprécier différents points de vue afin de progresser, certes, mais en connaissance de cause.

Aujourd'hui, l'Union européenne est au centre de l'actualité et chaque décision prise par ses organes est médiatisée. Cette surmédiatisation est dans une certaine mesure la conséquence de la politique de transparence de l'UE, qui ne souhaite opérer dans le secret, et qui met à disposition à cet effet une quantité immense d'informations, de statistiques et de comptes rendus en ligne. Chaque défi auquel fait face l'Union européenne, et plus précisément la manière dont celle-ci s'y prend pour les relever est décortiquée, analysée sous toutes ses coutures et critiquée dans les médias du monde entier. Le nombre de défis à relever est grand, car ceux-ci touchent à de nombreux domaines, et surtout car ils dépassent les frontières géographiques traditionnelles de l'Europe. Parmi les crises de l'UE les plus actuelles, citons de manière non exhaustive la crise migratoire, le Brexit, ou encore les négociations de traités économiques avec ses voisins transatlantiques dans une atmosphère de forte controverse. Le climat d'analyse n'est pas toujours favorable à l'Union européenne, et c'est justement dans ce climat que naissent, se manifestent et se répandent des opinions plus ou moins hostiles à l'Union européenne.

Dans ce travail, nous n'allons pas nous intéresser de manière exclusive à un défi, ou à une crise que l'UE doit affronter, mais au climat eurosceptique latent, qui devient sans nul doute une question centrale sur laquelle il est nécessaire de développer. Il s'agit d'une question très actuelle, mais pas pour autant nouvelle, une question qui touche l'Europe sous la forme que nous lui connaissons en son cœur, car elle remet en question sa légitimité ainsi que sa durabilité en tant que structure unificatrice. Pour ce faire, nous tenons à préciser que les sources de documentation sélectionnées répondent dans la mesure du possible à deux critères : la variété et la qualité. Cette explication s'applique à la totalité du travail. Les deux aspects sont tout aussi cruciaux l'un que l'autre : plus les sources sont diverses et variées, plus les conclusions tirées sont intéressantes et plus leur pertinence augmente. Cela étant, la variété n'a de sens sans la qualité, et les documents et informations seront méticuleusement choisis en fonction de leur degré de cohérence, de validité et de fiabilité. Mais pourquoi s'intéresser à l'euroscepticisme ? Tout d'abord, ce phénomène est une réalité et il ne peut être ignoré lorsque l'on s'intéresse à l'avenir de l'Europe. Les évolutions relatives aux mouvements eurosceptiques et leur possible accession au pouvoir dicteront et forgeront en grande partie les prochaines étapes du projet européen, qu'elles se concrétisent par des avancées ou des retraits en

¹ Simone VEIL, *Une vie*, Paris, Éditions Stock, 2007, p. 138.

² Denis DE ROUGEMONT, *Les chances de l'Europe*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1962, Chapitre 2 : Secrets du dynamisme européen.

matière d'intégration. L'importance et l'impact de l'euroscpticisme sur les sociétés européennes sont loin d'être marginaux. Ils sont bien au contraire de plus en plus concrets et se manifestent non seulement par des changements dans l'opinion publique mais aussi par une présence croissante dans la sphère politique, qu'il s'agisse de partis de nature eurosceptique, la plupart du temps d'extrême droite et d'extrême gauche, ou de partis plus centraux et traditionnels, qui font également usage de la rhétorique eurosceptique dans leurs discours et programmes électoraux. C'est justement aux partis politiques, à leurs arguments, leurs campagnes et leur présence que nous nous intéresserons principalement. Il existe d'autres manifestations de positions eurosceptiques, qui s'expriment par le biais de l'opinion publique, de la société civile ou encore de diverses organisations, et qui sont tout aussi intéressantes à étudier. Nous serons bien évidemment amenés à les mentionner. Cependant, dans le cadre de cette analyse, elles ne formeront pas l'objet d'étude principal étant donné que nous avons pris la décision de le réduire aux partis politiques, pour plus de pertinence et d'efficacité. Par ailleurs, traiter de ce sujet présente l'avantage d'une perspective actuelle qui nous permettra d'analyser des informations à chaud, dans le feu de l'action, au moment même où elles se déroulent. Les changements et décisions politiques à venir pourraient bien déterminer l'avenir de l'Europe. Un grand basculement pourrait avoir lieu si l'engagement officiel des membres fondateurs pour une intégration toujours plus poussée venait à être déstabilisé par l'adoption d'une attitude eurosceptique à la tête d'un État ou d'un gouvernement. Enfin, comme nous le mentionnions précédemment, les mouvements eurosceptiques et leurs revendications ne sont pas fatalement négatifs. Ils permettent une remise en question de la structure européenne et permettent de la pousser vers le changement. Prenons l'exemple du déficit démocratique : la distance entre les institutions et les citoyens se resserre de plus en plus. Se rendre compte de la situation critique est nécessaire pour trouver un remède à ce malaise qui ronge l'Europe. Ainsi, l'euroscpticisme est un moyen de prise de conscience des sujets qui divisent, et il permet justement de relancer le débat sur de nombreux aspects qui valent la peine d'être discutés. Sur le long terme, la remise en question de la viabilité, de la fiabilité et de la légitimité de l'Union européenne est dans une certaine mesure fertile. C'est en affrontant de face les problèmes que l'on arrive à trouver des solutions adéquates, et surtout, durables.

Prenons dès à présent conscience à notre tour qu'une étude de l'euroscpticisme n'est pas à prendre à la légère : elle représente un travail colossal. En conséquence, une telle étude nécessite de poser des limites, d'être encadrée de manière cohérente afin d'être pertinente. Dans le cadre de ce travail, l'encadrement se fera sur trois niveaux. Le premier est thématique et terminologique : Qu'est-ce que l'euroscpticisme ? Qu'entend-on réellement par ce terme ? Quels sont les critères qui permettent de juger une opinion ou un mouvement comme eurosceptique ? La réponse à ces questions, qui permettra d'aboutir à une définition propre à notre travail, aura lieu dans la première partie du développement. Le deuxième niveau est géographique : Quelle surface allons-nous considérer ? Quels acteurs prenons-nous en compte ? Pouvons-nous nous permettre d'en exclure d'autres ? Enfin, le troisième niveau est d'ordre chronologique : imposons-nous de nettes bornes chronologiques ou alors est-il préférable de garder une liberté quant à la période étudiée ? La réponse à toutes ces interrogations est primordiale. Toutefois, elle n'est pas pour autant évidente, et encore moins invariable et irréfutable. De telles délimitations serviront à mieux cerner le sujet et à ne pas se perdre dans l'analyse.

Toutes ces questions nous mènent aussi à nous interroger sur un sujet inhérent à ce travail d'analyse : l'Europe elle-même. De quelle Europe parlons-nous et quelles sont ses limites ? Prendre le temps de développer sur cette thématique représente aussi un enjeu majeur. Si nous avons pris la décision de nous focaliser sur l'Europe de l'Union européenne pour cette étude, c'est pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'Union européenne a l'avantage d'être géographiquement clairement définie. Certes, ses frontières changent au fil du temps, avec l'addition de nouveaux membres, et plus récemment le processus de sortie de l'un de ses membres, le Royaume-Uni. Toujours est-il que contrairement au concept d'Europe géographique, très controversé et dont les limites sont floues car dépendant de nombreux facteurs, notamment du point d'observation, le concept d'Union européenne offre une certaine stabilité spatiale. En outre, et étant donné que l'analyse tourne autour du concept d'euroscpticisme, il semble plus pertinent que le concept se rattache à une structure concrète. C'est donc l'Union européenne qui répond le mieux à ce critère et qui devient l'objet d'étude central. Nous gardons toutefois une approche flexible et une vision nuancée et pragmatique de ce qu'est l'Europe et de ce qu'elle peut être. En d'autres mots, nous ne réduisons en aucun cas le concept d'Europe à la structure institutionnelle qu'est l'Union européenne.

Au niveau de la délimitation chronologique, nous décidons de ne pas imposer de nettes bornes car nous ne souhaitons pas nous limiter dans cet aspect de l'analyse. Toutefois, précisons que nous ne nous attarderons pas sur l'époque antérieure à la construction européenne telle que nous la voyons aujourd'hui : l'ancrage chronologique de ce travail se fera donc sur la période de la construction qui débute dans les années 1950-60, et qui continue jusqu'à aujourd'hui.

À ce sujet, précisons dès lors que l'Union européenne ne sera pas considérée comme un objectif atteint – ou à atteindre – mais comme un processus de construction, aujourd'hui encore inachevé. Un tel processus ne prendrait donc jamais réellement fin car il ne connaît ni apogée ni stade final d'avancement. La seule raison pour laquelle on pourrait considérer la construction européenne comme terminée est si son organe principal, à savoir l'UE, était entièrement dissous. Profitons-en également pour noter que les projets d'unions de l'Europe existent depuis longtemps, et que celui qui a su se démarquer et se développer était loin d'être le seul. L'Union européenne telle que nous la connaissons, née initialement par l'union sectorielle économique Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) de 1951, n'a pas été la seule tentative d'union, et elle ne représente pas non plus la seule façon d'unir. Il est important de garder ce fait en tête tout au long de ce travail.

C'est donc à la période de construction européenne que nous nous intéressons, mais plus particulièrement à l'époque actuelle. Ce sont les examens des mouvements et partis politiques contemporains qui représenteront la part la plus conséquente du travail. Les conclusions tirées de ce travail seront donc uniquement à interpréter dans le contexte chronologique en question, et non pas comme des vérités générales. Même si l'analyse que nous menons ne se veut pas principalement historique, il nous sera inévitable de recourir à ce domaine à plusieurs reprises, sans pour autant que celui-ci ne soit central. Nous évoquerons, quoique sans nous y attarder, l'histoire du terme « eurosceptique » dans un premier temps, ainsi que les liens historiques qui unissent chacun des pays fondateurs à la construction européenne dans un deuxième temps. Ces parties, partiellement consacrées à l'histoire, dénotent de l'approche générale adoptée, qui se veut actuelle.

Au niveau géographique, nous allons tout d'abord exclure les mouvements et opinions eurosceptiques en provenance de l'extérieur de l'Europe au sens large. Nous allons nous intéresser à la vision interne de l'Union européenne, et plus particulièrement à celle de ses pays fondateurs : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg ainsi que les Pays-Bas. La décision de prendre pour centre de ce travail ces six pays et non les vingt-huit pays membres de l'Union européenne, ou encore un seul pays membre, a été motivée par diverses raisons. Tout d'abord viennent les raisons logistiques, techniques (de forme). Une étude sur vingt-huit pays pour un travail de cette ampleur n'aurait été que trop superficielle et les conclusions tirées auraient perdu leur caractère pertinent, ne traduisant pas de manière adéquate les différentes réalités eurosceptiques. Une étude sur un pays requerrait dans un premier temps de sélectionner le pays en question et dans un deuxième temps de justifier ce choix face aux vingt-sept autres possibles. Par ailleurs, choisir cette option signifiait abandonner toute possibilité d'analyse comparative. Bien sûr, cette option restait envisageable car l'étude de cas approfondie présente d'indéniables avantages, mais le choix des Six l'a finalement emporté. C'est là qu'intervient la raison de fond. Se focaliser sur les six pays fondateurs s'inscrit dans une optique de pertinence maximale. Tout d'abord, une telle démarche permet d'adopter une approche comparative, à travers laquelle il est par la suite possible de nuancer les résultats. Cette méthode présente également l'avantage de rendre compte des similitudes et des divergences entre les pays fondateurs. Certes, ceux-ci forment historiquement un bloc homogène à l'origine de la construction européenne, mais ils ne sont pas identiques en tous points pour autant. Enfin, montrer que les pays qui sont à l'origine d'une construction sont aussi source de mouvements engagés contre cette construction, à différents degrés, est un processus chargé de sens. La force symbolique est à prendre en considération. Que les membres les plus récents de l'Union européenne émettent des doutes quant aux bénéfices qu'elle leur apporte, et que certains d'entre eux formulent le souhait d'en limiter les pouvoirs, voire d'en sortir, soit. Il s'agit là de mécanismes que l'on pourrait presque qualifier de normaux, car ils sont intrinsèques à tout changement. Que les forces politiques du Royaume-Uni, historiquement réticentes à la construction européenne, se méfient de celle-ci et agissent avec prudence avant d'y prendre part, puis d'en finir avec, soit. Sans émettre de jugement quelconque sur cette décision, un tel aboutissement relève du domaine du prévisible. Mais que les pays qui l'ont fondée, pierre après pierre,

franchissant obstacle après obstacle, s'avèrent eux aussi indécis quant à la légitimité et à l'avenir de l'Union européenne, voilà un tout autre problème lourd de conséquences.

L'objectif principal de ce mémoire est d'offrir une vue d'ensemble des partis eurosceptiques dans les pays fondateurs de l'Union européenne et d'analyser leur présence, leur influence et leur rhétorique. Ce travail de recherche ne prétend pas être un examen politologique approfondi, mais plutôt une contribution académique qui donne la priorité à l'analyse des programmes électoraux et de la rhétorique des leaders politiques dans un objectif d'étude de la présence eurosceptique sur la scène politique. Nous adopterons pour ce faire une approche basée sur deux éléments : la recherche empirique et l'analyse comparative. La France et les Pays-Bas feront l'objet d'un approfondissement plus conséquent que les quatre autres membres fondateurs. Ce choix n'implique en aucun cas un jugement de valeur ou d'importance. La taille de ce mémoire et le choix de sa forme ne permettent simplement pas de développer avec autant de détail chacun des six pays. Toutefois, et dans l'optique d'apporter des éléments d'analyse de fond et de ne pas se contenter d'évoquer ces mouvements en surface, la France et les Pays-Bas ont été sélectionnés. Cette sélection a été effectuée non seulement en raison du fort caractère eurosceptique de certains de leurs partis politiques ainsi que de leurs succès électoraux, mais aussi de la disponibilité et de la large variété de littérature correspondante. Les conclusions ne se veulent pas le reflet des autres pays, mais plutôt des exemples de stratégies, actions et revendications de telles organisations eurosceptiques.

Ce travail est divisé en trois grands axes de développement. La première partie s'articule autour du terme « euroscepticisme », ses définitions, son histoire et les revendications qui l'accompagnent. La deuxième partie offre quant à elle un examen de l'euroscepticisme dans les pays fondateurs de l'UE avec une emphase toute particulière sur les programmes électoraux et la rhétorique des partis politiques. Les études de cas de la France et des Pays-Bas y sont intégrées. Enfin, la troisième et dernière partie est consacrée à une analyse comparative des données empiriques dégagées dans la deuxième partie et à un parallèle entre l'euroscepticisme et le populisme. La première partie représente dans une certaine mesure un prolongement de l'introduction, une clarification terminologique nécessaire à une analyse cohérente, tandis que les deuxièmes et troisièmes parties constituent le centre de l'analyse, l'axe principal de la problématique à traiter. Elles seront suivies par une partie consacrée aux remarques conclusives de ce travail et aux questions que soulève l'analyse de l'euroscepticisme dans les pays fondateurs de l'Union européenne.

I. Conceptualisation de l'eurosepticisme

Comme mentionné précédemment et avant d'entrer dans le vif du sujet, une introduction terminologique est nécessaire. Elle sera fondée en grande partie sur les travaux de Cécile Leconte en la matière, regroupés dans l'ouvrage *Understanding euroscepticism*, publié en août 2010³. Cet ouvrage est le premier en son genre à proposer une analyse complète autour du concept de l'eurosepticisme. Son apport pour la littérature est très grand, en particulier en raison de son caractère inédit et novateur. Une étude d'une telle ampleur n'avait jusqu'alors pas été entreprise sur ce thème. Cécile Leconte traite de la question de l'eurosepticisme sous divers aspects. Elle prend en compte les évolutions, les différents acteurs et domaines concernés tels que la société civile, l'opinion publique ou encore les organisations et phénomènes politiques. Elle réussit tant bien que mal à donner une vision d'ensemble de l'eurosepticisme, mais surtout, elle dégage les enjeux principaux qui y sont liés et offre par conséquent la possibilité au lecteur de s'interroger à son tour sur la question eurosceptique.

Pourquoi commencer par cette analyse ? La réponse est simple. Tout travail académique requiert de définir les termes du sujet. Ils sont les fondements de l'analyse, et s'ils ne sont pas correctement définis, délimités et explicités, l'analyse perd toute pertinence, tout intérêt et surtout, elle n'atteint pas son objectif car elle risque de s'effondrer en sa base. De surcroît, on ne se retrouve que rarement face à une définition unique et acceptée de tous. Les définitions varient en fonction de l'époque (variation diachronique), du lieu (variation diatopique), mais aussi de l'usager. À la définition du terme s'ajoutent divers facteurs d'influence : la portée, la connotation, le contexte n'en sont que quelques exemples. Nul besoin d'entrer dans plus de détails dans ces développements linguistiques, l'important étant de prendre le temps de considérer le terme « euroscepticisme » et tout ce qui l'entoure afin d'en tirer une définition qui puisse servir de référence tout au long du travail. Somme toute, cette démarche nous aidera à éclaircir ce concept qui comprend de nombreuses confusions en raison de son utilisation croissante et désordonnée dans les médias et dans les débats d'actualité.

1. Naissance et historique du concept

Selon Cécile Leconte, la naissance du terme « euroscepticisme » est relativement récente. Les opposants à l'intégration européenne dans ses premières années n'étaient pas regroupés comme aujourd'hui dans un concept inclusif, qui les unit sur la base de leur réticence à la construction européenne, mais ils étaient désignés par le motif qui les poussait à la rejeter. S'ils luttèrent contre une perte de souveraineté ou une collaboration trop étroite entre pays, ils étaient qualifiés de nationalistes ; s'ils s'opposaient au marché commun, on les qualifiait de communistes ou d'antilibéraux. Simone Veil illustre elle aussi cette réalité, avec l'exemple de la France, dans son ouvrage : « Un profond clivage coupait la classe politique en deux. [...] les gaullistes et les communistes partageaient la même hostilité à l'Europe – les premiers par souverainisme, les seconds par assujettissement à Moscou [...] »⁴. Elle s'y réfère comme à une frilosité, voire même un rejet de l'Europe.

Sur un autre plan, notons que certains concepts-clés existaient déjà dans les années 1960, à l'instar du terme « eurocrate », qui véhiculait par son utilisation le fossé entre élites européennes et citoyens européens. Une dizaine d'années plus tard naîtra le terme de déficit démocratique pour désigner cet écart. L'une de ses premières occurrences sera faite par le député travailliste britannique David Marquand, qui dénonce en 1979 la faiblesse de représentation des citoyens dans le processus d'intégration de la Communauté économique européenne (CEE) : « Le « déficit démocratique » qui en découle ne serait pas convenable pour une Communauté fondée sur les principes démocratiques »⁵. Aujourd'hui encore, le thème du déficit démocratique est au centre de la vie politique européenne et il ne cesse d'alimenter les débats, notamment dans les discours d'hostilité aux institutions de l'Union européenne.

³ Cécile LECONTE, *Understanding euroscepticism*, New-York, Palgrave Macmillan, EU Series, 2010.

⁴ Simone VEIL, *Une vie, op. cit.*, p.139.

⁵ David MARQUAND, *Parliament for Europe*, Londres, Jonathan Cape Ltd., 1979, p. 64.

Mais revenons à l'eurosepticisme, qui est quant à lui né au Royaume-Uni, dans un contexte particulier, celui des débats publics sur la Communauté européenne (CE). C'est en 1985 que le journal *The Times* publie un article dans lequel est utilisé pour la première fois le terme « euroseptique ». Il fait alors référence aux antilibéraux, aux *anti-marketeers* du parti conservateur qui s'opposent à la libéralisation du marché, au marché commun. À l'époque, le terme est à caractère exclusif, et est utilisé dans un contexte précis, dans un lieu précis et à un moment précis. Comme le précise Christophe Le Dréau dans son article *Introduction : l'identité européenne des euroseptiques : l'énigme Philippe Chalamont*, l'eurosepticisme est « un terme issu du journalisme et non du lexique de la science politique »⁶. Cette précision est un élément de plus qui nous permet de comprendre pourquoi sa définition reste aujourd'hui encore floue et sujette à modifications : car le terme n'a pas été créé pour répondre à une réalité politique précise, mais qu'il a au contraire dû évoluer pour essayer de le faire.

Quelques années plus tard, en 1988, lors de son très fameux discours au Collège d'Europe à Bruges, Margaret Thatcher expose sa vision de l'Europe et répand l'idée d'opposition britannique à la construction européenne, présentant ainsi le Royaume-Uni comme un acteur prudent et intransigeant dans ses rapports à la construction européenne. Dans ce contexte, les euroseptiques sont donc des acteurs méfiants quant à une possible adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes. Les deux motifs rois dans cette hésitation, voire cette réticence, sont la peur de perte de souveraineté, qui va de pair avec la protection des intérêts nationaux, et le refus de l'intégration économique, qu'elle soit sectorielle ou à travers le marché commun. L'argument économique est toutefois à nuancer, car le Royaume-Uni abritait également de nombreux partisans de la libéralisation. Retenons comme argument phare les revendications nationalistes et souverainistes. Ce n'est que dans les années 1990, lorsque les débats sur la ratification du traité de Maastricht sont au plus fort, soit plus de trente ans après le début de l'intégration européenne, que le terme « eurosepticisme » se répand en Europe continentale. Ce faisant, il subit des modifications sémantiques et devient bien plus inclusif en accueillant en son sein toute forme d'opposition et de réticence au processus d'intégration européenne. Le terme est passé d'une définition exclusive à ses débuts à une définition inclusive dans les années 1990 en regroupant tous les opposants au projet européen, quels que soient les motifs de leur hostilité.

Christophe Le Dréau distingue dans son analyse trois âges du militantisme euroseptique, c'est-à-dire trois phases d'opposition, qui se suivent chronologiquement et se distinguent l'une de l'autre par les acteurs qu'elles mobilisent. Le premier groupe de contestataires n'est autre que les gouvernements nationaux, qui n'hésitent pas à afficher leurs doutes quant à l'intégration européenne. Cette période commence en 1929 avec le plan Briand, un projet d'Europe fédérale qui ne verra pas le jour, et elle prend fin en 1961, date de la première candidature du Royaume-Uni à l'adhésion à la CEE. Elle est marquée par des contestations exclusivement de la part des gouvernements, notamment en ce qui concerne le plan Briand. L'opinion publique et les manifestations n'ont à ce moment pas une place centrale, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'existe aucune contestation de la part des citoyens. La deuxième phase est quant à elle marquée par l'action des associations, indépendantes des gouvernements, qui se créent et organisent un militantisme critique. La candidature britannique de 1961 représente un point de rupture de la vision de l'Europe et c'est justement cet événement-là qui poussera les associations du Royaume-Uni et d'Europe continentale à s'organiser dans des logiques euroseptiques, tout comme lors de la seconde candidature britannique de 1968. La portée et l'efficacité des actions menées par ces associations est toutefois restreinte. Enfin, la troisième et dernière phase débute en 1992 et elle est empreinte d'une opinion publique qui s'affiche enfin sur le devant de la scène pour exprimer un désaccord quant au fond et parfois à la forme du projet européen. Cette phase trouve son origine dans les débats autour du traité de Maastricht. C'est également à partir de cette époque que naissent les partis politiques euroseptiques, la plupart du temps souverainistes, qui cherchent à concurrencer les partis politiques classiques et à s'imposer avec le soutien direct du peuple, notamment via l'utilisation du référendum. Aujourd'hui, les partis euroseptiques sont présents, avec plus

⁶ Christophe LE DRÉAU, « Introduction : l'identité européenne des euroseptiques : l'énigme Philippe Chamalont », *IRICE I Les cahiers Irice*, 2009, No. 4. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2009-2-page-5.htm>

ou moins de pouvoir et de succès, à l'échelle nationale, mais ils sont aussi représentés à l'échelle européenne au Parlement européen. Le découpage chronologique de Christophe Le Dréau met en lumière, comme nous le soutenions dans l'introduction, que les mouvements eurosceptiques ne sont pas chose nouvelle. Ils existent depuis les premiers jours de la construction européenne et ne sont pas nés à la fin du XX^{ème} siècle avec l'apparition de partis eurosceptiques dans les arènes politiques nationales.

Aujourd'hui, le terme « euroscepticisme » est utilisé de manière considérable dans les discours politiques et académiques, et il occupe également une place de choix dans le vocabulaire journalistique. Il est utilisé à une si grande fréquence et pour se référer à un nombre croissant de mouvements et de revendications, qu'un flou règne désormais sur sa signification exacte. C'est pourquoi nous allons maintenant tenter d'en tirer une définition claire. Mais avant de le faire, nous allons brièvement mentionner les principaux degrés d'euroscepticisme tels qu'ils sont présentés dans la littérature académique correspondante, à travers différents points de vue que nous opposerons.

2. Degrés d'euroscepticisme

Parmi toutes les distinctions entre différents degrés d'euroscepticisme qui existent dans la littérature politologique, la plus renommée de toutes est probablement celle élaborée et publiée en 2002 par Aleks Szczerviak et Paul A. Taggart, entre ce qu'ils appellent *hard euroscepticism* et *soft euroscepticism*⁷. Selon leur définition, on trouve d'une part l'euroscepticisme « hard », qui s'attache à un rejet systématique et systématique de toute forme d'Europe unie, dont l'actuelle Union européenne. Ce n'est pas tant la forme d'une telle union qui importe, étant donné que le but recherché est le retour à la situation précédant la construction européenne, et ce sans projet futur d'une quelconque autre forme d'union entre États européens. Il s'agit d'une opposition de principe qui peut également être appelée europhobie. Un exemple d'acteurs eurosceptiques « hard » seraient les partis politiques qui vantent les mérites de la sortie de l'Union européenne. La position britannique qui ressort du référendum sur l'appartenance à l'Union européenne du 23 juin 2016 appartient selon cette typologie au groupe « hard ». D'autre part se trouve l'euroscepticisme « soft », également connu de certains comme alter-européisme, qui repose quant à lui sur l'acceptation, voire même la promotion d'une forme d'union européenne, mais aussi sur la contestation de l'application, de la réalisation de cette union et de sa forme actuelle. L'aspect d'opposition principal est la forme (le type d'union), et non pas le fond (l'union en soit). Les politiques de l'Union européenne sont souvent la cible de l'euroscepticisme « soft ». Cette forme d'euroscepticisme met notamment en jeu le conflit qui peut parfois exister entre l'intérêt national et la notion d'intérêt général de l'UE, ainsi que bien d'autres arguments que nous discuterons dans la quatrième sous-partie, consacrée exclusivement aux motifs de l'hostilité.

Cette différenciation que font Aleks Szczerviak et Paul A. Taggart entre « hard » et « soft » connaît son lot de critiques. De nombreuses critiques de politologues mettent en avant le caractère trop théorique de cette distinction, c'est-à-dire son inaptitude à trouver une application dans l'histoire ainsi que la facilité avec laquelle elle sépare dans à peine deux catégories des centaines d'occurrences pourtant si différentes les unes des autres. Christophe Le Dréau considère quant à lui que l'euroscepticisme « hard » ne devrait pas porter l'appellation « euroscepticisme », car il s'agit pour lui d'un phénomène distinct qui va plus loin que la simple opposition. Il avance également que « c'est un fait que les eurosceptiques, quel que soit le nom qu'on leur donne, possèdent une identité européenne, au même titre que les européistes »⁸. Si l'on est en accord avec cette affirmation, alors il est vrai qu'il n'y a aucun sens à appeler le rejet de l'Europe unie « euroscepticisme », car une telle revendication ne possède évidemment pas d'identité européenne puisqu'elle en souhaite la dissolution. De son côté, Cécile Leconte, précise quant à elle dans son ouvrage *Understanding euroscepticism* qu'elle conserve une vision similaire qui distingue une hostilité systématique à l'UE – *hard euroscepticism* – d'une hostilité plus modérée, qui accepte la structure de l'UE, mais en conteste

⁷ Aleks SZCZERBIAK, Paul A. TAGGART, *The party politics of euroscepticism in EU member and candidate states*, Sussex European Institute Working paper, 2002, No. 46, p. 7. Disponible à l'adresse : <https://www.sussex.ac.uk/webteam/gateway/file.php?name=epern-working-paper-6.pdf&site=266>

⁸ Christophe LE DRÉAU, « Introduction : l'identité européenne des eurosceptiques : l'énigme Philippe Chamalont », *op. cit.*, paragraphe 18.

certain aspects – *eurocepticism*. Le changement qu'elle opère repose principalement sur la modification du terme euroscepticisme « soft » en euroscepticisme, sans qualificatif.

Il ne faut pas pour autant penser que Aleks Szczerviak et Paul A. Taggart sont les seuls à s'être penchés sur la question. C'est aussi en 2002 que Petr Kopecky et Cas Mudde dévoilent une autre vision d'une classification terminologique incluant l'eurocepticisme⁹, une vision qui vient contester l'opposition entre « hard » et « soft ». L'analyse prend pour objet d'étude quatre pays d'Europe centrale, à l'époque encore candidats à l'adhésion, à savoir la République Tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie. Selon cette nouvelle classification, il s'agit de l'idéologie des acteurs, et non pas exclusivement de la stratégie de parti, qui détermine la position sur l'intégration européenne, qu'elle lui soit hostile ou en faveur. Contrairement à Szczerviak et Taggart, l'étude en question ne traite pas uniquement des positions hostiles au projet européen, mais également des positions favorables, ainsi que des entre-deux. Petr Kopecky et Cas Mudde reprochent à Aleks Szczerviak et Paul A. Taggart de ne pas tenir compte de la dimension idéologique des positions des partis politiques sur le thème de l'intégration européenne. Selon eux, la dimension idéologique est tout aussi importante que la dimension stratégique. Ils opèrent dans un premier temps deux distinctions terminologiques. La première concerne le plan idéologique et oppose les europhiles, acteurs qui adhèrent aux valeurs de l'Union européenne, aux europhobes, qui les rejettent. Ainsi, les europhiles restent europhiles, et ce même s'il peut leur arriver de contester certains aspects pratiques du développement de l'UE. La deuxième distinction concerne le plan stratégique. Les eurooptimistes sont des acteurs qui acceptent dans l'ensemble le fonctionnement pratique de l'Union européenne. Au contraire, les europessimistes arguent que l'UE est une structure défaillante qui court à sa perte, et que l'avenir ne fera que confirmer ce scénario. En suivant la base théorique de ces deux distinctions se créent quatre catégories distinctes qui représentent chacune une attitude différente envers l'Union européenne et son fonctionnement. Tout d'abord, les euro-enthousiastes sont le produit d'une idéologie europhile et d'une stratégie eurooptimiste. Ils admettent par conséquent qu'il existe une corrélation entre les idéaux de la construction européenne et la réalité du développement de l'Union européenne. Des quatre catégories, il s'agit de la catégorie la plus favorable au projet européen. Viennent ensuite les euroréalistes, qui suivent quant à eux une idéologie europhile, mais qui adoptent une attitude europessimiste étant donné qu'ils considèrent que l'Union européenne ne parvient pas à répondre à leurs attentes concernant l'union de l'Europe. En d'autres mots, même s'ils adhèrent au principe d'union entre États européens, ils sont insatisfaits de sa forme actuelle. Les eurocyniques représentent la troisième catégorie. Ils s'inscrivent dans la logique europhobe et ne croient donc pas en un idéal d'intégration. Néanmoins, ils sont conscients des possibles avantages que représente une affiliation à l'Union européenne, raison pour laquelle ils appartiennent à la catégorie eurooptimiste sur le plan stratégique. Enfin, la quatrième catégorie concerne les eurosceptiques. Ils ne croient ni en un idéal d'intégration européenne, ni aux bénéfices de l'adhésion à l'Union européenne et à ses développements. L'Union européenne est une structure à laquelle ils n'adhèrent pas et qu'ils considèrent dysfonctionnelle. Cette catégorie représente l'autre extrême de cette catégorisation : l'opposition la plus prononcée envers l'Union européenne. Sur la base de cette fresque terminologique, qui représente le produit de l'alliance entre idéologie et stratégie, les partis politiques ne peuvent appartenir qu'à l'une de ces catégories. Ainsi, Petr Kopecky et Cas Mudde créent une nouvelle façon de concevoir le rapport des partis politiques à la construction européenne et à l'Union européenne, dans laquelle une opposition à certaines politiques de l'UE ne représente pas inévitablement une forme d'eurocepticisme comme le soutiennent Aleks Szczerviak et Paul A. Taggart.

En fin de compte, et comme le conclut l'universitaire Tim Beichelt dans son article *L'Europe à reculons*¹⁰, c'est en combinant les deux approches, celle de Aleks Szczerviak et Paul A. Taggart ainsi que celle de Petr Kopecky et Cas Mudde, que l'on appréhende au mieux l'eurocepticisme. S'il existe effectivement différents degrés d'eurocepticisme, il est important d'insister sur le fait que toute hostilité à l'Union européenne ne doit pas systématiquement être catégorisée comme eurosceptique. À cet effet, nous pouvons nous baser sur la fresque terminologique que nous venons de présenter.

⁹ Petr KOPECKY, Cas MUDDE, « The Two Sides of Euroscepticism: Party Positions on European Integration in East Central Europe », in *European Union Politics*, 2002, Vol. 3, N° 3, pp. 297-326.

¹⁰ Timm BEICHELT, « L'Europe à reculons ? Les partis politiques et l'eurocepticisme dans les pays candidats à l'Union Européenne (enquête) », *Terrains & travaux*, 2005. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2005-1-page-109.htm#no1>

Dans le cadre de notre analyse, nous avons décidé, contrairement à Christophe Le Dréau, de considérer le rejet total de l'Europe unie ou euroscepticisme « hard », comme une faction eurosceptique. Notre vision conçoit différents degrés d'opposition au projet européen, tous englobés dans l'hyperonyme « euroscepticisme ». À titre d'exemple, l'europhobie est, selon notre distinction, bien considérée comme un hyponyme du concept « euroscepticisme » : une forme certes extrême et très poussée, mais pas pour autant distincte. Nous nous appuyons sur les distinctions de Szczerviak et Taggart ainsi que de Kopecky et Mudde afin d'appréhender les différents degrés d'euroscepticisme et leur appartenance ou non à la catégorie eurosceptique. Chacune de ces deux distinctions apporte sa pierre à l'édifice qu'est l'étude de l'euroscepticisme. Si Szczerviak et Taggart mettent à la lumière une distinction importante quant au degré d'hostilité et aux revendications qui l'accompagnent, elle reste insuffisante et dans une certaine mesure trop simpliste pour être suffisante. Et s'il est vrai que les distinctions terminologiques opérées par Kopecky et Mudde permettent de pallier ce manque, elles opèrent une vision quelque peu réductrice de ce que sont les idéologies. Il convient cependant de nuancer les critiques faites sur les deux classifications de l'euroscepticisme. En effet, le décalage entre la théorie et la pratique est très dur à combler. Réussir à capter une réalité politique et à la traduire de manière efficace dans différents concepts est un pari risqué. Les apports académiques des deux études sont indéniables, et surtout, ils sont complémentaires.

3. Définitions de l'euroscepticisme

Qu'est-ce que l'euroscepticisme ? Voilà une question large à laquelle nous allons tenter d'apporter la réponse la plus rigoureuse et complète possible dans les paragraphes qui suivent.

Commençons par une décomposition du terme. Le préfixe « euro », comme nous le précisons dans les remarques introductives, a pour référent la structure que forme aujourd'hui l'Union européenne, ainsi que, dans une vision plus large, la totalité du processus d'élaboration de celle-ci, de la phase initiale de simple projet à la construction elle-même en passant par les différentes étapes successives, les élargissements, etc. Pour cette analyse, nous nous concentrerons sur la situation actuelle de l'Union européenne sans nous attarder sur des analyses historiques qui pourraient faire l'objet d'un tout autre travail. Quant au « scepticisme », optons dans un premier temps pour une définition fiable et hors contexte, celle du dictionnaire *Le Petit Robert 2017*, qui le présente comme une : « doctrine des pyrrhoniens, des sceptiques grecs, selon lesquels l'esprit humain ne peut atteindre aucune vérité générale, et qui pratiquaient en toute chose la « suspension du jugement »¹¹. Il s'agit donc d'une doctrine philosophique qui date de l'époque classique la Grèce antique, aux environs des Vème et IVème siècles av. J.-C. Aujourd'hui, et par extension, nous pourrions redéfinir le scepticisme comme une attitude de méfiance ou de prise de recul face à une croyance ou un phénomène, « le refus d'admettre quelque chose sans examen critique »¹². Dans cette vision-là, le scepticisme est une action noble, qui n'est pas fondamentalement opposée à une croyance, mais qui refuse simplement d'y adhérer sans l'avoir étudiée de plus près. C'est pourquoi cette définition ne convient qu'en partie au contexte de l'euroscepticisme, qui, malgré la mise en avant de nombreux arguments, représente parfois une hostilité assumée face à l'Union européenne, et non pas toujours une attitude de questionnement neutre et objective. La réalité des discours politiques et académiques montre de manière évidente qu'il existe un fossé entre la signification philosophique originelle du scepticisme et la place qu'occupe ce terme dans le construit terminologique « euroscepticisme ».

Selon Aleks Szczerviak et Paul A. Taggart, il est important de distinguer ce qui est eurosceptique de ce qui ne l'est pas, comme le précise Cécile Leconte. Par exemple : une opposition à certaines politiques de l'Union cache-t-elle systématiquement une position eurosceptique ? Il convient de répondre par la négative. Pour cet exemple, qualifier ou non l'opposition à certaines politiques d'eurosceptique dépend principalement de deux facteurs : l'importance de cette politique et le point de vue adopté. Par « importance » de la politique nous entendons le rôle que celle-ci occupe au sein de l'UE : s'agit-il d'une politique centrale qui concerne une compétence exclusive, ou alors d'une politique secondaire relative à

¹¹ Dictionnaire de la langue française, *Le Petit Robert*, de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DEBOVE et Alain REY, Paris, Edition Le Robert, 2017. Définition de « scepticisme », p. 2324.

¹² TLFi : Trésor de la langue française informatisé. Recherche pour le terme « Scepticisme ». Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=4244790945;>

une compétence partagée ? Le degré de centralité est donc à prendre à compte au même titre que le contexte, le type d'acteur, le but recherché et les solutions proposées, qui possèdent tous un rôle égal dans le processus de catégorisation eurosceptique. En effet, revendiquer que l'Union européenne n'est pas assez démocratique ne constitue pas nécessairement une position eurosceptique. Elle peut être énoncée par un acteur pro-européen, conscient de certaines faiblesses de l'UE et déterminé à mettre en place des mesures pour pallier ce manque. Nous voyons bien là l'importance qu'occupe le contexte. Cette prise de distance face aux positions qui peuvent sembler eurosceptiques de prime abord, ainsi que leur examen, permet de mieux les appréhender. Ce questionnement représente non seulement un instrument fort utile pour différencier une opinion eurosceptique d'une opinion qui ne l'est pas, mais il possède aussi l'avantage de former un obstacle à la formation de généralisations trop hâtives. De telles généralisations sont fortes de conséquences car elles peuvent nuire à la diffusion d'informations véridiques, notamment en contribuant à une distorsion de la réalité, qui découle de la propagation de fausses informations. De plus, gardons en tête que la qualification d'un mouvement ou d'un acteur d'eurosceptique, et malgré toutes les précisions que nous pouvons lui apporter, reste en partie subjective, car elle dépend du point de vue adopté. Ce que nous allons considérer comme eurosceptique dans cette analyse ne l'est pas forcément aux yeux d'une autre personne qui se focalise sur un aspect différent. La vision d'un eurodéputé n'est sûrement pas la même que celle d'un citoyen, et l'angle de perception dépend d'un nombre infini de facteurs. Ce raisonnement s'applique à toute opposition à l'UE, qu'elle concerne les élargissements, les révisions des traités constitutionnels ou encore le fonctionnement et l'organisation des organes et des institutions.

Par ailleurs, lorsque l'on cherche à définir un terme, il convient de toujours garder à l'esprit que sa définition dépend également du lieu et de l'époque qui nous intéresse. L'euroscepticisme n'est pas le même dans tous les pays. C'est un terme culturellement chargé de sens qui varie en fonction des développements historiques propres à chaque pays. Le Royaume-Uni en est l'exemple parfait car les Britanniques ont une vision bien particulière, une vision qui leur est propre, de ce qu'est l'euroscepticisme. Ils sont traditionnellement mobilisés contre l'union économique et monétaire (UEM) et s'opposent également à l'idée d'un super-État européen. En revanche, Cécile Leconte avance qu'en Autriche, l'utilisation du terme serait principalement motivée par la réticence envers la politique européenne d'élargissement et la possible accession de la Turquie à l'Union européenne, tandis que la Suède serait plus favorable aux récents élargissements mais désapprouverait de possibles avancées en matière d'intégration politique, en particulier en ce qui concerne la politique extérieure. Qui plus est, la vision de l'euroscepticisme varie également en fonction de l'époque sur laquelle nous mettons l'emphase. En effet, elle évolue au gré des étapes de la construction européenne. Alors que l'opposition des premières années relevait surtout d'une lutte contre la mise en commun du marché et la collaboration sectorielle dans divers secteurs économiques et de production, les contestations qui se font entendre à l'époque du traité de Maastricht ont pour cible principale l'intégration politique. On note aujourd'hui non seulement un fort retour de l'argument du fossé qui existe entre les élites eurocrates et les citoyens européens, mais aussi plus récemment et suite à la crise économique, le retour d'un discours hostile à l'intégration monétaire, allant parfois jusqu'à prôner l'abandon de l'euro au profit d'un retour vers une monnaie nationale. Une fois encore nous est démontré que l'euroscepticisme n'est pas un concept spécifique à une époque. Voilà déjà un bref aperçu de la variété des motifs d'euroscepticisme existants, et de la diversité de domaines qu'ils impliquent.

Tout comme le populisme – un recours politique qui met en avant les intérêts du peuple en les opposant aux élites¹³, l'euroscepticisme n'est pas une idéologie en soit. Tout d'abord, il ne mène pas à un comportement unique, mais plutôt à une variété de revendications qui peuvent être très différentes les unes des autres. Loin d'être uni et unificateur, l'euroscepticisme s'apparente en réalité bien plus à un mouvement fragmenté. Par ailleurs, il ne s'inscrit pas à un endroit précis du spectre politique et peut dans la pratique être avancé dans des discours allant de l'extrême droite à l'extrême gauche. Les arguments eurosceptiques peuvent également être retrouvés à différents degrés dans des partis que l'on pourrait qualifier de modérés. Enfin, il est possible de visualiser l'euroscepticisme comme une notion modulable,

¹³ Le lien particulier qui unit euroscepticisme et populisme sera examiné dans plus de profondeur dans la troisième partie de l'analyse.

applicable dans de nombreuses situations et s'adaptant à son environnement. Au caractère souple s'ajoute donc le caractère évolutif de ce concept, car, comme nous l'avons mentionné auparavant, il possède une faculté d'adaptation à travers les époques.

Notons également que le concept souffre d'une très forte connotation négative. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette image tenace n'est pas propre au cercle des europhiles : au sein même des groupes que l'on pourrait considérer eurosceptiques, l'utilisation de ce terme est loin d'être perçue de manière positive. Elle va même jusqu'à être mobilisée comme instrument pour dénigrer et discréditer les adversaires politiques afin de couper court à un débat. D'après un article du Centre permanent pour la citoyenneté et la participation¹⁴, nous avons affaire à une diabolisation des acteurs qui sont empreints du terme « eurosceptique ». Rares sont ceux qui se qualifient intentionnellement d'eurosceptiques. De ce fait, les acteurs politiques ont recours à une variété de termes différents comme alternative à ce terme fortement connoté.

Cette utilisation volontaire et purement stratégique d'autres termes contribue à la création et à la multiplication de signifiants se référant souvent au même signifié, et elle participe ainsi à la sauvegarde de l'atmosphère floue qui enveloppe l'euroscepticisme. En voici quelques exemples, issus de l'analyse de Cécile Leconte : eurocritique, euroréaliste, europragmatique ou encore *euroréject*. Mais la diversité terminologique ne s'arrête pas là. Christophe Le Dréau mentionne dans son analyse l'anti-européisme. L'européisme étant une « position favorable à l'édification de l'Europe »¹⁵, l'anti-européisme est la doctrine qui s'y oppose. Ce terme fut utilisé par des mouvements russes qui souhaitaient revendiquer leur non-appartenance à l'Europe, à l'image de Nikolai Danilevski en 1869. Par la suite, en 1923, Richard Coudenhove-Kalergi l'utilisera à son tour dans *Panurope* : « Il faut qu'une séparation nette se fasse entre Paneuropéens et Antieuropéens, partisans et adversaires d'une fédération »¹⁶. Il sera aussi avancé dans les discours fascistes, notamment en Italie. Aujourd'hui, ce terme ne rencontre plus beaucoup de succès dans la littérature. L'europhobie s'ajoute elle aussi à la liste. Elle désigne un rejet total de la construction européenne et d'union de l'Europe, ce qui s'apparente à l'euroscepticisme « hard » de la distinction établie par Aleks Szczerwiak et Paul A. Taggart. Parallèlement, le modèle qui suit rappelle l'euroscepticisme « soft » de la même différenciation. Il s'agit de l'alter-européisme, qui se rapporte à « certains courants de résistance à l'Europe proposant une autre forme, méthode ou finalité pour l'Europe unie »¹⁷. Certains universitaires, dont Andrew Glencross¹⁸, parlent également d'euroessimisme comme d'un mode de pensée distinct de l'euroscepticisme, qui passe par l'adoption d'une attitude plus ou moins pessimiste quant à l'avenir de la construction européenne.

Nous pouvons également mentionner dans la diversité terminologique le terme « euro-tiède », qui se réfère à des acteurs adoptant des positions mesurées et modérées sur la construction européenne. S'ils adhèrent à des politiques de l'Union européenne, c'est de manière pesée, timide, voire discrète. En quelque sorte, ces acteurs agissent avec une certaine retenue, sans exprimer de claire opposition mais sans pour autant adhérer pleinement non plus. Dans les médias, on retrouve les euro-tièdes autour de mots tels que « prudent » et « indécis ». Une recherche des occurrences du terme sur *Nexis* nous permet de mettre en évidence qu'il commence à être utilisé au tout début des années 2000, autant dans les articles journalistiques que dans les forums politiques et les blogs d'opinion. Son utilisation devient par la suite assez irrégulière et sporadique. Toutefois, sa forme est assez transparente, ce qui lui permet d'être compris

¹⁴ Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation, *L'euroscepticisme, Bruxelles rattrapée par ses démons*, Collection « Au Quotidien », 2014. Disponible à l'adresse: <http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/euroscepticisme.pdf>

¹⁵ Dictionnaire Cordial, Universalis.fr, Recherche pour le terme « Européisme ». Disponible à l'adresse : <http://www.universalis.fr/dictionnaire/europeisme/>

¹⁶ Richard COUDENHOVE-KALERGI, *Panurope*, Paris, PUF, 1988.

¹⁷ Patrick MOREAU, Martial LIBÉRA, « DynamE » : Dynamiques européennes, « Axe 1 : Résistances et ambivalences par rapport à la construction européenne » Université de Strasbourg, 2010. Disponible à l'adresse : <https://dynamie.unistra.fr/index.php?id=14071>

¹⁸ Andrew GLENCROSS, *Understanding « Euroessimism »*, Sur Speri.comment: the political economy blog, Sheffield Political Economy Research Institute, The University of Sheffield, 2014. Disponible à l'adresse : <http://speri.dept.shef.ac.uk/2014/03/04/understanding-euroessimism/>

aisément. Le terme n'occupe pas une grande place dans la littérature actuelle, mais la réalité qu'il désigne, à savoir cette attitude d'hésitation et de modération, occupe quant à elle une place de choix dans les débats sur la question européenne. Voici quelques exemples d'acteurs euro-tièdes. La Suède le serait traditionnellement. En effet, son opinion publique reste frileuse sur les questions européennes. Le pays n'adhère à l'Union européenne qu'en 1995, et il refuse la monnaie unique en 2003. Lors de sa présidence au Conseil de l'UE au début de l'année 2001, les positions adoptées sont également modérées : une consolidation des acquis et des projets en cours, mais pas de grandes avancées et ou d'impulsions nouvelles. On peut également citer le Royaume-Uni, qui a entretenu jusqu'à récemment des relations très particulières avec l'UE étant donné qu'il revendiquait des exceptions et options de retrait. Historiquement, certaines personnalités politiques tels que les anciens premiers ministres britanniques Tony Blair et Gordon Brown sont reconnus comme euro-tièdes. Dans le reste de l'Europe, on peut également mentionner Silvio Berlusconi et le ministre de l'économie Giulio Tremonti en Italie et Lionel Jospin et Nicolas Sarkozy en France. La Suisse, quoi qu'étant un cas particulier qui n'entre pas dans le cadre de notre analyse, peut, elle aussi, être considérée comme euro-tiède. Elle entretient d'étroits rapports avec l'Union européenne, comme le montrent leurs accords bilatéraux, mais se refuse historiquement à adhérer entièrement à la structure qu'est l'UE. Tout en négociant des accords à son avantage, elle rejette les avancées intégrationnistes qui ne lui paraissent pas bénéfiques. En se référant aux Démocrates européens euro-tièdes, Alain Lamassoure, ancien président de la délégation française du groupe PPE (Parti populaire européen : groupe politique du Parlement européen), déclare : « Ils veulent toujours plus [...] Ils veulent le beurre et l'argent du beurre, être dedans et dehors »¹⁹. Il s'agit certes d'une opinion très subjective, mais elle permet de mieux comprendre comment agit la faction euro-tiède : avec prudence et indécision.

En fin de compte, le débat est de savoir si l'on peut qualifier les acteurs euro-tièdes d'euroseptiques car ils doutent dans une certaine mesure de la construction européenne, ce qui pourrait s'apparenter à un eurosepticisme « soft ». S'agit-il en réalité d'une variante ou bien d'un mouvement distinct ? La réponse à cette question dépend de la définition d'euro-tiède avec laquelle on compose et de l'emphase que l'on adopte. Cette remarque nous amène à signifier l'importance de la distinction entre un argument de type euroseptique et une idéologie euroseptique. C'est pour cette raison, que, comme nous le mentionnions, le degré d'hostilité est crucial : car l'hyperonyme « eurosepticisme » inclut une grande variété d'acteurs, de partis et d'organisations qui n'ont parfois que très peu en commun.

Entre euroseptiques, anti-européistes, alter-européistes, europhobes, europessimistes, euro-tièdes et bien d'autres encore, le champ sémantique de l'hostilité à l'Union européenne se retrouve inutilement et superficiellement étoffé. Face à une telle diversité terminologique, il devient dur de s'y retrouver et d'arriver à distinguer un vocable de l'autre, étant donné qu'il n'existe pas toujours de réelle différence sémantique entre eux. On se retrouve face à une situation qui s'apparente à une fausse synonymie, Certes partiellement due à la connotation négative que l'on prête au terme « euroseptique », elle cache aussi un autre facteur très important. Nous l'avons mentionné, nombreux sont les termes parmi cette liste qui se ressemblent et désignent le même phénomène. Plutôt que de créer et d'apporter à chaque fois un nouveau terme avec une nouvelle définition, il conviendrait de prendre connaissance de la terminologie préexistante afin de ne pas surcharger le champ lexical correspondant. Notons également à titre informatif que cette diversité terminologique existe aussi pour l'antonyme de l'acteur « euroseptique », que l'on qualifie dans la littérature autant d'europhile que d'européiste ou de pro-européen, voire même parfois d'eurooptimiste.

Mais revenons aux raisons du flou qui règne sur le concept d'eurosepticisme. La première est due à sa naissance comme terme journalistique et non politologique : lors de sa création, il ne correspondait déjà en aucun point aux critères de ce que doit être un bon concept en sciences politiques. De plus, comme nous l'avons explicité, nous avons affaire à une notion modulable et évolutive. Enfin, ce concept souffre non seulement d'une variété terminologique non justifiée, mais aussi d'une connotation négative qui modifie

¹⁹ Alain LAMASSOURE cité dans Virginie MALINGRE, Marion VAN RENTERGHEM, « Un nouveau groupe de conservateurs concurrence le PPE au Parlement européen », *Le Monde*, 6 juin 2009. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/elections-europeennes/article/2009/06/06/un-nouveau-groupe-de-conservateurs-concurrence-le-ppe-au-parlement-europeen_1203304_1168667.html

les règles de son utilisation. Tous ces éléments mis en commun altèrent de manière considérable la clarté de définition de ce terme.

Si l'on regarde par curiosité comment l'eurosepticisme est défini dans le dictionnaire *Le Petit Robert 2017*, on trouve ceci : « Euroseptique : qui doute de l'avenir de l'Europe en tant qu'unité économique et politique ». Il s'agit d'une définition très large et inclusive, qui ne peut évidemment nous servir de repère pour notre travail. Elle n'inclut que les domaines politiques et économiques, ne donne aucune précision quant à la forme, aux revendications, etc. Toutefois, elle insiste tout de même sur un aspect fondamental que nous n'avons jusqu'alors que très brièvement mentionné, si ce n'est oublié : l'avenir. La plupart des mouvements euroseptiques, nous le verrons dans la suite du développement, présentent des revendications pour le futur de l'Europe, dans le cas où ils croient dans une certaine mesure à l'Europe unie, ou pour le futur de leur nation, dans le cas où ils s'opposent fondamentalement à une union. L'évolution, l'avenir, la projection dans le futur, sont des éléments constitutifs du projet européen, qui a pour vocation de continuer son intégration au fil du temps, sans qu'il n'existe d'aboutissement concret, comme le montre de manière transparente le préambule du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne : les signataires sont « [...] déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens »²⁰.

Pour notre analyse, la définition de l'eurosepticisme que nous gardons comme référent est la suivante. L'eurosepticisme comprend tous les acteurs, mouvements et positions qui manifestent une forme d'hostilité ou de réticence à la construction européenne. Afin de déterminer si un acteur est euroseptique ou ne l'est pas, nous ferons appel à cette définition pour décider si les sujets de contestations sont assez centraux et fondamentaux pour constituer une réticence au projet européen ou à l'Union européenne. Nous tiendrons également en compte le sentiment qui émane des revendications que nous analysons : leur objectif est-il de contester l'Union européenne ou alors s'inscrivent-elles dans une tout autre logique ? En effet, l'intention des énonciateurs et des auteurs est un indicateur chargé d'informations, et ce même si son interprétation peut être subjective. Pour ce qui est du degré d'hostilité, nous ne nous suivons pas entièrement la distinction de Aleks Szczerviak et Paul A. Taggart ou encore celle de Kopecky et Mudde, ni celles adoptées par Cécile Leconte et Christophe Le Dréau, mais nous admettons que le concept d'eurosepticisme est large et qu'il consiste en un continuum de différents niveaux d'hostilité, allant d'un rejet systématique de l'Union européenne à la contestation de certaines actions ou politiques de ses institutions en passant par des positions pessimistes quant à l'avenir de l'UE. L'idée d'un large éventail est fondamentale à la compréhension et l'appréhension de l'eurosepticisme en tant que concept car elle permet de distinguer un argument euroseptique dans un discours modéré d'une idéologie si hostile qu'elle en devient europhobe. Si le concept de l'eurosepticisme est effectivement très inclusif, il ne faut pas pour autant négliger qu'il existe en lui de nombreuses fragmentations internes. Une fois encore, nous insistons donc sur le fait que ce qui est euroseptique ne l'est pas toujours de la même façon, ni avec la même force ou dans le même but. La définition que nous adoptons est certes large, mais elle nous permet de garder une marge de manœuvre et elle nous offre aussi la possibilité de présenter une vue d'ensemble de la variété de mouvements euroseptiques existants.

4. Arguments de la rhétorique euroseptique

Si les mouvements euroseptiques sont si nombreux et variés, c'est justement car les revendications qu'ils avancent le sont tout autant, et que leur nombre croît parallèlement aux avancées d'intégration de l'Union européenne. Nous allons dresser une liste des principaux arguments que l'on peut retrouver dans les discours euroseptiques, ainsi que des revendications en lesquelles ceux-ci aboutissent. La liste suivante n'a pas vocation à être exhaustive. Toutefois, celle-ci nous donne un aperçu représentatif de la variété de raisons qui font des mouvements euroseptiques ce qu'ils sont aujourd'hui. Nous avons classé les différents arguments en fonction du domaine concerné : le droit, l'économie, la politique, la société, ainsi que les aspects que nous appelons « fondamentaux », c'est-à-dire qui touchent aux fondements de l'Union européenne. Cette classification a pour objectif de faciliter la lecture et de montrer que l'eurosepticisme n'est pas propre à un domaine d'étude. Cependant, au vu de la nature interdisciplinaire des études

²⁰ Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Préambule. Version consolidée.

européennes, précisons que cette catégorisation n'est pas à prendre à la lettre étant donné que la plupart des sujets concernent et peuvent être appréhendés par plusieurs de ces catégories.

Tout d'abord, parlons des contestations qui concernent le droit européen. Elles sont apparues progressivement au cours de l'intégration européenne, mais ne sont pas pour autant caduques aujourd'hui, car nombreuses sont celles qui persistent comme arguments forts contre l'Union européenne. La primauté du droit de l'Union européenne en est l'exemple parfait. Cette règle, dégagée de la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) par l'arrêt *Costa contre E.N.E.L.*²¹ de 1964, avance que « le droit européen a une valeur supérieure aux droits nationaux des États membres. Le principe de primauté vaut pour tous les actes européens disposant d'une force obligatoire. Les États membres ne peuvent donc pas appliquer une règle nationale qui serait contraire au droit européen »²². Ce principe fondamental du droit de l'Union européenne consacre une position supérieure au droit européen, en reléguant le droit national en seconde position. C'est en tout cas ainsi que le voient ses opposants : comme une limitation des pouvoirs législatifs nationaux. Un deuxième exemple de forte contestation du droit européen concerne les traités constitutifs et modificatifs, et plus particulièrement le traité de Maastricht (1992) et la tentative avortée du traité établissant une constitution pour l'Europe (2004). Le traité de Maastricht, qui fête cette année les 25 ans de sa signature, faisait déjà l'objet de contestations avant même son introduction. Il élargit l'intégration européenne au domaine de la politique, à travers la division de l'Union européenne en trois piliers : les Communautés européennes, la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), ainsi que la coopération policière et judiciaire en matière pénale (JAI). Il est également à l'origine du lancement de l'Union économique et monétaire (UEM) – qui trace le chemin vers l'adoption d'une monnaie commune, et de l'introduction du concept de citoyenneté européenne. Autant de sujets de controverse qui animent les débats nationaux et rendent les processus de ratification très longs, notamment au Danemark, où le « non » l'emporte dans un premier temps en 1992. Ce n'est qu'en 1993, après avoir obtenu plusieurs exemptions de la part de l'Union européenne lors de négociations bilatérales²³, que le Danemark donne vainqueur le « oui » lors d'un second référendum. Quant au traité établissant une constitution pour l'Europe, qui a pour objectif de remplacer les traités préexistants dans un seul document officiel, il ne verra jamais le jour sous cette forme. Lors du processus de ratification, obligatoire à l'adoption définitive du traité, la France et les Pays-Bas affichent un « non » catégorique lors de leurs référendums, avec respectivement 54,67% et 61,6% de votes « contre ». Face au rejet populaire de deux des six pays fondateurs, le traité constitutionnel est abandonné. À la place est adopté en 2009 le traité modificatif de Lisbonne, qui supprime le caractère constitutionnel tout en gardant la majorité des dispositions. Cet épisode marque un coup dur pour l'Union européenne.

Intéressons-nous maintenant à l'opposition due à des motifs économiques qui est sans aucun doute l'une des premières à s'être manifestée en raison de la nature des intégrations européennes. Elle reflète en partie le clivage entre social et libéral : certaines contestations de l'intégration économique trop poussée avancent que le libéralisme représente une menace pour les droits sociaux. Le clivage gagnants et perdants de la mondialisation, introduit par le politologue Hanspeter Kriesi²⁴, peut également se retrouver dans cette argumentation car la libéralisation économique promue par l'Union européenne favorise les gagnants de la mondialisation au détriment des perdants, c'est-à-dire de la part de la population peu diplômée, qui ne parle pas plusieurs langues et qui n'a que peu voyagé. Les contestations issues de la gauche politique reprochent notamment à l'intégration européenne d'être trop centrée sur les intérêts et questions économiques : ainsi, les politiques d'austérité et plans de sauvetages sont accusés d'avoir été mis en place au détriment des dépenses sociales et des intérêts des populations. Ces politiques considérées néolibérales

²¹ Cour de Justice de l'Union européenne, Affaire N6-64, Arrêt M. Flaminio Costa v. E.N.E.L.

²² EUR-Lex, « La primauté du droit européen ». Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:114548>

²³ Journal Officiel C 348, « Denmark and the treaty on European Union ». Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:41992X1231:EN:HTML>

²⁴ Hanspeter KRIESI, Edgar GRANDE, Romain LACHAT, Martin DOLEZAL, Simon BORNSCHIER, Timotheos FREY, « West European Politics in the Age of Globalization », Assets.cambridge.org, Cambridge University Press, Frontmatter, septembre 2008, p. 4 : « A new structural conflict between « winners » and « losers » of globalization ». Disponible à l'adresse : http://assets.cambridge.org/97805218/95576/frontmatter/9780521895576_frontmatter.pdf

représentent un argument majeur dans l'opposition eurosceptique à l'échelle économique. Dans les faits, toutes les étapes de l'intégration ont connu leur vague d'opposition : l'union douanière, le marché commun puis unique et enfin l'Union monétaire et économique (UEM) en 1992. La crise économique et financière qui débute en 2008 ne fera qu'aggraver la situation. S'y ajoute dans une suite d'événements et de conséquences qui en découlent la crise de la dette dans la zone euro, à laquelle on se réfère parfois par abus de langage comme à la crise de l'euro. L'exemple tragique de la dette publique grecque fragilise l'image de l'union monétaire et permet à l'euroscepticisme économique de se répandre en Europe par le biais de l'instrumentalisation politique de la peur qu'inspire le scénario grec. Aujourd'hui, nous le verrons dans le développement, des acteurs eurosceptiques prônent ouvertement une sortie de la zone euro car ils considèrent que la monnaie unique est à l'origine de tous les maux économiques de l'Europe. Ces revendications dévoilent un clivage sous-jacent sur l'avenir de l'union monétaire européenne qui oppose protectionnisme national et solidarité européenne.

Viennent ensuite les arguments politiques. Nous n'en citerons que quelques-uns ici, car la liste est bien trop longue. L'opposition aux élargissements successifs était au centre des débats jusqu'à la dernière adhésion mais le sujet n'est aujourd'hui plus vraiment d'actualité. Nous retrouvons comme autres arguments la contestation du caractère supranational de certaines des institutions de l'Union européenne. Cet aspect, qui implique l'abandon d'une part de souveraineté nationale au profit d'une Union européenne plus autonome et avec un éventail de compétences plus large, une sorte de super-État européen comme le nomment certains, a toujours été fortement critiqué par les acteurs hostiles à l'intégration européenne. Cette délégation de pouvoir est analysée par les eurosceptiques comme une soumission, un obstacle à l'action libre et indépendante de l'État, qui se voit alors limitée par l'oppression et le contrôle des institutions européennes. La politique extérieure est elle aussi souvent sujette à contestations. La place qu'occupe l'UE dans les relations extérieures et la marge de manœuvre que celle-ci possède dans l'exercice de ses fonctions sont souvent sujets à débat, ce qui nous amène nous aussi à réfléchir sur la place de l'Europe dans le monde : l'Union européenne devrait-elle adopter une position d'ouverture ou de fermeture face au reste du monde ? Ce débat entre Europe forteresse et Europe cosmopolite est au centre de la rhétorique eurosceptique car il fait intervenir les questions sécuritaires et de défense, très actuelles en raison des défis de défense et d'immigration que rencontre l'Europe. Alors que certains acteurs eurosceptiques prônent un retour vers la défense des frontières étatiques, d'autres souhaitent renforcer les contrôles aux frontières extérieures de l'UE, voire travailler à la création d'une force de défense militaire exclusivement européenne.

Nous décidons de développer la question du déficit démocratique dans les arguments eurosceptiques sociétaux. Il s'agit là, comme mentionné précédemment, d'un des arguments incontournables du discours eurosceptique. Le déficit démocratique questionne le caractère légitime de la construction européenne. La contradiction entre les valeurs que défend l'Union européenne et l'application de ces mêmes valeurs dans son organisation, son fonctionnement et sa structure représente un argument très solide sur la place qu'occupent les citoyens. La remise en question de la valeur de démocratie fragilise la confiance populaire en l'application des autres valeurs. Si l'Union européenne n'applique pas au mieux cette valeur, qu'en est-il des autres ? Comment croire en une structure qui ne respecte pas entièrement de discours qu'elle énonce ? Et même si l'on ignore le déficit démocratique dans le fonctionnement des institutions, celui-ci se ressent et existe sans le moindre doute dans la distance ressentie par les citoyens européens avec l'Union européenne. De surcroît, cette distance n'est pas uniquement virtuelle. Pour un grand nombre de citoyens, il s'agit aussi d'une distance géographique avec ce qu'ils considèrent la capitale de l'UE : Bruxelles. Une telle distance joue aussi un rôle car elle éloigne d'autant plus l'objet et le rend inaccessible. Cette double distance est aussi le reflet d'un manque de communication profond entre les élites européennes et les citoyens européens. Tant que ce déficit démocratique existera ou tant qu'il sera ressenti, le discours eurosceptique continuera lui aussi d'exister, car les frustrations liées à la communication de souhaits et de revendications à l'échelle européenne ne seront pas apaisées. Un tel climat peut parfois même évoluer vers un sentiment d'hostilité face à un phénomène dont le citoyen se sent exclu et éloigné, comme l'illustre cette citation : « Bouc émissaire lointain, l'Europe est une cible toute désignée »²⁵. La question sociale est

²⁵ Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation, *L'euroscepticisme, Bruxelles rattrapée par ses démons*, Collection « Au Quotidien », 2014, p. 14.

également étroitement liée à la question économique, comme nous le mentionnions brièvement. Le clivage entre intégration économique libérale et promotion des valeurs sociales occupe de plus en plus de place dans les débats. Les acteurs eurosceptiques avancent que les questions sociales et sociétales ne sont pas assez centrales pour l'Union européenne, et que celles-ci se voient parfois menacées, voire englouties par les intérêts et profits économiques. La pauvreté et le chômage augmentent-ils en raison des politiques économiques des institutions européennes ? La place qu'occupe le social au sein de l'Union européenne est-elle suffisante ? Pour la gauche, l'affaiblissement de l'État social et l'accroissement des inégalités sont la preuve que les richesses ne sont pas dépensées de manière raisonnable et appropriée. Le discours eurosceptique, qui rejoint le discours populiste dans ce domaine, propose de recentrer les politiques sur le citoyen et sur ses intérêts, en les opposant aux intérêts économiques de l'Union européenne. Il s'agit là d'une des revendications centrales de l'argumentation populiste.

Enfin, nous allons évoquer dans le paragraphe qui suit les arguments que nous qualifions de « fondamentaux » car ils touchent à l'essence même de l'Union européenne. Les arguments précédemment cités n'en résultent pas moins pertinents, mais ceux qui seront présentés dans les lignes qui suivent n'entrent simplement dans aucune des catégories jusqu'alors présentées. Le déficit démocratique entre bien évidemment dans cette catégorie, tout comme l'opposition contre une « union sans cesse plus étroite entre les peuples européens », idée à la base de la construction européenne. Nous retrouvons également le conflit entre les intérêts nationaux et l'intérêt général de l'Union européenne, argument régulièrement avancé dans une argumentation eurosceptique. La forme institutionnelle de l'Union européenne, sur laquelle nous ne nous sommes pas encore attardés, est également au centre des débats. L'Europe devrait-elle évoluer vers plus de fédéralisme ou alors bifurquer vers une Europe des nations ? À ce sujet, il convient de spécifier que le fédéralisme est un concept ambigu à utiliser avec la plus grande précaution. Souhaiter une Europe plus fédérale peut à la fois signifier une Europe avec une plus grande centralisation des pouvoirs (similaire au fédéralisme des États-Unis) et une Europe dans laquelle chaque État est très autonome (similaire au fédéralisme suisse). Chacune des deux options est fédérale et pourtant elles n'ont ni le même objectif ni la même forme. Nous pouvons donc reformuler notre question de la sorte : l'Europe devrait-elle évoluer vers une forme d'États-Unis d'Europe ou au contraire vers une Europe des nations indépendantes et souveraines ? À la forme institutionnelle s'ajoute la complexité institutionnelle. La structure de l'Union européenne étant différente de celle de la plupart des structures traditionnelles nationales qui possèdent entre elles de nombreux points communs, elle est dure à appréhender pour le citoyen. Cette complexité, qui a pourtant vocation à refléter la diversité de l'Europe, accentue la distance entre eurocrates et citoyens et elle favorise l'installation d'un climat d'incompréhension et d'incertitude. Dans de telles conditions, la perte généralisée de confiance en l'Union européenne joue un rôle central : les évolutions de l'opinion publique dictent dans une certaine mesure la force d'un discours eurosceptique. Le caractère *sui generis* de l'Union européenne est lui aussi contesté. En effet, l'UE se présente non seulement comme une union d'États – de la même façon qu'une organisation internationale, mais aussi comme une union de citoyens – de la même façon qu'un État. Pourtant, l'UE n'est ni organisation internationale interétatique, ni un État. Selon certains acteurs eurosceptiques, la nature unique et singulière de l'Union européenne représente une menace pour les États car elle remet en question leur légitimité en tant que construction étatique. Autant d'arguments qui s'ajoutent à la rhétorique eurosceptique.

Notons que cette rhétorique prône très souvent un retour vers la période antérieure à la construction européenne, dans divers domaines et en mobilisant des arguments tirés de l'histoire contrefactuelle. Ce scénario donne au peuple l'illusion d'une situation plus prospère et stable en l'absence de l'Union européenne. Mais il ne constitue pas une argumentation sérieuse. L'histoire contrefactuelle, quoi qu'intéressante dans une certaine mesure, n'est pas une science fiable : elle n'est que simulation et perception faussée car elle est basée sur des théories spéculatives. D'une part, revenir dans le passé n'est pas de l'ordre du réel, et d'autre part, il est impossible d'affirmer avec exactitude le déroulement hypothétique de l'histoire en remplaçant l'action de certains acteurs par l'intervention d'autres protagonistes. Cette argumentation s'appuie en grande partie sur les difficultés que rencontre l'Union européenne dans la gestion des crises, mais elle ne met à aucun moment en avant les réussites qui en résultent. Incomplète et subjective, cette approche adopte une attitude de sélection biaisée. Les arguments qui appuient la thèse sont conservés tandis que ceux qui représentent une menace sont omis.

Il doit désormais être clair pour tous que les arguments de l'euroscpticisme sont divers et que l'étendue de domaines qu'ils touchent l'est tout autant : économie, politique, société et bien d'autres encore. Cependant, il convient également de remarquer que ce sont à peine quelques idées principales qui se cachent derrière la majorité des arguments : le nationalisme et le souverainisme, qui questionnent tous deux la légitimité du système en place, ainsi que le déficit démocratique, qui occupe une place, centrale ou périphérique, dans la très grande majorité des discours eurosceptiques. Le sentiment de soumission à l'Union européenne ainsi que la sensation d'impuissance face aux décisions issues de ses institutions sont eux aussi souvent mis en avant dans les discours eurosceptiques. De plus, le mouvement eurosceptique est régulièrement mû par un sentiment de peur, de crainte. Nous développerons cet aspect lors du parallèle entre populisme et euroscpticisme.

II. Présence et rhétorique des partis politiques eurosceptiques dans les pays fondateurs de l'Union européenne

C'est donc aux partis politiques à rhétorique eurosceptique que nous nous intéressons dans cette partie. Précisons que les opinions relayées dans les programmes électoraux, les sites internet ou via la direction du parti ne sont pas fatalement partagées par tout le monde au sein du parti ou par la totalité de l'électorat qui y correspond. Il existe des divergences idéologiques dont il faut tenir compte dans l'interprétation des résultats de notre analyse. Il est également important de spécifier dès à présent que la liste des partis eurosceptiques n'est pas exhaustive et que les partis sélectionnés sont ceux qui répondent aux mieux aux critères d'actualité et de représentation dans la vie politique. Dans un premier temps, ce sont l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg que nous analyserons. Après une introduction relative à la relation historique entre le pays en question et l'Union européenne, nous présenterons les principaux partis eurosceptiques de leur paysage politique afin de pouvoir nous représenter la place qu'ils occupent et leurs aspirations pour l'avenir. À la fin de l'analyse de chaque pays viendra un tableau récapitulatif incluant tous les partis et mouvements examinés. Ces tableaux ont pour objectif premier de donner une vue d'ensemble et un résumé des principales caractéristiques eurosceptiques des partis et mouvements politiques pour chaque pays, et ce notamment afin de faciliter l'analyse comparative qui suivra. Dans un deuxième temps, nous placerons successivement au centre de l'analyse la France et les Pays-Bas en suivant le même schéma structurel que pour les quatre pays précédents : bref historique, analyse et tableau récapitulatif. Leur analyse fera toutefois l'objet d'une emphase additionnelle toute particulière, et leur examen en résultera plus conséquent. Une fois encore, nous tenons à insister sur le caractère actuel adopté en particulier pour cette étape du développement : les partis inactifs ne seront pas pris en compte. Ceux qui sont mentionnés le sont car nous considérons leur activité pertinente en ce premier semestre de l'année 2017 et pour l'avenir des pays en question. Les données et conclusions tirées en résultent partielles et sensibles en raison de leur actualité dans les débats.

Dans le cadre de cette partie du développement, nous tenons à fonder les recherches documentaires sur ce que l'on qualifiera de double documentation. La double documentation consiste à tirer les informations non seulement directement à la source, mais aussi après analyse. On peut comparer ce phénomène aux secteurs économiques primaires et secondaires. Le secteur primaire, c'est-à-dire l'exploitation des matières premières, est la première étape de recherche documentaire. Le secteur secondaire, c'est-à-dire la transformation industrielle des matières premières, est la deuxième étape de recherche documentaire. Les deux types de recherche, à l'image des deux secteurs, sont complémentaires. En d'autres mots, lors de l'étude des partis eurosceptiques dans les pays fondateurs de l'Union européenne, nous analysons la manière qu'a le parti de se présenter lui-même, ainsi que son idéologie, son programme et ses revendications. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'information communiquée directement par le parti, qu'elle se trouve sur le site internet, ou sur d'autres documents officiels, tels que l'affichage électoral, les tracts ou encore les programmes électoraux. Cette information peut également être relayée par les médias, en particulier s'il s'agit de discours oraux prononcés dans le cadre de la campagne électorale, de débats télévisés ou lors de réactions de responsables politiques dans l'actualité. Ajoutons également comme source d'information directe les réseaux sociaux. Cette source relativement récente regorge d'informations pertinentes, et ce même si certains la considèrent triviale voire marginale. En effet, les réseaux sociaux peuvent apporter des indications sur les affiliations politiques, les stratégies communicatives et bien d'autres aspects. Les caractères instantané et interactif qui les caractérisent, et qui invitent à la spontanéité chez l'utilisateur, sont en réalité à double tranchant. Certes, l'utilisation des réseaux sociaux est incontournable, instinctive et enrichissante, mais elle est tout aussi dangereuse, pour les personnalités politiques comme pour chacun d'entre nous. Ce qui est publié peut se révéler redoutable car après publication, il n'y a pas de retour en arrière : Internet n'oublie pas. Dans la pratique et la réalité de cette analyse, la grande majorité des documents utilisés sont des programmes électoraux disponibles en ligne car nous avons pris la décision de nous intéresser, dans la plus grande partie de ce travail, à une analyse de ces programmes et du discours eurosceptique tel qu'il y est formulé. La deuxième étape du processus de double documentation est l'utilisation de l'information déjà traitée, transformée. Cette information, qui résulte de l'analyse des informations « primaires », peut se trouver à plusieurs endroits : dans les articles journalistiques, académiques, scientifiques, etc. Ce type de documents offre une vision

différente sur l'information, une vision critique et variable en fonction du type de publications, de l'auteur ainsi que du but recherché lors de la rédaction. Il peut également s'agir de documents oraux, tels que des interviews de spécialistes ou de professeurs dans les domaines concernés. La double documentation est par conséquent un instrument fort utile pour l'étude des programmes électoraux et de la rhétorique eurosceptique des partis politiques car elle permet de comparer différents points de vue, parfois fondamentalement opposés, et d'en tirer une information la plus objective et pertinente possible. Quel que soit le type de document, il est fondamental de se rendre compte que toute l'information n'est pas visible instantanément et de manière évidente : la majorité se cache entre les lignes. La diffusion d'information n'est jamais réellement objective, mais des outils tels que l'analyse de discours permettent de déceler les informations sous-entendues, avec pour objectif final de mieux arriver à appréhender l'objet d'étude.

1. Analyse des partis politiques eurosceptiques en Allemagne, en Belgique, en Italie et au Luxembourg

A. L'Allemagne

a. Bref historique

L'Allemagne a été au centre de la construction européenne dès ses débuts. En effet, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, la volonté de créer une entente entre la France et l'Allemagne est l'un des élan principaux à l'origine de la CECA. À l'époque, la promotion de la paix en Europe passe par l'alliance de ces deux grands pays que l'on souhaite rendre partenaires pour qu'ils joignent leurs forces et les mettent à bon usage plutôt que de les utiliser pour se détruire mutuellement. En liant leurs destins, on espère dépasser l'amertume historique qui les ronge et empêcher ainsi la création de nouveaux conflits. Konrad Adenauer, premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne, est connu pour son implication dans le processus de réconciliation franco-allemand ainsi que pour son engagement sans faille pour une Europe unie. Depuis, les chefs de gouvernement allemands ont affiché un soutien assumé envers les avancées de la construction européenne et l'Union européenne. Citons par exemple le quatrième chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Willy Brandt, et sa très renommée *Ostpolitik*, qui encourageait une communication plus étroite avec l'Europe centrale et orientale. Elle n'est que l'exemple le plus connu de son engagement pour une construction de type paneuropéenne. Avant, pendant, et après l'exercice de ses fonctions de chancelier, Willy Brandt s'engage en faveur du projet européen. Helmut Schmidt, qui lui succède, n'oublie pas non plus d'apporter sa pierre à l'édifice, et il accorde aux questions européennes un rôle central dans la politique allemande durant son mandat. Helmut Kohl, Gerhard Schröder et l'actuelle chancelière Angela Merkel ont tous trois continué à entretenir en Allemagne la même place centrale et favorable à l'Union européenne que leurs prédécesseurs. Le couple franco-allemand, à l'origine de nombreux projets d'union de l'Europe, continue aujourd'hui encore de s'afficher uni. En effet, mandat après mandat, chanceliers allemands et présidents français entretiennent des relations étroites et s'affichent régulièrement comme soudés aux yeux des médias du monde entier, à l'occasion de divers événements et rencontres. Le portail franco-allemand en ligne est lui aussi le gage des liens privilégiés qui unissent les deux pays, qu'ils soient diplomatiques et politiques, commerciaux ou encore culturels.

Traditionnellement, l'opinion publique allemande reste favorable à l'Union européenne. Le dernier eurobaromètre, numéro 86, qui date de l'automne 2016, indique que 37% des Allemands ont une image positive de l'Union européenne, soit une augmentation de 8% par rapport au printemps 2016. Ce chiffre se situe au-dessus de la moyenne du total des États membres, qui s'élève à 35%. Les Allemands ont toujours affirmé leur profond ancrage européen. En plus d'être l'un de ses membres fondateurs, l'Allemagne occupe une place toute particulière au sein de l'Union européenne pour des raisons historiques mais également démographiques, géographiques et économiques.

b. Partis politiques eurosceptiques

Passons maintenant au sujet qui nous intéresse. Depuis l'unification de l'Allemagne et le début de l'intégration européenne, l'euroscepticisme est resté discret et ne s'est jamais vraiment manifesté de manière considérable dans les partis politiques du pays. Aujourd'hui, la figure de l'euroscepticisme allemand est principalement incarnée par le parti *Alternative für Deutschland* (AfD), c'est-à-dire l'Alternative

pour l'Allemagne. Le parti n'est certes pas le seul à présenter des revendications eurosceptiques, mais il est sans aucun doute le plus présent sur la scène politique nationale et européenne. Mentionnons toutefois également le Parti national-démocrate (NPD), le parti des Citoyens en colère (BIW) et le parti Réformateur libéral-conservateur (LKR) comme autres partis eurosceptiques allemands. Sans entrer en profondeur dans leur analyse, nous allons citer quelques traits eurosceptiques de ces partis dans un premier temps, avant de passer à l'analyse plus conséquente de l'AfD dans un second temps.

Le Parti national-démocrate (NPD)

Le *Nationaldemokratische Partei Deutschlands* (NPD) est le Parti national-démocrate allemand, fondé en 1964 par des militants d'extrême droite. Aujourd'hui, son idéologie est qualifiée d'ultranationaliste et il se situe à l'extrême droite du paysage politique. Il est très connu pour ses revendications parfois racistes et antisémites, mais nous nous concentrerons ici sur son orientation eurosceptique. Sur le site officiel du parti, dans la rubrique consacrée à l'Europe, nous retrouvons bien évidemment l'argument eurosceptique roi : la question de la souveraineté. Sans faire mention explicite de l'Union européenne, le NPD énonce que le maintien d'un ordre interne juste et durable pour l'Allemagne nécessite de restaurer les compétences de souveraineté nationale. Il ajoute également que la politique extérieure de l'Allemagne existe pour servir les intérêts de l'Allemagne. Toujours sans mention explicite de l'Union européenne. Alors qu'il souhaite une coopération plus étroite avec des acteurs tels que la France, la Russie et la Chine, le Parti national-démocrate souhaite prendre ses distances avec les États-Unis, afin de protéger le territoire national d'éventuelles représailles sous forme d'attaques terroristes. Il souhaite également rétablir les compétences nationales de contrôle des frontières et par conséquent quitter l'espace Schengen. Dans la rubrique consacrée aux finances, le message est clair : « Raus aus dem Euro : Volksabstimmung jetzt ! ». Il faut sortir de la zone euro, et, pour ce faire, convoquer un référendum au plus vite : la monnaie unique était condamnée à l'échec dès son lancement. L'avenir de l'Union économique et monétaire est comparé à celui de l'Union soviétique dans les années 1990 : le déclin avant l'effondrement et finalement la dissolution. La position dominatrice de l'UE sur les peuples européens et leurs économies, les écarts entre économies nationales européennes ainsi que les différences de structures économiques sont à l'origine du scénario catastrophe que présente le NPD. Pour s'en sortir, le parti préconise comme solution un retour au Deutschmark. Le NPD ne possède pas de représentation au *Bundestag*, mais est représenté au Parlement européen par un député qui siège aux non-inscrits et qui y défend une Europe basée sur un accord entre États souverains.

Les Citoyens en colère (BIW)

Le parti des Citoyens en colère, en allemand *Bürger in Wut* (BIW), a été fondé en 2004 et est aujourd'hui présidé par l'homme politique Jan Timke. Le parti se considère comme une alternative aux partis établis en Allemagne²⁶.

Et il n'y a là rien d'anodin. Derrière la notion d'alternative se cache en réalité beaucoup : le terme est repris dans le nom de l'AfD, et le BIW l'utilise comme qualificatif. Si cette notion est si fondamentale, c'est car elle dévoile la volonté des partis qui l'adoptent, qu'ils soient eurosceptiques ou non, de se démarquer de tous les autres partis traditionnels, qui ne sont pas considérés individuellement mais plutôt comme un groupe certes hétérogène, mais pour lequel il n'est pas nécessaire de faire de distinctions. Une telle approche permet de clarifier – ou de simplifier volontairement – le spectre politique dans le but de se présenter soi-même comme l'unique alternative face au reste des partis, comme une sorte de troisième voie. Cette stratégie n'est pas propre aux partis eurosceptiques et est en réalité mobilisée depuis longtemps par tous types de partis et mouvement politiques. Elle reflète et relance également le débat sur la pertinence et la place du clivage politique traditionnel entre gauche et droite. Ce clivage est-il définitivement dépassé ou simplement en transition ? Cette polarité fondatrice a-t-elle encore sa place dans la sphère politique contemporaine ? Quelles que soient les réponses à ces questions, les partis eurosceptiques, tout comme les partis populistes, surfent allègrement sur cette vague de questionnement afin de se démarquer et de rallier un électorat plus large, souvent mécontent et désabusé face aux réalisations de la droite comme de la gauche. Pour autant, ils ne sont pas fondamentalement antisystèmes.

²⁶ Site officiel du parti Citoyens en colère, « Wir verstehen uns als eine Alternative zu den etablierten Parteien in Deutschland », Rubrique *Wer wir sind*. Disponible à l'adresse : <http://www.buerger-in-wut.de/wer-wir-sind>

Si ces partis décident de se démarquer de ce clivage traditionnel, c'est aussi car ils refusent de se faire imposer leur place, souvent aux extrêmes, position qui les marginalise, par des partis qui se positionnent eux dans la partie plus centrale et politiquement acceptable du schéma horizontal traditionnel. La distanciation et le refus de se plier aux exigences d'un tel clivage dévoile non seulement une question de principe mais aussi une stratégie de communication politique qui vise à séduire par le biais de l'attrait de la nouveauté et par la distanciation des échecs du passé.

Mais refermons la parenthèse explicative et revenons au parti des Citoyens en colère, qui présente diverses revendications eurosceptiques. Dans sa présentation, sur son site internet officiel, le parti affiche dès les premières lignes, tout comme le NPD, souhaiter un retour vers la monnaie nationale allemande précédant l'introduction de l'Euro, le Deutschemark. Dans cette même logique eurosceptique, nous retrouvons l'engagement des Citoyens en colère dans une campagne politique contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Le fait que ces deux informations figurent dans la présentation du parti, avant même d'entrer dans les détails des revendications, est le gage de la place centrale qu'elles occupent dans l'idéologie du parti. Et c'est justement dans la partie consacrée aux lignes directrices que l'on retrouve d'autres arguments de la rhétorique eurosceptique tels que de fortes critiques du fonctionnement de l'espace Schengen, une opposition à la centralisation conduite par les organisations supranationales – notons que l'Union européenne n'est pas citée explicitement – qui passe par la préservation de la souveraineté de l'État, mais aussi le refus de la politique économique de l'UE – qui n'est toujours pas citée explicitement – et la proposition d'une troisième voie dans ce domaine. Le parti ne souhaite pas pour autant une sortie de l'UE, mais plutôt une révision des traités constitutifs qui mènerait à une Europe des États souverains. Il rejoint brièvement l'ancien parti politique européen Alliance européenne pour la liberté, connu pour son idéologie eurosceptique et dissous en 2014.

Le parti Réformateur libéral-conservateur (LKR)

Le parti Réformateur libéral-conservateur est connu de juillet 2015 à novembre 2016 sous le nom d'Alliance pour le progrès et le renouveau (*ALFA : Allianz für Fortschritt und Aufbruch*) mais il se voit judiciairement contraint de changer de nom en raison de conflits sur l'utilisation de l'abréviation ALFA. Il naît après que Bernd Lucke, fondateur du mouvement devenu parti Alternative pour l'Allemagne, quitte ce dernier en raison de désaccords avec Frauke Petry. Élu à la tête du parti en 2015, celle-ci souhaite centrer l'orientation sur les questions migratoires, tandis que Lucke préfère se concentrer sur les questions économiques. Il affirme à l'époque qu'un sentiment d'islamophobie²⁷ croissant, qu'il qualifie dans une interview pour le *Spiegel Online* de « terreau de la xénophobie »²⁸, s'était emparé du parti suite aux changements de direction. La scission de l'AfD donne donc naissance à un parti à idéologie eurosceptique affirmée. Parmi les dix objectifs principaux présentés sur le site officiel du parti Réformateur libéral-conservateur, on en trouve deux consacrés à une réticence à l'Union européenne. Le premier concerne la zone euro, projet qui a selon le parti tout simplement échoué et qui ne vaut pas la peine d'être sauvé²⁹. Les endettements de la Grèce et de l'Italie sont apportés comme exemples pour appuyer l'argument final selon lequel l'Allemagne doit mettre un terme à l'attribution d'aides financières aux autres pays de la zone euro afin de pas ruiner les finances publiques. Le deuxième objectif est quant à lui directement lié à l'Union européenne. Le parti Réformateur libéral-conservateur exprime son désaccord quant à la politique centralisatrice de l'UE et à sa bureaucratie excessive. Il s'engage pour une « communauté d'États souverains »³⁰, adoptant ainsi une position ferme contre la perte de souveraineté nationale au profit des institutions supranationales de l'Union européenne. Toutefois, on remarque également que cette position n'écarte pas l'idée d'union entre États européens, mais prône simplement des termes différents pour sa mise en place : la proximité, la subsidiarité et la responsabilité des États. Alors qu'il est catégorique sur son

²⁷ « Ich bin im Juli gegangen, weil ich die Entwicklung der AfD zu einer rechtsnationalen und islamfeindlichen Partei ablehne », Interview de Bernd Lucke pour le *Spiegel Online*, octobre 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.spiegel.de/politik/deutschland/bernd-lucke-hoecke-bedient-die-fremdenfeindlichen-afd-anhaenger-a-1059980.html>

²⁸ « Das ist genau der Nährboden für Fremdenfeindlichkeit. », Interview de Bernd Lucke pour le *Spiegel Online*, *op. cit.*

²⁹ « Der Euro ist gescheitert. », « ES IST KEINE ENDE IN SICHT ! », site internet officiel du *Liberal-Konservative Reformier*. Disponible à l'adresse : <https://lkr.de/10-punkte-zur-lkr/euro>

³⁰ « Für eine Gemeinschaft souveräner Staaten », *Liberal-Konservative Reformier*, *op. cit.*

refus de la mise en commun de la dette bancaire et des plans de sauvetage en faveur des États membres de la zone euro en difficulté, ainsi que concernant une intégration politique supranationale trop poussée, le parti concède que les politiques relatives entre autres au marché intérieur, au commerce et à la gestion de la crise migratoire ont tout intérêt à être communes à l'ensemble des membres de l'Union européenne, car il s'agit, toujours selon ses termes, de « tâches communautaires légitimes et importantes »³¹. Pour ce qui est de l'espace Schengen, le LKR le considère comme une grande réussite, mais propose d'accentuer le contrôle aux frontières extérieures de l'UE pour une meilleure gestion de la crise migratoire. Le parti est représenté à l'échelle européenne par 5 députés, membres de l'Alliance des conservateurs et réformistes européens, parti politique européen de droite, qui fait partie du groupe des Conservateurs et réformistes européens. Nous pouvons donc déduire de cette brève analyse que l'euroscépticisme, tel qu'il est présenté et exprimé par le parti Réformateur libéral-conservateur sur son site internet officiel s'apparente à une hostilité assumée contre certaines politiques européennes, mais non pas à une réticence par principe à la construction européenne.

Les trois partis que nous venons de présenter jouissent toutefois d'une reconnaissance limitée sur la scène politique. Le Parti national-démocrate a probablement connu son apogée dans les années 1960. C'est en 1969 qu'il obtient le meilleur score aux élections législatives avec 4,3% des voix, se rapprochant du seuil des 5% nécessaires pour être représenté au *Bundestag*. Depuis, ses résultats sont en baisse, avec certes quelques hausses qui lui permettent de faire une entrée au Parlement européen en 2014 en obtenant 1,03% des suffrages, soit un eurodéputé. Mais le parti est loin d'avoir un large impact, autant à l'échelle nationale qu'européenne. L'opinion publique allemande lui est d'ailleurs largement défavorable, et le parti a déjà fait face à plusieurs demandes d'interdiction. Le NPD est souvent considéré comme le parti le plus radical de l'extrême-droite allemande, et c'est probablement cet ancrage à l'extrême sur des sujets très controversés tels que le nazisme, l'immigration ou encore le racisme qui l'empêche de se faire une place dans la vie politique allemande. Le parti des Citoyens en colère possède un élu au Parlement de Brême depuis 2011. En 2007, pour les premières élections législatives locales à Brême, le parti n'obtient que 0,8% des suffrages. À peine quatre ans plus tard, lors de sa deuxième participation, le parti atteint les 3,7%, soit une hausse conséquente de plus de 4,5 fois son score de 2007. Aux élections de 2015, les Citoyens en colère accusent une faible baisse et obtiennent 3,2% des voix, ce qui leur permet toutefois de conserver leur élu au Parlement de Brême. Il faut le reconnaître, le parti est représenté à l'échelle nationale et présent dans le système législatif, mais l'ampleur de ses pouvoirs et de son influence reste très limitée. Enfin, le parti Réformateur libéral-conservateur est, rappelons-le, nouveau dans l'échiquier politique allemand. Il participe en 2016 à quelques élections législatives régionales, notamment dans le Bade-Wurtemberg, où il obtient 1,02% des suffrages et à Berlin où il n'obtient que 0,4% des suffrages. Sa principale force repose en son président, Bernd Lucke, qui garde avec lui, suite à sa séparation de l'Alternative de l'Allemagne, une partie de son électorat ainsi que cinq des sept députés européens.

L'Alternative pour l'Allemagne (AfD)

Voilà qui nous amène justement à développer sur l'Alternative pour l'Allemagne. Le mouvement Alternative pour l'Allemagne est créé en février 2013 et lancé quelques mois plus tard, en avril de la même année. Alors que l'Allemagne ne possède jusqu'alors pas de parti euroscéptique significatif sur sa scène politique, l'AfD vient changer la donne. C'est l'économiste et enseignant à l'université de Hambourg, Bernd Lucke, qui en est à l'origine. Comme son nom l'indique, le parti se considère comme une alternative, une troisième voie, et ne souhaite s'affirmer ni de droite ni de gauche : « Die Alternative für Deutschland will weder rechts noch links sein »³².

Le site internet officiel du parti donne la question de l'Union européenne et de la zone euro comme l'un des cinq points d'action de sa politique. L'UE occupe donc bien une place centrale dans l'idéologie du parti. L'un des arguments phares de l'euroscépticisme en Allemagne, que nous retrouvons dans les partis précédemment cités, est à l'origine de la naissance de l'AfD et au centre de son idéologie : l'aspect

³¹ « Legitime und wichtige Gemeinschaftsaufgaben in der EU sind der Binnenmarkt [...] », *Liberal-Konservative Reformer*. Disponible à l'adresse : <https://lkr.de/10-punkte-zur-lkr/eu>

³² ZEIT ONLINE, « Anti-Euro Partei : AfD gegen « Verletzung demokratischer Grundsätze » », 14 avril 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.zeit.de/politik/deutschland/2013-04/parteitag-alternative-deutschland>

monétaire et financier. L'Alternative pour l'Allemagne refuse que le pays continue de déboursier de grandes sommes d'argent pour alléger les dettes de ses voisins européens dans le cadre des politiques de sauvetage. Il s'agit de l'un des sujets sur lequel le parti est intransigeant. Dans cette optique, l'un des axes principaux du programme européen du parti est l'opposition à l'union bancaire, afin de supprimer tout lien et toute responsabilité de l'Allemagne pour les banques de ses voisins européens. Dès sa création sous la direction de Bernd Lucke, l'aspect anti-euro se situait au centre de l'idéologie du parti. Aujourd'hui encore, à l'aube des élections législatives de septembre 2017, le programme du parti nous le démontre. Le deuxième sujet dont traite le programme officiel est la zone euro, et la partie est introduite par ces quelques mots, véhiculaires d'un message sans équivoque : « L'euro a échoué »³³, suivis de « par conséquent, l'Allemagne doit [...] quitter la zone euro »³⁴. L'AfD considère que les règles d'établissement et le fonctionnement de l'union monétaire ont été bafoués depuis longtemps. Pour se détacher de la monnaie unique, l'Alternative pour l'Allemagne propose d'organiser un référendum sur l'euro, stratégie qui vise à impliquer directement le citoyen pour qu'il se sente au centre des processus décisionnels. Et comme alternative, elle prône un retour au Deutschemark, en promettant une meilleure santé économique sans la monnaie unique européenne. Cet aspect du programme est relégué par tous les moyens, notamment sur les réseaux sociaux officiels du parti et de ses représentants.

Si le parti affirme son opposition ferme à la zone euro, il ne se considère pas pour autant opposé à l'union de l'Europe. Selon ses mots, le parti est « pour l'Europe, mais pas pour l'Union européenne »³⁵. La forme de l'Europe souhaitée est une Europe des États-nations, sans autre précision mais qui dévoile l'opposition de l'Alternative pour l'Allemagne à une Europe sous forme centralisatrice et son souhait d'un retour des pouvoirs et compétences aux États-nations. Nous le mentionnions, l'AfD, à l'image de la majorité des partis fortement eurosceptiques, s'oppose catégoriquement à la supranationalité et à la délégation de pouvoirs à l'Union européenne. Le parti se réfère à cette structure européenne comme à « l'Europe-Lisbonne », en référence au traité de Lisbonne de 2009, qui faisait suite à l'échec du traité constitutionnel quelques années auparavant. Le programme de l'AfD sur les questions européennes nous informe que le parti « s'engage pour que les nations européennes soient libres de toute tutelle étrangère ». L'UE est-elle explicitement considérée comme étrangère ? La coopération et le bon voisinage entre États européens font pourtant partie de la vision européenne du parti. À la lecture de son programme électoral pour septembre 2017, on note que le parti pousse son idée jusqu'à menacer de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne et de quitter l'Union européenne, en citant comme base juridique l'article 50 du Traité sur l'Union européenne, dans le cas où les négociations à l'amiable avec l'UE n'aboutissaient pas en la restitution des compétences nationales³⁶. Pourtant, la formulation de cet argument ressemble en tous points à l'énonciation d'un ultimatum et ne s'apparente pas réellement à l'amorçage des négociations mentionnées : si l'issue des négociations est imposée par l'un des partis, le processus perd tout son sens. L'AfD exprime également son désaccord quant à la politique migratoire de l'Union européenne, qui, selon elle, facilite l'entrée des terroristes sur le territoire européen. Les accords de Schengen sont également incriminés et auraient échoué car les contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen ne seraient pas assez fréquents. Sur la question de la Turquie, l'AfD déclare que celle-ci n'est pas européenne, et qu'elle ne peut donc prétendre à se joindre à une union de l'Europe, quelle qu'en soit sa forme.

Lors des premières élections législatives auxquelles elle participe, l'Alternative pour l'Allemagne manque de peu le seuil des 5% pour être représenté au *Bundestag*, étant donné qu'elle obtient 4,7% des suffrages.

³³ « Der EURO ist gescheitert », AfD, Wahlprogramm Bundestagswahl 2017, Inhalt, p. 2.

³⁴ « Deshalb muss Deutschland [...] den Euroraum verlassen », AfD, Wahlprogramm Bundestagswahl 2017, p. 12, ll. 9-10. Disponible à l'adresse : https://www.alternativefuer.de/wp-content/uploads/sites/111/2017/04/2017-03-08_afd_ergebnisse-mitgliederbefragung_btw-programmentwurf.pdf

³⁵ @FraukePetry, Twitter, 2 décembre 2016. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/FraukePetry/status/804713448751906816>

³⁶ « Ähnlich wie heute im Europäischen Vertrag (EUV) in Art. 50 vorgesehen, behält sich jeder Staat ein Austrittsrecht vor. Sofern eine solche Konzeption mit den derzeitigen Partnern der EU nicht einvernehmlich auszuhandeln ist, ist Deutschland gezwungen, dem Beispiel Großbritanniens zu folgen und aus der bestehenden EU auszutreten », AfD, Wahlprogramm Bundestagswahl 2017, Wiederherstellung der Demokratie in Deutschland, p. 6, ll. 21-28.

Ce score est d'autant plus surprenant qu'il survient en septembre 2013, à peine six mois après son lancement. C'est finalement peu de temps après que l'AfD rencontre ses premiers succès électoraux. En 2014, le parti participe aux élections européennes et obtient 7% des voix, ce qui lui garantit l'entrée de sept eurodéputés au Parlement européen. La même année, il s'impose lors des élections régionales comme la quatrième force politique du pays dans une montée au pouvoir fulgurante qui lui permet d'obtenir de nombreux sièges dans les parlements régionaux. L'année 2015 représente un basculement pour l'AfD qui voit arriver à sa tête, comme nous le mentionnions précédemment, Frauke Petry. Le changement de présidence n'est pas vide de sens car il reflète un conflit interne sur l'orientation du parti. Alors que son fondateur ne souhaite pas d'ancrage selon les termes traditionnels, Frauke Petry semble se diriger vers un clair ancrage à droite avec un rejet de l'immigration et un nationalisme très poussé. Elle ajoute au parti une autre ligne directrice qui vient s'ajouter à la position anti-euro, c'est l'opposition à la politique migratoire d'Angela Merkel, une position anti-migrants et anti-islam qui permet d'élargir l'électorat cible du parti. On remarque également dans les idées principales du parti une opposition à toute forme de supranationalité et un engagement en faveur d'une Europe des nations. Alors que la femme politique remplace Bernd Lucke à la tête de l'AfD, celui-ci emporte avec lui cinq des sept députés européens en quittant le parti. L'AfD adhère de juin 2014 à avril 2016 au groupe politique européen des Conservateurs et réformistes européens, connu pour regrouper des partis de droite majoritairement favorables à la libéralisation économique et à l'atlantisme mais critiques des institutions de l'Union européenne et du fédéralisme. À la suite de conflits et internes et du départ de cinq eurodéputés, les deux restants adhèrent à deux groupes différents. Le premier se joint au groupe de l'Europe de la liberté et de la démocratie directe, qui compte dans ses rangs le Mouvement 5 étoiles italien, et qui a comme ligne directrice une opposition à la supranationalité des institutions de l'UE. Le second rejoint l'Europe des Nations et des Libertés, qui compte parmi ses membres les partis populistes suivants, que nous rencontrerons dans la suite de notre analyse : le Front national français, le Vlaams Belang belge, la Ligue du Nord italienne mais aussi le Parti pour la liberté néerlandais. Tous ces partis avancent dans leur idéologie une hostilité plus ou moins marquée à l'Union européenne. L'Alternative pour l'Allemagne, tout comme sa présidente Frauke Petry, alimente des relations avec différents partis eurosceptiques européens à travers les réseaux sociaux, mais aussi en exprimant un soutien lors de rencontres politiques. L'alliance entre ces personnalités et partis à idéologie similaire permet d'ajouter au poids et à la force de leurs revendications, et elle permet également d'augmenter leur visibilité dans les médias et sur la scène politique. Citons à titre d'exemple un tweet de Frauke Petry daté du 9 janvier 2017, qui prône une Europe des libertés et est accompagné d'une photo aux côtés de Marine Le Pen, Geert Wilders et Matteo Salvini³⁷.

Toutefois, la montée de l'AfD n'est pas sans encombres. Le parti connaît à cette période d'autres obstacles qui se matérialisent par des conflits internes. Wolfgang Gedeon, député régional du parti, est accusé d'avoir tenu des propos antisémites et islamophobes. En plus de créer des divisions au sein du parti, ce scandale, relayé par les médias, fragilise les succès électoraux du parti et détériore son image auprès des électeurs. Mais malgré ces divisions internes et la scission qui en résulte, l'Alternative pour l'Allemagne se relève et remporte en 2016 plusieurs sièges dans des parlements régionaux. En Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, il obtient 21,4% des suffrages, s'assurant la deuxième place du classement avec 18 sièges et devançant l'Union démocrate-chrétienne CDU. S'ajoutent à cela 23 sièges à Bade-Wurtemberg, 25 à Berlin, 14 en Rhénanie-Palatinat et 25 en Saxe-Anhalt.

Le 24 septembre 2017 se tiendront les élections législatives en Allemagne. L'AfD souhaite profiter pleinement de cette occasion pour s'imposer comme une force politique incontournable de l'échiquier politique allemand. Toutefois, les derniers sondages placent le parti sous la barre des 10%, alors qu'ils le plaçaient à 15% en décembre dernier. En effet, le 22 février 2017, la publication des résultats d'un sondage de l'Institut Allsenbach et du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* attribuent au parti 8,5% des suffrages³⁸. Un autre sondage, mené par l'Institut Forsa et le magazine *Stern* ne lui attribue que 8% des votes. Début mars

³⁷ @FraukePetry, Twitter, 9 janvier 2017. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/FraukePetry/status/818539732212793346>

³⁸ *Frankfurt Allgemeine Zeitung*, « Forsa-Erhebung : AfD auf niedrigstem Stand seit Ende 2015 », *Frankfurter Allgemeine Politik, Inland*, 22 février 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.faz.net/aktuell/politik/inland/forsa-erhebung-afd-auf-niedrigstem-stand-seit-ende-2015-14889967.html>

2017, on note un gain d'un demi-point de pourcentage selon l'enquête du *Forschungsgruppe Wahlen*, qui confère 9% des suffrages à l'AfD³⁹. Néanmoins, ces résultats n'avaient pas été aussi mauvais depuis décembre 2015. Cette baisse pourrait-elle continuer et menacer le succès croissant de l'AfD ? Pour l'instant, les sondages lui accordent tout de même des scores au-dessus du seuil obligatoire des 5%. Si le parti venait à dépasser les 5% des suffrages, il s'assurerait une représentation au *Bundestag* et serait le premier parti d'extrême-droite, si on s'autorise à le qualifier de tel, à entrer à la Chambre des députés depuis 1945. On trouve à l'origine de ces baisses dans les sondages les conflits internes ainsi que la dispersion du vote anti-Merkel. Les divergences d'opinion entre Frauke Petry et Björn Höcke, qui n'a pas hésité à dénoncer la politique de repentance pour les crimes nazis, a enflammé les débats et fragilisé la structure interne du parti, notamment en raison de la popularité de Höcke. Encore une fois, il s'agit d'un conflit idéologique qui divise le parti. S'ajoute à cela l'entrée dans la campagne de Martin Schultz, ex-président du Parlement européen, qui représente pour beaucoup d'électeurs allemands une « autre alternative » pour exprimer leur mécontentement envers Angela Merkel. Ces deux éléments conjoints expliquent la baisse de popularité de l'AfD dans les sondages à quelques mois des élections législatives.

Toutefois, suite à plusieurs élections locales qui se sont tenues en mai 2017, Angela Merkel semble retrouver son statut de favorite grâce aux nombreuses victoires de son parti face au Parti social-démocrate de Martin Schultz. À l'occasion de ces élections, l'Alternative pour l'Allemagne consolide sa présence puisqu'elle est désormais représentée dans treize des seize parlements régionaux. Mais les divisions continuent de hanter le parti puisqu'en avril 2017, Frauke Petry renonce à concourir pour la chancellerie suite à des conflits avec l'aile plus radicale de l'AfD. Au sein de son propre parti, la présidente est isolée et mise à l'écart. Sa candidature est remplacée par celle de deux autres personnalités plus populaires : Alexander Gauland et Alice Weidel.

S'il reste peu probable que le parti accède à la tête du gouvernement ou fasse parti d'une coalition, sa montée dans l'opinion publique et sa possible percée au *Bundestag* sont à suivre de près car il s'agirait d'un événement qui propulserait l'Alternative pour l'Allemagne sur la scène politique fédérale et qui fragiliserait la position historique allemande d'ancrage pro-européen en ouvrant la voie à la progression politique du discours eurosceptique.

³⁹ Forschungsgruppe Wahlen, « Umfragen zur Bundestagswahl : Deutschland », Frankfurter Allgemeine Politik, 10 mars 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.faz.net/aktuell/politik/inland/f-a-z-wahlbarometer-so-wollen-die-deutschen-waehlen-14406977.html>

c. Tableau récapitulatif

	Sortie UE	Sortie zone euro	Sortie espace Schengen	Argument : souveraineté	Représentation nationale	Représentation / affiliation européenne	Vision de l'Europe
N P D	Oui. Référendum populaire pour un « Dexit ».	Oui, dissolution. Monnaie nationale.	Oui.	Oui.	Nulle.	1 siège au PE. Non-inscrits.	Une Europe des nations et des peuples libres, accord entre États souverains.
B I W	Non. Révision des traités.	Oui. Monnaie nationale.	Très critique mais pas de sortie prévue explicitement.	Oui.	Faible. 1 député dans le Land de Brême.	Pas représenté. Ancien membre de l'Alliance européenne pour la liberté.	Confédération de nations souveraines et égales.
L K R	Non. Modification UE.	Oui. Monnaie nationale.	Non. Renforcement des frontières extérieures.	Oui.	Oui, mais faible. 3 députés régionaux.	5 députés. Conservateurs et réformistes européens.	Communauté d'États souverains.
A F D	Négociations. Si échec, sortie de l'UE.	Oui. Monnaie nationale.	Oui car échec.	Oui.	Oui, conséquente. 141 députés régionaux.	1 député Europe de liberté et de la démocratie directe + 1 député Europe des nations et des libertés.	Europe des États-nations.

B. La Belgique

a. Bref historique

Quand on pense au rôle de la Belgique dans la construction européenne, on ne peut oublier de mentionner le nom de Paul-Henri Spaak. Cet homme politique belge, élu Premier ministre de la Belgique à plusieurs reprises mais ayant aussi occupé d'autres fonctions importantes telles que secrétaire général de l'OTAN, était convaincu des bienfaits de l'intégration européenne. De 1950 à 1955, il occupe le poste de président du Mouvement européen, une organisation qui avait pour vocation de « transformer les relations entre les États européens et leurs citoyens vers une union européenne fédérale »⁴⁰. Par la suite, il fait partie des signataires du Traité de Rome en 1957 et soutient la formation du Conseil de l'Europe, de la CEEA, de la CEE et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). Son engagement pro-européen lui vaut aujourd'hui d'être considéré comme l'un des Pères de l'Europe. Léo Tindemans s'impose lui aussi comme un européen convaincu. Bien avant de devenir député européen et président du Parti populaire européen, il occupe le poste de Premier ministre belge. En 1974, il se voit confier la tâche de définir une conception d'ensemble de la construction européenne lors du sommet européen de Paris. Il préconise dans son rapport la création d'une union monétaire et d'une politique étrangère commune ainsi qu'un renforcement des pouvoirs parlementaires. Son engagement pour l'Union européenne est aujourd'hui largement reconnu en raison de son apport novateur sur l'Europe unie. On peut également citer d'autres Premiers ministres belges engagés au niveau européen, par exemple Jean-Luc Dehaene, qui fait entrer la Belgique dans la zone euro et négocie le traité constitutionnel européen, ou encore Guy Verhofstadt, qui aurait probablement accédé au poste de président de la Commission européenne en 2014 si le veto britannique ne lui avait pas été apposé. Aujourd'hui encore, l'Europe et plus particulièrement l'Union européenne occupent une place de choix dans la politique extérieure de la Belgique, en particulier sur les questions monétaires, sociales et de sécurité et défense. Suite aux récents attentats dont elle a été victime, la Belgique s'est rapprochée de la France dans une coopération contre le terrorisme, que les deux pays souhaitent appliquer de façon plus large à l'échelle européenne.

La Belgique se distingue des autres pays fondateurs car depuis 1997, les États membres ont décidé d'y implanter un grand nombre d'institutions. Sa capitale, Bruxelles, abrite le siège du Conseil de l'Union européenne. Cet organe législatif de l'UE est représentatif des gouvernements nationaux. Les ministres s'y réunissent en différentes formations pour la coordination de politiques et l'adoption de nouvelles législations en coopération avec le Parlement européen. Ce dernier trouve son siège officiel dans la ville de Strasbourg. La ville de Bruxelles accueille toutefois sur son territoire ses sessions plénières additionnelles ainsi que les réunions de ses groupes politiques et de ses commissions parlementaires trois semaines sur quatre. Autre organe institutionnel dont le siège se trouve à Bruxelles : la Commission européenne. La gardienne des Traités, qui possède le quasi-monopole de l'initiative législative et qui représente l'intérêt général de l'UE, habite le Berlaymont depuis les années 1960. On y trouve également les sièges du Comité économique et social ainsi que du Comité des régions, deux organes consultatifs de l'UE. Tous deux logent sous le même toit, rue Belliard. Au fil des années, et suite à l'implantation des institutions et des fonctionnaires européens s'est créé un véritable quartier européen au sein de Bruxelles, ville que l'on considère aujourd'hui capitale de l'Europe, non sans controverse. En effet, cette appellation et la réalité qu'elle désigne soulèvent de nombreuses critiques provenant d'autres pays membres, qui ne se reconnaissent pas toujours dans ce choix, mais aussi de la part de la population bruxelloise, qui déplore parfois la détérioration de l'identité nationale de Bruxelles au profit de son identité européenne, ainsi que tous les changements et défis sociaux, immobiliers et sécuritaires qu'implique cette implantation.

Toujours est-il que l'opinion publique belge affiche un fort soutien à l'UE. Selon l'eurobaromètre 86, daté de l'automne 2016, 35% des Belges ont une image positive de l'Union européenne. Par ailleurs, ils seraient 57% à avoir l'impression que leur voix compte à l'échelle européenne, et 56% à être optimistes concernant le futur de l'UE, chiffre qui se situe bien au-dessus de la moyenne de tous les États membres qui s'élève à

⁴⁰ « Its objective was to transform the relations between the European States and its citizens into a Federal European Union », site officiel du *European Movement International*, Who we are : history, 2017. Disponible à l'adresse : <http://europeanmovement.eu/who-we-are/history/>

50%. Ainsi, la population et le gouvernement belges semblent tous deux traditionnellement europhiles. La Belgique apporte les moyens nécessaires au développement et à la promotion des idées européennes auxquelles elle croit. Elle se situe au cœur de l'Union européenne, par son engagement comme par sa localisation.

b. Partis politiques eurosceptiques

Le Vlaams Belang (VB)

Le Vlaams Belang est le seul parti que nous avons sélectionné pour l'analyse de l'euroscepticisme dans la scène politique belge. Le Front national belge répondait au critère eurosceptique mais n'existe plus depuis maintenant cinq ans.

Le Vlaams Belang naît sous le nom de Vlaams Blok en décembre 1978 et réunit alors deux partis dissidents du parti nationaliste flamand de l'époque : la Volksunie. Le Vlaams Blok est connu pour sa rhétorique nationaliste flamande et anti-immigration très prononcée, il s'inscrit à l'extrême droite du paysage politique belge. Il connaît une montée sensationnelle en politique, notamment au Parlement Flamand où il obtient 12,3% des votes en 1995, puis 24,2% en 2004, soit presque un quart des suffrages exprimés. C'est aussi rapidement qu'il connaît son déclin, ou pour le moins le déclin du Vlaams Blok sous cette appellation. En effet, dans les années 2000, une plainte est déposée contre trois organisations à but non lucratif connectées au parti, affirmant que celles-ci violent la loi nationale antiracisme de 1981. La volonté d'un système éducatif différent pour les enfants étrangers ou encore la mise en place d'une taxe pour les employeurs de travailleurs non européens sont des exemples des revendications incriminées dans la plainte. Après être passé par plusieurs cours de justice, le dossier est finalement pris en charge par la Cour d'Appel de Ghent en 2003. Elle condamne les organisations à des amendes, et arrête que le Vlaams Blok soutient lui aussi les discriminations en question. Après une tentative manquée d'appel de la part du parti, c'est en 2004 que la Cour de Cassation donne une application à la décision de l'année précédente. En conséquence, le Vlaams Blok perd tout financement de l'État et tout accès à la télévision : la dissolution est inévitable. C'est donc pour des raisons judiciaires que le Vlaams Blok disparaît en 2004 pour donner naissance au Vlaams Belang. Le parti conserve les mêmes initiales, les mêmes dirigeants et les mêmes idées, comme l'affirme son leader de l'époque, Frank Vanhecke : « Nous changeons de nom mais pas de cap. Nous changeons de nom mais pas de programme. Nous changeons de nom mais ne laissons aucun de nos partisans derrière nous »⁴¹. Le principal changement opéré dans le passage du Vlaams Blok au Vlaams Belang, motivé par ces condamnations judiciaires, est la modération des propos anti-immigration. Le Vlaams Belang conserve l'idéologie nationaliste flamande et il s'inscrit également à l'extrême droite de l'échiquier politique. Il revendique l'autonomie gouvernementale de la Flandre, comme l'indique son nom – Vlaams Belang signifie « intérêt flamand » – mais aussi son slogan, « echt onafhankelijke », c'est à dire « véritablement indépendants ». Dans la pratique, le parti conçoit que l'étape de la dissolution de la Belgique actuelle est obligatoire pour atteindre l'objectif d'autonomie. Depuis octobre 2014, le dirigeant du parti est Tom Van Grieken.

Il n'est pas rare de se référer au Vlaams Belang comme à un parti populiste : en effet, il déclare dans les lignes introductives de son site internet officiel que « l'État sert les intérêts du peuple et non vice-versa »⁴². Et il s'agit bien là de l'argument roi de l'idéologie populiste, qui porte une attention toute particulière à représenter les intérêts du peuple, en les opposant à ceux des élites, notamment étatiques. Même s'il reconnaît le bien-fondé d'une coopération entre peuples européens, le parti n'offre pas des informations additionnelles sur le type de coopération qu'il préconise. Il déclare uniquement que les apports de l'Europe unie résident dans la consolidation et l'implantation de la paix, de la prospérité et du bien-être. Il pousse cet argument jusqu'à professer dans son programme être « un parti clairement pro-européen »⁴³.

⁴¹ BELGA « Le Vlaams Blok change de nom, pas d'idées », *La Libre.be*, 15 novembre 2004. Disponible à l'adresse : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/le-vlaams-blok-change-de-nom-pas-d-idees-51b886c9e4b0de6db9ab230b>

⁴² « De staat dient de belangen van het volk en niet omgekeerd », Vlaams Belang : echt onafhankelijk, Standpunt : Beginselverklaring, 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/beginselverklaring/>

⁴³ « Het Vlaams Belang is een uitgesproken pro-Europese partij », Vlaams Belang, Over ons : Programma, Een vrij Europa, 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/programma/>

Quelques lignes plus bas, on retrouve la rhétorique eurosceptique de manière explicite, dans la déclaration de principes du parti, sur le site officiel : « Le parti est [...] très prudent et critique de l'Union européenne avec sa bureaucratie et son ingérence dans les domaines où la souveraineté du peuple doit prévaloir »⁴⁴. L'argument de la souveraineté nationale est au centre de son discours. Par souveraineté nationale, il entend bien évidemment celle de la Flandre, et non pas de la Belgique. Le Vlaams Belang s'oppose à l'Union européenne sous forme de super-État, car elle interfère selon lui de façon intrusive dans les domaines de compétences de ses États membres et met par conséquent en danger le respect des décisions démocratiques de la population. Pour résoudre cette problématique, le parti souhaite restituer les compétences de l'Union européenne aux pays membres et mettre un frein à l'évolution de l'UE vers des États-Unis d'Europe. Tom Van Grieken déclare à ce sujet : « L'Europe n'avait pas de réponse à la crise économique, en Ukraine ou pour la crise des réfugiés. Pourquoi demander toujours plus d'Union européenne ? »⁴⁵. « Pour l'Europe, contre cette Union européenne »⁴⁶ : voilà la position européenne du Vlaams Belang. L'hostilité envers l'Union européenne ne fait cette fois-ci aucun doute, ce qui ne change en rien sa position pro-européenne. Le parti souhaite s'engager pour une autre Europe, une Europe construite sur les fondements de la coopération entre États-nations.

Le VB « croit également que le territoire de l'Union européenne ne doit pas dépasser les frontières de l'Europe »⁴⁷. Cette phrase, qui illustre un désaccord quant aux élargissements, n'est cependant pas accompagnée d'une explicitation desdites frontières. Sa signification précise reste à déterminer. Existe-t-il des pays au sein de l'Union européenne en dehors des limites géographiques selon les critères du parti ? L'assertion est-elle simplement destinée à la Turquie, toujours candidate à l'adhésion ? Une réponse partielle se trouve dans la rubrique « Programme » du site, dans laquelle on découvre la position arrêtée du Vlaams Belang concernant la Turquie, qui n'est, toujours selon les mots du parti, pas un pays européen, et par conséquent, ne peut et ne pourra jamais prétendre à devenir un État membre de l'Union européenne. Par ailleurs, le parti belge émet de nombreuses critiques concernant le fonctionnement de l'espace Schengen et ses conséquences. L'immigration clandestine, le tourisme social et le banditisme transfrontalier sont selon le parti des fléaux qui se développent de manière exponentielle en Europe, et ce sont les dispositions et la mise en pratique du traité de Schengen qui sont désignées comme responsables. Suite à l'attentat sur un marché de Noël à Berlin, le 19 décembre 2016, et à la fuite de son auteur jusqu'en Italie, le président du Vlaams Belang publie le 24 décembre un tweet dans lequel il exprime son souhait d'abolir le traité de Schengen. Le tweet en question est accompagné d'un montage sur lequel apparaît la photo et le nom de l'auteur de l'attentat, aux côtés de l'inscription « European Schengen Tour »⁴⁸. Le message est clair, mais le moyen utilisé pour le véhiculer est discutable. Pour remédier à ce problème, le parti recommande un retour au contrôle des frontières à l'échelle nationale et souhaite que chaque État décide de manière autonome des conditions d'établissement sur son territoire. Dans l'expression de ces revendications, le parti s'oppose donc à deux aspects distincts : la libre circulation, mais aussi le libre établissement. Pourtant, il ne les distingue pas et les inclut les deux dans son opposition à l'espace Schengen, effectuant par conséquent une simplification. La liberté d'établissement, contrairement à la liberté de circulation, ne trouve pas sa base juridique dans les accords de Schengen, mais directement dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

⁴⁴ « De partij is evenwel erg terughoudend en kritisch ten opzichte van de Europese Unie met haar bureaucratie en haar bemoeizucht op domeinen waar de soevereiniteit van het volk zou moeten primeren », Vlaams Belang, Over ons : Beginselverklaring, 2016.

⁴⁵ @vlbelang, Twitter, 13 novembre 2016. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/vlbelang/status/797756126372757504>

⁴⁶ « Voor Europa, tegen deze EU », Vlaams Belang : echt onafhankelijk, *Verkiezingsprogramma : Uw stok achter de deur*, 25 mai 2014. Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/wp-content/uploads/2016/08/20140318ProgrammaVerkiezingen2014.pdf>

⁴⁷ « De partij is ook van mening dat het grondgebied van de Europese Unie de Europese grenzen niet mag overschrijden ». Vlaams Belang, Over ons : Beginselverklaring, 2016.

⁴⁸ @tomvangrieken, Twitter, 24 décembre 2016. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/812595662739111937>

Autre réticence à l'Union européenne exprimée dans le programme du parti : l'aspect monétaire et financier. Selon le Vlaams Belang, le budget que la Belgique, et plus particulièrement la Flandre, accorde à l'Union européenne et aux pays d'Europe du Sud est bien trop élevé et il n'est pas justifié. En outre, le parti considère que la zone euro n'est pas fonctionnelle et qu'elle ne peut être sauvée : « L'euro n'est pas de l'argent, il coûte de l'argent »⁴⁹. S'il ne prône pas pour autant le retour à la monnaie nationale, il préconise l'abolition de l'union monétaire actuelle au profit de la création d'une zone monétaire optimale entre pays européens ayant des structures et situations économiques similaires. S'ajoutent une critique de la concurrence déloyale des pays d'Europe de l'Est, un rejet des taxes européennes et de l'union bancaire. Les arguments d'hostilité à l'Union européenne sont nombreux et une partie entière leur est consacrée dans le programme électoral de 2014.

Tout comme l'Alternative pour l'Allemagne et sa présidente Frauke Petry, le Vlaams Belang et son président Tom Van Grieken entretiennent des liens étroits avec les partis à idéologie similaire à l'échelle européenne. Néanmoins, le parti n'est que faiblement représenté au Parlement européen. Alors que le Vlaams Belang avait obtenu trois sièges au Parlement européen en 2004, les élections européennes de 2014 ne lui ont apporté qu'un seul et unique siège. Depuis 2015, le Vlaams Belang a formé de manière conjointe avec le Front national français, le Parti pour la liberté néerlandais ainsi que d'autres partis, le groupe politique de l'Europe des nations et des libertés au Parlement européen. Selon les mots du Vlaams Belang, les membres de ce groupe se battent ensemble pour une Europe des États-nations, en portant une attention toute particulière à la préservation des identités nationales. À l'échelle européenne, cette formation permet à ces partis d'exprimer, cette fois-ci de manière explicite, leur réticence à la supranationalité et la perte de souveraineté nationale, et au VB d'avoir plus de poids que s'il siégeait seul. Par ailleurs, on note que le site officiel du Vlaams Belang invite à voter pour le Parti pour la liberté lors des élections législatives néerlandaises du 15 mars 2017. La page Twitter du Vlaams Belang et celle de son dirigeant Tom Van Grieken illustrent la proximité et le soutien qu'ils apportent à des personnalités politiques eurosceptiques et à leurs partis respectifs, notamment Geert Wilders et Marine Le Pen, en plein contexte électoral. Le 21 janvier 2017, Tom Van Grieken publie sur le réseau social une photo aux côtés de Frauke Petry et Marine Le Pen qu'il surtitre de ce tweet « Quel honneur d'être accompagné de ces deux femmes fortes : @FraukePetry (AfD) et @MLP_officiel (FN). L'union fait la force »⁵⁰. Dans un autre tweet, il compare le programme du président américain Donald Trump au sien et à ceux d'autres partis eurosceptiques européens, tout en affirmant qu'en Europe aussi, de plus en plus d'électeurs souhaitent un réel changement. Sur la scène nationale, le Vlaams Belang occupe trois sièges au Sénat et trois autres à la Chambre des représentants. Depuis 2003, ces chiffres sont en chute libre. Au Parlement bruxellois, le parti est à peine représenté. S'il y occupait 6 sièges dans le passé, il n'en occupe plus qu'un depuis 2014. Sa présence politique dans la région de Bruxelles-capitale est minime. Comme nous le mentionnions, son action se concentre sur la région flamande. En 2004, le parti, encore connu sous le nom de Vlaams Blok, obtient à peu de chose près un quart de suffrages exprimés lors des élections régionales belges du Parlement flamand. Il s'impose ainsi comme la deuxième force politique incontournable dans la région flamande, derrière le CD&V/N-VA, les chrétiens-démocrates flamands et les nationalistes flamands. En 2009, son score diminue pour atteindre 15,28% des votes, ce qui représente une baisse de plus de neuf points de pourcentage. Enfin, en 2014, le parti n'obtient que 5,92% des suffrages. En l'espace de dix ans, le Vlaams Belang passe d'une représentation de 32 députés à 6 députés au Parlement flamand, soit cinq fois moins de députés. On peut expliquer cette baisse par la montée tout aussi spectaculaire du parti N-VA, l'Alliance néo-flamande, qui a réussi à absorber les votes nationalistes flamands traditionnellement attribués au Vlaams Belang, et qui a obtenu plus de 30% des suffrages aux élections du Parlement flamand de 2014, s'assurant ainsi d'être représenté par 43 députés. Ce parti, tout aussi déterminé à obtenir l'indépendance de la Flandre, n'est quant à lui pas eurosceptique. Il se déclare pro-européen et euroréaliste. Il accepte le caractère supranational de certaines institutions européennes dans les domaines tels que la monnaie, la défense ou encore l'immigration. Par ailleurs, il ne remet pas non plus en question

⁴⁹ « De euro is geen geld, de euro kost geld », Vlaams Belang, Verkiezingsprogramma, 25 mai 2014. Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/wpcontent/uploads/2016/08/20140318ProgrammaVerkiezingen2014.pdf>

⁵⁰ @tomvangrieken, Twitter, 21 janvier 2017. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/822811506911887361>

l'intérêt de l'UE et souhaiterait en être un État membre à part entière dans le cas où la Flandre devenait indépendante.

Le Vlaams Belang connaît des divisions internes similaires à celles de l'Alternative pour l'Allemagne. La lutte interne majeure oppose une faction, dirigée par Filip Dewinter, qui souhaite adopter des positions plus extrêmes sur l'immigration, à une autre faction, poussée par la direction actuelle du parti, qui au contraire préconise de conserver des positions relativement plus modérées et conventionnelles sur la question. La direction actuelle souhaite adopter une stratégie similaire à celle de Marine le Pen en France, la « dédramatisation » du parti avec pour objectif de mieux séduire l'électorat et de se rapprocher du pouvoir. Du temps du Vlaams Blok, les partis politiques belges s'étaient mis d'accord pour ne pas inclure le parti en question dans les coalitions, et ce coûte que coûte. En affichant une rhétorique moins provocatrice et moins controversée, le Vlaams Belang espère briser ce que l'on a depuis appelé en politique le cordon sanitaire, une image assez évocatrice de protection contre une maladie.

On remarque donc que le parti est partagé entre deux stratégies opposées. Alors qu'il soigne parfois la forme et présente ses idées de manière très diplomatique, il n'hésite d'autres fois pas à faire des déclarations bien moins soignées, notamment en ce qui concerne la Turquie ou l'espace Schengen. Nous ne la développons pas dans le cadre de cette analyse, mais la rhétorique anti-immigration occupe une place centrale au sein du parti. Bien qu'il soit attaché à son image de pro-européen, le Vlaams Belang affiche un euroscepticisme très prononcé. Cela ne fait aucun doute, la lutte contre l'Union européenne constitue l'un des arguments phares de son programme. Mais que penser de son déclin progressif ? Les prochaines élections belges, en 2018, concernent les conseils communaux et provinciaux. Elles seront pour le Vlaams Belang l'occasion de mesurer sa côte de popularité avant les élections fédérales de 2019 : les résultats des élections de 2018 pourraient être décisifs pour le Vlaams Belang et son avenir. Si la N-VA continue de siphonner les voix nationalistes flamandes et que les revendications relatives à l'immigration de Filip Dewinter l'emportent sur la vision modérée, le Vlaams Belang pourrait bien se retrouver comme son prédécesseur le Vlaams Blok : en marge, tenu à distance du pouvoir politique par les autres partis.

c. Tableau récapitulatif

	Sortie UE	Sortie zone euro	Sortie espace Schengen	Argument : souveraineté	Représentation nationale	Représentation /affiliation européenne	Vision de l'Europe
VB	Non. Modifications.	Oui. Nouvelle zone monétaire optimale.	Oui	Oui	Relativement faible. Représentation au parlement fédéral (5), de Bruxelles-capitale (1) et de la Flandre (6).	1 député. Europe des nations et des libertés.	Coopération entre peuples européens.

C. L'Italie

a. Bref historique

En Italie, suite à l'appel de Robert Schuman pour le projet de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, c'est le président du Conseil des ministres italien de l'époque, Alcide De Gasperi, qui répond favorablement. S'il milite activement pour l'unification de l'Europe, et qu'il est convaincu que ce processus de mise en commun et de solidarité entre États européens est le seul moyen pour ne pas répéter les conflits du passé et assurer le respect des valeurs démocratiques, c'est en partie car il a connu le régime fasciste et la guerre. Conscient des dérives et horreurs qui en découlent et ayant lui-même été emprisonné de 1927 à 1929, De Gasperi ne doute pas de la nécessité d'union de l'Europe : il agit comme médiateur entre la France et l'Allemagne alors que les relations qui lient les deux pays restent conflictuelles au sortir de la guerre. Il aide aussi à la mise en place du Plan Marshall et s'engage pour que l'Italie trouve une place sur la scène internationale. Son ancrage idéologique atlantiste mène son pays vers l'adhésion à l'OTAN et lui permet de trouver de bons partenaires économiques tels que la France ou encore les États-Unis. En 1954, Alcide De Gasperi devient le premier président de l'Assemblée parlementaire de la CECA. À l'époque, l'homme politique soutient également le projet d'une défense européenne commune. Il n'assistera pas à la création de la Communauté économique européenne, mais son apport dans la construction européenne y sera largement souligné et remercié, notamment sa vision de l'Europe unie qui trouvait en son centre le respect des principes de démocratie et de liberté.

Nous pouvons également mentionner Altiero Spinelli comme autre personnalité italienne très investie dans l'unification de l'Europe. Prisonnier politique de 1927 à 1943, ce partisan du fédéralisme européen est à l'origine du célèbre Manifeste de Ventotene de 1941, rédigé en collaboration avec Ernesto Rossi. Dans cet ouvrage, influencé par les théories fédéralistes, les auteurs prônent la construction d'une Europe unie et libre. Ils reconnaissent que les régimes fascistes ne peuvent mener à un avenir de paix et que l'unique façon pour que les États européens ne subissent à nouveau les ravages de la guerre est de s'unir. Le texte sera adopté en 1943 comme base pour le lancement, sous l'initiative de Spinelli, du Mouvement fédéralisme européen, aujourd'hui devenue la section italienne de l'Union des fédéralistes européens. Le caractère précurseur, innovateur et ambitieux du manifeste est flagrant. Aujourd'hui, le texte est considéré comme un ouvrage marquant et très influent dans la construction de l'Europe. Mais la carrière politique de Spinelli ne s'arrête pas aux fonctions nationales. En effet, dans les années 1970 et 1980, il s'affaire à la Commission européenne, puis au Parlement européen. L'homme politique italien s'engage lui aussi pour une union européenne de défense, projet qui ne verra pas le jour, à son grand regret. Il est à l'origine du Plan Spinelli, pour une Europe construite sur la base du fédéralisme, adopté par le Parlement européen en 1984. Ce plan sera réutilisé dans les années 1980 et 1990 pour consolider les acquis d'intégration européenne, notamment lors de l'élaboration de l'Acte unique européen en 1986 et du traité de Maastricht en 1992. L'acharnement d'Altiero Spinelli pour une Europe toujours plus unie et fédérale convaincra de nombreux dirigeants indécis à se joindre à sa vision unificatrice de l'Europe et à agir pour que celle-ci voit le jour.

Dans les décennies qui suivent, les gouvernements italiens continuent de s'investir dans la construction européenne tout en essayant de valoriser les intérêts nationaux. L'Italie attend de son union avec ses voisins européens une légitimation sur le plan international, une modernisation et une relance de l'économie et de la production, ainsi que la consolidation des institutions italiennes. Les bénéfices de l'implication du pays se retrouvent ainsi à deux niveaux : national et européen. Au début de la construction, le gouvernement italien insiste sur l'importance de l'intégration politique pour une Europe supranationale. Au fil du temps, les revendications se modifient, en parallèle aux réussites et échecs du projet européen. Suite aux échecs d'intégration politique et de défense, et lors de la relance de l'intégration économique, le gouvernement italien cherche alors des garanties sociales et économiques pour se protéger. La contribution des différents gouvernements italiens n'est pas négligeable, notamment lors du processus qui mène le Parlement européen à obtenir plus de pouvoir. Mais l'Union européenne actuelle est-elle réellement celle dont rêvaient Altiero Spinelli et Alcide de Gasperi ?

Aujourd'hui, l'opinion publique italienne affirme à 32% avoir une image positive de l'Union européenne, soit un score en-dessous de la moyenne européenne de 35%. En parcourant l'eurobaromètre 86, on

apprend que 42% de la population italienne serait optimiste quant au futur de l'UE, ce qui représente une baisse de 7 points de pourcentage en comparaison avec l'eurobaromètre du printemps 2016. Les italiens qui se disent pro-européens sont donc moins nombreux, et il semble qu'en raison des difficultés économiques et sociales que rencontre le pays, les partis à rhétorique eurosceptique séduisent plus aisément et réussissent à attirer une part de plus en plus grande de l'électorat.

Il reste que le gouvernement italien essaie aujourd'hui encore de montrer son engagement dans l'Union européenne et garde ses convictions quant aux bienfaits d'une coopération étroite entre pays membres. Suite au référendum britannique sur le maintien dans l'Union européenne, l'Italie s'est réunie à plusieurs reprises avec la France et l'Allemagne pour penser la relance de l'intégration européenne. Par ailleurs, le 25 mars 2017, l'Italie accueille le sommet qui célèbre les 60 ans des traités de Rome. Il s'agit d'un événement symbolique pour l'Union européenne ainsi que pour ses États membres, un événement qui permet de consolider l'image de solidarité et de proximité entre États européens dans un contexte électoral parfois hostile à l'Union européenne et suite au processus d'enclenchement du Brexit, amorcé officiellement quatre jours plus tard, le 29 mars 2017. En plus de sa fonction commémorative, le sommet a également permis de penser le futur de l'Union européenne. Le président du Conseil européen, Donald Tusk s'est adressé aux chefs d'État et de gouvernement réunis pour les encourager à continuer de s'engager pour une union toujours plus étroite : « Prouvez aujourd'hui que vous êtes les dirigeants de l'Europe »⁵¹. Les 27 dirigeants ont à cette occasion signé un engagement solennel, rempli d'espoir pour le futur de l'Union européenne.

b. Partis politiques eurosceptiques

Les Frères d'Italie (FdI-AN)

Le premier parti politique auquel nous nous intéressons est le parti Frères d'Italie – Alliance nationale (*Fratelli d'Italia - Alleanza nazionale*), qui naît en décembre 2012 d'une scission du parti Peuple de la liberté de Silvio Berlusconi, aujourd'hui connu sous le nom de *Forza Italia*. Sa présidente depuis mars 2014 est Giorgia Meloni. Le parti déclare dans sa présentation être engagé pour le respect de la souveraineté populaire, ainsi que pour la construction d'une Europe des peuples. Le premier objectif de son programme européen est la dissolution de la zone euro, qui est considérée défailante en raison de l'hétérogénéité des situations économiques nationales en Europe. L'objectif de la monnaie unique ne serait pas atteint. Pis encore, l'inverse de l'escompté se serait produit et la mise en circulation de l'euro aurait mis en danger l'unité européenne en créant des conflits. Le parti des Frères de l'Italie prône en premier lieu une dissolution à l'échelle européenne, et, le cas échéant, un retrait italien de l'union monétaire. Quant aux alternatives à la zone euro, il présente deux scénarios possibles : un retour aux monnaies nationales, ou alors la création de deux zones monétaires : une pour les pays du Nord et une pour les pays du Sud. Il va sans dire que la mise en pratique de ces deux scénarios est très problématique. Le premier formerait un obstacle et un recul considérable des échanges de tous types entre pays européens, pour ne citer qu'une conséquence. Le deuxième pose la question de l'existence et de la pertinence d'une délimitation Nord-Sud en Europe, et, s'il venait à être concrétisé, un tel scénario créerait une division déterminée et ne résoudrait donc en rien la question de l'unité européenne que soulève le parti.

En plus de la critique de la zone euro, les Frères d'Italie souhaitent suspendre de manière unilatérale la participation italienne au Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), également connu sous l'appellation de pacte budgétaire, car celui-ci représenterait un danger pour l'économie nationale et la sécurité des citoyens. Dans l'objectif de protéger les intérêts nationaux, le parti s'oppose également à l'intervention continue et inappropriée de l'UE dans les politiques nationales, notamment par le biais du controversé principe de subsidiarité. S'ajoute une critique de la gestion européenne de la question migratoire : « l'Italie et d'autres pays méditerranéens ont été abandonnés par l'Union européenne, qui a refusé d'organiser et de financer un programme commun pour contenir les débarquements et assurer

⁵¹ « Prove today that you are the leaders of Europe », Donald Tusk, Rome, 25 mars 2017, Site internet du Conseil de l'Union européenne et du Conseil européen, Home, Press, Press releases and statements. *Speech by President Donald Tusk at the ceremony of the 60th anniversary of the Treaties of Rome*. Disponible à l'adresse : <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2017/03/25-tusk-ceremony-rome-speech/>

la solidarité aux personnes en danger de mort»⁵². En ce qui concerne les accords de Schengen, Giorgia Meloni affirme qu'une sortie de l'Italie de cet espace de libre circulation serait dangereuse pour l'Italie, mais elle déclare également qu'un contrôle accru des frontières extérieures devrait être mis en place pour permettre un bon fonctionnement sur le long terme. La critique de l'UE et de ses politiques ne s'arrête pas là, mais il est évident que le parti adopte une rhétorique fortement eurosceptique. Dans son argumentation, il s'appuie sur la vision de l'Europe comme maison commune, rendue célèbre par Mikhaïl Gorbatchev lors de son discours devant le Conseil de l'Europe en 1989. Le parti Frères d'Italie met en avant le gouffre entre ce que devrait être l'Europe à ses yeux et ce qu'elle est aujourd'hui.

Le parti n'a pour l'instant qu'une faible représentation sur la scène politique. Quelques mois après sa création, il participe aux élections générales de 2013 et obtient 2% des voix exprimées, ce qui lui garantit neuf sièges à la Chambre des députés, mais aucun siège au Sénat de la République. À l'échelle européenne, les Frères d'Italie n'obtiennent que 3,66% des suffrages aux élections de 2014. Ce score ne leur permet pas d'obtenir une représentation au Parlement européen. En avril 2014, la présidente du parti, Giorgia Meloni, affichait une proximité avec le parti du Front national français en publiant sur le réseau social Twitter une photo aux côtés de Marine Le Pen, au-dessus de laquelle elle écrit : « Avec @MLP_officiel pour une Europe des nations souveraines »⁵³.

La Ligue du Nord (LN)

Le deuxième parti sur lequel nous souhaitons développer est le parti de la Ligue du Nord, en forme longue Ligue du Nord pour l'indépendance de la Padanie. Il est bien plus ancien que les Frères d'Italie étant donné qu'il voit le jour en 1989 avec à sa tête Umberto Bossi, qui en reste aujourd'hui le président fédéral même si la fonction de secrétaire fédéral est occupée par Matteo Salvini. En 2004, Umberto Bossi est victime d'une hémorragie cérébrale qui lui laisse des séquelles irréversibles sur ses capacités oratoires et d'élocution. Sa fonction de président est aujourd'hui principalement honorifique et il s'agit du secrétaire général qui tire les rênes du parti. À l'origine de la Ligue du Nord, comme son nom l'indique, se trouve la lutte pour l'autonomie, voire l'indépendance de la Padanie, mais aussi des revendications fédéralistes dans la réalisation de cet objectif. La Ligue du Nord est souvent considérée comme de droite radicale, et la dimension populiste et régionaliste est elle aussi mentionnée de manière quasi-systématique dans les études qui lui sont consacrées. Au cours de ses 28 années d'existence, le parti connaît son lot de scandales, notamment financiers, qui auront pour effet une publicité pour le parti, certes mauvaise, mais qui reste une publicité et qui augmente sa visibilité.

Lorsque l'on parcourt son programme pour les élections européennes de 2014, on découvre que la Ligue du Nord souhaite s'engager pour une autre forme d'Europe : une Europe des peuples et des régions. On retrouve donc bien la dimension populiste ainsi que la dimension régionaliste, et ce même dans la vision européenne du parti. L'Europe qu'il prône est plus proche du citoyen et plus démocratique que l'UE. Le parti compare l'intensité des crises que traverse l'Union européenne à celle connue lors de la Grande Dépression en 1929, à l'unique différence que la crise actuelle est principalement une crise des valeurs et des idéaux. Les causes de celle-ci sont notamment la monnaie unique et le déficit démocratique dans le fonctionnement de l'UE. Pourtant, le parti refuse toute qualification populiste ou eurosceptique le concernant⁵⁴. Au contraire, il se voit comme un simple vaisseau, qui adhère aux volontés du peuple, et les véhicule à grande échelle. Il ajoute également être, en Italie, le précurseur de la remise en question de l'Union européenne et de la mise en évidence de ses lacunes et dysfonctionnements. Pourtant, suite à son

⁵² « Eppure l'Italia e gli altri Stati mediterranei sono stati abbandonati dall'Unione europea, che si è rifiutata di organizzare e finanziare un programma comune per contenere gli sbarchi e garantire solidarietà alle persone in pericolo di vita », Fratelli D'Italia, 2014. In *Europa a testa alta : Il programma di fidi-an per le elezioni europee 2014*, 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.fratelli-italia.it/programma-europa/>

⁵³ @GiorgiaMeloni, Twitter, 2 avril 2014. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/GiorgiaMeloni/statuses/451379341557891072>

⁵⁴ « Questo, si badi bene, non significa, come qualche forza politica ha voluto far intendere negli ultimi tempi, che ci stiamo incamminando lungo la strada di un populismo ed euroscetticismo », Lega Nord, Elezioni europee 25 Maggio 2014 : Programma elettorale, 2014, p. 2. Disponible à l'adresse : <http://www.leganord.org/phocadownload/elezioni/europee/Programma%20elettorale%20europee%202014.pdf>

élection au poste de secrétaire fédéral, Matteo Salvini déclare dans une comparaison très condamnatrice de l'UE : « Il ne s'agit pas de l'Union européenne, mais de l'Union soviétique, d'un goulag »⁵⁵.

Comme le montre son programme, la Ligue du Nord apporte une importance toute particulière à la question du déficit démocratique, qui est pour elle un aspect fondamental dont il faut traiter sans perdre de temps dans le processus d'amélioration et de remodelage de l'Union européenne. Selon le parti, l'UE est certes lointaine, mais en aucun cas abstraite : ce sont les eurocrates, les commissaires européens, les gouvernements nationaux et députés européens qui en tirent les ficelles. Il critique qu'une grande partie du droit national soit dérivé du droit européen, qu'il s'agisse des traités, des directives ou des règlements. L'effet direct et la primauté du droit sont remis en question. La Ligue souhaite que le droit national prime sur le droit européen afin de réaffirmer l'existence de l'État national. Mais quel serait le sens du droit européen si les États membres décidaient de son application ? Selon le parti, si les États membres sont de moins en moins démocratiques, c'est bien parce qu'ils acceptent toutes les décisions qui émanent de l'Union européenne. Mais il considère que l'UE ne peut se substituer aux États membres en ce qui concerne le respect des valeurs démocratiques puisque son fonctionnement est antidémocratique. Les institutions ne sont pas non plus épargnées : le parti de la Ligue du Nord accuse la Cour de Justice de l'UE d'effacer, depuis sa création, les droits nationaux chaque année un peu plus, et la Commission européenne d'avoir le monopole de l'initiative législative, et ainsi d'être intouchable en la matière : « Il n'existe pas de démocratie sans opposition »⁵⁶. La perte nationale de souveraineté est elle aussi critiquée. L'Union européenne supranationale est comparée à un empire médiéval dans lequel les institutions prennent les décisions au détriment des citoyens. Avant de transmettre une compétence, le parti préconise de manière systématique que tous les États membres consultent les citoyens européens par le biais de référendums. Par ailleurs, le parti exprime le souhait que chaque pays puisse obtenir des clauses d'exemption sur toute politique européenne, et ce sans pour autant remettre en question son appartenance à la structure de l'Union européenne. Il convient de soulever pour ces dernières revendications la question de la faisabilité de telles mesures en raison des contraintes financières, temporelles et pratiques qui les caractérisent.

La zone euro est quant à elle qualifiée d'échec tragique qui ne peut désormais plus être ignoré. Le paragraphe consacré à la question commence par une formulation des plus directes et abruptes : « Il faut sortir de l'euro ! Immédiatement ! »⁵⁷, à l'image des formules introductives de l'Alternative pour l'Allemagne et du Vlaams Belang précédemment citées. La monnaie unique est tenue responsable des conséquences désastreuses de la crise économique qui a débuté en 2008, car selon la Ligue, elle a privé les pays européens de mécanismes de défense. L'euro aurait enrichi les plus riches et appauvri les plus pauvres, échouant ainsi dans son dessein originel. Son impact sur les petites et moyennes entreprises et sur la compétitivité de certains pays comme l'Italie aurait été dévastateur. Le parti propose comme solution un retour à la monnaie nationale, qui serait plus adaptée à la structure économique et de production du pays. Ce scénario serait, selon la Ligue du Nord, synonyme de gain de compétitivité et de bien-être, ce qui permettrait la création d'emplois et le sauvetage de nombreuses entreprises en difficulté. Nous retrouvons également une opposition à l'adhésion de la Turquie, qui est perçue comme non-européenne sur les plans géographiques et spirituels, la volonté de réformer le système bancaire à l'échelle européenne, mais aussi des positions très fermes sur des sujets tels que la politique agricole commune, le marché commun, ainsi que les questions sécuritaires, migratoires et de défense. En ce qui concerne la zone Schengen, la Ligue du Nord émet de très lourdes critiques mais préférerait, avant de lancer une sortie unilatérale, réussir à obtenir une réforme de ces accords afin de permettre une meilleure gestion de l'immigration et de la menace terroriste.

⁵⁵ « Questa non è l'Unione europea, ma l'Unione sovietica, un gulag », Matteo Salvini, sur Repubblica.it, « Matteo Salvini è il nuovo segretario della Lega Nord: « No all'Ue, è un gulag » », 7 décembre 2013. Disponible à l'adresse : http://www.repubblica.it/politica/2013/12/07/news/lega_nord_il_giorno_delle_primarie_salvini_e_bossi_in_corsa_per_la_segreteria-72920286/

⁵⁶ « Senza opposizione non c'è democrazia », Lega Nord, Elezioni europee 25 Maggio : Programma elettorale, 2014, p. 4.

⁵⁷ « Fuori dall'euro. Subito! », *op. cit.*, p. 15.

Sur la scène politique nationale, la Ligue du Nord concentre son activité dans la région du Nord de l'Italie, et sa présence est la plus importante dans les régions de la Lombardie et de la Vénétie. Elle a été membre de la coalition de gouvernement à plusieurs reprises, notamment sous Berlusconi en 2001, 2005 et 2008. Après la démission du gouvernement Berlusconi IV en 2011, la Ligue du Nord devient le seul parti de l'opposition au gouvernement Monti. Lors des élections générales de 2013, qui surviennent après la dissolution du Parlement en 2012, le parti obtient 19 sièges à la Chambre des députés, et 12 au Sénat. Ces chiffres montrent une forte baisse en comparaison avec l'année 2008 : le parti avait alors obtenu 60 sièges à la Chambre des députés et 26 au Sénat. Aux élections européennes de 2014, le parti remporte 5 sièges grâce à ses 6,1% des voix exprimées, ce qui représente une baisse de plus de quatre points de pourcentage en comparaison avec les élections de 2009. L'année 2009 était en effet marquée par le meilleur score du parti aux élections européennes depuis sa première participation : les 10,2% des suffrages qu'il avait obtenus lui avaient permis d'envoyer neuf députés au Parlement européen. Les scores des élections précédant 2009 étaient tous similaires à celui de l'année 2014. Depuis 2015, les eurodéputés de la Ligue du Nord ont rejoint le groupe politique de l'Europe des nations et des libertés au Parlement européen, qui regroupe, comme nous le précisons, les députés du Vlaams Belang (VB) belge, du Parti pour la liberté (PVV) néerlandais, ainsi que du Front national (FN) français. Cette alliance, témoin de la formation d'un réseau, offre à ces partis l'opportunité d'une plus grande visibilité, ainsi que d'une consolidation de pouvoir. L'utilisation des réseaux sociaux pour apporter un soutien mutuel est elle aussi utilisée en Italie : Matteo Salvini, secrétaire fédéral du parti, poste, au lendemain des élections législatives néerlandaises de mars 2017, un message sur le réseau social Facebook pour féliciter le Parti pour la liberté néerlandais qui s'impose comme la deuxième force politique du pays. Le message est accompagné d'une photo avec Geert Wilders, Marine Le Pen et Frauke Petry. À l'échelle nationale comme européenne, le parti semble donc perdre de son influence. Mais rappelons aussi qu'il est implanté en Italie depuis presque 30 ans et que jusqu'à aujourd'hui, il a réussi à garder sa place dans le paysage politique national. Les prochaines élections générales, qui auront lieu début 2018, seront l'occasion de voir si la Ligue du Nord continue dans sa descente ou si elle arrive au contraire à remonter la pente.

Le Mouvement 5 étoiles (M5S)

Le troisième et dernier « parti » sélectionné pour l'Italie est le Mouvement 5 étoiles, en italien *Movimento 5 Stelle* (M5S), qui voit le jour en octobre 2009. Considéré comme antisystème, il est aujourd'hui incontournable sur la scène politique du pays. Le M5S souhaite voir la mise en place d'une démocratie directe et participative en Italie. Les cinq enjeux qu'il considère centraux sont l'eau, l'environnement, les transports, le développement et l'énergie : les « 5 étoiles » du nom du mouvement (les référents varient selon les sources). Son président officieux, à l'origine du mouvement, est Giuseppe Grillo, plus connu sous le nom de Beppe Grillo. Il possède un parcours peu commun pour un leader politique : avant de concrétiser ses idées dans le M5S après des années d'activisme, il travaille comme comédien, acteur ou encore blogueur. Il considère son mouvement comme populiste, et l'affirme ouvertement aux médias⁵⁸. S'il déclarait se positionner en retrait par rapport au M5S, dans la réalité des faits, son rôle semble aujourd'hui encore tout aussi central et déterminant.

Dans sa rhétorique, le Mouvement 5 étoiles apporte une importance toute particulière à la mise en valeur des citoyens. Il affirme sur son site officiel se considérer comme une association libre de citoyens, un mouvement politique et non pas un parti politique. En affirmant ne pas avoir pour objectif de devenir un parti politique, il différencie les actions du mouvement de celles des autres partis politiques. L'objectif de l'action du M5S ne serait pas la conquête et l'exercice du pouvoir, mais plutôt la promotion d'idées populistes. Néanmoins, en se présentant aux différentes élections, le mouvement prend part au système électoral et commence une possible ascension au pouvoir. Le manque de clarté quant à ce qui différencie un parti politique d'un mouvement politique rend difficile l'examen de ce que le Mouvement 5 étoiles souhaite être aux yeux de son électorat. Il reste que cet élément traduit la volonté du M5S de se démarquer du reste des partis politiques italiens, en entretenant une proximité avec le peuple qu'aucun autre parti ne peut prétendre entretenir.

⁵⁸ Vickiie OLIPHANT, « EU set for ANOTHER political earthquake? Eurosceptics in poll LEAD ahead of Renzi's party », Express.co.uk, Vidéo, 21 mars 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.express.co.uk/news/world/782052/Eurosceptic-5-Star-movement-Italy-poll-LEAD-Matteo-Renzi-Democrat>

Son site internet officiel est d'ailleurs très majoritairement consacré à la mobilisation du visiteur, qui est directement invité à se joindre à une liste, ou à prendre l'initiative d'en créer une. Le deuxième onglet du site mène vers un forum participatif : une autre façon d'attirer l'attention du visiteur et de l'amener à s'engager pour la cause du Mouvement. Il affirme « [...] reconnaître à l'ensemble des citoyens le rôle de gouvernance et de direction normalement attribué à quelques privilégiés »⁵⁹, ce qui traduit la volonté d'implanter la démocratie directe. On remarque également que le M5S précise son refus d'être catégorisé comme de droite ou de gauche : il ne véhicule selon lui que des idées. Ainsi, il se présente comme une alternative aux partis traditionnels de droite et de gauche et réfute toute catégorisation. Comme nous le discutons pour les Citoyens en colère ou l'Alternative pour l'Allemagne précédemment, ce choix est fortement stratégique et il vise à souligner le caractère novateur du mouvement et à confirmer l'importance qu'il apporte aux questions populaires. Les médias et les spécialistes des partis politiques peinent eux aussi à faire entrer le M5S dans le spectre politique traditionnel : ses revendications, diverses et variées, ne correspondent pas aux critères de catégorisation classiques.

En ce qui concerne le caractère eurosceptique du Mouvement 5 étoiles, il est concentré sur la question de la monnaie unique. Le programme électoral disponible sur le site officiel ne parle que peu, si ce n'est pas du tout, de l'Europe et développe plutôt sur des questions à caractère purement national. Il faut donc se rendre sur le blog officiel du M5S et celui de son président pour trouver des informations plus précises sur les positions européennes du Mouvement. Le blog de Beppe Grillo, qui porte son nom, semble consacré aux élections européennes de 2014. Les quelques phrases introductives présentent le Mouvement 5 étoiles comme la seule organisation politique italienne à offrir un programme structuré pour les élections européennes. Et la raison invoquée pour expliquer ce fait est que le M5S serait le seul à être véritablement pro-européen en Italie, contrairement à d'autres partis tels que la Ligue du Nord ou Forza Italia. Encore une fois, on remarque qu'un parti pourtant reconnu par les médias et une partie de la littérature comme eurosceptique se déclare de son côté fermement pro-européen, ce qui soulève à nouveau la problématique de conceptualisation de l'euroscepticisme et de l'europhobie.

Le programme que l'on trouve sur le blog de Beppe Grillo résume les revendications européennes du M5S en sept points, parmi lesquels la suppression du pacte budgétaire, l'adoption des Eurobonds, la favorisation de la production locale et la diminution des importations, l'abolition des objectifs d'équilibre budgétaire, et l'organisation d'un référendum sur le maintien de l'Italie dans la zone euro. En préconisant un référendum sur l'euro, le mouvement combine dans une seule revendication deux de ses principales idées : dans la forme, la promotion des moyens de démocratie directe, et sur le fond, l'opposition à l'union monétaire. Sur le blog du mouvement cette fois, le M5S, déclare, toujours sous la plume de Beppe Grillo, et dans un article datant de janvier 2017, que la monnaie unique n'a pas survécu aux nombreuses crises et à l'épreuve du temps. Il ajoute qu'aujourd'hui, l'euro représente un danger pour le maintien de la démocratie car il agit comme un instrument de contrôle aux mains de la Banque centrale européenne. Ses effets sont considérés néfastes sur les économies des pays méditerranéens tels que l'Italie, tandis que l'Allemagne serait la grande gagnante de l'union monétaire. En cas de sortie de la zone euro, le M5S souhaite mettre en place une union monétaire au Sud et une au Nord, alternative problématique dont nous discutons précédemment pour l'Alliance nationale des Frères d'Italie. On retrouve également dans ces sept points la volonté de création d'une politique entre pays méditerranéens. En regardant la vidéo explicative, on apprend que les pays méditerranéens en question sont uniquement européens et que la liste exhaustive inclut le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce. La France, pourtant européenne et qui borde la même mer, est exclue de ce projet politique. La vision qui en ressort pose de nombreuses questions quant à la légitimité de ses limites et quant à l'impact que pourrait avoir le projet s'il voyait le jour. Pour cette politique commune, mais aussi de manière générale, il s'avère difficile et laborieux de trouver des informations complémentaires et complètes sur la mise en pratique, les justifications et les détails des revendications du Mouvement 5 étoiles. Notons également que le M5S souhaite un rapprochement avec la Russie, qu'il considère être un partenaire économique majeur et un allié dans la lutte contre le terrorisme. Cependant, le mouvement s'oppose aux traités économiques avec les partenaires transatlantiques ou avec la Chine. La question de l'immigration fait également partie du programme et le M5S dénonce l'injustice

⁵⁹ « [...] riconoscendo alla totalità dei cittadini il ruolo di governo ed indirizzo normalmente attribuito a pochi. », Movimento 5 Stelle, Liste a 5 Stelle, 2010. Disponible à l'adresse : http://www.movimento5stelle.it/elenco_liste.php

liée à la mauvaise gestion européenne des afflux massifs d'immigrants, qui favorise certains pays et en pénalise d'autres. C'est pour cette raison que le parti souhaite une réforme des accords de Schengen, qu'il considère inadaptés à l'actualité. Il reste que Beppe Grillo se déclare défenseur de la libre circulation des personnes et souhaite la conserver autant que possible.

En Italie, le mouvement connaît une montée en popularité spectaculaire. Aux élections législatives de 2013, le M5S récolte plus de 23% des suffrages, et obtient ainsi 163 parlementaires : 109 à la Chambre des députés et 54 au Sénat. L'entrée sur la scène politique est fracassante et le mouvement s'impose comme la troisième force politique du pays. En 2016, les élections municipales de Rome le placent en première tête, et Virginia Raggi devient maire de la capitale en obtenant 67% des suffrages. Il s'agit de la première femme à occuper ce siège. La ville de Turin, quatrième d'Italie, voit, elle aussi, s'installer un maire issu du Mouvement 5 étoiles : Chiara Appendino, qui obtient 55% des voix. Le mouvement réussit donc à s'implanter de manière incontestable dans le paysage politique italien, cette fois-ci comme la deuxième force politique du pays. Alors que le M5S semblait stagner dans les sondages pendant un certain moment, la démission du chef de gouvernement Matteo Renzi en décembre 2016, suite aux résultats de son référendum sur la réforme constitutionnelle, rejeté par près de 60% des électeurs, pourrait représenter une occasion en or pour le Mouvement 5 étoiles de monter au pouvoir. Le Parti démocrate, fragilisé et affaibli, pourrait ainsi laisser la première place au M5S.

Aux élections européennes de 2014, le M5S obtient 21,1% des suffrages, score qui lui attribue 17 sièges au Parlement européen et qui le place loin derrière le Parti démocrate qui en obtient 31. Les résultats du Mouvement 5 étoiles sont décevants pour son leader qui espérait atteindre les 25% des suffrages et ainsi incarner un concurrent de taille pour le Parti démocrate italien sur la scène européenne. Toutefois, le mouvement mené par Beppe Grillo conserve sa place de deuxième force politique du pays, en obtenant plus de voix que la Forza Italia de Silvio Berlusconi, qui récolte moins de 17% des voix exprimées. Les eurodéputés du M5S rejoignent le groupe parlementaire européen Europe de la liberté et de la démocratie directe (ELDD), dans lequel siègent les députés eurosceptiques du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP). Le 8 janvier 2017, suite à l'issue du référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne, Beppe Grillo décide de quitter l'ELDD pour rejoindre le groupe fédéraliste et libéral Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe (ALDE). Sa décision surprend beaucoup les médias, l'opinion publique ainsi qu'une partie des militants de son mouvement, en particulier car ses aspirations eurosceptiques concernant la zone euro ne s'alignent pas avec l'ancrage pro-européen, libéral et fédéraliste de l'ALDE. Même si la décision de quitter la formation eurosceptique est fortement appuyée par l'issue d'un sondage en ligne, c'est l'ALDE qui, le 10 janvier, refuse la proposition d'affiliation. L'épisode se déroule donc très vite – à peine deux jours, et l'échec de ce revirement est repris en masse par les médias, qui dénoncent la volte-face radicale du président du M5S et les raisons stratégiques qui se cachent derrière ce choix. Beppe Grillo n'a alors d'autre choix que de se maintenir aux côtés des britanniques de l'UKIP, mais il décide d'abandonner son poste de vice-président de l'ELDD. La majorité des eurodéputés restent dans le groupe. Toutefois, deux d'entre eux décident de quitter la formation : l'un pour rejoindre l'Europe des nations et des libertés, l'autre pour se joindre au Groupe des Verts/Alliance Libre Européenne. Le Mouvement 5 étoiles se distingue de l'Alternative pour l'Allemagne, du Vlaams Belang, du Parti pour la liberté, de la Ligue du Nord ou encore du Front National, car il ne souhaite pas se joindre politiquement, ou même médiatiquement à ces partis eurosceptiques et reste par conséquent à l'écart. Il semble que le mouvement et son président ne souhaitent pas que les médias et l'opinion publique les assimilent aux partis eurosceptiques qui s'organisent dans le groupe Europe des nations et des libertés. Sur la scène politique, dans les médias comme sur les réseaux sociaux n'apparaît aucun indice qui puisse lier le M5S aux partis précédemment énumérés, preuve de la prise de distance imposée par le mouvement de Beppe Grillo. Comme l'illustre l'épisode de la tentative de changement de groupe au Parlement européen, le M5S exprime le souhait d'être perçu comme plus centriste et respectable, plus légitime, probablement afin de séduire une part plus grande de l'électorat. Les prochaines élections générales, qui auront lieu au début de l'année 2018, seront pour Beppe Grillo et son mouvement populiste l'occasion de gagner en popularité et de confirmer leur place comme deuxième force politique du pays, voire d'atteindre la première place.

c. Tableau récapitulatif

	Sortie UE	Sortie zone euro	Sortie espace Schengen	Argument : souveraineté	Représentation nationale	Représentation /affiliation européenne	Vision de l'Europe
F D I	Non. Réformes.	Oui, dissolution. Monnaies nationales ou 2 zones monétaires (Nord et Sud)	Critique mais pas sortie prévue.	Oui.	Faible. 11 députés.	Représentation nulle. Proximité avec FN (France).	Europe des nations.
L N	Non. Modifications.	Oui. Monnaie nationale.	Réformes. Si échec, sortie.	Oui.	Moyenne mais concentrée au Nord (+2 présidents de régions)	5 députés. Europe des nations et des libertés	Europe des peuples et des régions.
M 5 S	Non ? Pas de déclaration claire à ce sujet.	Oui. Référendum populaire.	Réformes. Mais prêt à sortir si besoin est.	Oui, pour la politique monétaire.	Forte. 109 à la Chambre des députés, 35 au Sénat. 97 conseillers régionaux.	17 députés. Majorité : Europe de la liberté et de la démocratie directe.	Europe différente qui se rapproche de la Communauté du passé.

D. Le Luxembourg

a. Bref historique

Pour le Luxembourg, il s'agit de l'homme politique Joseph Bech, engagé dans la création du Benelux dans un premier temps, puis dans l'intégration européenne dans un deuxième temps, qui est aujourd'hui reconnu comme Père de l'Europe. Il est également connu pour ses positions internationalistes, qui l'amènent à militer en faveur de l'adhésion du Luxembourg aux Nations unies ainsi qu'à l'OTAN. C'est dans les années 1940 que Joseph Bech prend conscience de l'importance d'une union économique pour le petit pays que représente le Luxembourg sur le plan géographique, et notamment en comparaison avec des colosses tels ses voisins allemands et français. Et c'est pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1944, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, qu'il signe le traité instituant cette union avec les Pays-Bas et la Belgique : le Benelux. En 1950, toujours ministre des affaires étrangères du Luxembourg, l'homme politique accepte la proposition de Robert Schuman pour la création de la CECA. Le siège de la Haute autorité, symbole de la supranationalité, sera implanté à Luxembourg, accordant ainsi au « petit pays » un rôle central dans cette Europe nouvelle. Son expérience acquise lors de la création de l'union du Benelux lui sera très utile pour son rôle dans le processus d'intégration de l'Europe. Fervent défenseur de la Communauté européenne de défense (CED), il verra ce projet échouer suite au rejet par l'Assemblée nationale française. En 1955, il préside la conférence de Messine, qui précède et trace le chemin vers la signature des traités de Rome de 1957, aux côtés d'autres personnalités politiques de l'époque telles que Paul-Henri Spaak. Ce dernier est justement l'auteur du « rapport Spaak », qui constitue une fondation pour les négociations menant à la Communauté économique européenne ainsi qu'à l'Euratom.

Dans les années 1970 et 1980, c'est au tour du Luxembourgeois Pierre Werner de s'engager pour l'Europe unie. De manière conjointe avec Jean Monnet, il défend le projet des États-Unis d'Europe. En 1970, il se voit confier la présidence d'un groupe en charge de l'étude de l'union économique et monétaire. Il présentera le rapport Werner en octobre de la même année : une avancée sans précédent dans la matière, en particulier car il prévoit un transfert de responsabilités à l'échelle de cette union économique et monétaire européenne. Nombreux sont les chefs du gouvernement luxembourgeois qui occupent à un moment de leur carrière le poste de président de la Commission européenne, acceptant et défendant ainsi le caractère supranational de l'UE : Gaston Thorn, Jacques Santer et Jean-Claude Juncker. Ce dernier est actuellement en fonction et ce jusqu'à octobre 2019. Après avoir occupé le poste de Premier ministre du Luxembourg pendant plus de 18 ans, il est désigné président de la Commission européenne en novembre 2014. De 2005 à 2013, il occupe également le poste de président de l'Eurogroupe. Ses réalisations dans l'exercice de ses diverses fonctions, en particulier en tant que président de la Commission européenne, sont aujourd'hui sujettes à débat, mais une chose ne fait pas de doute, l'homme politique luxembourgeois consacre une grande partie de sa vie professionnelle à l'Union européenne. En février 2017, l'homme politique luxembourgeois déclare avoir pris la décision de ne pas se présenter pour un deuxième mandat à la présidence de la Commission européenne.

La ville de Luxembourg, comme celle de Bruxelles, est parfois qualifiée de capitale de l'Europe en raison des nombreuses institutions de l'UE qui y siègent. On y trouve aujourd'hui le siège de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et de ses différentes juridictions, ainsi que celui de la Banque européenne d'investissement (BEI). À ces deux institutions s'ajoutent le Secrétariat général du Parlement européen, des entités administratives de plusieurs Directions générales de la Commission européenne, la Cour des comptes, l'office des statistiques Eurostat et bien d'autres encore.

Pour ce qui est de l'opinion publique luxembourgeoise, elle reste, soixante ans après le début de la construction européenne, l'une des plus favorables à l'UE. Sondée par l'Eurobaromètre 86, elle se déclare à 47% comme ayant une bonne image de l'Union européenne. Un très bon score qui se rapproche des 50% et qui dépasse de 12 points de pourcentage la moyenne de tous les États membres. Toujours selon l'organisme Eurostat, 65% des Luxembourgeois seraient optimistes quant à l'avenir de l'Union européenne. Ce chiffre dépasse de 15 points de pourcentage la moyenne européenne qui est de 50%. Notons que les deux résultats sont en augmentation depuis le dernier sondage. Par ailleurs, selon le même sondage, les Luxembourgeois sont les plus enthousiastes d'Europe dans de nombreux domaines : ils seraient 96% en faveur de la libre circulation des citoyens, 87% en faveur de l'union monétaire et 92% à se

sentir citoyens de l'UE. Certes limitées, les conclusions que l'on peut tirer de ces sondages dépeignent de manière vraisemblable un pays dans lequel l'opinion publique se positionne très favorablement pour l'Union européenne.

b. Partis politiques eurosceptiques

La Gauche (DL)

Dans cette partie, nous avons porté notre choix sur deux partis eurosceptiques très différents l'un de l'autre. Le premier est la Gauche, *Déi Lénk* en luxembourgeois. Il est fondé en 1999 et naît avec une vocation qui se veut unificatrice de diverses formations de gauche. Sa présidence est assurée par un comité central. Il se définit comme anticapitaliste et militant pour la création d'une société juste. La présentation du parti sur son site officiel met également en avant l'importance qu'il apporte à la mise en valeur du peuple. La Gauche insiste sur l'importance des processus démocratiques, et, à l'aide de figures stylistiques de répétition telles que l'anaphore « *Le peuple* »⁶⁰, elle place les citoyens sur le devant de la scène en les distinguant des élites et autres acteurs au pouvoir.

Le caractère eurosceptique de ce parti se retrouve dans plusieurs domaines. Sur les questions de migration, il prône une Europe ouverte aux demandeurs d'asile, mais exprime un désaccord quant aux modalités des accords de Schengen et critique les actions des gouvernements européens qui ne savent agir de manière adéquate pour garantir une libre circulation et une Europe ouverte. L'Europe actuelle, qui accentue les contrôles aux frontières extérieures, est perçue comme une Europe forteresse. Par conséquent, le parti souhaite la dissolution de Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, afin de garantir un meilleur accueil des demandeurs d'asiles et migrants. Sur les questions économiques, la Gauche s'oppose à ce qu'elle appelle une « oligarchie financière », dans laquelle le pouvoir est détenu par la Banque centrale européenne et qui met en danger le respect des valeurs démocratiques. Les critères de convergence énoncés dans le traité de Maastricht sont considérés comme un obstacle au bon développement social et à la préservation des acquis sociaux de l'Europe. Les négociations de traités économiques avec les partenaires transatlantiques et asiatiques sont considérées injustes. Les crises économiques, et notamment de la crise de l'euro, seraient dues aux politiques néolibérales, à la privatisation du secteur public et à la déréglementation du marché financier. D'après le parti, les dirigeants de l'Europe, autrefois déterminés, font aujourd'hui preuve d'un acharnement insensé dans leur volonté d'imposer une Europe basée sur l'intégration économique. En s'opposant à cette intégration purement économique, notamment à travers un rejet des principes de libre circulation des biens et des capitaux, le parti défend une Europe des droits sociaux dans laquelle l'emploi, le logement et la santé sont les domaines centraux d'intégration.

Et pour résoudre tous les problèmes qu'elle relève, la Gauche propose de matérialiser son projet de relance de l'intégration européenne sur les questions sociales à travers diverses actions telles que l'harmonisation des normes sociales et la redistribution des richesses, l'introduction d'un salaire minimum européen et la diminution de l'âge de départ à la retraite, le renforcement des pouvoirs démocratiques à l'échelle européenne ainsi que la dissolution de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui commence par le retrait du Luxembourg de ladite alliance. Cette liste illustre que bien que le parti soit insatisfait de la forme actuelle de l'Union européenne, il ne remet pas pour autant en question sa légitimité, son utilité ou son existence. Au contraire, il les reconnaît. Le rôle de l'Europe dans la promotion de la paix et la lutte contre les conflits internes ne fait pour lui aucun doute. On remarque que les oppositions à l'Union européenne de la part de la Gauche luxembourgeoise sont en grande majorité liées au domaine de l'économie et de la démocratie. Le but visé n'est ni la sortie de la zone euro, ni de l'Union européenne, mais plutôt de l'OTAN. En ce qui concerne ce parti, on parlera donc plus volontiers d'un euroscepticisme « soft », qui n'est pas un euroscepticisme par principe, mais qui se concentre plus spécifiquement sur les détails pratiques.

⁶⁰ « [...] Menschen, nicht Lobbys [...] Menschen, nicht multinationale Konzerne [...] Menschen, nicht Firmenchefs [...] Menschen, nicht Staatschefs [...] Menschen, nicht Finanzmärkte [...] Menschen, nicht Energiekonzerne [...] Menschen, nicht Internet-Giganten [...] », Déi Lénk, Vorstellung. Disponible à l'adresse : <http://www.dei-lenk.lu/de/presentation/>

À l'échelle nationale luxembourgeoise, le parti est certes représenté au Parlement, mais très faiblement. Aux élections législatives de 2009, il obtient 3,3% des votes, soit 1 siège sur les 60 existants à la Chambre des députés. Rappelons à ce sujet que le Parlement luxembourgeois est unicaméral. En 2013, son score augmente légèrement et la Gauche atteint les 4,9% des suffrages. Cette faible augmentation lui permet toutefois de doubler son nombre de représentants à la Chambre des députés puisqu'il passe de 1 à 2. Le parti s'impose de ce fait comme la sixième force politique du pays, la moins représentée au Parlement. Par conséquent, son influence sur la politique du Luxembourg est minime. Pour les élections européennes de 2014, le programme électoral du parti exprime un sentiment d'exaspération quant à l'Union européenne et invite à la réinventer : il s'intitule « BASTA ! Reconstruire l'Europe ». Son programme ne séduit que 5,76% des électeurs et ne lui permet pas d'envoyer de députés au Parlement européen. Néanmoins, on peut noter que ce score est en forte augmentation en comparaison avec 2009, année pour laquelle le parti n'obtient que 3,37% des votes. Il reste que depuis sa première participation aux élections européennes en 1999, le parti n'a pas su obtenir un score assez élevé pour être représenté. On peut en conclure qu'au niveau national comme au niveau européen, il n'est pas très influent. La Gauche se démarque toutefois des partis jusqu'alors analysés car malgré un euroscepticisme plutôt évident, les revendications et l'ancrage politique sont bien différents. Sur les réseaux sociaux ou ailleurs, et tout comme le Mouvement 5 étoiles, la Gauche n'affiche aucune proximité avec les partis eurosceptiques précédemment analysés. Mais en Europe, contrairement au M5S, il se montre plutôt proche des partis de gauche traditionnelle, avec lesquels il partage une idéologie similaire.

Cet exemple nous permet d'illustrer la diversité de partis qui adoptent une rhétorique eurosceptique, et ce pour des raisons parfois radicalement opposées. Nous insistions déjà sur ce point dans les remarques introductives, mais il est crucial de le rappeler : l'euroscepticisme n'est pas une idéologie fixe et déterminée, mais plutôt un concept modulable et capable de se retrouver, à différents degrés, dans toute la largeur du spectre politique traditionnel.

Le Parti démocratique réformateur (ADR)

Le second parti est le Parti démocratique réformateur ou ADR pour *Alternativ Demokratesch Reformpartei*. Tout comme la Gauche, il adopte une rhétorique eurosceptique et il rencontre un succès similaire. On s'y réfère parfois comme au Parti réformiste d'alternative démocratique, mais son appellation officielle en français est Parti démocratique réformateur. C'est donc dans son nom luxembourgeois que l'on retrouve le terme « alternative », qui rend compte de la volonté de l'ADR de se distinguer des autres partis et de renvoyer une image de renouveau. Le parti est fondé en 1987 et s'inscrit à droite du spectre politique en raison de ses positions conservatrices et de libéralisme économique. Il change plusieurs de fois de nom au cours de son histoire avant d'adopter l'actuel, moins spécifique que les précédents. En effet, à ses débuts, le parti avait été créé pour lutter contre les inégalités propres au système de pensions du pays, et son appellation reflétait cette aspiration. Aujourd'hui, ses objectifs sont bien plus larges et incluent d'autres domaines. Depuis 2013, son président est Jean Schoos.

En ce qui concerne l'intégration européenne, le parti se considère euro-réaliste, c'est-à-dire ouvertement critique des évolutions qu'il considère néfastes et proposant par conséquent une alternative plus adaptée à sa vision de l'Europe unie. Le premier reproche qui est fait à l'Union européenne sur la partie du site internet officiel consacrée aux questions européennes concerne la thématique de la souveraineté et du fédéralisme. Le Parti démocratique réformateur considère que l'Union européenne supranationale, celle que l'on appelle aussi super-État européen et qui possède une part des souverainetés nationales de tous ses États membres, est un danger pour le respect des valeurs démocratiques, mais aussi pour la préservation de la paix et de la sécurité. Elle entraverait l'exercice du droit à l'autodétermination des pays membres. Selon l'ADR, la vraie démocratie ne peut exister sans la souveraineté nationale dans sa totalité. C'est pourquoi l'une des lignes directrices des positions européennes du parti est la protection de la souveraineté nationale, et par conséquent également de l'identité nationale. L'ADR souhaite voir naître une Europe des nations, basée sur la coopération pour la paix et la prospérité économique, dans laquelle les États membres sont pleinement souverains. La critique de l'Europe fédérale va si loin que le Parti démocratique réformateur va jusqu'à affirmer que des « tendances totalitaires semblent se développer de plus en plus

dans les institutions européennes »⁶¹. Il est fortement opposé au fédéralisme et au supranationalisme car il ne croit pas en l'existence d'un peuple européen. Par ailleurs, il affirme que le rejet du caractère fédéral n'est en aucun cas synonyme de refus de l'union : il est fondamentalement opposé à ceux qui ne croient pas en une union de l'Europe et qui remettent en question l'existence de l'Union européenne. Dans la théorie énoncée, le caractère eurosceptique du parti repose donc sur la forme et les orientations actuelles de l'UE, mais pas sur la légitimité ou le bien-fondé de celle-ci. Il apporte une grande importance à le rappeler : une union européenne est nécessaire.

D'autres critiques plus pratiques concernent la politique économique et financière, qui, d'après l'ADR, devrait être mieux encadrée pour éviter des débordements et scandales. En ce qui concerne l'union monétaire, le Parti démocratique réformateur reconnaît les difficultés rencontrées depuis une dizaine d'années et affirme que, proportionnellement au nombre d'habitants, le Luxembourg a été le plus grand contributeur européen à tous les mécanismes et plans d'aides. Si une telle situation ne peut plus durer pour l'ADR, il ne souhaite en aucun cas une sortie du Luxembourg de l'UEM. Pour résoudre les problèmes relevés, il propose d'accompagner la « sortie volontaire » de la Grèce, ainsi que des autres pays de la zone euro en grande difficulté, de l'union monétaire. Il considère que les États membres de la zone monétaire doivent être en mesure de se plier aux critères prévus par le pacte de stabilité et de croissance afin que celle-ci soit optimale. Sur les questions économiques s'ajoutent d'autres revendications telles qu'une opposition aux taxes européennes et un engagement pour plus de rigueur dans la gestion budgétaire de l'UE.

En ce qui concerne les questions d'immigration et de sécurité, l'ADR reconnaît le bien-fondé des accords de Schengen mais en souhaite une stricte application afin d'éviter des phénomènes tels que le tourisme social, qui fragiliseraient et représenteraient un poids pour le système de protection sociale du Luxembourg et d'autres États membres. Malgré le principe de libre circulation au sein de la zone Schengen, l'ADR souhaite que le Luxembourg puisse rétablir les contrôles aussi souvent que celui-ci le décide. Le parti s'oppose fermement à l'adhésion de la Turquie à l'UE et exprime de manière implicite que le temps n'est plus à l'expansion du territoire. Il considère que l'Union européenne devrait à présent s'attacher aux questions d'ordre interne en priorité. Il affirme également appuyer le projet d'une politique européenne de défense commune. Pour autant, l'ADR ne souhaite pas la dissolution de l'OTAN, mais plutôt l'installation d'une identité européenne au sein de cette organisation transatlantique. Pour ce qui est du droit européen, le Parti démocratique réformateur souhaite que tout changement législatif et toute décision soient adoptés à l'unanimité et que la primauté du droit européen soit abolie. Il considère que ce sont les droits nationaux qui doivent prévaloir en cas de conflit entre les deux sources législatives. Pour conclure sur les positions eurosceptiques du parti, son slogan lors des élections européennes de 2014 reflète parfaitement ses principales revendications : « Moins d'Europe, d'avantage de Luxembourg »⁶², en luxembourgeois « Manner Europa, méi Lëtzebuerg ».

Au Luxembourg, les meilleurs scores du parti ont été enregistrés aux élections législatives de 1999 et 2004, respectivement 11,31% et 9,95% des suffrages, soit 7 et 5 sièges au Parlement. Depuis, les résultats semblent être en baisse régulière. Aux élections législatives de 2009, le Parti démocrate réformateur obtient 8,13% des voix et obtient 4 sièges au Parlement. En 2013, ce nombre descend à 3 car le parti ne recueille que 6.64% des suffrages. Il est aujourd'hui la cinquième force politique du Luxembourg. Même s'il se maintient au Parlement depuis les élections de 1989, son influence semble être en chute libre. Lors des élections européennes de 2009, l'ADR remporte 7,39% des suffrages. En 2014, son score n'augmente que très légèrement pour atteindre les 7,53% des suffrages exprimés. Ses scores sont certes un peu meilleurs que ceux de la Gauche, mais ils restent faibles. Il n'a lui non plus pour l'instant pas réussi à être représenté au Parlement européen et son influence sur la scène européenne en résulte très limitée. Toutefois, à l'échelle européenne, l'ADR est affilié au parti politique européen Alliance des conservateurs et réformistes européens, qui est lui-même lié au groupe des Conservateurs et réformistes européens, dans

⁶¹ ADR, liste 4, Élections européennes 2014. Programme électoral. p. 4. Disponible à l'adresse : <http://www.adr.lu/wp-content/uploads/2014/04/Programme-electoral-mat-Cover.pdf>

⁶² *Ibid.*, p. 1. Disponible à l'adresse : <http://www.adr.lu/wp-content/uploads/2014/04/Programme-electoral-mat-Cover.pdf>

lequel siègent notamment les députés allemands du parti Réformateur libéral-conservateur mentionné précédemment. Tout comme la Gauche, le parti n'entretient pas non plus de liens avec d'autres partis eurosceptiques au Luxembourg ou en Europe.

Les deux partis à rhétorique eurosceptique présentés pour le Luxembourg sont donc fondamentalement opposés : ils ne s'inscrivent pas dans la même idéologie et leurs revendications sont elles aussi opposées. Pourtant, tous deux sont unis par l'attitude fortement critique qu'ils adoptent face à l'Union européenne. Notons aussi que les deux partis possèdent une influence politique limitée sur la scène nationale et quasi inexistante à l'échelle européenne.

c. Tableau récapitulatif

	Sortie UE	Sortie zone euro	Sortie espace Schengen	Argument : souveraineté	Représentation nationale	Représentation / affiliation européenne	Vision de l'Europe
D L	Non. Réformes.	Non. Mais critique de l'oligarchie financière.	Non. Mais critique du fonctionnement.	Non.	Très faible. Deux députés au Parlement.	Nulle. Proximité avec d'autres partis de gauche en Europe.	Europe sociale et démocratique.
A D R	Non. Modifications.	Non. Sortie volontaire des pays en difficulté (Grèce, etc.).	Non. Stricte application des accords.	Oui.	Faible. 3 députés au Parlement.	Nulle. Affiliation à l'Alliance des conservateurs et réformistes européens.	Europe des nations souveraines.

2. Études de cas approfondies : analyse des partis politiques eurosceptiques en France et aux Pays-Bas

Les analyses de l'euroscepticisme pour la France et les Pays-Bas sont très similaires à celles des quatre autres membres fondateurs de l'Union européenne, à l'exception près qu'elles sont plus conséquentes et apportent un plus grand nombre d'éléments sur deux partis politiques : le Front national et le Parti pour la liberté, sur leur rhétorique eurosceptique, leurs succès électoraux et leur place dans l'organisation politique nationale et européenne.

Nous le mentionnions brièvement dans l'introduction, notre choix s'est porté sur la France et les Pays-Bas pour plusieurs raisons. Tout d'abord, car les élections législatives néerlandaises et l'élection présidentielle française se sont toutes deux déroulées pendant dans la période d'élaboration de ce mémoire. Il aurait été dommage de ne pas profiter de cette occasion pour s'intéresser dans plus de détails à ces deux pays et utiliser les résultats des élections pour une analyse très actuelle. De plus, les deux principaux partis eurosceptiques analysés : le Parti pour la liberté aux Pays-Bas et le Front national en France, remportent tous deux un fort succès auprès des populations. Leur rapprochement du pouvoir rend l'analyse d'autant plus pertinente car il met en lumière de vrais changements, de possibles concrétisations de revendications eurosceptiques qui semblent pour d'autres pays bien trop théoriques et marginales pour être prises au sérieux. Autrement dit, il rappelle la réalité pratique de l'euroscepticisme, qui, il faut en être conscient, représente bien plus que de simples éléments conceptuels et théoriques. Enfin, en ce qui concerne la forme, et en raison des succès de ces deux partis, la littérature académique et journalistique qui leur est consacrée est large, variée et facilement accessible, ce qui favorise les processus d'analyse. En ce qui concerne la France, l'accessibilité aux documents émanant de sources officielles est d'autant plus facilitée en raison du facteur linguistique.

Ce sont ces trois arguments qui, mis en commun, nous ont amené à prendre cette décision en faveur de la France et des Pays-Bas. À noter que certains éléments historiques lient les deux pays à l'euroscepticisme, à l'instar du rejet du Traité établissant une constitution pour l'Europe via des référendums. En effet, en mai 2005, le peuple français s'est prononcé en défaveur de ce traité, suivi par le peuple néerlandais en juin de la même année. La présence de la rhétorique eurosceptique dans ces deux pays n'est pas chose nouvelle, et elle est aujourd'hui encore d'actualité. Après nous être intéressés aux relations historiques entre les deux pays et l'Union européenne, nous passerons donc à l'analyse de leurs partis politiques eurosceptiques, que nous concluons, comme précédemment, par des tableaux récapitulatifs.

A. La France

a. Bref historique

La France, est, tout comme de l'Allemagne, l'un des pays les plus importants dans le processus d'unification de l'Europe. Nous n'entendons par là aucun jugement de valeur quant aux autres pays fondateurs ou membres. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il s'agit simplement de la prise de conscience par les peuples européens de la nécessité de la réconciliation du couple franco-allemand pour concevoir un avenir paisible. Parlons à ce sujet des figures historiques que représentent Robert Schuman et Jean Monnet.

Robert Schuman naît au Luxembourg d'un père Français et d'une mère Luxembourgeoise. Après avoir été citoyen allemand, la région dans laquelle il réside est annexée à la France et il obtient la nationalité française. Les influences de la France, du Luxembourg et de l'Allemagne font de lui un Européen convaincu. En 1940, il connaît la déportation vers l'Allemagne avant de s'enfuir et de retourner en France pour s'engager dans la Résistance. Après la guerre, il occupe plusieurs postes de ministre au gouvernement et participe activement à la mise en place et à la participation de la France dans les projets du Conseil de l'Europe, du Plan Marshall et de l'OTAN. Mais c'est dans l'exercice de son poste de ministre des Affaires étrangères entre 1948 et 1952 qu'il est principalement connu : pour ce que l'on appelle aujourd'hui la « déclaration Schuman ».

Robert Schuman était convaincu que la mise en commun de la production du charbon et de l'acier entre la France et l'Allemagne les empêcheraient de retomber dans les guerres et conflits, non seulement car ils seraient alors partenaires, mais aussi car les matériaux nécessaires au déclenchement d'une guerre ne seraient plus sous le contrôle national, mais sous celui d'une Haute Autorité supranationale. C'est ainsi qu'avec l'aide de Jean Monnet, il crée le projet de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, destiné certes dans un premier lieu à l'Allemagne et la France, mais qui reste ouvert à d'autres pays européens. C'est à la date du 9 mai 1950, aujourd'hui célébrée comme la Journée de l'Europe, que l'homme d'État prononce son fameux discours. Le chancelier allemand Konrad Adenauer répond favorablement à son appel, et un an plus tard, en avril 1951, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, le Luxembourg et la Belgique signent l'accord historique instituant la CECA : le commencement de la construction européenne. Par la suite, Robert Schuman continue à s'engager pour une intégration toujours plus poussée au travers du projet de défense commune en étant le premier à occuper le poste de président du Parlement européen en 1958. Aujourd'hui, il est reconnu comme l'un des Pères de l'Europe et on ne compte plus les hommages qui lui ont été faits et les décorations qu'il a reçues.

Jean Monnet est quant à lui un fonctionnaire international français, certes un peu moins connu que Robert Schuman, mais dont le rôle dans la construction de l'Europe unie n'est pas moins fondamental. Pendant les deux guerres mondiales, il n'intègre pas l'armée pour des raisons médicales, mais il s'engage dans l'effort de guerre à travers un poste de coordinateur de la production industrielle entre la France et le Royaume-Uni. Cette expérience lui est très utile dans son engagement européen, car c'est bien lui qui se cache derrière l'élaboration du plan de mise en commun du charbon et de l'acier et derrière le discours du 9 mai 1950. C'est lui qui, façonné par des convictions atlantistes, de libre échange et fédéralistes, est l'inspirateur de ce projet auprès de Schuman. Après avoir notamment voyagé aux États-Unis et en Algérie, l'homme politique se rend rapidement compte que la reconstruction de l'Europe sur des bases de souveraineté nationale ne peut être bénéfique. Il est l'un des premiers à déclarer qu'une forme de supranationalité doit être introduite afin de ne pas commettre à nouveau les erreurs du passé. En 1944, on voit en lui la personne idéale pour élaborer un plan de reconstruction économique en France. C'est dans cette lignée qu'il pousse ses idées plus loin et qu'il travaille en secret à la création d'une Communauté européenne, la fameuse CECA qui sera dévoilée par la figure politique de Schuman. Suite à la mise en place de cette communauté, Jean Monnet continue de se battre pour plus d'intégration à travers la promotion de l'idée des États-Unis d'Europe, la création d'un marché commun et d'un système monétaire européen, mais aussi l'adoption des élections au suffrage universel pour les membres du Parlement européen. Même s'il n'a jamais été un homme politique investi d'un mandat, Jean Monnet aura réussi à faire avancer ses idées, ses convictions et ses aspirations pour le futur de l'Europe. Aujourd'hui, il représente une figure incontournable de l'histoire de l'intégration européenne et est également reconnu comme l'un des Pères de l'Europe.

Président de la République française de 1969 à 1974, Georges Pompidou donne un nouvel élan à la construction européenne dans le cadre de son initiative de Relance de la Haye en 1969. Ce projet voit le jour après la crise de la chaise vide menée par Charles de Gaulle et il a pour objectif de mettre un terme à une période de stagnation et de paralysie en matière d'intégration et de coopération européennes. Si les intentions de Pompidou visent principalement à redonner un rayonnement européen diplomatique à la France, elles servent également des intérêts communs de relance. Il fait de l'Europe le centre de sa politique extérieure ainsi qu'économique et monétaire, et malgré une opposition aux aspects supranationaux, il réussit à s'engager et à agir en faveur d'une Europe unie et active dans la coopération. Valéry Giscard d'Estaing, qui lui succède à la tête de l'État, perpétue la tradition européiste française. Convaincu depuis sa jeunesse des bienfaits de l'union de l'Europe, il est à l'origine de la création du Conseil européen. Il permettra également l'introduction sous son mandat de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, à laquelle s'opposait Pompidou. Aux côtés du chancelier Helmut Schmidt, Giscard d'Estaing renforce les liens avec l'Allemagne et le couple atteint de nombreux objectifs d'intégration. Partisan d'une troisième voie, entre l'Europe supranationale et l'Europe des nations, il va jusqu'à présenter son propre projet d'union, appelé Europa. Il siège également au Parlement européen entre 1989 et 1993. Par la suite, les mandats de François Mitterrand sont marqués, à l'échelle européenne, par la signature des accords de Schengen et du traité de Maastricht, malgré une réticence aux avancées trop supranationales. Jacques Chirac voit quant à lui son engagement européen affaibli par le rejet du traité constitutionnel en 2005. Néanmoins, les principales idées du traité seront finalement reprises et adoptées

dans le traité de Lisbonne, sous le mandat de Nicolas Sarkozy, qui fait ratifier le traité par voie parlementaire en 2008. En 2017, François Hollande continue de défendre l'Europe unie dans le cadre de l'élection présidentielle, pendant laquelle plusieurs candidats évoquent une sortie de l'Union européenne et de la zone euro. Malgré les difficultés politiques et économiques en France comme dans l'Union européenne, le soutien de la France à l'UE, matérialisé par une position pro-européenne de la part du Président de la République, persiste. Le 15 mai 2017, au lendemain de son investiture, le nouvel élu Emmanuel Macron s'est rendu à Berlin pour une rencontre officielle avec la chancelière Angela Merkel. Les deux dirigeants se sont dits prêts à travailler ensemble pour une « vraie refondation de l'Europe »⁶³, confirmant ainsi leur engagement pour le projet d'union européenne.

Mais au-delà des présidents de la République, n'oublions pas une autre personnalité : celle de Jacques Delors. L'homme politique français, après avoir occupé des fonctions diverses et variées, a été président de la Commission européenne pendant trois mandats, de janvier 1985 à janvier 1995. Cette présence à la tête de l'Europe pendant dix ans aura eu inévitablement un fort impact sur les évolutions de l'époque. Son investissement européen se retrouve notamment dans l'Acte unique européen de 1986 et dans l'Union économique et monétaire de 1990. Néanmoins, selon Helen Drake, son atout principal n'aura pas été son engagement politique mais plutôt son « influence intellectuelle »⁶⁴. En favorisant la discussion entre la Commission européenne et le Conseil européen, il réussit à renforcer le poids institutionnel du président de la Commission et à user de son influence auprès des chefs d'État et de gouvernement pour faire évoluer les lignes directrices de la construction européenne. Jacques Delors redonne donc un élan à l'intégration en redéfinissant la fonction de président de la Commission européenne. Il est aujourd'hui l'une des figures incontournables de la construction européenne, comme le montre sa nomination en juin 2015 par le Conseil européen au titre de « Citoyen d'honneur de l'Europe ».

La France, tout comme la Belgique et le Luxembourg, accueille sur son territoire, et en particulier en sa ville de Strasbourg, une partie des sièges et activités de l'Union européenne. L'exemple le plus pertinent et connu est probablement celui du siège du Parlement européen, qui se trouve à Strasbourg depuis 1952 où son ancêtre l'Assemblée commune de la CECA avait déjà posé ses valises. Les séances plénières du Parlement européen ont toujours lieu à Strasbourg, tandis que les commissions parlementaires ont lieu à Bruxelles et que le Secrétariat général se trouve à Luxembourg. Cette division triangulaire des activités de l'organe parlementaire de l'UE est aujourd'hui très contestée et critiquée, notamment en raison des coûts de fonctionnement qu'impliquent les navettes entre ces trois villes. Par ailleurs, le poste de Médiateur européen est également fixé à Strasbourg. Actuellement, il est occupé par la journaliste irlandaise Emily O'Reilly. Sa fonction consiste principalement en un examen des plaintes à l'encontre des institutions, organes et agences de l'UE, selon la définition apportée sur le site officiel de l'Union européenne. Enfin, citons également le Système d'information de Schengen (SIS), qui permet aux autorités nationales compétentes de mettre en commun des informations sur la circulation de personnes et d'objets dans l'espace Schengen et de profiter de cette mise en commun dans un objectif d'efficacité maximale dans des affaires policières, anti-terroristes ou relatives aux questions d'immigration. Cette base de données commune informatisée présente l'avantage d'être disponible en l'espace de quelques secondes, ce qui représente une avancée considérable en ce qui concerne l'efficacité de la coopération dans ce domaine. À savoir que la ville de Strasbourg accueille également sur son territoire le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, la Pharmacopée européenne et l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Certes indépendants de l'Union européenne, il reste que leur implantation renforce l'engagement européen et la vision européenne de la ville.

⁶³ « L'un et l'autre nous sommes convaincus que nous avons besoin de résultats de court terme mais également de vraies transformations, d'une vraie refondation de l'Europe », Emmanuel MACRON Emmanuel, 15 mai 2017. Discours disponible à l'adresse : http://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/video-macron-a-merkel-nous-avons-besoin-d-une-vraie-refondation-de-l-europe_2192535.html

⁶⁴ « Nous pouvons ainsi tenter de définir le leadership de « l'interdépendance » (Dinan, 1994 ; Duchêne, 1994) de Monnet ou Delors comme se caractérisant avant tout par un travail d'influence intellectuelle, même s'il peut se déplacer à certains moments, pour des durées déterminées, sur le terrain proprement politique. », Helen DRAKE, *Jacques Delors et la Commission européenne : un leadership unique ?* Politique européenne numéro 8, 2002, Paragraphe 26. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2002-4-page-131.htm>

Pour ce qui est de l'opinion publique française, elle se déclare à 29% comme ayant une image positive de l'UE à l'automne 2016. Ce score est plutôt faible – il se situe six points en-dessous de la moyenne européenne – et il représente une baisse de sept points de pourcentage en comparaison avec le printemps 2016. Les Français seraient 41% à être optimistes quant à l'avenir de l'UE, score encore une fois médiocre qui se situe bien en deçà de la moyenne européenne de 50%. Ils seraient 68% à soutenir la monnaie unique pour une moyenne européenne de 58% et 92% à avoir une opinion positive du programme européen d'échange Erasmus pour une moyenne européenne de 86%. Malgré quelques bons scores, le soutien de l'opinion publique pour l'Union européenne semble momentanément fragilisé et en baisse, sans pour autant être catastrophique. Ces récentes baisses pourraient être le reflet des nombreuses crises auxquelles fait face l'Europe, mais elles sont, rappelons-le, à interpréter avec précaution. Rappelons également qu'en 2005, le peuple français s'était très largement opposé au traité établissant une constitution pour l'Europe, raison pour laquelle le projet n'a jamais vu le jour sous sa forme initiale. Après sa signature par les 25 chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'époque, le traité doit être ratifié dans chacun de ces États, soit par voie référendaire, soit par voie parlementaire. Le président français, Jacques Chirac, décide de soumettre la proposition via un référendum le 29 mai 2005. Même si huit États membres ont alors déjà ratifié le traité, les Français le rejettent à 54,67%. Le taux de participation est très élevé puisqu'il est de plus de 69%, et le résultat n'en est que plus brutal et sans appel. Il s'agit du troisième référendum français traitant de questions d'intégration européenne, les deux derniers ayant eu lieu en 1972 et 1992. Cependant, il s'agit du premier à être rejeté. Ce rejet, suivi de près par le rejet néerlandais, formera un obstacle de taille qui empêchera au traité de finir son processus de ratification.

b. Partis politiques eurosceptiques

En raison de la simultanéité entre l'élaboration de ce travail et la tenue de l'élection présidentielle en France, les partis politiques eurosceptiques analysés seront uniquement ceux disposant d'un candidat pour ces élections. L'examen de leurs revendications eurosceptiques sera lui aussi centré sur le contexte électoral. Dans un premier temps, nous allons présenter cinq partis politiques de manière assez brève et concise. La raison pour laquelle nous ne poussons pas l'examen plus loin est car les candidats issus de ces partis sont comptés parmi ceux que l'on appelle les « petits » candidats, ce qui signifie que leurs chances de se retrouver au pouvoir étaient minimes, et ce même avant de connaître l'issue de l'élection. Nous n'émettons pas de jugement de valeur quant à leur importance mais prenons la décision de ne pas faire d'eux le centre de l'analyse. Néanmoins, il reste nécessaire de les mentionner pour illustrer à quel point l'euroscepticisme se retrouve dans la totalité de l'hémicycle politique et pour donner un aperçu de sa présence politique en France. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons plus particulièrement au mouvement de la France insoumise, mais surtout au Front national. Les candidats issus de ces deux organisations politiques présentent une popularité et une présence dans la vie politique et médiatique qui font d'eux des acteurs centraux, des « grands » candidats.

Solidarité et Progrès (S&P)

Solidarité et Progrès est un parti politique fondé et mené par Jacques Cheminade depuis 1996. Le parti déclare agir pour et par la créativité humaine, qui est à l'origine de toutes les richesses, et il souhaite installer la paix mondiale « par la conquête économique d'une véritable justice sociale à laquelle sera soumis le financier »⁶⁵. Afin d'analyser le caractère eurosceptique du parti S&P, nous nous intéressons au programme de son leader et candidat à la présidentielle Jacques Cheminade. Sur le site officiel de sa campagne électorale, une liste de ses engagements présente en quatrième et cinquième positions des éléments d'analyse sur l'Europe. Un dossier entier leur est d'ailleurs consacré : il s'intitule « Sortir de l'UE et sortir de l'euro pour une Europe des patries et des projets »⁶⁶. Le premier argument est consacré à la promotion d'une Europe des patries et des projets, qui ne verra le jour qu'après la sortie de l'Union européenne. Le candidat de Solidarité et Progrès souhaite entamer des négociations avec les autres pays européens dans l'optique de la création de cette Europe alternative, qui serait fondée, comme son nom

⁶⁵ « Les clés de notre politique », *Solidarité&Progrès*, Découvrir S&P. Disponible à l'adresse : <http://www.solidariteetprogres.org/le-mouvement.html>

⁶⁶ Disponible à l'adresse : <http://www.cheminade2017.fr/Sortir-de-L-UE-et-de-l-europour-une-Europe-des-patries-et-des-projets>

l'indique, sur la coopération entre les peuples et la création de projets d'intérêt commun. L'un de ces projets existe déjà puisqu'il s'agit du programme Erasmus+, pour lequel Jacques Cheminade souhaite doubler le financement d'ici 2020, et ce même si le scénario de sortie de l'Union européenne vient à se concrétiser. À ce programme s'ajoute la coopération universitaire et de recherche, que le candidat souhaite conserver dans le processus de retrait de l'UE.

L'Union européenne est accusée d'être une oligarchie destructrice de la vision d'union des peuples et des nations et d'être dirigée par des élites économiques et financières corrompues, qui n'agissent que dans des logiques d'intérêt de l'UE et de ses institutions. Les politiques européennes auraient quant à elles des conséquences désastreuses sur les situations économiques et les croissances nationales. Les institutions européennes s'octroieraient de plus en plus de compétences, à l'image de la Cour de justice européenne et de la création de jurisprudence au service des intérêts de l'UE. L'Union européenne telle qu'elle existe aujourd'hui ne peut pas être réformée ou sauvée, et c'est ce pourquoi le candidat Jacques Cheminade et son parti Solidarité et Progrès souhaitent en sortir. Le deuxième argument prône un retrait de l'euro, monnaie qui incarnerait le relais des valeurs de mondialisation et de dictature financière auxquelles le S&P n'adhère pas. L'euro serait un rappel de la domination actuelle des marchés sur les souverainetés nationales. Ainsi, le parti aborde la question d'un retour de la souveraineté nationale totale sur les plans économiques et monétaires, qu'il considère fondamentale pour que la Banque nationale puisse agir de manière libre et autonome, et en faveur du peuple. Comme alternative, le parti propose de manière idéaliste la création d'une monnaie commune plus exclusive, réservée aux échanges extérieurs entre des membres européens qui partagent des valeurs communes et des structures économiques similaires. Au sein des pays membres, il faudrait avoir instauré de manière préalable un retour aux monnaies nationales. La monnaie commune aurait une fonction principalement protectrice et serait régie par une instance européenne intergouvernementale, et non supranationale. Cependant, le parti ne croit pas réellement en la faisabilité de cette alternative et propose en dernier recours une sortie unilatérale de la France de la zone euro, qui devrait être soudaine et la plus expéditive possible. L'euro serait alors remplacé par un nouveau franc français, dont une unité serait initialement égale à un euro. Toutes les difficultés économiques qui résulteraient d'un retour au franc sont réfutées afin de présenter un avenir économique plus prospère.

À l'heure actuelle, le parti Solidarité et Progrès n'est pas représenté à l'Assemblée nationale. En outre, à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle du 23 mai 2017, son candidat récolte 0,18% des suffrages exprimés et se positionne par conséquent en dernière position, derrière les dix autres candidats. À titre de comparaison, il avait obtenu 0,28% et 0,25% des voix exprimées, respectivement aux élections présidentielles de 1995 et 2012. Son score en 2017 représente une faible baisse quant aux années précédentes, ce qui montre que l'euroscpticisme « hard » de son programme ne rencontre qu'un très faible soutien et qu'il ne possède par conséquent qu'une très faible influence sur la scène politique, si influence il existe.

La Lutte ouvrière (LO)

Le deuxième parti que nous présentons est la Lutte ouvrière, un parti politique d'extrême gauche né dans les années 1940 sous le nom d'Union communiste. L'appellation de Lutte ouvrière s'est inscrite dans l'usage et vient du nom de l'hebdomadaire du parti. Le porte-parole du parti est Nathalie Arthaud, candidate à l'élection présidentielle de 2017. Ouvertement communiste, le parti se présente comme une alternative aux partis qui acceptent et cautionnent les logiques capitalistes de notre société actuelle.

Pour ce qui est des questions européennes, la Lutte ouvrière reconnaît la nécessité d'une Europe unie mais critique les fondements purement économiques de l'Union européenne et le manque d'intégration politique, qui représente pour elle un facteur de remise en cause. L'UE est accusée de ne pas être démocratique dans son fonctionnement, les « grands pays » étant plus puissants que les « petits ». L'Europe des capitalistes, comme l'appelle la LO, ne gagnerait pas pour autant à être remplacée par une Europe des États souverains que de nombreux partis politiques prônent, puisqu'un tel processus de remplacement ne ferait que transférer les problèmes de légitimité et de fonctionnement de l'échelle européenne à l'échelle nationale. La souveraineté se confondrait aujourd'hui avec le capitalisme, les souverains étant aussi les défenseurs du capitalisme. Un retour à la souveraineté nationale totale serait par conséquent défavorable aux couches populaires de la société. Le parti propose donc la création d'États-Unis socialistes d'Europe, c'est-à-dire d'une Europe fédérale et antinationaliste dans laquelle les frontières

disparaissent au profit des intérêts des travailleurs, et de manière plus large, des peuples. À ce sujet, il critique ouvertement l'attitude hypocrite des gouvernements européens, qui se déclarent officiellement en faveur de la libre circulation des personnes mais qui adoptent des mesures pour faciliter un retour au contrôle des frontières intérieures.

L'opinion de la Lutte ouvrière concernant l'euro ne se résume pas à une acceptation ou à un rejet. En effet, le parti reconnaît l'intérêt d'avoir une monnaie commune en Europe car sa capacité unificatrice est sans précédent et qu'elle favorise tous types d'échanges et de circulation entre ses membres. Le parti réfute également les positions souverainistes qui veulent sortir de la zone euro et qui présentent le retour à la monnaie nationale comme une solution miracle. Néanmoins, la Lutte ouvrière n'est pas entièrement en accord avec les politiques monétaires actuelles de la zone euro, et notamment avec les sacrifices imposés par les gouvernements nationaux dans l'optique de sauver la monnaie unique. Pour la Lutte ouvrière et Nathalie Arthaud, l'euro doit uniquement s'inscrire dans une logique d'unification internationaliste et de défense des intérêts des travailleurs.

On découvre une forte critique des fonctionnements et de la nature de l'Union européenne, qui ne prône pas ouvertement une sortie de l'UE mais l'envisage peut-être de manière implicite car le parti ne peut atteindre ses objectifs dans les conditions actuelles. Pour ce qui est de l'euro, le parti n'émet pas une opposition de principe. Certes fort eurosceptique, le discours est fondamentalement opposé à celui de Jacques Cheminade et du parti Solidarité et Progrès, ce qui illustre encore une fois la nature modulable du concept de l'euroscepticisme.

À l'échelle nationale, le parti ne réussit pas à remporter assez de soutien lors des élections législatives pour être représenté à l'Assemblée nationale. À une exception historique près, le parti n'est pas non plus représenté au Parlement européen : en 2014, il n'obtient que 1,17% des voix. En avril 2017, Nathalie Arthaud remporte 0,64% des suffrages lors du premier tour de l'élection présidentielle et arrive ainsi en avant-dernière position, devant Jacques Cheminade. Lors de l'élection présidentielle de 2012, elle avait remporté 0,56% des suffrages. Son programme séduit donc une part un tout petit peu plus grande en 2017 qu'en 2012. Ses deux scores aux présidentielles restent toutefois bien inférieurs à ceux de son prédécesseur et ils marquent par conséquent un certain déclin dans l'histoire de la Lutte ouvrière.

L'Union populaire républicaine (UPR)

L'UPR est fondé en 2007 par François Asselineau, président du parti depuis cette date et candidat à l'élection présidentielle de 2017. La particularité du parti est que la question eurosceptique représente le centre de son programme et de son idéologie. Il s'agit de bien plus qu'un aspect majeur, il s'agit de l'aspect à l'origine de la création du parti : un aspect fondateur et fondamental. L'UPR prône une sortie de l'Union européenne, de l'euro ainsi que de l'OTAN, et ce afin de garantir un retour à la souveraineté nationale totale. Pour ce qui est de son idéologie, l'UPR refuse une catégorisation à droite ou à gauche, et affirme rassembler un électorat très large qui ne correspond pas à l'institution du spectre politique traditionnel. Elle souhaite également se démarquer des autres partis et de leurs « politiciens-caméléons »⁶⁷, capables de s'adapter en fonction de la tendance dans le seul et unique but de plaire et d'accéder au pouvoir sans réellement prendre position. Encore une fois, on retrouve ici la volonté de ce parti, comme de nombreux autres partis eurosceptiques, d'incarner la différence et surtout de se présenter comme une alternative. Cette stratégie comprend un aspect perçu comme novateur et courageux⁶⁸ : seul contre tous, le parti prend tout de même la parole pour dire ce qui est vrai et juste, et surtout, il est le seul à le faire.

On retrouve donc la question européenne comme aspect central dans le programme souverainiste de François Asselineau à l'élection présidentielle de 2017. La délégation de souveraineté nationale au profit de l'UE et de ses institutions est perçue comme un obstacle à l'expression des volontés du peuple et comme un barrage à l'indépendance de la France. François Asselineau déclare d'ailleurs être le seul candidat à réellement proposer la sortie unilatérale de l'Union européenne, qu'il appelle le Frexit. L'Union

⁶⁷ Rubrique L'UPR, Qui sommes-nous ? Disponible à l'adresse : <https://www.upr.fr/union-populaire-republicaine>

⁶⁸ « Il faut seulement du courage politique », *op. cit.* Disponible à l'adresse : <https://www.upr.fr/union-populaire-republicaine>

européenne est accusée d'être responsable de tous les maux de la société, comme le montre cette citation tirée de la présentation du parti sur son site officiel : « [...] nos analyses prouvent que la crise politique, économique, sociale et morale de la société française trouve justement son origine dans cette Union européenne qui nous asphyxie [...] »⁶⁹. L'Union européenne devient alors le bouc émissaire de la théorie de René Girard, car elle est désignée comme coupable et doit être sacrifiée pour l'intérêt général. Voici quelques exemples dans lesquels les traités européens agiraient de manière perverse : la santé passerait toujours après les profits économiques, les services publics seraient démantelés, les protections sociales seraient affaiblies et les agriculteurs et pêcheurs seraient mis en danger par une favorisation des géants de l'agroalimentaire et de la distribution.

Selon François Asselineau, une sortie de l'Union européenne permettrait de faire des économies de l'ordre de 34 milliards d'euros par an, de retrouver l'indépendance d'autrefois, de faire baisser le chômage ainsi que de favoriser des actions pour la préservation des services publics, de l'environnement, de l'agriculture et de la pêche. En d'autres mots, une sortie de l'Union européenne est la solution miracle à tous les problèmes que rencontre la France actuellement. Notons que le programme pour l'élection présidentielle précise que la sortie de l'UE permettrait également à la France d'œuvrer pour la paix mondiale. Cet aspect est justement celui qui a amené les peuples européens à s'unir il y a 60 ans. La monnaie unique serait quant à elle responsable de la baisse du pouvoir d'achat, de la montée du chômage, des délocalisations ainsi que de la situation économique critique des entreprises locales. L'euro ne forme pas une zone monétaire optimale selon les critères économiques établis, et, d'après l'UPR, il s'agit de la raison pour laquelle elle est condamnée à imploser. François Asselineau ajoute à son argumentation que la monnaie unique augmente les déséquilibres entre les pays du Sud et du Nord de l'Europe. Elle aurait donc une fonction séparatrice et séparatiste, contraire à sa fonction initiale unificatrice. Par ailleurs, la structure de l'union monétaire ne permet pas de la réformer, et c'est pourquoi la seule solution envisagée par François Asselineau et son parti est une sortie unilatérale de la France, immédiate et sans processus de négociation. L'euro serait remplacé par un le franc français.

Le principal problème que pose l'euroscpticisme inhérent à l'UPR est justement son eurocentrisme, qui ne laisse place à aucun autre facteur. L'Union européenne et ses instances sont présentées comme le seul et unique ennemi, le bouc-émissaire responsable de tout. L'UPR n'admet aucune autre variable dans l'explication des problèmes sociétaux et cette logique n'est réaliste dans aucun des domaines présentés. De la même façon, les solutions proposées sont elles aussi présentées comme suffisantes et presque miraculeuses. Toute l'argumentation du parti repose sur l'opposition simpliste entre les intérêts de la France et les intérêts de son ennemi l'UE : une bataille qui ne peut prendre fin que par la séparation entre les deux combattants. Ajoutons également que l'UPR est le seul parti à ne pas uniquement rejeter l'Union européenne, mais à rejeter l'idée même d'union de l'Europe. Il ne souhaite pas une Europe alternative, à l'instar de l'élaboration d'un projet fondé sur les nations comme tant d'autres partis. François Asselineau souhaite revenir à une situation d'isolement de la France du reste de l'Europe, afin de reconnecter avec les pays francophones et l'Afrique.

Sur la scène nationale et européenne, le parti était quasiment inconnu jusqu'à ce que François Asselineau remporte les 500 parrainages nécessaires à la validation de sa candidature. Sa présence politique se résume donc pour l'instant aux 0,92% des suffrages exprimés que le candidat de l'UPR remporte au premier tour des présidentielles. Il se positionne à la 9^{ème} position du classement des onze candidats, juste devant Nathalie Arthaud et Jacques Cheminade.

Le Nouveau parti anticapitaliste (NPA)

Le Nouveau parti anticapitaliste est un parti politique d'extrême-gauche qui naît en 2009. Sous l'initiative d'Olivier Besancenot, le NPA a pour mission de réunir plusieurs mouvements et partis d'idéologie similaire à celle de la Ligue communiste révolutionnaire. Le parti s'oppose à la société capitaliste et il défend des valeurs écologistes, féministes et d'égalité sociale. Pour l'élection présidentielle de 2017, c'est Philippe Poutou qui représente le parti.

⁶⁹ Rubrique L'UPR. Qui sommes-nous ? Disponible à l'adresse : <https://www.upr.fr/union-populaire-republicaine>

Le NPA est critique de l'Union européenne, qu'il considère être une structure en pleine crise. Selon lui, si l'UE se trouve aujourd'hui dans une impasse, c'est à cause de l'incapacité qu'ont ses États membres à se mettre d'accord, et à cause de ses fondements, presque exclusivement centrés sur le marché et les questions économiques. Le Nouveau parti anticapitaliste avance que l'UE ne peut fonctionner sous sa forme actuelle car ses politiques ne s'appliquent pas à tous et que tous les États membres n'avancent par conséquent pas ensemble. Par exemple, de nombreuses exceptions ont été accordées, notamment en ce qui concerne l'entrée dans la zone euro. Et si certains dirigeants européens défendent ce schéma en le qualifiant d'Europe à plusieurs vitesses, le NPA ne le considère pas viable car il serait à l'origine de fragmentations internes. Il avance que les pays qui s'engagent le plus dans les processus d'intégration le font au détriment d'autres pays qui sont relégués au second plan. L'unité de l'Europe s'en retrouve fragilisée et remise en question. En ce qui concerne les frontières de l'Europe et l'espace Schengen, le Nouveau parti anticapitaliste se positionne fermement en faveur de l'ouverture des frontières et contre l'installation de l'Europe forteresse. Il défend les principes de libre établissement et de libre circulation des personnes, et il souhaite même une ouverture totale des frontières extérieures de l'Europe afin de permettre, sur le long terme, la création d'un monde sans frontières dans lequel chacun est libre de s'établir et de se rendre là où bon lui semble. Dans cette optique, il souhaite instaurer en Europe une citoyenneté de résidence dont pourraient bénéficier tous les migrants.

Si Philippe Poutou et son parti sont si critiques de l'Union européenne, c'est aussi car ils pensent que ses fondements capitalistes ne prennent pas assez en compte la dimension sociale et qu'ils représentent une menace pour les droits sociaux. Pour Philippe Poutou, l'intégration européenne devrait être recentrée sur une harmonisation vers le haut des questions sociales telles que les salaires, le droit à l'IVG, les protections sociales et la défense des libertés fondamentales. Il rejette tout traité de libre-échange car il les considère responsables de la détérioration de la situation des salariés et de la hausse du chômage depuis 2008. Selon lui, seule la classe ouvrière peut résoudre les crises qui traversent l'Europe car, contrairement aux autres classes, elle ne défend pas d'intérêt national. Pour ce faire, elle doit remettre en question la propriété privée capitaliste et le statut des classes dominantes. Le candidat du NPA émet également dans son programme électoral une forte critique des logiques souverainistes et nationalistes. Il affirme que dans le cadre de cette présidentielle, la grande majorité des oppositions à l'Union européenne est fondée sur ces deux aspects, qui n'apportent en rien des solutions aux défis actuels. En préconisant un repli national, les forces politiques en question contournent le problème et mènent l'Europe vers plus de fragmentation et plus de division. Pour le NPA, la crise européenne s'explique par la contradiction qui existe entre les intérêts de l'Europe capitaliste et les intérêts nationaux de ses 27 États membres. Par exemple, sur la question de la directive sur les travailleurs détachés, le problème ne résiderait finalement pas dans les travailleurs eux-mêmes mais dans les classes dirigeantes et exploitantes qui tentent de diviser la classe ouvrière dans la recherche du profit.

La vision européenne du parti est celle d'une Europe des travailleurs et des peuples, une Europe fondée sur la coopération des peuples, une forme d'États-Unis socialistes d'Europe. Le NPA reconnaît les bienfaits de l'union de l'Europe comme obstacle aux guerres et conflits. Toutefois, il ne souhaite pas se lancer dans des révisions des traités constitutifs et préférerait renverser leurs fondements capitalistes, qu'il considère antidémocratiques.

À l'échelle nationale, le parti n'est représenté que par quelques conseillers municipaux depuis les élections de 2014. Aux élections départementales de 2015, le NPA se présente mais ne remporte pas d'élus. Aux élections régionales de la même année, il ne se présente pas et appelle son électoral à se prononcer en faveur de la Lutte ouvrière. Lors de l'élection présidentielle de 2012, Philippe Poutou remporte 1,15% des suffrages exprimés. En 2017, son score est quasi identique puisqu'il atteint les 1,09%. Il arrive donc en 8^{ème} position, juste derrière Jean Lassalle. À l'échelle européenne, il ne possède pas non plus de représentation officielle. Aux élections européennes de 2009, il remporte 4,9% des voix, et à celles de 2014, il n'en remporte que 0,3%. Il est toutefois affilié à la Gauche anticapitaliste européenne. On remarque que le parti ne jouit que d'une très faible présence politique en France comme en Europe et que son influence est par conséquent fort limitée.

Debout la France (DLF)

Debout la France est un parti qui voit le jour en 1999 par l'initiative de Nicolas Dupont-Aignan. Jusqu'en 2008, le parti était un courant de l'Union pour un mouvement populaire (UMP). Aujourd'hui, il en est entièrement indépendant. Le parti se veut la voix des électeurs désabusés par la vie politique, comme un entre-deux entre le déjà-vu et les extrêmes. Il se voit donc comme l'alternative juste, un renouveau nécessaire pour garantir un avenir prometteur en France. Nicolas Dupont-Aignan, son leader, se présente à l'élection présidentielle de 2017.

Pour ce qui est de la question européenne, le programme du candidat de Debout la France touche à différents domaines, tous unis par une ferme défense de la souveraineté nationale dans une logique de dénonciation. Qu'il s'agisse de questions budgétaires, législatives ou encore territoriales et d'immigration, le parti est convaincu qu'elles gagnent toutes à être traitées et abordées à l'échelle nationale et par des autorités nationales libres de toute dépendance à l'Union européenne. À titre d'exemple, Nicolas Dupont-Aignan propose de sortir de l'espace Schengen afin de récupérer une indépendance concernant la circulation des personnes et de contrôler des frontières intérieures. Lors de l'élection présidentielle de 2012, le candidat de DLF préconisait une sortie unilatérale de la zone euro, de façon immédiate et sans négociations. Son programme pour 2017 sur la question a évolué puisqu'il prévoit certes un retour à la souveraineté monétaire et aux monnaies nationales, mais que ce changement n'implique cette fois-ci pas une disparition de l'euro. La monnaie européenne continuerait d'exister, mais sa fonction serait modifiée pour ne garder que son côté pratique et efficace. L'euro passerait du statut de monnaie unique à celui de monnaie commune, devenant ainsi une monnaie de réserve, principalement utilisée pour faciliter les échanges entre États membres.

Le parti DLF souhaite mettre un terme aux négociations relatives à l'adhésion de la Turquie et interrompre, de manière plus générale, toute possibilité d'élargissement de l'union. Il s'oppose à la conclusion d'accords économiques de libre-échange avec des partenaires transatlantiques. Le premier souhait du parti n'est pas une sortie de l'UE, mais plutôt une renégociation des traités qui mettrait l'accent sur les nations, ce qui signifie qu'elle impliquerait une suppression de la supranationalité. En cas de réussite des négociations, la France adopterait la voie référendaire dans le processus de ratification du traité. En cas d'échec, le parti souhaite voir la France quitter ce qu'il qualifie « d'Union européenne fantôme »⁷⁰, une construction dépassée qui n'est aujourd'hui plus que l'ombre de ses succès passés. Dans un scénario comme dans l'autre, l'Europe promue par Debout la France et Nicolas Dupont-Aignan est une Europe des États européens, une Europe unie fondée sur trois valeurs fondamentales : la liberté – via l'indépendance de l'Union, la paix – avec la signature d'un pacte de non-agression, et la prospérité – par la participation à un marché commun.

Debout la France est membre du parti européen de l'Alliance pour la démocratie directe en Europe aux côtés de l'UKIP britannique. Il remporte 3,82% des suffrages aux élections européennes de 2014, score trop faible pour lui garantir une représentation au Parlement européen. À l'échelle nationale, le parti est représenté par quelques conseillers régionaux et départementaux. Les élections législatives de 2012 lui permettent d'être représenté par un député à l'Assemblée nationale, son leader et président : Nicolas Dupont-Aignan, qui siège aux non-inscrits. Lors de l'élection présidentielle de 2012, il remporte 1,79% des suffrages exprimés et arrive à la septième place sur dix candidats. En 2017, il en remporte 4,70%, soit plus de 2,5 fois son score d'il y a 5 ans. Cette fois-ci, il arrive en 6^{ème} position, juste derrière le candidat du Parti socialiste Benoît Hamon. Sa stratégie et son programme lui permettent donc d'augmenter son score de manière considérable et de se démarquer des autres « petits candidats ». Toujours est-il que sa présence politique, quoique supérieure aux trois partis précédents, reste modérée voire faible.

Le 28 avril 2017, à dix jours du second tour de l'élection présidentielle, Nicolas Dupont-Aignan apporte officiellement son soutien à Marine Le Pen, qui déclare au lendemain de cette nouvelle avoir pour intention de nommer Nicolas Dupont-Aignan premier ministre de son gouvernement si elle est élue à la tête de l'État. Cette alliance, à l'initiative d'un candidat qui se veut gaulliste et qui avait été fort critique du

⁷⁰ NDA2017, Site officiel de la campagne électorale de Nicolas Dupont-Aignan aux présidentielles de 2017, Affaires européennes, point 3. Disponible à l'adresse : <http://www.nda-2017.fr/theme/europe>

FN par le passé, a provoqué nombre de réactions négatives, mais aussi une vague de démissions au sein du parti Debout la France, en raison de désaccords idéologiques. Dans l'accord de gouvernement établi le 29 avril, les deux personnalités politiques justifient leur alliance en évoquant la volonté commune de promouvoir avant tout « [...] l'intérêt supérieur de la France et des Français [...] l'intérêt supérieur de la nation [...] »⁷¹. En raison de l'issue du second tour de l'élection présidentielle, l'alliance des deux candidats ne se concrétise finalement pas. Elle n'est pas non plus adaptée pour les élections législatives puisque les deux candidats décident à la mi-mai de ne pas établir de nouvel accord de collaboration.

Le Mouvement de la France insoumise (FI)

Le Mouvement de la France insoumise est un mouvement politique créé en février 2016 dans le but de faire la promotion de la candidature de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle de 2017 ainsi que celle des candidats de la liste « L'Avenir en commun » pour les élections législatives de juin 2017. En présentant sa candidature par le biais de cette organisation citoyenne participative, le candidat à la présidentielle se défait d'une affiliation directe à un parti politique et se déclare en rupture avec un monde politique qu'il considère dépassé. Ce choix lui permet également de prétendre à un électorat bien plus large et plus diversifié que dans le cas d'une candidature directement appuyée par la coalition du Front de Gauche, parfois perçue dans l'opinion publique comme trop radicale. Dans la réalité, les principales composantes de cette coalition, à savoir le Parti de gauche, le mouvement Ensemble ! ainsi que le Parti communiste français, finissent tous trois par soutenir sa candidature.

La ligne européenne du programme de Jean-Luc Mélenchon repose sur un rejet des traités constitutifs. Le candidat souhaite réformer l'Union européenne, et s'il n'y parvient pas, il se déclare prêt à la quitter. Ainsi, le candidat de la France insoumise déclare s'engager pour une « Europe libérée des traités »⁷². La construction de cette expression et le choix des mots donne l'image d'une Europe qui reste pour l'instant prisonnière des traités, une Europe qui n'applique pas les principes qui lui sont pourtant constitutifs. En effet, si l'Europe n'est elle-même pas libre, comment peut-elle prétendre défendre la liberté de ses citoyens ? Jean-Luc Mélenchon perçoit l'UE comme une construction sur le déclin et qui n'a pas su tenir compte du rejet constitutionnel français en 2005. L'Union européenne serait une entité dirigée par des élites : les bureaucrates et l'Allemagne ; une structure qui dicterait ses volontés libre-échangistes et d'austérité budgétaire aux peuples européens. L'argument de la souveraineté ressort lui aussi dans le programme : l'UE empêcherait l'expression de l'indépendance de la France en s'obstinant à défendre des intérêts économiques illusoire. Selon le programme de la France insoumise, ce n'est qu'en retrouvant sa souveraineté que la France sera libre d'agir de manière indépendante et dans l'intérêt de son peuple. Jean-Luc Mélenchon cite notamment le Pacte de stabilité et de croissance, qui dicterait des critères vides de sens et s'inscrirait dans la dictature bancaire et financière de l'Union européenne. Dans ce sens, il dénonce le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance et accuse François Hollande de ne pas avoir respecté ses promesses de campagne en le signant.

Les politiques européennes de libéralisation et de privatisation des services publics sont quant à elles considérées destructrices, et la directive sur le détachement des travailleurs aurait des effets de distorsion sur les cotisations sociales. Les accords économiques et de libre-échange avec les partenaires transatlantiques sont jugés néfastes pour les intérêts sociaux de l'Europe. À ce sujet, la France insoumise juge que l'Union européenne ne s'intéresse pas assez aux questions sociales car elle favorise la concurrence à la coopération. Elle refuse par ailleurs d'appliquer le principe de primauté du droit européen car il représente une menace pour les intérêts nationaux.

Le projet européen proposé par la France insoumise vise à renégocier les traités constitutifs sur la base du respect de la démocratie, de la société et de l'environnement. Dans le cadre des négociations modificatrices, Jean-Luc Mélenchon souhaite notamment mettre un terme à l'indépendance de la Banque

⁷¹ Marine LE PEN, Nicolas DUPONT-AIGNAN, « Alliance patriote républicaine », 28 avril 2017, p. 2. PDF disponible à l'adresse : <https://www.marine2017.fr/2017/04/29/alliance-patriote-republicaine/>

⁷² « La force du peuple », Programme officiel de Jean-Luc Mélenchon au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, Pour une Europe libérée des traités, 2017, p. 20. Disponible à l'adresse : <https://avenirencommun.fr/app/uploads/2017/04/programme3minutes-1.pdf>

centrale européenne (BCE), dévaluer l'euro et refonder la politique agricole commune dans le respect de l'écologie et des intérêts des agriculteurs. Le candidat s'engage également à renégocier les accords de Schengen afin de garantir une libre circulation totale entre les pays membres. Ce projet serait soumis à l'Assemblée nationale et au peuple français via un référendum afin de décider de la mise en place des réformes constitutives ou de la sortie unilatérale de l'Union européenne. Ajoutons que la France insoumise souhaite voir le Brexit se dérouler dans les meilleures conditions possibles, sans esprit punitif ou vengeur et en adoptant une attitude de maintien de la coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Il est fort probable que l'expression de cette volonté s'inscrive en partie dans l'optique d'un éventuel Frexit. Et c'est justement ce que prône Jean-Luc Mélenchon si les réformes ne marchent pas, l'adoption d'une autre attitude au regard de l'Union européenne. Une attitude qui commencerait par une suspension des contributions financières vers l'Europe ainsi que l'abolition du libre-échange de capitaux et de biens avec la France. En rétablissant les contrôles des capitaux entrants et sortants du territoire français, le candidat espère agir contre l'évasion fiscale ainsi que les attaques spéculatives et les phénomènes de dumping social, écologique ou fiscal. Jean-Luc Mélenchon souhaite également que la Banque de France reprenne de force le contrôle des compétences nationales absorbées par la BCE. En ce qui concerne l'euro, le candidat reste vague quant à ses aspirations et déclare souhaiter une transformation de l'euro en monnaie commune et non unique. Il ne préconise donc pas la disparition, mais plutôt une coexistence avec la monnaie nationale, qui apparaît similaire à celle proposée par Nicolas Dupont-Aignan. Les modalités pratiques n'apparaissent cependant pas dans le programme, en partie car la ligne européenne de la France insoumise est centrée sur l'UE et non sur la zone euro.

Sur le fond, le candidat ne s'oppose pas à une coopération ou même à l'existence de l'Union européenne, d'une union européenne. En cas de retrait de la France, il souhaite mener à bien des initiatives de coopération avec d'autres États européens dans divers domaines : culture, éducation, industrie, écologie, aspects sociaux et scientifiques. Il s'engage à ce que la France continue de participer à des programmes tels qu'Erasmus, dont le bien-fondé est reconnu de tous. De manière plus précise, le candidat propose également de créer une alliance des pays du Sud de l'Europe afin de coordonner leur sortie de l'austérité et une relance de leur vie sociale et écologique.

Nous le mentionnions précédemment, le mouvement de la France insoumise est créé en février 2016 dans un but précis. Il n'y a donc pas vraiment lieu de procéder à un examen de son passé et de ses scores lors de précédentes élections, étant donné qu'ils n'existent tout simplement pas. Nous allons donc plutôt développer sur son candidat, qui est présent dans la scène politique française depuis des années. Jean-Luc Mélenchon se joint au Parti socialiste en 1977 mais le quitte en 2008 pour former le Parti de gauche, bien plus radical. Au cours de sa carrière, il occupe différents postes tels que sénateur de l'Essonne, conseiller général de l'Essonne ou encore Ministre délégué à l'Enseignement professionnel sous le premier mandat de Jacques Chirac. Il est député européen depuis 2009 et il siège au sein du groupe de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique, aux côtés du Parti socialiste néerlandais dont nous parlerons par la suite, et d'autres partis de gauche radicale tels que Syriza en Grèce ou Podemos en Espagne. Il entretient avec ces deux derniers des liens privilégiés qui se reflètent sur les réseaux sociaux, où les trois partis s'apportent de manière réciproque soutien et félicitations. À titre d'exemple, Jean-Luc Mélenchon déclare sur Twitter le 21 avril 2017 que l'Europe qu'il souhaite est « [...] l'Europe insoumise. Celle de @ahorapodemos [...] »⁷³. À travers ce tweet, le candidat reconnaît l'existence d'une idéologie commune et d'un combat commun.

Lors de l'élection présidentielle de 2012, Jean-Luc Mélenchon se présente comme le candidat de la coalition du Front de Gauche et il arrive en quatrième position au premier tour, avec 11,10% des suffrages, loin derrière la troisième place occupée par Marine Le Pen et ses 17,90%. Puis, lors de l'élection présidentielle de 2017, le candidat conserve sa quatrième place et progresse même, étant donné que son pourcentage brut augmente considérablement pour atteindre 19,58% des suffrages exprimés. Il est dépassé par François Fillon, candidat de la droite traditionnelle, de moins d'un demi-point de pourcentage. À cela s'ajoute que les résultats de Jean-Luc Mélenchon dans tout le pays sont meilleurs qu'en 2012 et qu'il

⁷³ « Voilà notre Europe : l'Europe insoumise. Celle de @ahorapodemos, celle du @BlocoDeEsquerda. #LaForceDuPeuple », @JLMelenchon, Twitter, 21 avril 2017. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/JLMelenchon/status/855472207677575172>

ne fait face à aucune régression. Toutefois, son électorat vit son score comme une défaite car il était persuadé que le candidat arriverait au second tour. Suite à cet échec relatif, Jean-Luc Mélenchon surprend la population et les médias en décidant, dans un premier temps, de ne pas donner de consigne de vote pour le second tour de l'élection présidentielle. Il finit toutefois par déclarer publiquement ne pas avoir l'intention de voter pour Marine Le Pen, avant d'inviter son électorat à en faire de même. Il ne dit toutefois pas s'il compte voter blanc, s'abstenir ou bien voter pour Emmanuel Macron.

La position eurosceptique du candidat de la France Insoumise s'est formée au fil de sa carrière politique pour aboutir à ce que l'on pourrait qualifier de critique de la structure et du fonctionnement actuel de l'Union européenne et non pas de critique de principe à l'égard de la construction et de l'unité européenne. Malgré une forte progression en 2017 – Jean-Luc Mélenchon séduit plus de 3 millions d'électeurs de plus qu'en 2012, le candidat échoue à se hisser au second tour, ce qui représente une immense déception pour ses fidèles électeurs. Toujours est-il que la part de son programme qui est eurosceptique semble séduire bien plus que celle des candidats précédemment présentés. Jean-Luc Mélenchon était incontestablement l'un des candidats phares des élections de cette année, et il n'était pas de l'ordre de l'impossible qu'il se fraye un chemin jusqu'au pouvoir pour appliquer ses idées à l'Europe. L'approche eurosceptique du candidat séduit. Elle met en avant des revendications qui s'inscrivent dans une idéologie de gauche, pour la majorité entièrement aux antipodes de celles de Marine Le Pen et du Front national auxquelles nous allons maintenant nous intéresser.

Le Front national (FN)

Le parti Front national naît en 1972, poussé par l'initiative de l'Ordre nouveau, un mouvement d'extrême droite actif depuis 1969 et qui se veut révolutionnaire. Si Jean-Marie Le Pen prend la tête du parti dès sa création, son idéologie est quant à elle fortement inspirée par François Duprat, l'une des principales figures ultranationalistes de l'époque, et par ses travaux. Jusqu'en 1986, année de son entrée à l'Assemblée nationale, le parti rencontre un très faible succès. Sous Jean-Marie Le Pen, le Front national est associé à des dérapages racistes, xénophobes et antisémites. Malgré cette image et des divisions internes, le parti réussit à se hisser au second tour de l'élection présidentielle de 2002 : une première historique. C'est finalement Jacques Chirac qui devient président en rassemblant plus de 80% des suffrages au second tour grâce à une mobilisation sans précédent pour garder le Front national à distance du pouvoir. Une chose est pourtant sûre, le FN s'est dès lors imposé comme une force politique incontournable en France.

En 2011, Marine Le Pen, fille de Jean-Marie Le Pen, est élue présidente du Front national. Commence alors une période connue comme de « dédramatisation » du parti. Loin des frasques de son père, la fille adopte une stratégie, une rhétorique et une présence plus modérée et moins provocatrice. Plutôt que de tenir des propos racistes, Marine Le Pen condamne ceux de son père et centre l'idéologie sur la lutte contre l'immigration massive et contre la structure supranationale de l'Union européenne. À ce sujet, on note également que lors de la campagne à l'élection présidentielle de 2017, Marine Le Pen n'affiche sur ses affiches ni le nom de son parti ni son nom de famille car tous deux restent encore en partie évocateurs du passé sulfureux du FN et de son précédent président. Dans cette même optique, Marine Le Pen déclare à l'issue du second tour de cette élection vouloir renouveler profondément le Front national⁷⁴. Ce renouvellement pourrait, selon son vice-président Florian Philippot, passer par un changement de nom dans un avenir proche. Ce sujet est toutefois lui aussi sujet à divergences au sein du parti. En 2014, le parti obtient de très bons scores aux élections municipales et européennes. Un an plus tard, le Front national se démarque comme le premier parti de France au premier tour des élections régionales, en se positionnant devant le Parti socialiste et les Républicains. À l'issue du second tour, il ne remporte pourtant la présidence d'aucune des régions. Néanmoins, la montée du parti est sans équivoque et la « dédramatisation » du Front national semble porter ses fruits. Cette stratégie de conquête du pouvoir n'est pour autant pas au goût de tous, et après des affaires publiques et judiciaires, Jean-Marie Le Pen est exclu de la direction du parti en 2015. Il reste président d'honneur, mais il s'agit en réalité d'une fonction purement honorifique. Certaines études laissent penser que malgré le travail acharné de Marine Le Pen

⁷⁴ « "Le @FN_officiel, qui s'est engagé dans une stratégie d'alliance, doit lui aussi profondément se renouveler." #Présidentielle2017 », @MLP_officiel, Twitter, 7 mai 2017. Disponible à l'adresse : https://twitter.com/MLP_officiel/status/861283316745613314

pour redorer le blason de son parti, le Front national défend dans la pratique toujours les mêmes idéaux et seule son enveloppe superficielle a changé pour séduire l'opinion publique.

Pour mettre à la lumière le caractère fortement eurosceptique du Front national, nous allons donc nous focaliser principalement sur le programme de Marine Le Pen à l'élection présidentielle de 2017. Tout d'abord, mentionnons son slogan : « Au nom du peuple », qui dévoile un combat nationaliste et populiste entre le peuple et l'autre, à savoir les immigrants et les élites, qu'elles soient nationales ou européennes, économiques, politiques ou intellectuelles. Marine Le Pen déclare représenter le patriotisme et l'esprit national face au mondialisme de tous les autres candidats dont elle souhaite se démarquer, et face à l'Union européenne fédéraliste. Encore une fois, on retrouve la volonté d'incarner une alternative, d'être seul contre tous, d'être le seul à oser dire la vérité et à l'affronter. Le symbole de sa candidature est une rose bleue, qui représente pour elle le fait de rendre possible l'impossible mais qui, pour d'autres, renvoie au dépassement du clivage gauche-droite – la rose représentant la gauche et la couleur bleue la droite. La candidate approuve d'ailleurs de cette vision et elle ajoute avoir pour objectif « [...] le rassemblement des Français, au-dessus des clivages dépassés, trop souvent stériles [...] »⁷⁵.

À la lecture du programme officiel de Marine Le Pen, on retrouve sans surprise l'argument de la souveraineté nationale. L'Union européenne est accusée d'être destructrice de nations et de représenter un danger, une menace pour le continent européen car elle s'attache à « [...] édifier un nouvel ordre mondialiste, dangereux pour la sécurité, la prospérité, l'identité, la survie même des peuples européens »⁷⁶. Cette énumération dévoile les principales revendications du Front national. La sécurité, qui passe par le retour de la souveraineté territoriale. La prospérité, qu'il n'est possible d'atteindre qu'en retrouvant la souveraineté économique. L'identité, que l'UE détruit par le fédéralisme et le supranationalisme. L'Union européenne serait anti-démocratique et technocratique : ces deux arguments mis en commun expliquent qu'elle ne puisse agir dans l'intérêt des peuples : comment un organe dirigé par des élites idéologiquement corrompues pourrait-il représenter les peuples ? Pour retrouver l'indépendance de la France, la candidate du Front national souhaite un retour des compétences souveraines dans les domaines monétaire, législatif, territorial et économique. Nous allons analyser ces quatre domaines les uns après les autres avec pour but de dégager les revendications et solutions proposées pour chacun d'entre eux.

Pour le retour de la souveraineté monétaire, le FN propose un retour à la monnaie nationale. Plus adapté à la structure économique de la France, le franc français permettrait de retrouver une compétitivité élevée et croissante. Il serait réintroduit selon une parité 1-1 : un euro équivaldrait à 1 franc pendant la période de transition, puis, la monnaie serait dévaluée. Le FN affirme que la sortie de la zone euro permettrait aux entreprises françaises de dynamiser leurs exportations et leur productivité, ce qui augmenterait la compétitivité extérieure de la France sur les marchés d'autres pays européens et qui permettrait des gains dus à cette productivité croissante. Il affirme par ailleurs qu'elle aurait un effet positif sur la dette publique puisqu'elle permettrait à la Banque de France de la racheter petit à petit. Les arguments ne s'arrêtent pas là, mais ils sont fortement affaiblis par une déclaration qui survient en pleine campagne. En effet, alors que le Front national justifiait son programme anti-euro par des citations de nombreux lauréats de Prix Nobel et économistes renommés, vingt-cinq d'entre eux se sont depuis manifestés dans une tribune pour *Le Monde*⁷⁷ afin de condamner la simplification et l'instrumentalisation de questions économiques et monétaires par des candidats à la présidentielle (dont Marine Le Pen) pour justifier leurs programmes et arguments. On peut notamment citer parmi les signataires de cette tribune Joseph Stiglitz, James Mirrlees ou encore Christopher Pissarides, qui apparaissent tous trois dans le dossier « Tout ce qu'il faut savoir sur la fin de l'euro » publié sur le site officiel du Front national. Il ressort de la tribune un engagement pour l'Europe unie : les économistes rappellent qu'il faut savoir nuancer entre théories économiques et réalité

⁷⁵ « Marine Le Pen fera campagne pour 2017 sous le slogan « Au nom du peuple » », France info, 16 novembre 2016. Citation complète disponible sur : http://www.francetvinfo.fr/politique/marine-le-pen/marine-le-pen-fera-campagne-pour-2017-sous-le-slogan-au-nom-du-peuple_1923437.html

⁷⁶ Marine LE PEN, Page d'accueil de l'ENL, 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.enfgroup-ep.eu>

⁷⁷ LE MONDE, « Le programme antieuropéen de Marine Le Pen dénoncé par 25 Nobel d'économie », 18 avril 2017. Disponible à l'adresse : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/04/18/25-nobel-d-economie-denoncent-les-programmes-anti-europeens_5112711_3232.html#ioCyEcVMXCett2\]v.99](http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/04/18/25-nobel-d-economie-denoncent-les-programmes-anti-europeens_5112711_3232.html#ioCyEcVMXCett2]v.99)

politique européenne. Suite à l'accord de gouvernement avec l'euroscéptique souverainiste Nicolas Dupont-Aignan, Marine Le Pen modifie partiellement son programme concernant l'euro. La sortie immédiate et unilatérale de la zone euro n'est plus prioritaire, ce qui permet aux deux personnalités politiques de trouver un compromis. Tous deux affirment vouloir agir en suivant un « patriotisme pragmatique, qui privilégie les décisions de bon sens »⁷⁸ sur la question monétaire. Marine Le Pen modifie donc son programme pour adopter une vision modifiée du futur de l'euro, inspirée du programme du candidat souverainiste. Rappelons-le, Nicolas Dupont-Aignan ne souhaite plus la disparition de la zone euro, mais le passage d'une monnaie unique à une monnaie commune, c'est-à-dire que l'euro servirait exclusivement comme monnaie de réserve et pour faciliter les échanges commerciaux avec les partenaires européens de cette zone. Le caractère d'urgence du programme initial de la candidate frontiste est perdu au profit d'une approche plus organisée de façon à ce que la transition se fasse sereinement. La sortie de la zone euro pourrait donc prendre plusieurs mois comme plusieurs années. En effet, au sein du Front national, les déclarations sur l'euro se contredisent et il semble que la question ne soit pas encore entièrement tranchée en interne. Marine Le Pen affirme également vouloir tenir compte des résultats des élections législatives à venir en Allemagne et en Italie.

Sur le plan législatif, le Front national s'oppose à la primauté du droit européen, qui est vue comme l'un des instruments de la supériorité de l'Union européenne. Le parti souhaite arriver à renverser les rôles pour que le droit national français prime sur le droit européen de manière systématique. Il s'oppose à certains actes en particulier, à l'instar de la directive sur les travailleurs détachés, qui permet aux salariés d'un pays de l'UE de travailler dans un autre pays de l'UE pour un service et une durée déterminés, perçue comme une concurrence déloyale et une menace pour les droits sociaux. Marine Le Pen souhaite également, de manière symbolique, retirer tous les drapeaux de l'Union européenne des bâtiments officiels pour ne garder que les drapeaux français. Encore une fois, cet argument laisse transparaître une vision selon laquelle la France passe avant l'Europe, et les Français avant les autres, l'autre, d'Europe ou d'ailleurs. Plutôt que de défendre les valeurs communes aux peuples européens, le Front national souhaite défendre l'identité nationale et tout ce qui s'y rattache : valeurs, culture, langue, etc. Selon la rhétorique du FN, les intérêts du peuple français ne sont pas conciliables avec ceux de l'Union européenne.

Pour ce qui est de la souveraineté territoriale, elle passe, pour le FN, par une sortie de l'espace Schengen et un retour au contrôle national des mouvements d'entrée et de sortie du territoire. Cette revendication est liée de près à la rhétorique anti-immigration du parti. En retrouvant une indépendance quant aux mouvements migratoires et en abolissant la libre circulation ainsi que les actes législatifs relatifs au libre établissement, le Front national souhaite créer un territoire national plus sûr et protégé de la menace du terrorisme. Dans la pratique, Marine Le Pen promet d'augmenter les effectifs humains aux douanes, en recrutant 6 000 agents supplémentaires pour assurer un contrôle effectif de toutes les frontières de la France. Pour le FN, le rôle d'une frontière se limite à la protection. Il considère les frontières comme des limites géographiques qu'il faut protéger de la menace, qui vient systématiquement de l'extérieur. En fermant les frontières à l'immigration, le parti est persuadé que le territoire sera protégé. Sur les questions de défense et de politique extérieure, Marine Le Pen souhaite également récupérer la compétence au niveau national pour éviter tout débordement et pour que le peuple français décide de ses relations et interventions extérieures sans intervention à l'échelle européenne.

Enfin, l'indépendance économique, autrement dit l'économie française libérée de toute tutelle européenne, permettrait d'arriver à une situation plus prospère en France. Le Front national propose pour ce faire de favoriser les entreprises françaises à toute autre entreprise étrangère, dont les entreprises européennes, qui constitueraient une concurrence déloyale. On retrouve, comme pour la question territoriale, le champ lexical de la protection à plusieurs reprises. Il reflète une conviction du bien-fondé des mesures protectrices et protectionnistes, mais aussi une conception assez simpliste de la division entre le « nous » et l'autre, le national et l'étranger. Selon cette vision, il est nécessaire de se protéger des autres. Si l'on se protège, c'est car l'on ressent une menace. L'autre est perçu comme une menace de manière quasi systématique. Dans cette optique, Marine Le Pen souhaite inscrire dans la loi ce qu'elle appelle la priorité

⁷⁸ Marine LE PEN, Nicolas DUPONT-AIGNAN, *op. cit.*, p. 2. PDF disponible à l'adresse : <https://www.marine2017.fr/2017/04/29/alliance-patriote-republicaine/>

nationale, connue sous la forme de « préférence nationale » à l'époque de Jean-Marie Le Pen. Ce principe veut que les détenteurs de la nationalité française soient favorisés face aux personnes de nationalité différente, et ce parfois à leur détriment. Ce principe prendrait principalement effet dans le domaine de l'emploi, pour favoriser le plein emploi, et de la sécurité sociale, pour garantir un accès aux soins en priorité aux nationaux Français.

Pour les échanges commerciaux, Marine Le Pen souhaite que les importations vers la France soient limitées par des règles et normes imposées à l'échelle nationale, ce qui représente dans la pratique une entrave à la libre circulation des biens dans l'Union européenne. Si la candidate venait à implémenter une telle mesure, elle réduirait considérablement les échanges intra-européens en rétablissant des barrières non-tarifaires au commerce, barrières que l'Union européenne tente de diminuer depuis des années dans l'objectif de les voir entièrement disparaître sur le long terme. En plus de ces barrières non-tarifaires, la candidate souhaite également favoriser la commercialisation de produits fabriqués en France, en introduisant un système d'étiquetage sur l'origine des produits. Cette mesure pourrait elle aussi avoir pour conséquence de diminuer le commerce au sein du marché intérieur. Le FN souhaite également quitter la Politique agricole commune pour se concentrer exclusivement sur les intérêts des agriculteurs et pêcheurs français, notamment en fixant le montant des subventions à l'échelle nationale. Il s'oppose fermement aux accords économiques transatlantiques. À en croire Marine Le Pen, toutes les mesures que nous avons mentionnées auraient pour effet de rendre la France plus prospère qu'aujourd'hui car elle serait libérée des contraintes européennes.

Il reste que la candidate du Front national ne s'oppose pas dans le principe à une union de pays européens, ou pour le moins à une coopération entre ces pays. Elle souhaite voir naître une Europe des nations indépendantes qu'elle qualifie de « projet européen respectueux de l'indépendance de la France, des souverainetés nationales et qui serve les intérêts des peuples »⁷⁹. Il est intéressant de noter que, même dans la formulation de son idée européenne d'Europe des peuples, Marine Le Pen fait passer la France avant les autres pays européens et témoigne ainsi de la centralité de l'argument de la priorité nationale. Le projet européen du FN inclurait des concertations permanentes entre les membres et supprimerait tout processus de décision ou de gouvernance supranational.

Les champs lexicaux de la servitude, de la captivité et de l'oppression sont souvent utilisés dans l'expression de l'opposition à l'Union européenne, et Marine Le Pen n'y fait pas exception. Elle souhaite « [...] libérer l'Europe des chaînes de la servitude technocratique [...] »⁸⁰. Cet affranchissement permettrait aux nations européennes de construire un avenir paisible et prospère, car elles seraient débarrassées de leur assujettissement. La comparaison très évocatrice avec l'esclavage et la captivité – par le biais des chaînes, certes très forte et osée, dévoile une vision de l'UE comme un tyran tout puissant. En présentant l'adversaire comme fondamentalement mauvais, l'énonciateur renforce sa position de libérateur et de défenseur de la liberté, vertu universelle.

Le Front national serait donc très critique de la forme, du fonctionnement et de la structure actuelle de l'Union européenne, mais pas du principe d'union de l'Europe. Il reste que le programme et les idées du Front national sont très eurosceptiques, et même si le programme de la présidentielle ne prône pas directement une sortie de l'Union européenne, il y est ouvert. Marine Le Pen souhaite engager des négociations avec les autorités européennes afin d'effectuer des modifications au fonctionnement de l'UE, et, quel que soit le résultat de ce processus, soumettre au peuple français un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne. Nous le verrons dans le parallèle entre les mouvements eurosceptiques et populistes, l'utilisation du référendum comme argument et instrument de légitimation politique est loin d'être anodin et il résulte en réalité d'une volonté d'impliquer le peuple. Dans ce cas précis, le Front national, par le biais de Marine Le Pen, serait à l'origine du référendum et apparaîtrait par conséquent comme à l'écoute des revendications populaires. Cependant, le parti et sa représentante seraient très

⁷⁹ Marine2017, programme « 144 engagements présidentiels » à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017. Page 3 : Une France libre. Disponible à l'adresse : <https://www.marine2017.fr/wp-content/uploads/2017/02/projet-presidentiel-marine-le-pen.pdf>

⁸⁰ Marine LE PEN. Page d'accueil de l'ENL, *op.cit.* Disponible à l'adresse : <http://www.enfgroup-ep.eu>

engagés pour que l'issue du référendum soit une sortie de l'UE car elle signifierait selon eux un retour de la France comme puissance stable et prospère. La convocation du référendum n'est donc jamais objective et dénuée d'intérêt.

Comme nous le mentionnions précédemment, l'issue du premier tour de l'élection présidentielle de 2017 n'est pas une première historique en ce qui concerne le Front national. En effet, en 2002, Jean-Marie Le Pen remporte 16,86% des suffrages, dépassant ainsi de peu le candidat de la gauche Lionel Jospin. Ce score lui permet d'accéder au second tour de l'élection présidentielle aux côtés de Jacques Chirac. Le choc que représente l'arrivée du Front national au second tour est si grand que 82,21% des électeurs se prononcent contre le FN en votant Jacques Chirac. Quinze ans plus tard, le choc n'est plus le même, le FN a changé et l'électorat s'attend déjà à un duel Macron-Le Pen. Et à juste titre puisqu'à l'issue du premier tour, c'est bien Marine Le Pen qui se qualifie pour le second tour aux côtés d'Emmanuel Macron. La présence du Front national dans la vie politique s'est banalisée et la part de l'électorat qui y adhère s'est élargie. Lors du premier tour, la candidate du FN remporte 21,30% des suffrages exprimés, contre 24,01 pour Emmanuel Macron. Marine Le Pen augmente son score de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2012 où elle obtenait 17,90% des voix. Mais la première historique repose dans le fait qu'aucun des deux plus grands partis traditionnels n'arrive au second tour. C'est la première fois depuis la création de la Vème République qu'un tel scénario se produit. La droite et la gauche traditionnelles accusent un coup dur : le Front national les a toutes deux reléguées au second plan. Cela ne fait aucun doute : le FN est aujourd'hui l'un des partis les plus présents de la scène politique française. À l'issue du second tour de l'élection présidentielle, il s'agit du candidat Emmanuel Macron qui est élu président de la République à la date du 7 mai 2017. Il remporte 66,10% des suffrages exprimés et prend ses fonctions à l'Élysée le 14 mai. Marine Le Pen inscrit tout de même un score historique pour le Front national puisqu'elle réussit à réunir 33,90% des voix. En 2002, Jean-Marie Le Pen ne remportait que 17,79% face à une mobilisation massive de blocage du FN. Quinze ans plus tard, le score de sa fille est presque deux fois plus grand : Marine Le Pen séduit plus de 10 millions de Français au second tour. L'issue de cette élection représente certes un échec pour le FN et ses idées eurosceptiques, mais le parti réussit tout de même son pari : son idéologie s'est normalisée et il incarne l'une des plus grandes formations politiques en France.

Pour ce qui est de la présence européenne du Front national, elle est elle aussi conséquente. Aux élections européennes de 2014, le parti arrive en tête avec 24,86% des votes exprimés et dépasse l'UMP de plus de 4 points de pourcentage (20,81%) et la liste commune du Parti socialiste et du Parti radical de gauche de plus de dix points de pourcentage (13,98%). Le FN remporte ainsi 24 des 74 sièges prévus pour la France au Parlement européen. Aujourd'hui, et après le départ de Joëlle Bergeron en 2014 et celui d'Aymeric Chauprade en 2015, le nombre d'eurodéputés du FN au Parlement européen s'élève à 22. Suite au succès de ces élections, le Front national tente de former un groupe politique européen autour de partis tels que Parti pour la liberté néerlandais et la Ligue du Nord italienne, qui aboutit dans un premier temps en un échec. C'est finalement en 2015 que les différents formateurs réussissent à réunir les conditions nécessaires à la formation d'un groupe politique au Parlement européen : l'Europe des nations et des libertés (ENL) voit le jour en juin 2015. Marine Le Pen et Geert Wilders – leader du Parti pour la liberté néerlandais, réussissent à rassembler les membres du Mouvement pour l'Europe des nations et des libertés (MENL) ainsi que quelques autres députés pour représenter huit États membres. En formant ce groupe, les membres s'assurent une plus grande influence et visibilité ainsi que l'apport de fonds de financement supplémentaires de la part de l'Union européenne. Parmi les eurodéputés du FN, deux ne rejoignent pas l'ENL lors de sa formation et siègent aujourd'hui encore aux non-inscrits : il s'agit de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Gollnisch. Les vingt députés restants la rejoignent. Au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, le site internet du groupe ENL affiche des messages de ses deux co-présidents : Marine Le Pen et Marcel de Graaff (Parti pour la liberté néerlandais), dans lesquels les deux personnalités politiques présentent leur vision de l'Europe, qui s'oppose à l'Union européenne actuelle. La proximité entre partis eurosceptiques membres de l'ENL s'observe à tous les niveaux, et notamment sur les réseaux sociaux, afin de consolider la présence médiatique de leurs revendications communes. On note un soutien à Marine Le Pen de la part du Vlaams Belang et de son leader Tom Van Grieken, qui la félicite d'un tweet accompagné d'une photo. Le président de la Ligue du Nord, Matteo Salvini affirme quant à lui avoir

confiance en la candidate du FN avant d'ajouter : « il est temps de se libérer de la cage de Bruxelles ! »⁸¹. Frauke Petry et Geert Wilders félicitent eux aussi Marine Le Pen de sa qualification au second tour. Le leader du Parti pour la liberté affirme qu'il s'agit là « d'un jour de fête pour tous les patriotes d'Europe »⁸². Suite à la victoire d'Emmanuel Macron, les personnalités politiques que nous venons de citer ici soutiennent Marine Le Pen et la félicitent tout de même pour ce score sans précédent dans l'histoire du Front national.

En conclusion, le Front national est sans aucun doute la manifestation la plus visible de l'euroscpticisme en France. Il fait partie de la vie politique nationale comme européenne, et sa présence s'est banalisée au point non seulement de ne plus choquer – comme cela était le cas il y a 15 ans, mais au point de séduire une part considérable de la population française. En comparaison avec d'autres partis euroscptiques d'Europe, l'exemple du Front national montre l'euroscpticisme comme une réalité influente et non pas comme une présence effacée. Les conséquences de l'arrivée au pouvoir d'un parti tel que le FN pourraient être dévastatrices pour l'Union européenne actuelle. Gardons à l'esprit que les 11 et 18 juin 2017 auront lieu les élections législatives en France, élections qui sont souvent véritablement délaissées par la population mais qui sont tout aussi importantes puisqu'elles permettront d'élire les 577 députés de l'Assemblée nationale, la Chambre basse du Parlement français. Le président de la République ne peut réellement implémenter ses promesses sans le soutien de l'Assemblée nationale, autrement dit sans avoir à ses côtés plus de la moitié des députés. L'issue de ces élections pourrait ainsi renforcer le Front national comme force d'opposition ou l'affaiblir et représenter dans une certaine mesure un barrage à sa progression. À titre informatif, les élections législatives de 2012 affichaient un taux d'abstention de 44,60%, taux qui ne cesse d'augmenter depuis 1978.

⁸¹ « #LePen: "Il Popolo rialza la testa". Forza #Marine, è ora di liberarsi dalla gabbia di Bruxelles! #Francia2017 @MLP_officiel », @matteosalvini, Twitter, 23 avril 2017. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/matteosalvini/status/856234157453791232>

⁸² « Congratulations sent to Marine Le Pen. A day of celebration for all Patriots in Europe. On to the 2nd round and the Presidency! », @geertwilderspvv, Twitter, 23 avril 2017. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/geertwilderspvv/status/856228183091367937>

c. Tableau récapitulatif

	Sortie UE	Sortie zone euro	Sortie espace Schengen	Argument : souveraineté	Représentation nationale	Représentation /affiliation européenne	Vision de l'Europe
S & P	Oui, car l'UE ne peut être sauvée.	Oui. Monnaie nationale. Si possible, monnaie commune pour les échanges.	Non, mais renforcement des possibilités de retour à un contrôle national.	Oui.	Nulle. Participation à plusieurs élections, sans succès.	Nulle.	Europe des patries et des projets.
L O	Non.	Non. Mais critique des politiques monétaires.	Non, critique du retour des mesures de contrôle des frontières intérieures.	Non.	Nulle. Participation à plusieurs élections, sans succès.	Nulle.	États-Unis socialistes d'Europe.
U P R	Oui.	Oui. Monnaie nationale.	Oui, ne peut être sauvé.	Oui.	Nulle.	Nulle.	Pas de projet d'Europe unie.
D L F	Négociations. Si échec, sortie.	Oui. Monnaie unique devient commune.	Oui. Retour à une souveraineté territoriale.	Oui.	Moyenne. Accord de gouvernement avec le FN, qui ne voit pas le jour.	Nulle. Mais membre de l'Alliance pour la démocratie directe en Europe.	Europe des États européens.

N P A	Non. Remise en cause des fondements.	Critique de la mise en place. Pas de prise de position claire.	Non. Défense de la libre circulation au-delà des frontières internes.	Non.	Très faible. Quelques conseillers municipaux uniquement.	Nulle. Affiliation à la Gauche anti-capitaliste européenne	Europe des travailleurs et des peuples/ Etats-Unis socialistes d'Europe
F I	Renégociation des traités. Si échec, sortie.	Oui. Monnaie unique devient commune.	Non. Souhaite un retour à une libre circulation totale.	Oui.	JLM : forte présence politique.	JLM : député Gauche unitaire européenne /Gauche verte nordique.	Initiatives de coopération entre États européens.
F N	Très critique. Pas de sortie immédiate prévue mais ouvert sur la question.	Oui. Monnaie unique devient commune. Positions contradictoires.	Oui. Retour au contrôle des frontières nationales.	Oui.	Très grande. Un des plus grands partis de France.	Premier parti. 22 sièges. Europe des nations et des libertés.	Europe des nations indépendantes.

B. Les Pays-Bas

a. Bref historique

Afin d'apporter une vue d'ensemble du rôle des Pays-Bas dans la construction européenne, nous allons présenter quelques personnages clés. Le premier est Johan Willem Beyen. Homme politique et banquier néerlandais, il est aujourd'hui connu à l'échelle européenne pour son « plan Beyen ». C'est dans l'exercice de ses fonctions de ministre néerlandais des affaires étrangères qu'il montre son engagement pour l'union de l'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Convaincu qu'une intégration dans le domaine de l'économie est nécessaire pour éviter de nouvelles crises financières et que l'intégration européenne peut être poussée au-delà du projet sectoriel de la CECA, Johan Beyen élabore un plan qui prévoit la mise en place d'une union douanière et d'un marché commun en Europe sur le modèle du Benelux. Malgré des débuts difficiles et la manifestation aux Pays-Bas et en France de nombreuses réticences des dirigeants politiques de l'époque, son projet sera présenté à la Conférence de Messine en 1955 et concrétisé en 1957 par la création de la Communauté économique européenne. L'échec de la création de la Communauté européenne de défense aura fini de convaincre les derniers dirigeants de la nécessité de pousser plus loin l'intégration européenne : on pensait à l'époque que cette intégration à caractère supranational saurait mener l'union vers une intégration politique. Même si le nom de Johan Beyen n'est aujourd'hui pas aussi reconnu que celui d'autres Pères de l'Europe, son rôle n'en reste pas moins considérable.

C'est peut-être le nom de Sicco Mansholt qui sonne plus familier lorsque l'on parle du rôle des Pays-Bas dans les débuts de l'intégration européenne. Cet homme politique néerlandais a longtemps travaillé comme agriculteur avant de devenir ministre de l'agriculture, de la pêche et de la distribution des produits alimentaires. Il était un fédéraliste convaincu et son rôle dans l'élaboration et l'application de la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne est central. Malgré l'échec d'un premier plan de marché commun européen de l'agriculture en 1950, son texte formera les fondements de la politique agricole. En 1958, Sicco Mansholt devient le premier commissaire chargé de l'agriculture à la Commission européenne. Après avoir affronté de nombreux obstacles, il arrive à effectuer les changements nécessaires à la création de la PAC. En 1968, la réforme de la politique agricole commune, également connue sous le nom de « plan Mansholt », réussit l'exploit d'arriver à concilier les revendications des États et celles des agriculteurs, tout en prenant en considération leurs craintes. Le succès de cette politique est sans appel. Au fil des années, elle connaît de nombreuses modifications d'adaptation, mais ses bases sont restées les mêmes. Quant à Sicco Mansholt, suite à ce succès, il n'abandonne pas son engagement pour l'Europe et finit même par occuper le poste de président de la Commission européenne de 1972 à 1973. Même si les noms de Johan Beyen et Sicco Mansholt ne sont pas très connus du grand public, il reste que leurs apports, respectivement pour les domaines du marché commun et de la politique agricole commune, sont incommensurables.

Plus récemment, on peut mentionner la figure politique pro-européenne qu'incarne Wim (Willem) Kok, premier ministre des Pays-Bas entre 1994 et 2002. C'est durant son mandat qu'est signé le traité d'Amsterdam, modificatif du traité instituant la Communauté européenne et du traité sur l'Union européenne et ayant pour objectif de renforcer les acquis en matière de coopération judiciaire, de libre circulation des personnes et d'immigration. En 2004, quelques années plus tard et dans le cadre du processus de Lisbonne, Wim Kok préside un groupe de travail qui élabore un rapport destiné à la Commission européenne. Ce rapport traite de la question de la relance de la croissance économique en Europe. En 2007, et suite à l'échec du traité établissant une constitution pour l'Europe, il prend part aux travaux du groupe Amato – du nom de son dirigeant Giuliano Amato, une réunion informelle ayant pour but de trouver des solutions dans la réécriture du projet de Constitution européenne venant tout juste d'échouer. Quelques mois plus tard, le rapport est présenté : il reprend la plupart des changements prévus dans le traité constitutionnel tout en les remaniant pour les rendre accessibles aux citoyens et dissiper les craintes des dirigeants politiques. Il constitue la base du traité modificatif de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007. Mark Rutte, actuel premier ministre, continue aussi de perpétuer la tradition pro-européenne de son pays. Sa politique est atlantiste et tournée sur l'Europe. L'homme politique a notamment fortement encouragé les pays européens à accepter le système européen de répartition des réfugiés, et il souhaite voir naître une Europe plus démocratique. Le parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), dont il est à la tête, a toujours reconnu et reconnaît aujourd'hui encore les bienfaits de

L'Union européenne au niveau économique, position prévisible en raison de son ancrage fortement libéral. À l'échelle européenne, les Pays-Bas se sont toujours engagés pour la représentation des « petits » pays au même titre que les « grands » (en matière de superficie) et pour le maintien de bonnes relations diplomatiques et économiques avec les États-Unis. En outre, les Pays-Bas ont toujours été un acteur fortement impliqué dans l'intégration économique et la promotion des valeurs du marché commun, du libéralisme économique ainsi que de l'ouverture aux partenariats commerciaux en dehors des frontières européennes. Les Néerlandais occupent également des postes prestigieux dans plusieurs institutions européennes. Frans Timmermans, ancien ministre des Affaires étrangères néerlandais, occupe depuis 2014 la fonction de vice-président de la Commission européenne. Et Jeroen Dijsselbloem, ministre des finances néerlandais, occupe quant à lui depuis 2013 le poste de président de l'Eurogroupe.

Mais qu'en est-il de la population néerlandaise ? Selon l'eurobaromètre 86, l'opinion publique néerlandaise possède une bonne image de l'Union européenne à 33%, score inférieur à la moyenne européenne de 2 points de pourcentage. Les Néerlandais seraient 54% à être optimistes quant à l'avenir de l'Union européenne. Ils se positionnent au-dessus de la moyenne européenne qui est de 50%. Par ailleurs, ils seraient 77% à se déclarer en faveur de l'Union économique et monétaire européenne, bien au-dessus de la moyenne européenne qui s'élève à 58%. Encore une fois, malgré l'apport limité de ces chiffres, il semblerait que la population des Pays-Bas ne soit pas à caractère fortement eurosceptique, et que le soutien qu'elle apporte à l'Union européenne subsiste au fil des années. Toutefois, on ne peut mentionner l'Union européenne et l'opinion publique néerlandaise sans parler du rejet du Traité établissant une constitution pour l'Union européenne en juin 2005. Pour la ratification du traité, le Parlement néerlandais décide de permettre la tenue d'un référendum consultatif sur la question afin de sonder les volontés du peuple. Le référendum n'est pas juridiquement contraignant et le Parlement est celui qui décide en dernier lieu de la ratification du traité. Néanmoins, les membres du gouvernement se mettent d'accord et s'engagent à respecter l'issue du référendum dans le cas où le taux de participation dépasse les 30% et que le choix est marqué – plus de 60% en faveur d'un camp. Les deux conditions sont remplies et le « non » l'emporte. Ce coup dur pour l'intégration européenne arrive trois jours après le rejet français du même traité. Face au « non » massif et fort en symbolique de deux des six pays fondateurs, le traité sous cette forme est abandonné et ne voit jamais le jour.

Plus récemment cette fois, l'opinion publique a à nouveau manifesté son opposition à l'Union européenne lors du référendum consultatif sur l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine à la date du 6 avril 2016. Même si le résultat de ce référendum n'est pas juridiquement contraignant pour le gouvernement néerlandais, il reste que 61,1% des participants se sont prononcés contre l'accord. Le taux de participation s'est élevé à 32,2%, ce qui représente tout de même une part significative de la population et valide de manière officielle son résultat. Pour faire face à cette crise, le gouvernement néerlandais a finalement obtenu en décembre 2016 un texte interprétatif du Conseil européen ayant pour but d'apaiser les craintes de la population et de convaincre le Parlement de ratifier l'accord. L'information la plus importante de ce texte est probablement la déclaration selon laquelle l'accord d'association ne donnera en aucun cas le statut de candidat à l'adhésion à l'Ukraine dans le futur. Le texte précise également qu'en cas de violation des libertés et principes fondamentaux, l'accord peut à tout moment être suspendu. Si ces déclarations ne changent en rien le contenu formel du traité, elles permettent au gouvernement néerlandais, qui souhaite le ratifier, de ne pas se mettre à dos une partie de l'électorat en prenant des décisions à l'opposé de l'issue du référendum. En attendant la ratification du Parlement néerlandais – les Pays-Bas sont le seul État membre à en pas avoir ratifié l'accord, les dispositions relatives à cet accord sont appliquées à titre provisoire, et ce depuis le 1^{er} janvier 2016. Le processus est aujourd'hui encore en cours : la chambre basse du Parlement l'a approuvé dans la nuit du 23 au 24 février 2017. Il reste encore que le Sénat donne son feu vert pour qu'il entre de vigueur de manière officielle. On peut en conclure que l'opinion publique néerlandaise semble pro-européenne sur le fond, mais qu'elle a su s'opposer à l'Union européenne à plusieurs reprises pour défendre les intérêts nationaux. Elle en résulte donc partagée : à la fois pro-européenne et partiellement eurosceptique, de ce que l'on appelle euroscepticisme « soft ».

b. Partis politiques eurosceptiques

Pour les Pays-Bas, nous avons sélectionné quatre partis politiques : l'Union chrétienne (CU), le Parti politique réformé (SGP), le Parti socialiste (SP) ainsi que le Parti pour la liberté (PVV). L'analyse des trois

premiers partis sera brève car nous souhaitons nous concentrer sur celle du Parti pour la liberté qui incarne la formation la plus eurosceptique, mais surtout celle qui remporte le plus de succès actuellement.

L'Union chrétienne (CU)

Le premier est donc l'Union chrétienne, en néerlandais *Christen Unie*. Il est fondé en 2001 et naît de la fusion de plusieurs anciens partis chrétiens. Il s'agit d'un parti qui répond à une idéologie conservatrice et, comme son nom l'indique, de démocratie chrétienne. L'Union chrétienne place la religion au centre de son idéologie, déclare avoir pour mission de modifier la société pour qu'elle réponde le plus possible à la volonté de Dieu, et invite même sur son site officiel les visiteurs à se joindre au parti pour prier. Son leader est Gert-Jan Segers.

En s'aventurant sur le site internet officiel, on découvre un euroscepticisme modéré aux cotés de traditionnelles positions conservatrices concernant des sujets comme l'immigration ou encore l'avortement. Selon l'Union chrétienne, la monnaie unique, tout comme l'adhésion de la Grèce à l'UEM, sont des erreurs survenues dans la construction européenne. La sortie des Pays-Bas de la zone euro n'est pas présentée comme la solution miracle, mais plutôt comme un dernier recours. En effet, le parti reconnaît les dégâts sans précédents que pourrait engendrer une sortie prématurée et soudaine de la zone monétaire commune. Il prône une sortie obligatoire de la Grèce ainsi que de nouvelles dispositions pour permettre à la zone euro de prospérer : à l'avenir, tout pays qui ne répond pas aux critères de l'UEM doit en être expulsé et les contrôles du fonctionnement de l'Eurogroupe doivent être accentués et renforcés. En ce qui concerne l'Union européenne, on retrouve une opposition nette à un « super-État » européen, donc à la supranationalité et à la perte de souveraineté nationale. L'Union chrétienne propose de recentrer l'Union européenne sur une coopération entre États souverains et considère qu'il est nécessaire de remodeler l'UE car celle-ci s'est perdue en chemin et a fini par oublier les raisons qui l'ont amenée à exister. Tout comme pour la zone euro, le parti souhaite rediscuter les modalités concernant la zone Schengen, et se déclare prêt à prendre une « décision difficile »⁸³ s'il la considère nécessaire. Il propose de limiter les pouvoirs de la Commission européenne en réduisant le champ d'application de son initiative législative à quelques domaines : l'union douanière, la zone euro, la concurrence et le commerce international. On compte parmi les autres revendications la volonté de renforcer les pouvoirs des parlementaires nationaux au Parlement européen et de mettre un terme aux négociations pour l'adhésion de la Turquie. Si l'UE venait à accepter de nouveaux membres, l'Union chrétienne limite la liste à la Suisse, la Norvège, l'Islande et les pays de l'ex-Yougoslavie. Le parti se considère fortement pro-européen, adhère aux valeurs de l'UE et reconnaît son rôle dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la prospérité. Toutefois, il reconnaît également les nombreux défis auxquels celle-ci fait face et critique ouvertement son fonctionnement actuel, qu'il considère enlisé dans le passé. L'Europe qu'il conçoit et promeut est à la fois tournée vers l'avenir et s'appuie sur les fondements de la construction européenne. Depuis sa création, le parti connaît un succès modéré et se situe – à une exception près – toujours dans l'opposition. Il occupe aujourd'hui 5 sièges à la Seconde Chambre et 3 au Sénat. Suite à l'échec de formation d'un gouvernement en mai 2017, il se pourrait que l'Union chrétienne intègre la coalition à la place de la Gauche Verte, comme nous l'expliquerons un peu plus loin. Au Parlement européen, il est représenté par un député depuis sa première participation aux élections européennes en 2004. Cet eurodéputé, du nom de Peter van Dalen, siège au sein du groupe des Conservateurs et réformistes européens, connu pour être de tendance antifédéraliste.

Le Parti politique réformé (SGP)

Le deuxième parti est le Parti politique réformé, en néerlandais *Staatkundig Gereformeerde Partij*, un parti de droite chrétienne, bien plus ancien que l'Union chrétienne étant donné qu'il naît en 1918. Son président se nomme Kees van der Staaij. Tout comme la CU, le SGP place la religion au centre de son idéologie et s'engage pour que la politique suive les enseignements de la Bible. Le parti insiste sur le respect et la promotion de valeurs traditionnelles telles que la religion, la famille et la sécurité des citoyens. Et même s'il reconnaît la portée limitée des textes bibliques, il insiste sur le fait que les valeurs qui y sont énoncées s'appliquent à tous les domaines de la société, et que l'on peut s'en inspirer de manière systématique.

⁸³ « Vormen van exit-criteria en draaiboeken voor de euro, Schengen en andere thema's, waardoor een harde keuze mogelijk is als dat nodig is. », Gert-Jan SEGERS, Christen Unie, Standpunten. Europa, 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.christenunie.nl/standpunt/europa>

Le parti s'oppose à la création d'une défense européenne et insiste sur le fait qu'une armée européenne n'a pas lieu d'exister. Il souhaite au contraire un renforcement de l'engagement de l'Union européenne dans la structure transatlantique de l'OTAN. Par ailleurs, il propose de multiplier les coopérations bilatérales en matière de défense, entre les Pays-Bas et d'autres pays européens. Il résume sa position sur la question en quelques mots : à l'échelle de l'Union européenne, il faut accentuer les efforts sur la qualité, et non sur la quantité⁸⁴. Le Parti politique réformé émet une critique de l'UE actuelle, qu'il considère trop puissante. Il impute une partie de la responsabilité aux États membres, qui ont selon lui contribué à la crise européenne en agissant de manière fourbe et hypocrite vis-à-vis de l'Union européenne. De nombreux gouvernements critiqueraient ouvertement l'UE à l'échelle nationale, mais cette attitude disparaîtrait au Parlement européen au profit de positions bien plus enthousiastes. L'Europe alternative dont rêve le SGP est plus simple et plus souple. Il souhaite un renforcement du pouvoir du Conseil de l'UE et du Conseil européen ainsi qu'une réduction des pouvoirs de la Commission européenne et de la Cour de justice de l'UE. Ainsi, le parti exprime une position intergouvernementale, qui implique moins de supranational. Il ajoute également s'engager pour que les contributions financières des Pays-Bas à l'UE soient considérablement réduites. Pour ce qui est de la libre circulation, le parti est prêt à quitter l'espace Schengen si les frontières extérieures de cette zone ne sont pas mieux contrôlées et gardées. Sur la question de la monnaie unique, le SGP souhaite que les pays en difficulté, tels que la Grèce et l'Italie, quittent l'UEM et soient accompagnés dans le processus de sortie. Il souhaite conserver la zone euro pour les pays à structure économique et productive similaire. Et enfin, en ce qui concerne le droit européen, le parti préconise des révisions régulières des traités et autres documents législatifs afin de vérifier leur actualité et leur pertinence.

Le parti occupe 3 sièges à la Seconde Chambre et 2 au Sénat. Depuis sa création, ses scores électoraux sont restés faibles et stables. Il est représenté au Parlement européen par un député et n'a jamais obtenu une plus forte représentation à l'échelle européenne. Cet eurodéputé, du nom de Bas Belder, siège au Groupe des conservateurs et réformistes européens. La présence politique du SGP est très similaire à celle de l'Union chrétienne et il n'est par conséquent pour l'instant pas une des forces politiques majeures de son pays.

Le Parti socialiste (SP)

Le troisième parti est le Parti socialiste (*Socialistische Partij*), un parti de gauche socialiste dirigé par Emile Roemer et né en 1972. Il affirme que le temps du changement est venu et souhaite construire une société dans laquelle la concurrence et l'individualisme disparaissent au profit de l'entraide, de la coopération et de la promotion de valeurs sociétales telles que la sécurité sociale et de l'emploi. En ce qui concerne l'Union européenne, le SP néerlandais s'oppose à ce qu'il appelle « un super-État européen antidémocratique »⁸⁵. Cette opposition se reflète dans le premier argument eurosceptique du parti, prononcé contre la monnaie unique. Le Parti socialiste affirme s'être distancé de l'union monétaire dès son introduction car il était alors déjà conscient des conséquences qu'elle aurait sur les transferts de souveraineté nationale. Et si l'Europe est aujourd'hui en grande difficulté, que les déficits budgétaires explosent et que les pays du Sud font face à des crises économiques et budgétaires sans précédent, c'est car les europhiles ont poussé leurs ambitions et leurs illusions trop loin, privant les pays européens de leur droit à des politiques monétaires indépendantes et adéquates. C'est pour ces raisons que le SP souhaite une sortie de la zone euro, qu'il qualifie certes de périlleuse et incertaine mais qui représente une bien meilleure alternative au maintien, dont les frais et conséquences sur le long terme seraient supérieurs. Le parti propose comme solution pratique l'élaboration d'un plan commun pour que le démantèlement de la zone euro se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Mais l'analyse ne s'arrête pas là car le parti considère que l'UE connaît également une crise sur le plan politique. Au fil du temps, l'Union européenne se serait permise de légiférer et d'intervenir dans un nombre croissant de domaines, ce qui ne relève pas de ses compétences. Le Parti socialiste souhaite donc

⁸⁴ « Bij militaire samenwerking binnen de EU moet de focus liggen op beter, niet op meer. », SGP, Home, Standpunten, Europese defensie, 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.sgp.nl/standpunten/e/europese-defensie#standpunt-europese-defensie>

⁸⁵ « [...] een ondemocratische Europese Superstaat [...] », Socialistische Partij (SP), Wij SP, Wij staan voor, 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/wij-sp>

travailler à la mise en place d'une « Europe à la carte »⁸⁶ comme la qualifie son eurodéputé Dennis de Jong, une Europe dans laquelle les politiques néolibérales et les intérêts des banques n'ont plus leur place, une Europe dans laquelle les intérêts démocratiques et sociaux représentent l'unique priorité. Le marché intérieur est quant à lui accusé de représenter une menace pour les droits sociaux, notamment car il permet une concurrence déloyale et a un effet de distorsion sur les salaires et les retraites. Le Parti socialiste se positionne en défenseur de ces droits : salaire minimum, conditions de travail optimales, égalité de rémunération à travail égal. Il oppose ainsi les intérêts économiques aux intérêts sociaux, qu'il considère systématiquement prioritaires. À ce sujet, l'eurodéputée du SP Anne-Marie Mineur déclare : « Nous ne sommes pas Européens avant tout. Nous sommes Néerlandais, Suédois, Tchèques, Grecs [...]. Il n'y a rien de mal à cela »⁸⁷. Cette affirmation laisse entrevoir que le SP oppose deux identités : l'identité européenne et l'identité nationale, la seconde l'emportant toujours sur la première. Elle reflète aussi l'idée selon laquelle les intérêts de l'Union européenne reposent uniquement sur l'économie, idée qui amène le parti à opposer à tort les intérêts nationaux à ceux de l'UE, qui sont accusés de ne pas assez prendre en considération les citoyens et leurs revendications.

Le parti occupe 14 sièges à la Seconde Chambre du Parlement et 9 au Sénat. Au Parlement européen, il est représenté par les deux députés précédemment cités dans l'analyse : Dennis de Jong et Anne-Marie Mineur, qui siègent tous deux au sein du Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique. Le SP s'impose aujourd'hui comme la cinquième force politique néerlandaise au Parlement européen et la sixième à l'échelle nationale. Même s'il remporte plus de succès que l'Union chrétienne et le Parti politique réformé additionnés, il ne possède pas pour autant un poids considérable sur la scène politique.

Le Parti pour la liberté (PVV)

Le quatrième et dernier parti auquel nous souhaitons nous intéresser est le Parti pour la liberté (*Partij voor de Vrijheid : PVV*), fondé par la figure politique de Geert Wilders en 2006. Il en est aujourd'hui encore le leader et unique membre⁸⁸, ce qui montre à quel point il y occupe la place centrale. Le parti est parfois considéré comme l'héritier de la Liste Pim Fortuyn, un parti populiste néerlandais dissous en 2008, six ans après sa création. Son idéologie comprend des aspects nationalistes, conservateurs et libéraux. Dans cette mesure, on peut donc le décrire comme un parti national-populiste. En effet, il met en exergue une des caractéristiques principales du populisme : le clivage qui sépare peuple et élites. Selon lui, seul le peuple est apte à comprendre les véritables enjeux politiques, car les élites, quelles qu'elles soient, sont bien trop corrompues par l'argent et le pouvoir pour agir efficacement et dans l'intérêt de tous. Le PVV se veut le porte-parole des citoyens et de leurs revendications. Son discours a pour but de redonner le pouvoir au peuple néerlandais et de briser la domination des élites, que Geert Wilders qualifie de lâches.

Notons brièvement au sujet de Geert Wilders que l'homme politique a dû faire face à la justice néerlandaise à plusieurs reprises au cours de sa carrière. En 2010 et 2011, il était accusé d'avoir formulé des injures envers des groupes ethniques et religieux ainsi que d'avoir incité à la haine et la discrimination. Ces charges se basent sur des articles qu'il a écrits ainsi que sur son court-métrage *Fitna*, dévoilé en 2008. En raison de suspicion de partialité de la part des juges, le procès est repoussé à 2011. Geert Wilders est finalement acquitté de toutes les charges car les juges considèrent les propos de l'homme politique comme acceptables dans un débat public, tout en admettant qu'ils se trouvent à la limite de l'acceptation légale vis-à-vis de la liberté d'expression. En mars 2016, voilà que l'homme politique est à nouveau accusé d'incitation à la haine et la discrimination vis-à-vis de la population marocaine résidant aux Pays-Bas. En

⁸⁶ « We moeten in Europa a-la-carte samenwerken », Dennis DE JONG, SP, Thema's, Nederland en Europa, Europees Beleid, 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/onderwerp/europees-beleid>

⁸⁷ « Wij zijn niet in de eerste plaats Europeanen. Wij zijn Nederlanders, Zweden, Tjechen, Grieken, of zelfs Biltenaren, Gotenburgers, Pragensaars of Spartanen. Daar is helemaal niks mis mee. », Anne-Marie MINEUR, SP, Thema's, Nederland en Europa, Interne Markt, 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/onderwerp/interne-markt>

⁸⁸ Plus d'explications sur le fonctionnement particulier du Parti pour la liberté à l'adresse suivante : Aude MASSIOT, « Geert Wilders seul dans son parti », 14 mars 2017. Libération.fr. http://www.liberation.fr/planete/2017/03/14/geert-wilders-seul-dans-son-parti_1555587

effet, deux ans auparavant, Geert Wilders assurait à ses militants qu'il « allait s'assurer qu'il y aurait moins de Marocains »⁸⁹ à l'avenir aux Pays-Bas. Le tribunal a retenu l'accusé coupable d'incitation à la discrimination tout en rejetant la charge d'incitation à la haine. Néanmoins, aucune peine n'a été prononcée à son égard. L'accusation et la défense ont toutes deux fait appel de cette décision. Le procès en appel aura lieu fin octobre 2017 et le verdict sera rendu en novembre de la même année.

Mais revenons au Parti pour la liberté. Il est connu aux Pays-Bas et en Europe pour ses positions anti-islamiques très prononcées : il a pour objectif principal de se battre contre l'islamisation de la société néerlandaise. Il qualifie lui-même ce processus de « dé-islamisation ». La deuxième composante majeure de son idéologie est un euroscepticisme assumé. Depuis la création du PVV, ces deux aspects, exprimés de façon très vigoureuse et novatrice – peu de partis adoptent une rhétorique si provocatrice – ont incarné sa ligne idéologique de manière complémentaire, parfois en mettant l'accent sur le premier, parfois sur le second. Avant 2012, le parti se focalisait sur les positions anti-islam et tous les changements sociétaux qui en découlent. En 2012, l'euroscepticisme devient le centre du programme pour les élections législatives. Enfin, en 2017, il semble que la dé-islamisation de la société est à nouveau en première place du programme. Toujours est-il que les deux aspects sont toujours tous deux présents ensemble et dans toutes les batailles électorales du parti. Si le parti arrive à allier ces deux axes, c'est car ils s'inscrivent tous deux dans sa volonté de défense des intérêts identitaires néerlandais. Et pour ce faire, celui-ci oppose ce qu'il considère être néerlandais, et qui appartiendrait donc à la culture identitaire du pays et de son peuple, de ce qu'il considère ne pas l'être : l'islam et l'Union européenne. Si la protection des intérêts identitaires lui est si fondamentale c'est car il voit une véritable menace dans ce qui lui apparaît étranger. Insistons sur l'importance de la perception. Dans ce type d'analyse, tout est sujet à être interprété différemment et notamment en fonction du point de vue et de l'angle d'observation. Et d'autant plus lorsque l'on touche aux questions identitaires, en raison de leur caractère délicat et propre à chacun, il n'existe pas de vérité générale. Sur le plan identitaire, il n'existe pas de Néerlandais et d'étrangers, simplement différentes perceptions.

À ses débuts, le PVV réunissait un électorat principalement composé d'hommes jeunes, de non-croyants, des catégories socio-professionnelles à faible revenu, de travailleurs autonomes et de personnes ayant suivi une formation professionnelle. En d'autres mots, il séduisait les citoyens les plus insatisfaits de la politique et qui abritent le moins de confiance dans les partis politiques. Le clivage perdants et gagnants de la mondialisation, développé par Hanspeter Kriesi, peut aussi permettre d'expliquer cet électorat. Depuis, son électorat s'est élargi et il comprend aujourd'hui des électeurs d'autres catégories socio-professionnelles qui nourrissent eux aussi une envie de changement et un sentiment de désillusion par rapport aux politiques menées par les autres partis du spectre politique néerlandais.

Mais le sujet qui nous intéresse principalement, c'est bien entendu le caractère eurosceptique du Parti pour la liberté. En 2012, le PVV construit tout son programme électoral pour les élections législatives autour d'une opposition à l'Union européenne et son slogan se résume à un slogan très évocateur : « *Leur* Bruxelles, *nos* Pays-Bas »⁹⁰, dont la mise en forme joue également un rôle. L'emphase des pronoms possessifs, effectuée grâce à leur mise en italique, permet de les démarquer et d'insister sur leur fonction dans la phrase : former une séparation nette et forte entre l'UE et les Pays-Bas. Pour les élections législatives de mars 2017, le programme électoral est articulé autour de onze points qui représentent onze promesses électorales et les onze sujets qui méritent le plus d'attention selon le PVV. Le programme est bien moins conséquent qu'en 2012 puisqu'il se compose d'une seule et unique page sur laquelle apparaissent les onze revendications, suivies des coûts et gains économiques associés à leur mise en place. Il se veut donc bref, expéditif et accessible, mais il en résulte toutefois un peu léger pour un programme électoral. À la deuxième place de cette liste, on trouve la volonté de garantir l'indépendance des Pays-Bas en sortant de l'Union européenne. On peut considérer cette position comme eurosceptique « hard » ou europhobe car son objectif premier ne vise pas à négocier afin de changer l'UE ou de trouver un compromis vers l'institution d'une autre Europe. Il s'agit d'une opposition de principe à l'appartenance

⁸⁹ Explication disponible à l'adresse : <http://www.lalibre.be/actu/international/polemique-aux-pays-bas-ou-wilders-veut-moins-de-marocains-532bdc5f35709734f415c5c6>

⁹⁰ « Hún Brussels, ons Nederland », Partij voor de Vrijheid, Verkiezingsprogramma 2012-2017.

des Pays-Bas à l'UE. Le slogan de cette élection pourrait être traduit en français par « Rendez-nous nos Pays-Bas ! »⁹¹. On y retrouve l'idée conservatrice d'un retour vers ce qui était et qui a été compromis entre-temps par des acteurs qui menacent l'intégrité identitaire néerlandaise. Ce slogan n'est pas sans rappeler celui de la campagne électorale de Donald Trump aux États-Unis « *Make America great again!* »⁹², qui idéalise lui aussi le passé et émet une critique de l'état actuel du pays, tout en promettant de revenir à une situation de prospérité, de grandeur et de bien-être.

Sur le site internet du PVV consacré à sa présence au Parlement européen, nous découvrons une liste plus complète des positions du parti sur les questions européennes. Le PVV reproche à l'Union européenne d'agir comme une structure qui se considère supérieure et qui impose ses choix et décisions aux États membres. D'après lui, les Pays-Bas ne sont pas libres car ils se voient contraints, à titre d'exemple, de fournir d'énormes sommes à l'Europe du Sud et de garder ses frontières ouvertes à tous. Le PVV affirme que les Pays-Bas représentent le plus gros contributeur net de l'UE. Leur contribution s'élèverait à plusieurs milliards d'euros et le parti souhaite les voir remboursés par l'UE et les pays bénéficiaires. Il affirme que malgré les promesses de remboursement avec intérêts, les Pays-Bas n'ont toujours pas vu l'ombre du moindre centime. Il oppose à l'économie néerlandaise celles de pays tels que la Norvège, la Suisse et Israël, non-membres de l'Union européenne et qui se porteraient bien mieux. Il souhaite par conséquent rejoindre leurs rangs.

L'UE aurait pour effet d'augmenter la part de population au chômage et de rendre les économies sous-performantes. La solution que propose le parti est de « Sortir de l'UE, sortir de la zone euro »⁹³. Toutefois, en raison de la nature commerçante des Pays-Bas, le PVV admet la nécessité d'une coopération économique. Il propose de négocier, en suivant le modèle de la Suisse, des accords commerciaux bilatéraux avec l'Union européenne pour ne pas perdre l'accès au marché intérieur européen. Parallèlement, il souhaite se joindre à l'Association européenne de libre-échange (AELE). On remarque ici un aspect contradictoire dans l'expression des opinions : le parti déplore les effets pervers de l'UE sur les économies de ses États membres et pourtant, à peine quatre lignes plus loin, il affirme vouloir entrer en négociation avec celle-ci pour garder accès au marché commun européen. Le lien entre ces deux revendications gagnerait à être développé dans plus de détails afin de ne pas véhiculer l'image d'un manque de rigueur dans l'expression des idées, voire l'image d'un raisonnement purement contradictoire et par conséquent incohérent. Le PVV garantit que les échanges commerciaux avec l'UE resteront intacts, mais que la prise de distance permettra aux Pays-Bas de conclure une multitude de nouveaux accords commerciaux avec d'autres partenaires du reste du monde en mettant à bon usage les atouts géostratégiques du pays, qui représente une porte d'entrée sur le continent et qui héberge le plus grand port d'Europe en sa ville de Rotterdam. Il laisse entrevoir une situation beaucoup plus prospère après la sortie de l'Union européenne et indique même que le changement représenterait un gain de l'ordre de 10 000 euros par ménage et par an. Cette garantie est exprimée de manière à séduire l'électeur car elle l'implique directement et annonce des changements concrets et à échelle humaine.

En ce qui concerne la libre circulation et l'immigration, le Parti pour la liberté s'engage à ce que les frontières nationales soient à nouveau contrôlées par les autorités nationales et sans intervention européenne. Le parti déclare s'opposer aux immigrations de main d'œuvre provenant de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Pologne, et refuser toute immigration en provenance de pays musulmans. Cette mesure n'est pas sans rappeler les décrets anti-immigration de Donald Trump, signés début 2017 et depuis gelés par la justice américaine. Si le PVV souhaite la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, les accords qu'il prône excluraient cependant les « Polonais, Roumains, Bulgares, etc. »⁹⁴. Il s'avère dur

⁹¹ « Nederland weer van ons », Partij voor de Vrijheid, Images, Stories, Banners. Disponible à l'adresse : https://www.pvv.nl/images/stories/banners/Poster_Nederland_weer_van_ons.jpg

⁹² Peut être traduit par : « Rendons sa grandeur aux États-Unis d'Amérique ! ».

⁹³ « Uit de EU, uit de euro », Partij voor de Vrijheid, Standpunten, Onze standpunten. Disponible à l'adresse : <https://www.pvv-europa.nl/standpunten>

⁹⁴ « Vrij verkeer van personen, uitgezonderd Polen, Roemenen, Bulgaren, etc. », PVV, Verkiezingsprogramma 2012-2017, p. 17, point 5. Disponible à l'adresse : <https://www.pvv.nl/images/stories/verkiezingen2012/VerkiezingsProgramma-PVV-2012-final-web.pdf>

d'interpréter correctement « etc. » dans cette phrase. À quoi se réfère le PVV en citant ces nationalités suivies par « etc. » ? Il englobe par la sorte ces trois nationalités dans un bloc homogène, sans expliquer les raisons qui l'amènent à le faire. Et la mention « etc. » peut être considérée comme discriminatoire et fort dénigrante en raison de son caractère généralisateur. La composition de la population néerlandaise serait changeante et le parti considère ce changement comme de mauvaise augure. La proportion de migrants serait chaque jour plus grande et visible par tous. Elle impliquerait des changements sociétaux, parmi lesquels une augmentation de la criminalité, du port de signes religieux, des croyances médiévales et de la dépendance à l'aide sociale. On voit ici que les caractères eurosceptiques et anti-islamiques se rejoignent dans cet argument : le PVV s'oppose dans le fond à la présence de l'islam aux Pays-Bas, et cela passe, sur la forme, par un rejet du principe de libre circulation dans l'Union européenne et des accords Schengen. Dans l'analyse de cette revendication, il convient d'insister sur le fait qu'une telle opposition à l'immigration, fondée sur l'unique argument de l'appartenance religieuse et de l'origine, est très clairement discriminatrice et généralisatrice. Elle favorise également la diffusion d'amalgames destructeurs et dangereux pour les minorités religieuses et ethniques résidant aux Pays-Bas.

Revenons maintenant à la position du parti concernant la monnaie unique. Dans la préface du programme électoral pour le mandat 2012-2017, Geert Wilders clôturait par ces quelques mots : « Nous sommes prêts. Nous sommes impatients. Sortons du marécage ! Sortons de l'UE ! Sortons de l'euro ! »⁹⁵. La comparaison entre l'euro et le marécage est très imagée : Geert Wilders voit la monnaie unique comme sale et comme un piège qui se referme sur son pays et dans lequel il s'enlise chaque jour un peu plus jusqu'à étouffer. On peut également pousser l'analyse jusqu'à comparer la perte de liberté de mouvement qui s'ensuit l'enfoncement dans le marécage à la perte de souveraineté en matière de politique économique et monétaire que représente une appartenance à l'UEM. La monnaie unique est accusée d'être à l'origine de la crise économique (crise de l'euro), de la crise bancaire, mais aussi de la crise de la confiance en l'Union européenne et en ses institutions. Si le Parti pour la liberté émet le souhait d'abandonner l'euro, c'est car il souhaite que les Pays-Bas retrouvent leur souveraineté monétaire, qui leur permet d'user librement de toutes les mesures et outils économiques nécessaires à la gestion de crises. À titre illustratif, il souhaite voir diminuer les taxes et les impôts indirects tels que les droits d'accise, mesure qu'il considère capable de mener vers une croissance économique ainsi qu'une création d'emplois. L'expression de l'opposition à l'union monétaire est rattachée aux intérêts nationaux, qui sont vus comme opposés et inconciliables à l'intérêt général. Cette remarque vaut pour toutes les revendications eurosceptiques du parti, qui insistent toutes sur le clivage entre l'Europe des élites et les Pays-Bas du peuple, le clivage à l'origine du populisme. Le parti considère que le temps de l'euro est révolu et qu'il ne sert à rien de tenter désespérément de le sauver, car le navire qu'il représente est déjà à moitié englouti par les eaux. Aux Pays-Bas, le Parti pour la liberté use, tout comme le Vlaams Belang en Belgique, de la formulation « l'euro n'est pas de l'argent ; au contraire, il nous coûte de l'argent »⁹⁶ pour exprimer son mécontentement vis-à-vis de la monnaie unique en raison de l'impact qu'il aurait sur le pouvoir d'achat, sur les facteurs de production, etc. Et en attendant de pouvoir concrétiser ce retrait de la zone euro, le PVV souhaite voir sortir de l'UEM tous les pays qui rencontrent des difficultés sur les plans économiques et financiers. Selon lui, la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et Chypre ont ruiné le contribuable néerlandais. Pour cette raison, le parti s'oppose à l'allocation de nouvelles aides pour des pays tels que la Slovaquie, Malte ou encore la Lettonie. Dans la pratique, de manière parallèle à la sortie de l'euro, le programme économique du PVV prévoit une réintroduction de la monnaie nationale antérieure à l'introduction de la monnaie unique : le florin néerlandais (*Gulden*).

Le parti pour la liberté reconnaît le bien-fondé de la coopération économique sous la forme de la Communauté économique européenne mais il déplore que la CEE ait été prise en otage par les penseurs de l'Europe fédérale, qui l'ont dénaturée et modelée sous la forme d'un super-État européen. Le PVV

⁹⁵ « Wij zijn er klaar voor. We hebben er zin in. Uit het moeras! Uit de EU! Uit de euro! », Geert WILDERS, Verkiezingsprogramma 2012-2017. Ten geleide, juillet 2012. Disponible à l'adresse : <https://www.pvv.nl/images/stories/verkiezingen2012/VerkiezingsProgramma-PVV-2012-final-web.pdf>

⁹⁶ « De euro is geen geld, maar kost ons geld », Tweede Kamerfractie, Partij voor de Vrijheid. Disponible à l'adresse : <https://pvv.nl/index.php/component/content/article/45-teun-van-dijck/6651-de-euro-is-geen-geld-maar-kost-ons-geld.html>

refuse donc de se plier aux décisions prises à Bruxelles et souhaite un retour de la souveraineté nationale absolue. Il considère que la construction européenne a lentement contribué à l'érosion de la liberté et de l'indépendance de ses États membres jusqu'à arriver à un stade qui n'est plus acceptable, un stade de fonctionnement antidémocratique. La stratégie autour de l'intégration européenne aurait été intimidatrice et consistait à promettre la prospérité et à menacer de l'alternative : l'effondrement économique et la guerre. Aujourd'hui, les Néerlandais ne seraient plus maîtres de leur territoire, de leur économie et de leur société. Ils seraient des « spectateurs impuissants » face au remodelage de leur pays par les « habitants aveugles des tours d'ivoire de Bruxelles »⁹⁷. Cette revendication est elle aussi liée au caractère identitaire, qui comme nous le disions, représente le fond du discours du parti. Le PVV déclare : « Notre identité est en danger. Nous ne voulons pas d'une Eurabia⁹⁸ ; nous voulons rester qui nous sommes.⁹⁹ ». En utilisant la deuxième personne du pluriel, le PVV touche le lecteur, l'électeur, et il l'implique dans le futur de son pays. Contrairement à l'usage du « vous », le « nous » a pour avantage de placer le lecteur et l'auteur au même niveau et de les unir par un seul terme et par des revendications et intérêts communs. La place centrale qu'occupe l'aspect identitaire est également partiellement stratégique car il s'agit d'un aspect si sensible, unique et propre à chacun que son utilisation discursive ne peut être anodine. Notons que le Parti pour la liberté s'oppose également à une armée européenne, à toute action militaire au nom de l'UE et à une politique extérieure commune : la politique extérieure et l'armée sont deux aspects que le parti considère comme des compétences nationales exclusives.

Et même si le PVV souhaite une sortie immédiate des Pays-Bas de l'UE, il exprime aussi de nombreuses critiques revendications pour changer les orientations et le fonctionnement de l'UE. Non content de vouloir dé-islamiser les Pays-Bas, il souhaite voir naître un mouvement de dé-islamisation dans toute l'Union européenne. Ses revendications anti-islamiques s'étendent aussi à la totalité du continent européen. En outre, il s'oppose à tout type de coopération entre l'UE et des acteurs considérés comme voyous tels que l'Ukraine, la Turquie, l'Iran ou encore l'Autorité palestinienne. L'UE est accusée d'exposer les Européens à « la terreur de l'islam et à des centaines de milliers de migrants en provenance de pays islamiques qui méprisent notre culture [la culture européenne ? les cultures européennes ?] »¹⁰⁰. Le PVV dresse encore une fois l'image d'une UE toute puissante, qui ne sert que ses intérêts et reste de marbre face aux citoyens européens terrorisés. Il s'oppose catégoriquement à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et est le premier à profiter de la situation actuelle critique en Turquie et des relations diplomatiques tendues avec les Pays-Bas pour justifier ses arguments quant aux différences qui séparent les pays qu'il considère européens de la Turquie, considérée non-européenne. Pour ajouter à la symbolique de son opposition et tout comme le Front national en France, le Parti pour la liberté exige la suppression de tous les drapeaux de l'Union européenne sur les bâtiments publics. Par la suite, Geert Wilders souhaite également amputer le drapeau de l'Union européenne d'une étoile, celle des Pays-Bas. Ces revendications, fortes de sens, sont l'image des sentiments hostiles, à la limite de la haine, et de l'attitude défensive et antagoniste du PVV envers l'Union européenne.

Parlons maintenant du succès que rencontre le parti lors des élections. À la Seconde Chambre des États Généraux et pour sa première participation aux élections législatives en novembre 2006, quelques mois après sa création en février de la même année, le Parti pour la liberté obtient 9 sièges à la Seconde

⁹⁷ « machteloze toeschouwers », « de blinde bewoners van de ivoeren torens in Brussel », Verkiezingsprogramma PVV 2012-2017, p. 11, ll. 18-20. Disponible à l'adresse : <https://www.pvv.nl/images/stories/verkiezingen2012/VerkiezingsProgramma-PVV-2012-final-web.pdf>

⁹⁸ Terme né de théories conspirationnistes (notamment de Bat Ye'or), selon lesquelles l'Europe et le Monde arabe méditerranéen sont liés par une politique secrète qui rend la présence arabe en Europe de plus en plus grande et à tous les niveaux. Plus d'informations sur : <https://www.youtube.com/watch?v=6CQ9EG7LjGU>

⁹⁹ « Onze identiteit is in gevaar. We willen geen Eurabië worden; we willen blijven wie we zijn. We willen vrij en soeverein zijn. », PVV, Standpunten, Onze Standpunten. Disponible à l'adresse : <https://www.pvv-europa.nl/standpunten>

¹⁰⁰ « [...] omdat het de burgers blootstelt aan de terreur van de islam en van honderdduizenden migranten uit islamitische landen, die onze cultuur verachten [...] », Marcel DE GRAAFF, Discours sur l'état de l'Union à Strasbourg, 14 septembre 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.pvv-europa.nl/delegatie/marcel-de-graaff/spreekteksten-marcel/item/deze-europese-unie-deugt-niet-2>

Chambre, soit 5,89% des suffrages exprimés. Ce score est plutôt bon pour une première participation car il permet tout de même au parti d'arriver en cinquième position, même s'il se situe dans l'opposition du gouvernement jusqu'aux prochaines élections législatives. Quatre ans plus tard, en 2010, le parti manque de peu de tripler son score précédent puisqu'il atteint les 15,45% des votes et s'assure ainsi d'être représenté à la Seconde Chambre des États Généraux par 24 représentants, soit 15 de plus qu'en 2006. Cette année-là, le PVV arrive donc en troisième position, derrière le Parti travailliste (PvdA) et le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), qui arrive quant à lui pour la première fois en tête des élections. Le PVV devient un soutien pour le gouvernement entre 2010 et 2012 même s'il n'y participe pas. Suite à la démission du premier ministre, des élections anticipées sont convoquées en 2012. Ces élections marquent un coup bas pour le Parti pour la liberté. Ses résultats chutent de plus de cinq points de pourcentage pour atteindre les 10,08%. Sa représentation à la Seconde Chambre du Parlement diminue fortement puisqu'il n'y occupe plus que 15 sièges. Néanmoins, le parti conserve sa troisième place et son score se rapproche de ceux du Parti socialiste (9,65%), de l'Appel démocrate-chrétien (8,51%) et des Démocrates 66 (8,03%). Le parti entre à nouveau dans l'opposition.

Les dernières élections législatives en date, qui se sont tenues le 15 mars 2017, ont marqué le retour fracassant du Parti pour la liberté, qui arrive en deuxième position, toujours derrière le VVD. Il dépasse le Parti travailliste, qui souffre d'une chute spectaculaire de plus de dix-neuf points de pourcentage. Le Parti pour la liberté obtient quant à lui 13,1% des suffrages et s'assure une représentation par 20 députés. Il s'agit du Parti populaire pour la liberté et la démocratie qui arrive à nouveau à la première place avec 21,3% et une représentation par 33 députés. Le PVV remonte ainsi fièrement la pente, mais son score brut reste moins conséquent qu'en 2010. Les élections de 2017 montrent un vote plus éparpillé que les années précédentes. Ainsi, le Parti pour la liberté n'arrive à la deuxième place qu'avec peu d'avance sur l'Appel démocrate-chrétien (12,4%) et les Démocrates 66 (12,2%), soit des écarts respectifs de 0,7 et 0,9 points de pourcentage. Toujours est-il qu'en l'espace d'une décennie, le Parti pour la liberté est passé de la cinquième à la deuxième force politique des Pays-Bas, devenant incontournable non seulement à l'échelle nationale, mais également européenne et internationale. Les résultats sont cependant bien moins élevés que ce que Geert Wilders espérait, et que ce que de nombreux sondages laissaient entrevoir. Alors qu'il partait favori et pensait dépasser les 20% des suffrages et ainsi siéger avec 30 autres députés, le leader reçoit les résultats comme une déception, en raison des hautes attentes qu'il nourrissait. Suite aux résultats, il déclare en anglais sur son compte Twitter officiel : « Nous étions le 3^{ème} plus grand parti des Pays-Bas. Aujourd'hui, nous en sommes le 2^{ème}. La prochaine fois nous serons premiers ! »¹⁰¹. Le leader a affirmé publiquement être ouvert à intégrer une coalition de gouvernement si l'occasion se présentait et a adressé ses félicitations à Mark Rutte. Il a également ajouté sur le réseau social Twitter : « Rutte est loin d'en avoir fini avec moi ! »¹⁰², exprimant ainsi sa volonté de mener une forte opposition au nouveau gouvernement s'il n'y est pas inclus. Les nouveaux élus entrent en fonction à la date du 23 mars 2017 mais la nouvelle coalition de gouvernement n'a pour l'heure pas été formée. Il s'agit de la ministre sortante de la Santé, Edith Schippers, qui reçoit la mission d'information du nouveau gouvernement. Alors qu'un premier projet prévoit une coalition de gouvernement entre le Parti populaire libéral et démocrate (VVD), l'Appel démocrate-chrétien (CDA), les Démocrates 66 (D66) et la Gauche Verte (GL) : les négociations échouent le 15 mai 2017. Les divergences et les désaccords se sont fait sentir sur la question migratoire, qui a divisé les partis présents. Si elle avait vu le jour, cette coalition aurait occupé 85 des 150 sièges de la Seconde Chambre, soit plus de la moitié. Suite à l'échec de la formation d'un gouvernement, qui devait initialement être annoncé avant le début de l'été, il est probable que de nouvelles négociations commencent, cette fois-ci en remplaçant la Gauche Verte par l'Union chrétienne (CU), dont les positions sur la question migratoire se rapprochent de celles du VVD. Une coalition avec le Parti pour la liberté (PVV), qui possède tout de même 20 sièges, relève presque de l'irréel. D'une part, les partis se sont engagés avant de connaître l'issue des élections à ne pas ouvrir les portes du gouvernement au parti eurosceptique. D'autre part, le président du VVD, Mark Rutte, a déclaré qu'il se refusait à la considérer. Il est fort probable que le

¹⁰¹ « We were the 3rd largest party of the Netherlands. Now we are the 2nd largest party. Next time we will be nr. 1! », @geertwilderspvv, Twitter, 15 mars 2017. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/geertwilderspvv/status/842252283404554240>

¹⁰² « En Rutte is nog lang niet van mij afl! », @geertwilderspvv, Twitter, 15 mars 2017. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/geertwilderspvv/status/842113131442765826>

nouveau gouvernement voit à nouveau, pour la troisième fois consécutive, le candidat sortant Mark Rutte prendre sa tête.

Aux élections européennes de 2009, le Parti pour la liberté remporte 17% des suffrages, soit 4 sièges sur les 25 assignés aux Pays-Bas. Il s'impose dès lors comme la deuxième force politique néerlandaise au Parlement européen derrière l'Appel démocrate-chrétien et ses 20%. Cette victoire précède de peu celle des élections législatives de 2010, pour lesquelles le PVV s'impose de manière spectaculaire. Lors des élections européennes de 2014, qui surviennent après l'échec relatif des élections législatives de 2012, le parti dégringole et perd presque quatre points de pourcentage pour atteindre 13,3% des suffrages exprimés. Toutefois, il conserve ses 4 sièges. Il arrive cette fois en troisième position, derrière les Démocrates 66 qui font une entrée fracassante à la première place et l'Appel démocrate-chrétien qui descend lui aussi d'une place dans le classement. Depuis 2015, les eurodéputés du Parti pour la liberté siègent au sein du groupe politique de l'Europe des nations et des libertés (ENL). Même s'il s'agit du groupe politique qui rassemble le moins d'eurodéputés – ils sont au nombre de 39, il reste que cette formation représente plus de pouvoir, de visibilité et de financements pour ses membres et la promotion de leurs idées.

Le Parti pour la liberté et ses eurodéputés entretiennent des liens très étroits et privilégiés avec les eurodéputés et partis membres du groupe ENL au Parlement européen. Ils s'apportent un soutien mutuel sur les réseaux sociaux et lors des élections. En voici quelques exemples. Nous mentionnions précédemment le leader de la Ligue du Nord, Matteo Salvini, qui apporte ses félicitations à Geert Wilders à l'issue des législatives de cette année. Marine Le Pen le défend quant à elle dans une interview sur RFI, où elle déclare « Geert Wilders n'est pas d'extrême droite, c'est un patriote, qui est opposé à l'immigration »¹⁰³ et elle le qualifie même d'ami. À travers les comptes Twitter de son eurodéputé Marcus Pretzell et de sa présidente Frauke Petry, c'est aussi l'Alternative pour l'Allemagne qui lui apporte un soutien. Enfin, en Belgique, on retrouve également Tom Van Grieken, leader du Vlaams Belang, qui félicite Geert Wilders de ce tweet à l'issue des élections législatives : « Un homme courageux face à une opposition générale, et il l'emporte quand même : Félicitations @geertwilderspvv ! »¹⁰⁴.

À l'échelle nationale comme européenne, le parti est présent et surtout visible. Il rencontre certes de nombreux obstacles dans son ascension, mais la place politique et médiatique qu'il se crée en si peu de temps est considérable. Dans les mois et dans les années à venir, l'attitude du Parti pour la liberté envers le nouveau gouvernement national est à observer de près, car elle pourrait influencer sur son avenir aux Pays-Bas et en Europe. D'ici deux ans se tiendront également les élections européennes, qui pourraient être l'occasion pour le PVV de consolider ses positions, voire de se frayer un chemin vers la première place.

¹⁰³ Marine LE PEN, « Marine Le Pen, présidente du FN, candidate à l'élection présidentielle », Interview vidéo sur RFI.fr, 14 mars 2017. Citations à 25:47 et 27:01. Disponible à l'adresse : <http://www.rfi.fr/video/20170314-marine-le-pen-presidente-fn-candidate-election-presidentielle>

¹⁰⁴ « Alles en iedereen tegen één moedige man en toch winnen: proficiat @geertwilderspvv! », @tomvangrieken, Twitter, 15 mars 2017. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/842142902822273024>

c. Tableau récapitulatif

	Sortie UE	Sortie zone euro	Sortie espace Schengen	Argument : souveraineté	Représentation nationale	Représentation /affiliation européenne	Vision de l'Europe
C U	Non. Réformes.	Non. Seulement en dernier recours et si échec des réformes.	Réformes. Si échec, sortie.	Oui.	Faible. 5 sièges à la Seconde Chambre. 2 au Sénat.	Faible. 1 député. Conservateurs et réformistes européens.	Coopération entre États souverains.
S G P	Non. Réformes.	Non. Sortie des pays en difficulté (Grèce, etc.)	Renforcement des contrôles aux frontières extérieures . Si échec, sortie.	Oui.	Faible. 3 sièges à la Seconde Chambre. 2 au Sénat.	Faible. 1 député. Conservateurs et réformistes européens.	Europe intergouvernementale, simple et souple.
S P	Non. Réformes.	Oui, démantèlement.	Non.	Oui.	Moyenne. 14 sièges à la Seconde Chambre. 9 au Sénat.	Faible. 2 députés. Gauche unitaire européenne /Gauche verte nordique.	Europe sociale et démocratique.
P V V	Oui. Joindre AELE et négocier accords bilatéraux avec UE.	Oui. Monnaie nationale.	Oui. Retour aux contrôles systématiques aux frontières nationales.	Oui.	Forte. 20 députés à la Seconde Chambre. Deuxième force politique.	Moyenne. 4 sièges. Europe des nations et des libertés.	Europe des nations et des libertés.

III. Analyse comparative et parallèle entre euroscepticisme et populisme

1. Points communs et différences

Suite aux analyses empiriques des partis politiques à rhétorique eurosceptique dans les six pays fondateurs de l'Union européenne, nous allons maintenant essayer de dégager les principaux éléments communs ainsi que les principales différences qui existent entre tous ces partis. À tout moment, il est possible de consulter l'annexe en page 95, sur laquelle figure la liste complète des partis et mouvements analysés, classés par pays. Les sigles des différentes formations y sont développés. Au total, nous nous sommes intéressés à 21 partis et mouvements politiques : quatre pour l'Allemagne, un pour la Belgique, trois pour l'Italie, deux pour le Luxembourg, sept pour la France et enfin quatre pour les Pays-Bas. Ce chiffre n'est ni trop bas ni trop élevé pour notre analyse. Il est assez grand pour que nous puissions prétendre à une analyse comparative, et il est assez petit pour que cette analyse soit aussi qualitative et qu'elle prenne en considération les particularités de chacune des formations politiques.

Tout d'abord, et grâce aux introductions historiques relatives à la relation entre l'Union européenne et chacun des pays, nous avons pu mettre à la lumière que les six pays fondateurs ont joué un rôle fondamental dans la construction de l'Europe unie. Ils ont tous suivi le même schéma d'intégration et l'ont tous soutenu. Ils sont tous membres de la zone euro et font tous partie de l'espace Schengen. Il convient d'insister sur le fait qu'ils ont joué un rôle égal dans l'intégration européenne. Chaque pays a contribué à sa façon à la création de ce que nous connaissons aujourd'hui comme l'Union européenne ; des nationaux de chacun de ces pays ont consacré leur carrière, parfois même leur vie, à l'élaboration d'un projet d'Europe unie et solidaire. À ce sujet, nous avons insisté sur le rôle des Pères fondateurs de l'UE afin de mieux illustrer l'engagement des nations pour l'Europe. Nous tenons à clarifier un point concernant ce choix. L'influence de ceux que l'on appelle aujourd'hui Pères de l'Europe est indéniable et nous reconnaissons pleinement leur rôle essentiel, notamment pour les toutes premières étapes de la construction européenne. Néanmoins, il est tout aussi important de mentionner et d'avoir conscience que la construction européenne ne doit pas être résumée à l'œuvre de quelques personnalités. Tout d'abord, il existe également des Mères de l'Europe. Citons l'Italienne Sofia Corradi, également connue comme *Mamma Erasmus* en raison de son engagement dans la création et le lancement du programme Erasmus en 1987. Le programme vise initialement à développer une coopération entre États membres de l'UE dans le domaine de l'éducation et via la mobilité des étudiants. Aujourd'hui, il a été renommé Erasmus+ et regroupe à l'échelle de l'UE tous les programmes d'échange dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Nous pouvons également mentionner Louise Weiss, parfois appelée grand-mère de l'Europe, qui s'est elle aussi engagée tout au long de sa vie en faveur de la construction européenne, et ce bien avant que la CECA ne voie le jour. En effet, la journaliste française crée en 1918 la revue politique *Europe nouvelle*, dans laquelle elle milite en faveur d'un rapprochement franco-allemand. Plus de soixante ans après, elle défend toujours l'unité européenne lors de séance d'ouverture au Parlement européen qui fait suite aux premières élections au suffrage universel. En plus de ces « parents de l'Europe » s'ajoutent également une multitude d'acteurs divers et variés, impliqués d'une manière ou d'une autre et avec plus ou moins de vigueur dans les différentes étapes d'union des pays européens. Et cette multitude d'acteurs s'étend au-delà des élites politiques. La population européenne et la société civile en sont des exemples car tous deux ont joué un rôle dans la création de l'Union européenne. Pour cette raison, ils pourraient eux aussi faire l'objet d'études complémentaires sur l'euroscepticisme. Les quelques chiffres des opinions publiques que nous avons très brièvement mentionnés sont assez variés pour qu'ils gagnent à être analysés de façon plus complète, notamment par un examen sur le long terme et afin de pouvoir dégager des conclusions sur l'évolution du sentiment d'appartenance à l'Union européenne sur plusieurs décennies. Les résultats pourraient ensuite être analysés en fonction des grands événements et des avancées d'intégration européenne correspondantes.

Les informations récoltées dans la partie empirique nous permettent également de confirmer un constat établi dans la partie conceptuelle : l'euro-scepticisme n'est pas une idéologie politique fixe. Il s'agit plutôt d'un concept modulable et évolutif. Nous avons démontré que l'euro-scepticisme existe dans la totalité du spectre politique traditionnel. Il n'est ni une particularité de la droite, ni de la gauche, ni même des extrêmes. On le retrouve à l'extrême gauche comme le montrent les exemples de la Lutte ouvrière et de la France insoumise. Il est présent à l'extrême droite également, notamment à travers le Front national en France et le Vlaams Belang en Belgique. Les partis plus modérés adoptent eux aussi une rhétorique euro-sceptique. Pour la gauche, citons *Déi Lénk* au Luxembourg et le Parti socialiste aux Pays-Bas. Pour la droite, mentionnons les Frères d'Italie ou encore le parti Réformateur libéral conservateur en Allemagne. Tout comme l'eau à l'état liquide s'adapte à son contenant, l'euro-scepticisme s'adapte à l'idéologie de l'organisation qui le mobilise. En d'autres mots, il se manifeste sous différentes formes et dans la défense de différents intérêts. Il en ressort donc que l'échiquier politique n'est pas le seul facteur explicatif pertinent pour l'étude de l'euro-scepticisme puisque son influence est minime. Et si le clivage droite-gauche n'explique pas la présence d'organisations politiques à rhétorique euro-sceptique, il s'avère que ces mêmes organisations le rejettent fréquemment. En effet, nous avons remarqué que parmi les partis analysés, nombreux sont ceux qui refusent une catégorisation politique classique. Ce faisant, ils se présentent comme une alternative, parfois même comme la seule alternative. La seule alternative au reste des partis politiques traditionnels, souvent considérés comme décevants et dépassés par les événements. Les partis politiques en question sont englobés dans un seul groupe malgré leur hétérogénéité afin d'offrir à l'électeur un choix simplifié entre ce groupe et la nouvelle alternative. Par le biais d'une stratégie de séduction d'un électorat souvent déçu et désabusé par les mandats de la droite et la gauche traditionnelles, les partis euro-sceptiques se légitiment aux yeux de l'opinion publique et ils justifient leur présence politique. Prenons l'exemple du Front national français et de son opposition à l'Union européenne. Dans l'expression de son argumentation, Marine Le Pen déclare être la seule à réellement s'opposer à l'UE de manière concrète. Selon elle, la droite et la gauche se confondent car toutes deux sont corrompues et défendent de manière obstinée et irraisonnée les intérêts de l'union supranationale. Aux yeux de son électorat, il n'y a plus raison de distinguer la droite de la gauche sur ce sujet. Ainsi, leur choix en résulte plus simple. Il ne s'agit plus de choisir entre la droite, la gauche ou le Front national, mais entre le Front national et le reste. Cette stratégie semble porter ses fruits puisque ni le Parti socialiste ni les Républicains n'accèdent au second tour de la présidentielle de 2017. Toutefois, il est important de préciser que le fait de se présenter comme une alternative et de rejeter le clivage gauche/droite n'est pas le fait de l'euro-scepticisme. Ce phénomène existe pour tous types de mouvements. L'exemple le plus actuel est probablement celui d'Emmanuel Macron, qui, lors de sa campagne à l'élection présidentielle, se présente lui aussi comme un candidat alternatif.

Revenons maintenant aux informations rassemblées précédemment dans les tableaux récapitulatifs de chaque pays afin de les comparer et d'en tirer quelques chiffres dans une approche plus générale et globale. Le tableau 1, introduit en page 82, présente ces informations sous forme synthétique. Sur les 21 partis et mouvements politiques analysés, seuls quatre souhaitent une sortie immédiate de l'Union européenne. La majorité des organisations politiques, au nombre de douze, souhaite plutôt s'engager dans un processus de modification de l'Union européenne, parfois même de réformation profonde de celle-ci, mais sans qu'il entraîne une sortie unilatérale. On compte également trois partis qui préconisent des négociations avec l'Union européenne et qui sont prêts, en cas d'échec desdites négociations, à enclencher un processus de sortie unilatéral. Il reste donc un parti qui refuse une sortie et un dont l'avis sur la question n'est pas clair. Au total, on peut considérer que sept partis sont disposés à quitter l'Union européenne, tandis que douze n'envisagent pas un tel scénario. L'euro-scepticisme « hard » ou europhobie, c'est-à-dire l'opposition par principe à l'Union européenne, correspond donc certes à une réalité politique, mais il n'est peut-être pas aussi répandu qu'il n'y paraît. Sur la question même de l'appartenance à l'UE, il semble que la majorité des partis laissent plutôt transparaître un euro-scepticisme léger qui repose sur une opposition au fonctionnement de l'UE.

La question de l'euro est quant à elle beaucoup plus tranchée. Sur les 21 partis politiques, ils sont quinze à souhaiter une sortie de la zone monétaire, soit environ trois quarts de l'échantillon observé. Parmi ces quinze partis, dix préconisent un retour à la monnaie nationale, quatre une cohabitation entre monnaie nationale et monnaie commune et un la création d'une nouvelle zone monétaire optimale plus exclusive. Les six partis restants sont critiques de la monnaie unique et notamment de la gestion de la crise par les

instances européennes compétentes en la matière. Toutefois, ils n'envisagent pas pour autant de quitter la zone euro. Face à la virulence des oppositions à l'euro, on peut se demander s'il ne faudrait pas remplir un vide lexical en créant un nouveau terme qui réponde à cette réalité et qui la distingue de l'opposition à l'Union européenne. Cet enrichissement du champ lexical de l'eurosepticisme pourrait contribuer à la clarification du concept et imposer les positions anti-euro soit comme une sous-catégorie eurosceptique, soit comme une opposition distincte.

L'espace Schengen connaît lui aussi de nombreuses contestations. On dénombre sept partis en faveur d'une sortie unilatérale de la zone de libre circulation. Les motifs évoqués pour justifier cette position sont divers mais concernent souvent des questions d'immigration, de sécurité et de défense des frontières nationales. À ce nombre s'ajoutent neuf partis émettant diverses critiques sur le fonctionnement des accords de Schengen. Quatre d'entre eux sont prêts à quitter l'espace Schengen si leurs revendications ne sont pas respectées à l'avenir. Seuls cinq partis s'opposent par principe à un tel scénario.

Profitons-en pour réaffirmer que la souveraineté nationale est elle aussi au centre de la grande majorité des discours eurosceptiques. En effet, sur les 21 partis et mouvements politiques, ils sont dix-huit à mettre en avant la perte de souveraineté nationale comme argument d'opposition à l'Union européenne et à ses institutions. Cette revendication se reflète dans la vision de l'Europe qu'ils défendent. Ils sont seize à y inclure les mots « peuple », « nation », « patrie » ou encore « coopération », et ce afin d'opposer l'UE supranationale à une Europe dans laquelle les peuples disposent à nouveau entièrement de leur souveraineté. En outre, on compte quatre partis avec une vision plus sociale de l'Europe et un seul qui n'offre pas de vision d'union européenne. Notons toutefois que l'utilisation du terme « peuple » dans la vision d'avenir de l'Europe peut véhiculer différentes opinions : celle d'une Europe sociale ouverte sur l'extérieur tout comme celle d'une Europe des nations souveraines.

Tableau 1 : Positions eurosceptiques des partis et mouvements analysés

	Sortie UE	Sortie zone euro	Sortie espace Schengen	Argument : souveraineté
Oui	NPD, S&P, UPR, PVV	NPD, BIW, LKR, AfD, VB, FDI, LN, M5S, S&P, UPR, DLF, FI, FN, SP, PVV	NPD, AfD, VB, UPR, DLF, FN, PVV	NPD, BIW, LKR, AfD, VB, FDI, LN, M5S, ADR, S&P, UPR, DLF, FI, FN, CU, SGP, SP, PVV
Mitigé ou critique	BIW, LKR, AfD, VB, FDI, LN, DL, ADR, DLF, FI, FN, CU, SGP, SP, NPA	DL, ADR, LO, NPA, CU, SGP	BIW, FDI, LN, M5S, DL, S&P, CU, SGP	-
Non	LO + M5S (pas clair)	-	LKR, ADR, LO, NPA, FI, SP	LO, NPA, DL

Pour ce qui est de leur représentation nationale, sur les 21 partis à rhétorique eurosceptique que nous avons examinés, quatre ne sont pas du tout représentés dans leur pays. Parmi les dix-sept restants, neuf ne possèdent qu'une faible représentation. Dans le reste, on compte cinq partis présents de manière modérée et trois qui bénéficient d'une forte représentation politique. Malgré la subjectivité et la faible portée de notre classification, celle-ci nous permet toutefois de dessiner un panorama mental de la présence nationale de partis politiques eurosceptiques à l'échelle nationale, dans les pays fondateurs de l'UE. Encore une fois, on remarque qu'il n'existe pas un schéma majoritaire. Toutes les rhétoriques eurosceptiques ne séduisent pas avec la même force, et les organisations politiques correspondantes ne rencontrent par conséquent pas toutes le même succès. De plus, le caractère eurosceptique est, à une exception près, toujours une partie de l'idéologie des partis et n'en représente pas la totalité. Il ne peut donc expliquer à lui seul les succès ou échecs électoraux.

On observe le même phénomène de disparités à l'échelle européenne. Au Parlement européen, neuf partis ne disposent pas de représentation. Parmi les douze restants, sept possèdent un ou deux eurodéputés et cinq bénéficient d'une représentation supérieure à quatre eurodéputés. Pour ce qui est des groupes politiques où siègent les députés issus des douze partis à rhétorique eurosceptique, ils sont eux aussi variés. Les eurodéputés de trois des douze partis siègent au groupe des Conservateurs et réformistes européens, connu pour son ancrage à droite et sa position antifédéraliste. Deux autres partis ont envoyé leurs eurodéputés au groupe de l'Europe de la liberté et de la démocratie directe, un groupe eurosceptique dans lequel siègent encore les députés britanniques de l'UKIP. On retrouve les députés de deux autres partis au sein du groupe de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique, de tendance anticapitaliste et socialiste. Enfin, le groupe le plus conséquent dans notre analyse est probablement celui de l'Europe des nations et des libertés puisqu'on y retrouve les eurodéputés de cinq des partis analysés. Depuis sa création en 2015, le groupe ENL s'est fait connaître pour ses fortes positions eurosceptiques, et notamment son opposition à la supranationalité. Parmi les partis qui ne sont pas directement représentés, on observe toutefois des alliances politiques avec les mêmes groupes politiques européens : Europe de la liberté et de la démocratie directe, Europe des nations et des libertés, ainsi que Conservateurs et réformistes européens. Ci-dessous, nous trouvons dans le tableau 2 le récapitulatif de la présence politique eurosceptique à l'échelle nationale et européenne, et dans le tableau 3 sont présentées les différentes visions d'Europe sous forme de synthèse.

Tableau 2 : Présence politique des partis et mouvements analysés

	Représentation nationale	Représentation européenne
Nulle	NPD, S&P, LO, UPR	BIW, FDI, DL, ADR, S&P, LO, UPR, DLF, NPA
Faible	BIW, LKR, VB, FDI, DL, ADR, NPA, CU, SGP	NPD, AfD, VB, FI, CU, SGP, SP
Moyenne à forte	AfD, LN, M5S, DLF, FI, FN, SP, PVV	LKR, LN, M5S, FN, PVV

Tableau 3 : Vision de l'Europe des partis et mouvements analysés

Europe des nations souveraines	Europe socialiste	Pas de vision européenne explicite
NPD, BIW, LKR, AfD, VB, FDI, LN, M5S, ADR, S&P, DLF, FI, FN, CU, SGP, PVV	DL, LO, NPA, SP	UPR

Autre point commun entre les partis analysés : leur caractère instable. En effet, on constate qu'ils sont nombreux à être confrontés à des scandales ou à des divisions et conflits internes. Il peut s'agir de conflits idéologiques, comme au sein de l'Alternative pour l'Allemagne entre Frauke Petry et le reste de la direction, mais aussi de scandales impliquant la justice pour diverses raisons, comme par exemple les accusations d'incitation à la haine et à la discrimination auxquelles a fait face Geert Wilders. Toutefois, et même si cette instabilité se retrouve dans un grand nombre des partis examinés, il ne s'agit pas là d'un fait propre à la rhétorique eurosceptique des partis.

Au sein des partis analysés, on remarque également deux stratégies de communication différentes : celle du politiquement correct et celle de la provocation. Les partis qui adoptent la première soignent leurs déclarations et leurs programmes pour ne pas laisser transparaître des positions trop radicales. Les partis qui adoptent la seconde ne s'encombrent pas de telles fioritures et expriment sans voile leurs positions, au risque de s'attirer les foudres de l'opinion publique. En choisissant la provocation, Geert Wilders s'est retrouvé face à la justice à deux reprises. La tendance actuelle semble pourtant pencher vers le politiquement correct comme le montre le processus de dédramatisation initié par Marine Le Pen. Bien plus diplomate que son père, elle s'est attachée à redorer l'image du Front national, processus qui continue aujourd'hui de manière très active à l'issue de l'élection présidentielle. En restant politiquement corrects, ces partis s'offrent une légitimité aux yeux des citoyens et augmentent considérablement leurs chances d'arriver au pouvoir en rassemblant un électorat plus large et plus varié. Toujours en ce qui concerne les stratégies de communication, les choix terminologiques utilisés dans l'expression de la réticence à l'Union européenne sont faits après mûre réflexion. Les champs lexicaux de l'oppression, de la captivité et la servitude sont fréquemment mobilisés pour illustrer la position dominante de l'UE. Présentée comme le bouc émissaire responsable de toutes les crises, l'Union européenne est perçue par l'électeur comme un dictateur lointain et tout puissant, un dictateur qui compromet sa liberté. Ce processus profite aux partis eurosceptiques car il suscite chez l'électorat un besoin d'affranchissement. En imputant toute la responsabilité à l'UE, les partis eurosceptiques se présentent comme des libérateurs et laissent entrevoir un avenir meilleur et plus prospère, souvent comparé à la situation antérieure à la construction européenne.

Mais qu'en est-il des différents degrés d'euroscepticisme des partis analysés ? Pour le savoir, nous avons appliqué la distinction effectuée par Aleks Skzeczviak et Paul A. Taggart (2002) et la catégorisation de Petr Kopecky et Cas Mudde (2002) aux partis et mouvements politiques analysés. Les résultats sont présentés sous forme de deux tableaux complémentaires. Le tableau 4 est consacré à la distinction entre euroscepticisme « hard » et euroscepticisme « soft », tandis que le tableau 5 traite des termes euro-enthousiaste, euro-réaliste, eurocynique et eurosceptique.

Tableau 4 : Classification terminologique des partis et mouvements analysés à partir des travaux d'Aleks Skoczniak et Paul A. Taggart (2002) sur l'eurosepticisme

Eurosepticisme « soft » : opposition à une ou plusieurs politiques de l'UE	Eurosepticisme « hard » : opposition par principe à l'UE et à l'intégration européenne
BIW, LKR, VB, FDI, LN, M5S, DL, ADR, LO, CU, SGP, SP	NPD, S&P, UPR, PVV
Entre-deux : AfD, DLF, NPA, FI, FN	

En appliquant la distinction entre eurosepticisme « soft » et eurosepticisme « hard » aux formations politiques examinées dans ce travail, nous avons remarqué que la grande majorité des partis – au nombre de douze, comme nous l'affirmons quelques lignes plus haut, ne s'oppose pas par principe à l'Union européenne mais que ses réticences concernent plutôt les politiques et le fonctionnement de l'UE. On ne compte que quatre partis euroseptiques « hard » qui souhaitent une sortie unilatérale de l'Union européenne. Par ailleurs, cette catégorisation nous a également permis de nous rendre compte des limites de la distinction entre « soft » et « hard ». En effet, il nous a été difficile de placer les cinq partis restants dans une des deux catégories car même s'ils semblent appartenir à la catégorie « soft », ces partis sont ouverts au scénario de sortie de l'Union européenne. Il résulte dur de trancher de leur stratégie de manière objective et en respectant la distinction sémantique qui sépare les deux catégories. Le caractère très théorique de cette classification ne répond donc pas entièrement à la diversité stratégique qui existe dans la réalité du discours politique euroseptique. Toutefois, le caractère clair et tranché qui lui est propre nous offre une vue d'ensemble des tendances euroseptiques à l'échelle des pays fondateurs.

Tableau 5 : Classification terminologique des partis et mouvements analysés à partir des travaux de Petr Kopecny et Cas Mudde (2002) sur les positions vis-à-vis de l'Union européenne

Euro-enthousiastes : idéologie europhile et stratégie eurooptimiste	Euro-réalistes : idéologie europhile et stratégie europessimiste	Eurocyniques : idéologie europhobe et stratégie eurooptimiste	Euroseptiques : idéologie europhobe et stratégie europessimiste
-	BIW, LKR, VB, FDI, LN, M5S, DL, ADR, LO, CU, SGP, SP AfD, DLF, NPA, FI, FN	-	NPD, S&P, UPR, PVV AfD, DLF, NPA, FI, FN

La classification terminologique de Petr Kopecky et Cas Mudde tient compte, en plus de la stratégie, de l'aspect idéologique. Elle propose d'expliquer toute la variété de positions vis-à-vis de l'Union européenne, qu'elles y soient favorables ou défavorables. C'est la raison pour laquelle la première colonne est vide : car elle est consacrée aux acteurs qui adhèrent aux valeurs de l'UE et qui acceptent son fonctionnement pratique. On retrouve dans la deuxième colonne, celle des euro-réalistes, douze partis, les mêmes qui se trouvaient dans la catégorie eurosceptique « soft ». Ici, ils sont définis par une adhésion aux valeurs d'intégration de l'UE, ou en tout cas aux valeurs d'union, mais par l'adoption d'une position plus ferme sur l'avenir de l'UE, qu'ils considèrent compromis. La troisième colonne est vide. Elle est dédiée aux acteurs qui rejettent les valeurs d'intégration de l'UE mais qui reconnaissent les bénéfices du fonctionnement de l'UE : les eurocyniques. Enfin, on retrouve dans la quatrième colonne quatre partis d'idéologie europhobe qui défendent une stratégie europessimiste : les eurosceptiques. Il s'agit des mêmes partis que l'on retrouvait dans la catégorie « hard » du tableau 4. Encore une fois, il s'avère difficile de placer les cinq partis restants, raison pour laquelle ils apparaissent à la fois dans les catégories euro-réaliste et eurosceptique, en italique. D'une part, qualifier ces partis d'euro-réalistes est problématique car cela revient à affirmer qu'ils adhèrent aux valeurs d'intégration de l'UE – et ce n'est pas entièrement le cas. D'autre part, les qualifier d'eurosceptiques est tout autant problématique car cela signifierait qu'ils sont véritablement europhobes et qu'ils s'opposent à toute forme d'union de l'Europe, ce qui n'est pas non plus le cas. Sont-ils par conséquent eurocyniques ? Pas vraiment, car ils n'acceptent et ne soutiennent pas non plus le fonctionnement pratique de l'Union européenne. Une chose est sûre, ces cinq partis suivent une stratégie europessimiste, raison pour laquelle ils souhaitent réformer l'Union européenne. Toutefois, sur le plan idéologique, il est plus difficile de trancher entre europhilie et europhobie. Combiner l'approche idéologique à l'approche purement stratégique est sans aucun doute un atout dans le processus de conceptualisation de l'euroscepticisme, mais encore une fois, l'application de la théorie à des situations pratiques dévoile ses limites.

Nous remarquons que pour les deux typologies, deux groupes similaires se démarquent. Cela nous montre bien que les classifications ont plus en commun que ce qu'il n'y paraît, et qu'elles étudient bien les mêmes phénomènes. La différence réside essentiellement dans ce qui est considéré eurosceptique. Alors que nous avons 21 partis et mouvements eurosceptiques pour la typologie de Skzeczviak et Taggart, nous n'en avons que 4 au minimum et 9 au maximum (si on inclut l'AfD, le mouvement DLF, le NPA, la FI et le FN) pour la typologie de Kopecky et Mudde. On voit ici de manière limpide qu'en fonction de la définition d'euroscepticisme adoptée, l'analyse et ses résultats peuvent varier du tout au tout. Si l'on se fie à la définition que nous avons adoptée dans la sous-partie 3 de la partie sur la conceptualisation de l'euroscepticisme, alors nous avons aussi 21 partis eurosceptiques dont les diverses revendications incluent des critiques constructives. Selon cette vision, l'euroscepticisme n'a aucune raison d'être connoté négativement puisqu'il permet à la construction européenne d'avancer. S'il l'on prend la définition de Kopecky et Mudde, l'euroscepticisme est cette fois limité à quelques partis à la fois europhobes et europessimistes. Le concept prend donc une autre forme et sa connotation négative est plus facilement justifiable car elle associée à une forme d'extrémisme.

L'analyse des partis et des mouvements politiques eurosceptiques lance donc à nouveau le débat terminologique et conceptuel qui règne sur l'attitude adoptée face à l'Europe et l'Union européenne. En effet, de nombreux partis que nous avons sélectionnés pour ce travail, et donc considérés eurosceptiques, refusent de leur côté cette appellation et vont même jusqu'à se dire pro-européens. Dans la pratique, ce constat soulève deux questions. Tout d'abord, qu'est-ce qu'être pro-européen ? La définition s'attache-t-elle à l'Europe ? À l'Union européenne ? Ensuite, peut-on à la fois être eurosceptique et pro-européen ou alors ces deux concepts doivent-ils être perçus comme fondamentalement opposés ? Derrière ces deux questions se cache tout un travail de conceptualisation. Ce travail est nécessaire pour comprendre les revendications des partis et déterminer s'il existe des éléments contradictoires entre la réalité de leurs revendications et l'appellation qu'ils décident de s'attribuer. En effet, s'ils sont nombreux à reconnaître l'intérêt d'une union d'États européens, ils sont tout autant nombreux à être critiques de l'Union européenne. À quel moment une opposition à l'UE empêche-t-elle d'être pro-européen ? Face aux problèmes de conceptualisation et de définition de l'euroscepticisme, n'est-il pas illusoire de vouloir opposer les qualificatifs « eurosceptique » et « pro-européen » ? Une cohabitation des deux termes pourrait en effet permettre de mieux appréhender la diversité de positions vis-à-vis de l'Union européenne mais elle porterait aussi fort probablement à confusion.

Suite à ces quelques remarques comparatives, nous pouvons donc conclure que les partis et mouvements eurosceptiques analysés ne répondent pas à un schéma unique. Sur le fond comme dans la forme, on observe une diversité : petits et grands partis, de droite comme de gauche, etc. Et même s'ils partagent de nombreux éléments tels que la volonté de démarcation ou encore l'instabilité due aux conflits internes, ces facteurs ne sont pas propres à l'euroscepticisme et se retrouvent dans bien d'autres partis, europhiles comme eurosceptiques. Il se forme toutefois des sortes de sous-catégories sur certaines questions. À titre d'exemple, les partis qui siègent ensemble au groupe de l'Europe des nations et des libertés partagent beaucoup, dont le caractère populiste que nous allons développer dans la partie suivante.

2. Parallèle entre euroscepticisme et populisme

C'est donc à la relation qui existe entre l'euroscepticisme et le populisme que nous nous intéressons maintenant. Précisons que les partis et mouvements concernés sont uniquement européens. S'il est nécessaire de le préciser, c'est car contrairement à l'euroscepticisme qui se limite à l'Europe, le populisme est un concept qui s'applique au monde entier. Nous n'incluons donc pas les partis populistes du reste du monde dans l'analyse comparative que nous effectuons ici. Afin de comprendre de manière optimale les liens qui unissent ces deux concepts, il convient d'apporter une définition du populisme. Selon le Trésor de la langue française informatisé, le terme regroupe « tout mouvement, toute doctrine faisant appel exclusivement ou préférentiellement au peuple en tant qu'entité indifférenciée ». Citons également la définition du Petit Robert 2017 : un « discours politique qui s'adresse aux classes populaires, fondé sur la critique du système et de ses représentants, des élites », qui complète la précédente en explicitant le clivage fondateur du populisme : l'opposition entre le peuple et les élites.

Tout comme l'euroscepticisme, le populisme n'est pas un concept simple à définir et il peut lui aussi renvoyer à différentes réalités, et inclure ou exclure certains mouvements en fonction du point de vue et de la définition que l'on adopte. En effet, en partant du constat selon lequel le populisme s'intéresse à la défense des intérêts du peuple, qu'il oppose à ceux des élites, apparaissent déjà deux questions fondamentales : Quel est le peuple dont on parle ? Et qui sont les élites évoquées ? D'un mouvement populiste à l'autre, le peuple n'est pas le même. Alors que le peuple peut être défini en termes sociologiques, il peut aussi l'être en termes nationalistes, comme l'explique Thierry Chopin¹⁰⁵. Dans une rhétorique populiste de gauche, le peuple sera défini à travers la classe ouvrière alors que dans une rhétorique plus à droite, le peuple sera souvent défini en termes nationalistes. Le point commun entre les différentes visions est qu'elles mettent toutes en jeu la dimension identitaire, qui vise à exacerber les différences avec l'autre, celui qui ne fait pas partie du peuple. De la même façon, les élites dénoncées ne sont pas systématiquement les mêmes et dépendent de nombreux facteurs, parmi lesquels la situation politique, l'idéologie du mouvement, mais aussi l'époque étudiée. On peut parfois aussi considérer, comme nous le mentionnions précédemment, que la direction des mouvements et partis populistes fait, elle aussi, partie d'une élite. En tenant compte du fait que le discours populiste apporte une importance toute particulière à son leader en le présentant fréquemment comme une figure charismatique incontournable, ce processus traduit une sorte de contradiction. Une contradiction entre la volonté de dénonciation des élites dans l'intérêt du peuple et le fait que le leader incarne lui aussi une élite politique et identitaire. Qu'il s'agisse d'élites économiques, politiques ou même intellectuelles, toutes sont accusées par le discours populiste de représenter une entrave à l'expression et au respect des volontés du peuple, qui est pourtant majoritaire. Le populisme décrit ces situations comme injustes et souhaite être le porte-parole de la voix du peuple, qui n'a jusqu'alors pas su se faire entendre. Toujours selon Thierry Chopin, le populisme renvoie « à l'une des tensions essentielles au cœur du régime démocratique entre le principe de la souveraineté populaire et le principe libéral »¹⁰⁶. Cette tension peut être reformulée par les divergences idéologiques qui existent entre les défenseurs patriotiques – qui adhèrent à un protectionnisme très poussé, et les défenseurs de la mondialisation et de la libéralisation – qui embrassent de nouvelles logiques de fonctionnement de la société. L'auteur parle de « crise de la démocratie libérale européenne », crise qui,

¹⁰⁵ Thierry CHOPIN, *Le « moment populiste » : vers une Europe « post-libérale » ?* Fondation Robert Schuman, Policy paper Question d'Europe numéro 414, 12 décembre 2016, p. 1.

¹⁰⁶ *Ibid*, p. 2.

combinée au contexte social qui se détériore, expliquerait la montée des partis populistes à rhétorique eurosceptique sur le continent européen.

Mais quel est donc ce lien qui unit populisme et euroscepticisme ? Ils ne sont pas certainement pas confondus ou imbriqués l'un dans l'autre. Nous l'avons montré à l'aide de définitions, ils sont bien différents. En réalité, ils coexistent : ils sont souvent observés ensemble mais peuvent aussi exister l'un sans l'autre, de manière indépendante. Un parti eurosceptique n'est pas systématiquement populiste, tout comme un mouvement populiste n'est pas fatalement eurosceptique. À ce sujet, Robert Hamsen, qui s'est intéressé à l'étude de cette relation, affirme qu'il est évident qu'ils renvoient à des concepts distincts mais que ceux-ci s'entrecroisent¹⁰⁷. Il n'existe pas non plus de causalité entre les deux, comme l'expliquent Stéphanie Dechezelles et Laure Neumayer¹⁰⁸ en citant les travaux d'Emmanuelle Reungoat sur la question. Il existe plutôt une pluralité de facteurs explicatifs, parmi lesquels l'idéologie de base du parti politique. Tout comme l'euroscepticisme, le populisme n'est pas une idéologie fixe. Il n'est pas le fait de la droite ou de la gauche. Il s'adapte à toute idéologie et se retrouve en Europe dans toute la largeur du paysage politique traditionnel. À gauche, citons les exemples incontournables de Syriza en Grèce et Podemos en Espagne. À droite, nous trouvons notamment le Parti pour la liberté aux Pays-Bas et la Ligue du Nord en Italie.

Un autre point commun entre l'euroscepticisme et le populisme est l'opposition aux élites. En effet, l'euroscepticisme en est l'exemple parfait. Dans le discours populiste eurosceptique, l'Union européenne est présentée comme une structure dirigée par des élites eurocrates pour qui l'intérêt du peuple n'importe que peu. Le fait que ces élites soient lointaines, non seulement au sens figuré, mais également au sens propre – géographiquement parlant, facilite la rhétorique d'opposition. Le manque de connaissances de la population quant au fonctionnement complexe de l'UE joue lui aussi un rôle dans le processus de rejet des élites qui la dirigent. Dans le discours eurosceptique, l'opposition populiste classique entre intérêt populaire et intérêt des élites devient une opposition entre intérêt national et intérêt européen, souvent décrit comme centré sur le profit économique à tout prix, parfois aux dépens du peuple. Il s'agit de l'opposition au caractère supranational dont nous avons tant parlé dans la partie empirique. En revendiquant un retour vers une souveraineté nationale totale, le discours eurosceptique devient populiste car il est convaincu de défendre les intérêts du peuple face à une UE lointaine et toute puissante. Mais la critique des élites européennes ne passe pas uniquement par une opposition au caractère supranational. Elle peut également traiter de questions économiques ou remettre en question la légitimité et le caractère démocratique des institutions de l'Union européenne. À partir du moment où l'expression d'une réticence à l'UE implique une critique des élites qui sont à sa tête, elle admet une part de populisme. On remarque souvent que si la position européenne d'un parti politique implique une dénonciation des élites, la position nationale de ce même parti l'implique aussi. Le populisme et l'euroscepticisme sont tous deux des exemples pratiques de la théorie du bouc émissaire développée par René Girard : le premier désigne le groupe hétérogène des élites comme coupable, le deuxième accuse l'Union européenne de tous les torts. En simplifiant la réalité et en attribuant la faute à un seul acteur, les organisations politiques qui usent de ces rhétoriques se lavent elles-mêmes de toute responsabilité et se légitiment comme des juges défenseurs de valeurs fondamentales. De manière parallèle à ce que l'on peut qualifier de diabolisation de l'autre, les rhétoriques populistes et eurosceptiques font également intervenir une idéalisation de la nation ou de la patrie. Comme l'explique Robert Harmsen¹⁰⁹, ces rhétoriques construisent une image mentale améliorée de la nation et du peuple afin de justifier leur besoin de protection face aux élites et aux étrangers, qui possèdent des intérêts contraires aux leurs.

¹⁰⁷ « Yet, insofar as one may discern core usages of the two concepts, it is apparent that they refer to distinct but intersecting phenomena », Robert HARMSSEN, « Concluding comment : on understanding the relationship between populism and euroscepticism », in *Perspectives on European politics and society*, 2010, Volume 11, Numéro 3, p. 333.

¹⁰⁸ « There is no systematic link between a party's position towards the EU and its use of populist argumentation but a variety of relations, linked to the party's position in the party system as well as the right/left clivage », Stéphanie DECHEZELLES, Laure NEUMAYER, « Introduction : Is populism a side-effect of european integration ? Radical parties and the europeanization of political competition », in *Perspectives on European politics and society*, 2010, Volume 11, Numéro 3, pp. 229-236.

¹⁰⁹ Robert HARMSSEN, « Concluding comment : on understanding the relationship between populism and euroscepticism », *op. cit.*, p. 336, dernier paragraphe.

Sur le fond, on constate que les rhétoriques eurosceptiques et populistes partagent souvent des positions similaires concernant l'immigration, les frontières, la sécurité ainsi que le terrorisme et l'islam. Tous ces sujets sont d'ailleurs reliés dans leurs argumentations. Dans une optique sécuritaire et de lutte contre le terrorisme, les partis populistes eurosceptiques s'opposent aux immigrations et souhaitent un renforcement des contrôles aux frontières nationales. Le caractère populiste de ces revendications se trouve dans l'opposition à l'autre, à l'étranger, dans une volonté protectionniste. Le caractère eurosceptique de ces revendications passe par une remise en question des accords de libre circulation et une critique de la gestion de la crise migratoire par l'Union européenne. Pourtant, ces revendications de traitent pas des vraies questions de fond. Un retour aux frontières nationales ne mettra pas un terme à la crise des migrants, tout comme un contrôle accentué de ces frontières ne stoppera pas les attaques terroristes. À l'échelle européenne, le repli sur soi pour des questions sécuritaires peut apparaître comme la solution à court terme mais il ne l'est sûrement pas sur le long terme. Il pourrait au contraire apporter plus de problèmes que de solutions car il échouerait à répondre de manière adéquate aux questions sécuritaires.

La présence de l'islam dans la liste plus haut est purement due aux amalgames discursifs dont souffre cette religion en Europe. En effet, les positions protectionnistes que nous explicitons peuvent parfois mener à un rejet infondé et à une méfiance injustifiée envers des groupes et minorités. En excluant ces groupes de l'identité qu'il souhaite défendre, un parti peut contribuer à leur marginalisation et à la diffusion d'amalgames destructeurs. Dans notre exemple, on se réfère en particulier aux étrangers et aux musulmans. Les amalgames qui les lient au terrorisme et à l'insécurité contribuent à répandre le racisme et les discriminations de tous genres en Europe. Ils sont souvent observés au sein des partis qui adoptent des rhétoriques populistes et eurosceptiques. Si ces positions sur l'immigration, sur la sécurité territoriale et sur certaines minorités se retrouvent souvent dans les discours eurosceptiques et populistes, elles n'en sont pas pour autant caractéristiques. Il ne s'agit en aucun cas de particularités de ces discours, et les phénomènes que nous décrivons sont indépendants des deux concepts.

En outre, on observe que les partis populistes eurosceptiques mettent en avant une politisation de volontés nationalistes, régionalistes voire même indépendantistes. En Belgique, on retrouve le Vlaams Belang, dont toute l'idéologie repose sur la volonté d'indépendance de la Flandre. En Italie, la Ligue du Nord s'engage elle aussi pour l'autonomie, voire l'indépendance de la Padanie, région septentrionale italienne. Les partis nationalistes sont encore plus nombreux et on compte parmi eux le Front national, le Parti pour la liberté ou encore l'Alternative pour l'Allemagne, pour ne citer que ceux auxquels nous nous sommes intéressés. Dans l'expression de ces revendications nationalistes, on retrouve la question identitaire, qui est centrale aux discours eurosceptiques et populistes. Thierry Chopin explique dans son article que le populisme permet à ceux qui le mobilisent de « ressusciter le sentiment défaillant d'une identité protectrice et rassurante et de retrouver le sens de l'appartenance à une communauté ». L'utilisation politique de la question identitaire, une question si sensible et personnelle, est à la fois inclusive et exclusive. D'une part, elle permet de donner à l'électorat cible l'impression d'être inclus dans un groupe et d'appartenir à une communauté qui partage un style de vie et des valeurs communes. D'autre part, elle exclut de cette communauté tout groupe de personnes qui ne répond pas aux critères d'appartenance. Ce faisant, elle crée une division entre ceux qui appartiennent à la communauté et ceux qui n'y appartiennent pas, et qu'il faut par conséquent rejeter. Cette stratégie politique s'applique à l'échelle régionale, nationale tout comme européenne. C'est pour cette raison qu'elle est aussi utilisée comme instrument dans l'opposition à l'Union européenne. Derrière l'image inclusive d'appartenance se cache donc surtout un processus d'exclusion de l'autre.

L'explication de Thierry Chopin confirme non seulement notre constat concernant la question identitaire, mais elle nous permet également de faire la transition vers la question émotionnelle. En effet, le discours populiste, tout comme le discours eurosceptique, fait intervenir les sentiments et les émotions plus fréquemment qu'il ne mobilise la raison chez son électeur. Il peut parfois s'agir de créer un sentiment d'appartenance, de confort moral et de sécurité physique chez l'électeur en mobilisant l'identité comme instrument persuasif. Dans la promesse d'un avenir stable, prospère et sûr pour lui et pour sa communauté, l'électeur se laisse séduire par la rhétorique de partis populistes eurosceptiques. Mais il peut également s'agir de mobiliser des émotions telles que la peur et la crainte. Lorsqu'elles sont utilisées à des fins politiques stratégiques, on parle d'instrumentalisation de la peur. Ce phénomène s'apparente à une intimidation, à la différence près qu'il est politiquement acceptable puisque le parti qui l'utilise ne formule

pas de menaces explicites mais qu'il laisse plutôt entrevoir une alternative si noire et déplorable que l'électeur se tourne, par peur de l'alternative, vers la proposition du parti politique en question. Les craintes qui sont instrumentalisées peuvent être économiques : peur de la dégradation des conditions de vie en raison d'une situation économique critique, peur que les orientations libéralistes imposées par les instances européennes se fassent au détriment de l'économie nationale. Elles peuvent aussi être identitaires et culturelles : peur de la transformation de la société européenne en une société que l'on ne reconnaît pas, peur de la détérioration de son identité culturelle nationale, peur que l'Union européenne ne compromette sa liberté individuelle et collective. Ces deux craintes sont conceptualisées par Dominique Reynié dans son article sur le populisme patrimonial¹¹⁰. Selon lui, les craintes économiques sont liées à la défense du patrimoine matériel, tandis que les craintes identitaires sont liées à la défense du patrimoine culturel. Lorsqu'elles sont mises en commun, les défenses de ces deux franges importantes de la société s'inscrivent dans l'implantation de ce que l'auteur qualifie de populisme patrimonial. Il s'agit d'une forme de populisme qui, grâce à la défense d'intérêts matériels et immatériels, réussit à séduire différentes classes de population, des plus aisées aux plus modestes. La peur, une émotion forte, favorise les réactions irrationnelles et précipitées aux décisions réfléchies. Elle ne prend pas en compte la classe ou l'idéologie politique. Son instrumentalisation politique permet donc de prévenir que l'électeur ne prenne des décisions dans les conditions optimales en le forçant, mais surtout sans qu'il en soit conscient, vers la position souhaitée.

La volonté de dépassement du clivage droite/gauche et la volonté de démarcation du reste des partis politiques en se présentant comme la seule alternative font également partie des phénomènes que l'on observe chez les partis eurosceptiques et populistes. Toutefois, rappelons-le, ils ne leurs sont pas propres.

Le premier phénomène, le refus du clivage droite/gauche, permet aux partis populistes eurosceptiques d'offrir à l'électorat une image lisse et indépendante de toute idéologie classique dépassée. Il leur permet également de s'inscrire dans l'actualité en dénonçant la futilité d'un clivage que les années ont usé. Ainsi, les partis apparaissent comme novateurs et conscients des réalités et enjeux actuels, contrairement aux partis de gouvernement qui se contentent de vivre des succès du passé et de leur implantation incontestée dans la scène politique. Enfin, le refus d'être catégorisé à droite ou à gauche permet tout simplement de prétendre à un électorat plus large car ne se limitant pas aux clivages traditionnels. Le deuxième phénomène, la volonté de démarcation en se présentant comme la seule alternative, cache en réalité deux questions importantes : celle de l'alternative et celle de la démarcation. Les partis qui se voient comme la seule alternative profitent de la situation politique européenne défavorable aux partis traditionnels. On note que les citoyens sont de plus en plus désabusés et exaspérés face aux actions de la droite comme de la gauche. Ils ne font plus systématiquement la distinction entre les deux, qui sont accusés de défendre, en fin de compte, les mêmes intérêts et de pas proposer de réel changement. Cette situation favorise donc l'ascension de partis eurosceptiques et populistes, qui se légitiment en engageant un combat contre les partis traditionnels.

Par ailleurs, il convient aussi d'insister sur la volonté qu'ont ces partis de se démarquer et de se présenter comme unique. Il est important pour le parti qui se voit comme une alternative d'être la seule alternative. Le parti eurosceptique doit être le seul, le seul à offrir une réelle opposition à l'Union européenne supranationale, le seul à être véritablement pro-européen ou encore le seul à se rendre réellement compte de la situation critique de l'économie nationale. Le parti populiste doit lui aussi être le seul, le seul à incarner la voix du peuple dont les intérêts sont bafoués par les élites, le seul à s'opposer au reste des partis politiques pour dire la vérité haut et fort, envers et contre tous. Ces exemples montrent de manière évidente à quel point il est important dans les rhétoriques eurosceptiques et populistes de se démarquer du reste et d'être perçu comme unique. Cette logique peut donc être interprétée dans une certaine mesure comme égocentrée et superficielle puisqu'elle s'articule autour de l'image que renvoie le parti à l'électeur et non pas autour des réalités idéologiques auxquelles il adhère. Tout comme la montée de l'euroscepticisme, celle du populisme peut être expliquée par un mouvement de défiance croissante vis-à-vis des autorités politiques au pouvoir, un sentiment d'exclusion, de mise à l'écart des parts de la population auxquelles ne

¹¹⁰ Dominique REYNIÉ, Fondapol, « L'avènement du populisme patrimonial », *Le Monde.fr*, *Le Monde idées*, 7 avril 2011. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/04/07/l-avenement-du-populisme-patrimonial_1504203_3232.html

profite pas la mondialisation ainsi que par l'importance grandissante apportée aux questions migratoires, sécuritaires et identitaires.

Les discours eurosceptiques et populistes partagent également un autre instrument politique : le référendum. Convoquer un référendum est un pari risqué. On distingue deux cas : le référendum est juridiquement contraignant, et le référendum a une valeur consultative. Pour chacun de ces cas, on distingue deux scénarios : l'issue du référendum est favorable à la force politique qui l'a convoqué, et l'issue du référendum est contraire à celle qu'elle espérait. Dans le cas du référendum contraignant, si l'issue est favorable, il s'agit d'une victoire. Si l'issue est défavorable, il s'agit d'une défaite puisque les forces politiques doivent implémenter des mesures en lesquelles elles ne croient pas. Dans le cas du référendum consultatif, si l'issue est favorable, il s'agit également d'une victoire. Et si l'issue est défavorable, les forces peuvent soit décider de respecter le choix du peuple – il s'agit d'un échec pour elles, soit d'ignorer le choix du peuple et ainsi de s'attirer ses foudres – il s'agit également d'un échec. Avec une chance sur deux d'être un succès, la voie référendaire est peu sûre. Pour cette raison, les forces politiques essaient de le convoquer, quand cela dépend de leur volonté, uniquement lorsque les chances sont de leur côté. Nous l'avons observé dans la partie empirique de notre analyse, de nombreux partis et mouvements politiques eurosceptiques souhaitent utiliser la voie référendaire pour les questions européennes, notamment sur la question de l'appartenance à l'Union européenne et à la zone euro. Elle a d'ailleurs été utilisée à plusieurs reprises par le passé comme le montrent les exemples des Pays-Bas et de la France. Aux Pays-Bas, le référendum a été mobilisé pour le traité constitutif en 2005 ainsi que pour l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine en 2016. En France, des référendums ont été convoqués pour l'élargissement des Communautés européennes en 1972, pour la ratification du traité de Maastricht en 1992, ainsi que pour le traité établissant une constitution pour l'Europe en 2005. Par ailleurs, la voie référendaire représente un choix stratégique logique pour la rhétorique populiste car il implique le peuple comme acteur de premier plan. Si elle est tant mobilisée par les partis eurosceptiques ou populistes, c'est car elle incarne une défiance vis-à-vis de ce qui est établi. Alors que l'électorat pense prendre le contrôle par le biais du référendum, qui incarne la démocratie directe, il est en réalité souvent orienté vers une issue particulière. En effet, la force politique qui convoque le référendum n'est que rarement objective et le fait la plupart du temps uniquement si l'issue a de grandes chances de lui être favorable. Toutefois, comme l'explique Thierry Chopin, le référendum n'est pas toujours l'instrument le plus démocratique. Il peut forcer un gouvernement à appliquer des mesures qui ne sont pertinentes que sur le court terme et inefficaces sur le moyen terme. Pis encore, ces mesures peuvent avoir des conséquences désastreuses et contraires à l'intérêt général sur le long terme. En effet, la voie référendaire implique une réponse simple à une question simple. En empêchant un développement explicatif plus conséquent, elle favorise les décisions qui servent l'intérêt de la population sur le court terme, puisque c'est là que les changements se feront sentir.

Nous pouvons donc réaffirmer que les concepts de populisme et d'euroscepticisme entretiennent des liens particuliers à l'échelle européenne. Ils partagent beaucoup, et tant sur la forme que dans le fond : utilisation de la voie référendaire, dénonciation des élites, instrumentalisation des émotions – en particulier de la peur, refus de la catégorisation politique classique, positions anti-immigration ou encore volonté de démarcation. Ces nombreux points communs expliquent que de nombreux partis soient à la fois eurosceptiques et populistes. Toutefois, il n'existe pas de règle infaillible pour expliquer les liens qui les unissent. L'euroscepticisme et le populisme sont deux concepts distincts qui existent de manière indépendante tout en s'influençant mutuellement et en coexistant de manière régulière dans les mêmes organisations politiques. En d'autres mots, même s'ils ne dépendent pas l'un de l'autre et qu'ils sont indéniablement distincts, ils sont souvent observés ensemble car ils traitent de thèmes similaires : « rapport problématique à la démocratie participative, identité et communauté, dialectique ouverture/fermeture, rapports liberté/sécurité, État-providence menacé, etc. »¹¹¹.

¹¹¹ Thierry CHOPIN, *Le « moment populiste » : vers une Europe « post-libérale » ?*, op. cit, p. 4.

Remarques conclusives

Les conclusions que nous tirons de ce travail de mémoire seront divisées en deux catégories. D'une part, nous retrouverons les conclusions relatives au sujet, c'est-à-dire qui s'intéressent à la présence et à l'influence de partis et mouvements politiques dans les pays fondateurs de l'Union européenne. D'autre part, nous aurons les conclusions plus théoriques et relatives à la conceptualisation de l'eurosepticisme.

Commençons par les conclusions pratiques, qui s'appuient sur l'analyse de la présence politique de l'eurosepticisme. Avant tout, il nous est désormais possible de confirmer que les partis et mouvements eurosceptiques sont présents, à différents degrés, dans tous les pays fondateurs de l'Union européenne. Le discours eurosceptique, nous l'avons montré, existe dans une large variété de partis : de droite comme de gauche, anciens comme récents, et avec des aspirations parfois fondamentalement opposées d'un parti à l'autre. L'idéologie d'un parti ne suffit pas à expliquer son opposition ou sa réticence à l'Union européenne. L'eurosepticisme ne peut pas non plus être entièrement expliqué en tenant compte de la situation nationale. Certes, les partis eurosceptiques peuvent partager certains arguments qui sont propres à la situation ou aux particularités de leur pays, mais leur argumentation eurosceptique dépend d'un nombre bien plus grand de facteurs. À titre d'exemple, on retrouve dans le discours eurosceptique des partis italiens une forte critique de la gestion de la crise migratoire, probablement en raison de la situation géographique du pays. Il s'agit d'un point commun entre différents partis, mais le reste de la rhétorique varie d'une formation à l'autre. L'eurosepticisme varie au fil du temps. En d'autres termes, le facteur temps est à prendre en considération dans l'étude du discours eurosceptique. En effet, tout comme l'eurosepticisme d'il y a vingt ans ne correspond plus entièrement à celui que nous analysons aujourd'hui, la forme qu'il prendra dans cinq ou dix ans sera tout aussi différente. Les arguments d'opposition à l'Union européenne dépendent de l'actualité et des avancées les plus récentes. Parfois, la forme de l'eurosepticisme peut également varier au sein d'un même parti, par exemple après un changement de direction ou à des fins stratégiques. Par conséquent, il est important de prendre du recul face à l'actualité pour mieux pouvoir l'analyser sur le long terme. L'eurosepticisme comme instrument politique n'est donc pas un ensemble uni, mais plutôt un mouvement fragmenté qui dépend d'un nombre incalculable de facteurs. Tout comme l'Europe, il est divers. Il met à la lumière différents arguments, différentes solutions et différentes aspirations qui ont pour point commun d'être critiques de l'Union européenne.

L'eurosepticisme n'est pas un phénomène isolé ou en marge. Nous l'avons démontré, il s'agit d'une réalité politique qui touche tous les Européens. Cette réalité ne peut non seulement pas être ignorée, mais elle doit aussi être prise en compte. Elle nous permet également d'arriver à la conclusion suivante : le repli national n'est pas la solution aux problèmes de l'Union européenne et de l'Europe. Il n'est pas la solution car la renationalisation est un instrument insuffisant et inadapté à la gestion de crises et de questions qui dépassent les frontières nationales. Si chaque gouvernement européen mène ses politiques de manière entièrement indépendante des autres, ou si la coopération ne fonctionne que sur une base intergouvernementale, les processus décisionnels se bloquent ou deviennent dans le meilleur des cas très difficiles à mener. Pour illustrer cet argument, on peut imaginer que chaque pays européen dispose d'un droit de veto inconditionnel pour chaque décision prise à l'échelle européenne. Il relève donc presque de l'ordre de l'impossible de mettre tous les pays d'accord dans l'espoir de faire progresser la coopération. L'intégration et la construction européenne sont par conséquent gelées, et les questions d'intérêt général telles que la gestion de la crise migratoire ou la lutte contre le terrorisme ne peuvent être traitées à l'échelle européenne.

Le repli sur soi séduit car il incarne une solution de simplicité qui apporte des résultats sur le court terme. Mais il n'apporte pas de solutions sur le long terme car il ne traite que de la surface des défis sans s'attaquer à leurs causes et à leurs fondements. De plus, le discours eurosceptique nationaliste forme son argumentation en attribuant toute la responsabilité à l'Union européenne, qui occupe alors le rôle de bouc émissaire. Mais une fois l'Union européenne démantelée et l'Europe renationalisée, cet adversaire coupable de tous les torts disparaît. Et il faut donc trouver un autre bouc émissaire pour le remplacer. Les pays européens se livreront donc probablement peu à peu à des guerres intra-européennes, dans lesquelles chacun est le bouc émissaire de l'autre. La renationalisation de l'Europe, plutôt que d'embrasser la

diversité européenne, exacerberait les divisions du passé, que l'Union européenne avait jusqu'alors contenues.

Qu'en est-il des conclusions d'ordre théorique et conceptuel? Tout d'abord, en ce qui concerne l'élaboration du sujet, le flou conceptuel qui règne autour de l'eurosepticisme a rendu plus compliquée la sélection des partis politiques à étudier, raison pour laquelle nous tenons à rappeler que la liste des partis n'est pas exhaustive et que les conclusions sont à nuancer. Et ce pour plusieurs raisons. En effet, il serait également intéressant de pouvoir comparer nos travaux à un examen des formations politiques euroseptiques dans le reste des pays membres de l'Union européenne. Au même titre, l'eurosepticisme, comme le souligne Cécile Leconte dans son ouvrage, peut être étudié sous diverses perspectives telles que l'histoire, les sciences de la communication, les études culturelles et régionales, mais aussi la sociologie politique ou encore la traduction. Les acteurs qui interviennent à un moment ou un autre dans la propagation de l'eurosepticisme sont eux aussi variés et on compte parmi eux les électeurs, les médias, les institutions nationales, sans oublier les organisations de la société civile et les acteurs internationaux. Il est important d'avoir pleine conscience de cette diversité et ne pas négliger l'apport des autres approches et des autres acteurs, car ils ont tous un rôle à jouer dans l'examen de l'eurosepticisme. Dans le cadre de cette analyse, nous avons fait le choix de ne prendre en compte qu'une approche et qu'un type d'acteur afin de pouvoir les développer de manière conséquente.

L'eurosepticisme est un phénomène inévitable et inhérent à la construction européenne : sa présence n'est pas nouvelle et elle doit être démocratiquement acceptée. En effet, les divergences entre pro-européens et euroseptiques ont toujours existé, et ce sont elles qui ont formé l'Union européenne sous sa forme actuelle. La diversité d'opinion et la liberté d'expression font partie des libertés fondamentales auxquelles adhère l'UE : elle a donc le devoir de les promouvoir activement et d'en accepter les conséquences. En d'autres termes, l'Union européenne doit être ouverte à la critique, car seule la critique lui permet de s'améliorer pour répondre aux attentes et aux besoins du plus grand nombre.

Nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, il est impossible de trouver une définition de l'eurosepticisme qui soit reconnue et acceptée de tous. Ce constat est central à notre analyse et il en est finalement l'un des enjeux majeurs car en l'absence d'un concept clair et déterminé, il est dur de mener à bien une analyse en respectant les règles de cohérence et de pertinence. De la même façon, l'antonyme de l'eurosepticisme, l'européisme, est lui aussi concerné par le flou terminologique. Que ce flou soit dû au contexte d'introduction des concepts, à leur utilisation abusive ou à d'autres facteurs, il reste qu'il existe. Il n'est donc que logique de remettre en question la pertinence de l'opposition entre les deux concepts. Peut-on fondamentalement opposer l'européisme à l'eurosepticisme? Un acteur euroseptique ne peut-il vraiment pas être européiste? À partir de quel moment devrait-on considérer qu'une opposition à l'Union européenne empêche d'être pro-européen¹¹²? Les positions vis-à-vis de l'Union européenne et de l'Europe sont si diverses et variées qu'il semble qu'une opposition entre deux concepts n'est pas suffisante pour y répondre. De plus, au flou conceptuel s'ajoute la dimension perceptive. L'eurosepticisme et l'européisme sont des concepts qui font inévitablement intervenir la perception. Pour un même acteur, il existe différents points de vue. En d'autres termes, ce qui est euroseptique pour un acteur ne l'est pas forcément pour l'autre. Si l'on pense que l'eurosepticisme souffre en plus d'une connotation négative, l'utilisation de ces deux concepts en résulte entièrement faussée. Face à ces problèmes d'ordre conceptuel, on pourrait donc être tenté de proposer une nouvelle distinction entre l'eurosepticisme constructif et l'eurosepticisme par principe. Le premier concept regrouperait tous les acteurs hostiles à l'Union européenne ou à certaines de ses politiques et dont les critiques mettraient à la lumière ses dysfonctionnements et ses lacunes dans certains domaines. Ces acteurs proposeraient également des alternatives pour combler ces manques, de façon à améliorer la structure existante ou à créer une autre structure en suivant un projet détaillé, concret et soutenu par d'autres pays européens. Le deuxième concept regrouperait quant à lui les acteurs hostiles par principe à l'Union européenne et à ses politiques. Défenseurs d'une renationalisation de l'Europe, ces acteurs ne proposeraient pas d'amélioration du projet européen, ne seraient pas ouverts à la discussion et useraient d'instruments tels que la démagogie, la stratégie du bouc émissaire, l'instrumentalisation de la peur ou la simplification abusive de sujets de débat

¹¹² Le terme « pro-européen » est utilisé comme synonyme de « européiste », sans distinction.

afin d'offrir des solutions séduisantes sur le court terme. Seul problème : cette distinction ne peut fonctionner puisqu'elle comporte une trop grande part de subjectivité. Il s'avérerait impossible de décider de ce qui est constructif de manière objective. Cependant, elle nous permet de mettre en évidence une nouvelle divergence au sein du concept de l'eurosepticisme et elle démontre une fois encore à quel point la vision de ce concept peut être large et inclusive.

Pour conclure sur notre analyse, après les élections législatives aux Pays-Bas et l'élection présidentielle en France viendront prochainement les élections législatives en France, en Allemagne et en Italie. Les trois élections mettront en jeu des partis fortement euroseptiques et constituent par conséquent un enjeu important à l'échelle du continent. En cas de victoire de l'eurosepticisme, l'Europe entrerait dans l'inconnu. Mais quelle que soit l'issue de ces élections, la question de l'eurosepticisme devra être traitée car c'est elle qui décidera de la capacité de l'Union européenne à continuer d'agir comme un ensemble uni et solidaire. L'Union européenne doit reposer sur les valeurs qu'elle défend, parmi lesquelles la paix, la liberté et la solidarité. Et pour assurer le respect de ces valeurs fondamentales, l'union est nécessaire. Ce n'est qu'en se projetant ensemble dans le futur que l'on permettra au sentiment d'appartenance à l'Europe de renaître et à l'Union européenne d'incarner bien plus qu'un simple espace de libéralisation économique. C'est bien là la base de toute communauté qui fonctionne : une vision d'avenir commune.

Annexe 1

Liste des partis et mouvements eurosceptiques analysés, classés par pays.

Allemagne	<ul style="list-style-type: none">• NPD : Parti national-démocrate• BIW : Citoyens en colère• LKR : Parti réformateur libéral conservateur• AfD : Alternative pour l'Allemagne
Belgique	<ul style="list-style-type: none">• VB : Vlaams Belang
Italie	<ul style="list-style-type: none">• FDI : Les Frères d'Italie – Alliance nationale• LN : Ligue du Nord• M5S : Mouvement 5 étoiles
Luxembourg	<ul style="list-style-type: none">• DL : La Gauche• ADR : Parti démocratique-réformateur
France	<ul style="list-style-type: none">• S&P : Solidarité et Progrès• LO : Lutte ouvrière• UPR : Union populaire républicaine• NPA : Nouveau parti anticapitaliste• DLF : Debout la France• FI : Mouvement la France Insoumise• FN : Front national
Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none">• CU : Union chrétienne• SGP : Parti politique réformé• SP : Parti socialiste• PVV : Parti pour la liberté

Annexe 2

Liste des sigles et acronymes utilisés.

- **AELE** : Association européenne de libre-échange
- **ALDE** : Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe
- **BCE** : Banque centrale européenne
- **BEI** : Banque européenne d'investissement
- **CE** : Communauté européenne
- **CECA** : Communauté européenne du charbon et de l'acier
- **CED** : Communauté européenne de défense
- **CEE** : Communauté économique européenne
- **CJUE** : Cour de justice de l'Union européenne
- **ELDD** : Europe de la liberté et de la démocratie directe
- **ENL** : Europe des nations et des libertés
- **JAI** : Justice et Affaires intérieures
- **MENL** : Mouvement pour l'Europe des nations et des libertés
- **OTAN** : Organisation du traité de l'Atlantique nord
- **PAC** : Politique agricole commune
- **PE** : Parlement européen
- **PESC** : Politique étrangère et de sécurité commune
- **PPE** : Parti populaire européen
- **SIS** : Système d'information Schengen
- **TSCG** : Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance
- **UE** : Union européenne
- **UEM** : Union économique et monétaire

Références bibliographiques

Ouvrages et articles papier

COUDENHOVE-KALERGI, Richard, *Panurope*, Paris, Presses Universitaires de France, Première édition, 1923, 1988.

DE ROUGEMONT, Denis, *Les Chances de l'Europe*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1962.

Dictionnaire de la langue française, *Le Petit Robert 2017*, de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de REY-DEBOVE, Josette et REY, Alain, Paris, Edition Le Robert, 2017.

Journal officiel de l'Union européenne, *Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*, Version consolidée, C 115/47, 9 mai 2008.

KOPECKY, Petr, MUDDE, Cas, « The Two Sides of Euroscepticism : Party Positions on European Integration in East Central Europe », in *European Union Politics*, 2002, Vol. 3, N° 3, pp. 297-326.

LECONTE, Cécile, *Understanding euroscepticism*, New-York, Palgrave Macmillan, EU Series, 2010.

MARQUAND, David, *Parliament for Europe*, Londres, Jonathan Cape Ltd., 1979.

VEIL, Simone, *Une Vie*, Paris, Éditions Stock, 2007.

Sources électroniques

Sources liées à l'analyse de l'euroscepticisme

« DynamE » : Dynamiques européennes, responsables MOREAU, Patrick et LIBÉRA, Martial, « Axe 1 : Résistances et ambivalences par rapport à la construction européenne », 2010, Université de Strasbourg. [Consulté le 18 février 2017] Disponible à l'adresse : <https://dynamie.unistra.fr/index.php?id=14071>

« Saint-Quentin 02 », « Sarkozy serait-il à côté de ses pantoufles ? », 28 novembre 2008, *Saint-Quentin.over-blog.com* [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://saint-quentin.over-blog.com/article-25244481.html>

ALLEMAND, Andrés, « Le scrutin aux Pays-Bas ouvre une série d'élections à haut risque pour l'Europe2 », 15 mars 2017, *tdg.ch*, Monde, Populisme. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.tdg.ch/monde/Le-scrutin-aux-PaysBas-ouvre-une-serie-d-elections-a-haut-risque-pour-lEurope/story/14947269>

ARNERA, Albin, « Berlusconi face à l'Europe : gouvernement de rupture ou de continuité (2001-2004) ? », 2006, Essais et documents, Éditions Le Manuscrit, Extrait issu de books.google.ch ISBN : 2-7481-7267-1 (fichier numérique). [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://books.google.ch/books?id=IquYWkwIXTsC&pg=PA93&lpg=PA93&dq=eurotiède&source=bl&ots=c27uKYPSkb&sig=YaVzsn8mwmi4odhN1N382nuYbUQ&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwiCrtmq_MPSAhXKPxQKHaiCD2cQ6AEIMDAD#v=onepage&q=eurotiède&f=false

BEICHELT, Timm, « L'Europe à reculons ? Les partis politiques et l'euroscepticisme dans les pays candidats à l'Union Européenne (enquête) », 2005, *Terrains & travaux*, 1/2005 (n° 8), pp. 109-133. Éditeur : ENS Cachan. [Consulté le 9 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2005-1-page-109.htm#no1>

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation, « L'euroscepticisme, Bruxelles rattrapée par ses démons », 2014, *Collection « Au Quotidien »*. [Consulté le 16 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/euroscepticisme.pdf>

COHEN, Elie, « Brexit ou Global Britain », 14 octobre 2016, *Telos.eu.com*. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.telos-eu.com/fr/politique-economique/brexit-ou-global-britain.html>

DE BAROCHEZ, Luc, « ITALIE Le président du Conseil accueille aujourd'hui le premier ministre britannique ; Berlusconi veut imposer à l'Europe le triangle Rome-Madrid-Londres », 15 février 2002, *Le*

Figaro, Nexis Web. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.nexis.com/results/enhdocview.do?docLinkInd=true&ersKey=23_T25599745163&format=GNBFI&startDocNo=0&resultsUrlKey=0_T25599745165&backKey=20_T25599745166&csi=248099&docNo=6

DE BAROCHEZ, Luc, « UNION EUROPEENNE. Stockholm prend pour six mois la tête de l'Europe, après une présidence française jugée terne ; La Suède ' euro-tiède ' aux commandes de l'UE », 2 janvier 2001, *Le Figaro*, 440 mots, Nexis Web. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.nexis.com/results/enhdocview.do?docLinkInd=true&ersKey=23_T25599745163&format=GNBFI&startDocNo=0&resultsUrlKey=0_T25599745165&backKey=20_T25599745166&csi=248099&docNo=11

DE BAROCHEZ, Luc, « UNION EUROPEENNE. Le premier ministre français présente aujourd'hui ses idées sur la réforme de l'UE ; Une intervention longuement mûrie », 28 mai 2001, *Le Figaro*, 748 mots, Nexis Web. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.nexis.com/results/enhdocview.do?docLinkInd=true&ersKey=23_T25599745163&format=GNBFI&startDocNo=0&resultsUrlKey=0_T25599745165&backKey=20_T25599745166&csi=248099&docNo=8

DE GASQUET, Pierre, « Où va l'Italie berlusconienne ? », 11 janvier 2002, *Les Echos*, 1123 mots, Nexis Web. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.nexis.com/results/enhdocview.do?docLinkInd=true&ersKey=23_T25599745163&format=GNBFI&startDocNo=0&resultsUrlKey=0_T25599745165&backKey=20_T25599745166&csi=233065&docNo=7

DEVECCHIO, Alexandre, « Le clivage gauche/droite est-il mort ? », 2 septembre 2016, *Le Figaro.fr*, FigaroVox, Vox Politique. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/09/02/31001-20160902ARTFIG00350-le-clivage-droitegauche-est-il-mort.php>

Dictionnaire Cordial, Universalis.fr, Recherche pour le terme *Européisme*. [Consulté le 18 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.universalis.fr/dictionnaire/europeisme/>

EUR-Lex : L'accès au droit de l'Union européenne, *Traité établissant une constitution pour l'Europe*, Journal officiel de l'Union européenne C 310, Législation et publications de l'UE. [Consulté le 27 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/ALL/?uri=OJ%3AC%3A2004%3A310%3ATOC>

EUR-Lex : L'accès au droit de l'Union européenne, *Affaire N6-64 – Arrêt M. Flaminio Costa contre E.N.E.L.*, 1964, Recueil de la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne. [Consulté le 27 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:61964CJ0006&from=EN>

EUR-Lex : L'accès au droit de l'Union européenne, *Denmark and the treaty on European Union*, 31 décembre 1992, Journal Officiel de l'Union européenne C 348. [Consulté le 27 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:41992X1231:EN:HTML>

EUR-Lex : L'accès au droit de l'Union européenne, « La primauté du droit européen », Dernière modification : 2010, Synthèses de la législation de l'UE. [Consulté le 27 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:l14548>

EUR-Lex : L'accès au droit de l'Union européenne, *Traité de Maastricht sur l'Union européenne*, Dernière modification : 2010, Législations et publications de l'UE. [Consulté le 27 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Axy0026>

European Council, « Speech by President Donald Tusk at the ceremony of the 60th anniversary of the Treaties of Rome », 25 mars 2017, Home, Press, Press releases and statements, Institutional Affairs. [Consulté le 31 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2017/03/25-tusk-ceremony-rome-speech/>

GALE, Alexis, « Refuser le clivage gauche-droite ? », 17 février 2017, *Arretsurlinfo.ch*, France : Partis politiques. [Consulté le 6 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://arretsurlinfo.ch/refuser-le-clivage-gauche-droite/>

GLENCROSS, Andrew, « *Understanding « Europessimism »* », 2014, *Speri.comment: the political economy blog*, Sheffield Political Economy Research Institute, The University of Sheffield. [Consulté le 18 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://speri.dept.shef.ac.uk/2014/03/04/understanding-europessimism/>

HANLEY, David, « L'euroscpticisme recule en Grande-Bretagne », 1^{er} mars 2002, *La-Croix.com*, Archives. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.la-croix.com/Archives/2002-03-01/L-euroscpticisme-recule-en-Grande-Bretagne- NP_-2002-03-01-152718

HASKI, Pierre, « L'Europe, dossier piégé mais prioritaire. Tony Blair a pris garde de ménager un électorat opposé à la monnaie unique », 2 mai 1997, *Libération.fr*, Analyse. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.liberation.fr/evenement/1997/05/02/l-europe-dossier-piege-mais-prioritaire-tony-blair-a-pris-garde-de-menager-un-electorat-oppose-a-la- 206812>

KRIESI, Hanspeter ; GRANDE, Edgar ; LCHAT, Romain ; DOLEZAL, Martin ; BORNSCHIER, Simon ; FREY, Timotheos, *West European Politics in the Age of Globalization*, septembre 2008, *Assets.cambridge.org*, Cambridge University Press, Frontmatter, ISBN 978-0-521-89557-6. [Consulté le 25 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://assets.cambridge.org/97805218/95576/frontmatter/9780521895576_frontmatter.pdf

KRIESI, Hanspeter, « Les populistes ne veulent pas que leur société change », 1^{er} janvier 2017 *Alternatives-économiques.fr*, Géopolitique+, Hors-série numéro 110, 01/2016, Entretien. [Consulté le 25 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.alternatives-économiques.fr/populistes-ne-veulent-societe-change/00076653>

La Croix (avec AFP), « 60 ans après le Traité de Rome, les 27 veulent relancer le projet européen », 26 mars 2017, *La-Croix.com*, Monde, Europe. [Consulté le 31 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.la-croix.com/Monde/Europe/60-apres-Traite-Rome-27-veulent-relancer-projet-europeen-2017-03-26-1200834806>

LE DRÉAU, Christophe, « Introduction : l'identité européenne des eurosceptiques : l'énigme Philippe Chamalont », 2009, *IRICE I*, Les cahiers Irice N°4. [Consulté le 16 février 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2009-2-page-5.htm>

Le Monde.fr avec AFP, « Les Néerlandais ont rejeté massivement la Constitution européenne », 02 juin 2005. [Consulté le 27 février 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/europe/article/2005/06/02/apres-le-non-des-pays-bas-la-constitution-europeenne-connaît-un-nouveau-revers_657149_3214.html

Le Temps SA, « Les acteurs incontournables », 31 mai 2005, *Le Temps*, 561 mots, Nexis Web. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.nexis.com/results/enhdocview.do?docLinkInd=true&ersKey=23_T25599745163&format=GNBFI&startDocNo=0&resultsUrlKey=0_T25599745165&backKey=20_T25599745166&csi=257922&docNo=4

LEBOUC, Cassandre, « La Suède dans l'union européenne : une implication frileuse », 19 juillet 2015, *Contrepoints.org*, Europe. <https://www.contrepoints.org/2015/07/19/214634-la-suede-dans-lunion-europeenne-une-implication-frileuse>

LENTZ, Valéry-Xavier, « Le projet de déclaration de principe du PS eurotiède », 24 mai 2008, *ValeryXavierLentz.eu*, Accueil, Euroblog. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://blog.valeryxavierlentz.eu/le-projet-de-declaration-de-principe-du-ps-eurotiède>

Les Echos.fr, « Du déficit démocratique en Europe : défense de la technocratie et promotion du peuple européen », 02 mai 2014. [Consulté le 16 février 2017] Disponible à l'adresse : http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2014/05/02/cercle_96731.htm

MALINGRE, Virginie ; VAN RENTERGHEM, Marion, « Un nouveau groupe de conservateurs concurrence le PPE au Parlement européen », 7 juin 2009, *Le Monde*, 845 mots, Nexis Web. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.nexis.com/results/enhdocview.do?docLinkInd=true&ersKey=23_T25599745163&format=GNBFI&startDocNo=0&resultsUrlKey=0_T25599745165&backKey=20_T25599745166&csi=299258&docNo=3

MARTIGNY, Vincent ; WIDER, Thomas, « Le clivage droite-gauche est-il dépassé ? », 12 mars 2016, *France Culture*, L'Atelier du pouvoir. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/l-atelier-du-pouvoir/le-clivage-droite-gauche-est-il-depasse>

MORAVCSIK, Andrew, « Le mythe du déficit démocratique européen », 2003, *Presses de Sciences Po*, Raisons Politiques N° 10. [Consulté le 16 février 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2003-2-page-87.htm>

NIETO, Françoise, « À quand le printemps ? », mars 2005, *Chambre de Commerce Suédoise en France*, Liens, Numéro 34. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://ccsf.fr/wp-content/uploads/publications/LIENS_34_MARS_2005.pdf

Parlement européen, « La liberté d'établissement et la liberté de prestation de services », non daté, Parlement européen à votre service, Vous informer, Fiches techniques sur l'Union européenne, Le marché intérieur. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuId=FTU_3.1.4.html

QUATREMER, Jean, « Entre « Brexit » et « Grexit », l'ère de la déconstruction communautaire ? », 20 mai 2015, *Libération.fr*, Accueil, Blogs, Couloirs de Bruxelles. [Consulté le 7 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/planete/2015/06/05/un-pilier-politique-pour-l-union-monnaire-l-europe-doit-foncer_1323964

RIVAIS, Rafaële, « La droite du Parlement européen refuse de dénoncer la concentration des médias italiens », 19 mai 2001, *Le Monde*, Nexis Web. [Consulté le 8 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.nexis.com/results/enhdocview.do?docLinkId=true&ersKey=23_T25599745163&format=GNBFI&startDocNo=0&resultsUrlKey=0_T25599745165&backKey=20_T25599745166&csi=299258&docNo=9

RT en français, « Tour d'horizon de l'euro-scepticisme », 4 juin 2015, International. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://francais.rt.com/international/2927-euro-scepticisme-europe-carte>

SZCZERBIAK, Aleks ; A. TAGGART, Paul, « The party politics of euro-scepticism in EU member and candidate states », 2002, Sussex European Institute Working paper N°46. [Consulté le 18 février 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sussex.ac.uk/webteam/gateway/file.php?name=epern-working-paper-6.pdf&site=266>

TLFi : Trésor de la langue française informatisé, Recherche pour le terme *Européanisme*. [Consulté le 18 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=952625685;>

TLFi : Trésor de la langue française informatisé, Recherche pour le terme *Scepticisme*. [Consulté le 28 février 2017] Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=4244790945;>

Allemagne

BAROTTE, Nicolas, « Allemagne : le parti d'Angela Merkel vaincu par les populistes », 05 septembre 2016, *Le Figaro.fr*, Actualité, International. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/international/2016/09/04/01003-20160904ARTFIG00142-allemaigne-le-parti-d-angela-merkel-vaincu-par-les-populistes.php>

BLEIKER, Clara, « German party says 'no' to the euro, 'yes' to the EU », 11 mars 2013, *DW : Made for minds*, Top Stories, Germany. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.dw.com/en/german-party-says-no-to-the-euro-yes-to-the-eu/a-16660602>

CANTOW, Matthias ; FEHNDRICH, Martin ; SCHNEIDER, Andreas ; ZICHT, Wilko, « Bundestagswahl am 22. September 2013 », 22 septembre 2009, *Wahlrecht.de*, Nachrichten. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.wahlrecht.de/news/2013/bundestagswahl-2013.html>

CANTOW, Matthias ; ZICHT, Wilko, « Landtagswahl 2016 in Mecklenburg-Vorpommern: Endergebnis und Sitzverteilung : Wahlergebnisse », 2016, *Wahlrecht.de*. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.wahlrecht.de/umfragen/landtage/mecklenburg-vorpommern.htm>

Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe, « Willy Brandt et l'unification de l'Europe », 2017, Cvce.eu, Université du Luxembourg, Introduction. [Consulté le 10 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cvce.eu/recherche/unit-content/-/unit/f28057ae-f00f-4677-8327-d97d19023b80/551e7188-1827-4117-af44-f0b7a923041d>

France Diplomatie, « L'Union européenne et l'Allemagne : Présentation », 21 septembre 2016, Accueil, Dossiers Pays, Allemagne. [Consulté le 10 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemande/l-union-europeenne-et-l-allemande/>

FRANÇON, Baptiste, « L'Allemagne peut-elle sortir de l'Euro ? Blogs : Changer l'Europe », 9 décembre 2016, *Libération*. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://leseconomistesatterres.blogs.liberation.fr/2016/12/08/l-allemande-peut-elle-sortir-de-leuro/>

HEWITT, Gavin, « German Euroscepticism – A milder variety », 7 mai 2014, *BBC News Europe*. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.bbc.com/news/world-europe-27316198>

MANSFIELD, Katie, « Future of Europe debate is LONG OVERDUE' Expert says Germany must confront EU issue », 1^{er} mars 2017, *Express News World* [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.express.co.uk/news/world/773679/germany-european-union-debate-election-angela-merkel-martin-schulz>

ROBERT, Claire ; GONZALEZ, Julien, « L'euroscepticisme touche-t-il l'Allemagne ? », Fondation pour l'innovation politique : *Fondapol.org*, Débats, Actualités. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.fondapol.org/debats/l'euroscepticisme-touche-t-il-l-allemande/>

Site officiel du portail franco-allemand, « Le couple franco-allemand : historique », 2017. [Consulté le 10 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.france-allemande.fr/Historique.1404.html>

Union européenne, Commission Européenne : Opinion publique, « Eurobaromètre Standard 86 – Automne 2016 – Premier résultats – L'opinion publique dans l'Union européenne », décembre 2016, Terrain : Novembre 2016, Publication : décembre 2016. [Consulté le 10 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/COMMFrontOffice/publicopinion/index.cfm/ResultDoc/download/DocumentKy/76428>

Parti national-démocrate (NPD)

AFP, « Trois Allemands sur quatre pour interdire le parti néo-nazi NPD, selon un sondage », 25 novembre 2011, *Le Point.fr*, Actualité, Société. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lepoint.fr/societe/trois-allemands-sur-quatre-pour-interdire-le-parti-neo-nazi-npd-selon-un-sondage-25-11-2011-1400559_23.php

La rédaction numérique de RTL, AFP, « Résultats Européennes 2014 : en Allemagne, les néo-nazis du NPD obtiennent un siège », 26 mai 2014, *Rtl.fr*, International. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.rtl.fr/actu/international/resultats-europeennes-2014-en-allemande-les-neo-nazis-du-npd-obtiennent-un-siege-7772265057>

Parlement européen, « Udo VOIGT », 2017, Députés, Recherche. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/meps/en/124832/UDO_VOIGT_home.html

Site officiel du Parti national-démocrate allemand, « Themen : Europa », 2017, *Nationaldemokratische Partei Deutschlands : die soziale Heimatpartei*. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://npd.de/themen/europa-2/>

Site officiel du Parti national-démocrate allemand, « Themen : Finanzen », *Nationaldemokratische Partei Deutschlands : die soziale Heimatpartei*. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://npd.de/themen/finanzen/>

ZASOWK, Ronny, « Schengen aufkündigen – Grenzkontrollen dauerhaft einführen! », 12 février 2016, *NPD.de*, NPD : Die soziale Heimatpartei. Inneres. Meldungen. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npd.de/schengen-aufkuendigen-grenzkontrollen-dauerhaft-einfuehren/>

ZASOWK, Ronny, « Die Brexit-Krise der EU ist der Neuanfang für Europa ! », 24 juin 2016, *NPD.de*, NPD : Die soziale Heimatpartei. Europa. Meldungen [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npd.de/die-brexite-krise-der-eu-ist-der-neuanfang-fuer-europa/>

ZASOWK, Ronny, « Der Brexit wäre das Signal für ein Europa der Vaterländer ! », 7 juin 2016, *NPD.de*, NPD : Die soziale Heimatpartei. Europa. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npd.de/der-brexit-waere-das-signal-fuer-ein-europa-der-vaterlaender/>

Citoyens en colère (BIW)

ARD, « Bürgerschaftswahl Bremen 2011 », *Wahl.tagesschau.de*, Länderparlamente : Bremen. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://wahl.tagesschau.de/wahlen/2011-05-22-LT-DE-HB/index.shtml>

ARD, « Bürgerschaftswahl Bremen 2015 », *Wahl.tagesschau.de*, Länderparlamente : Bremen [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://wahl.tagesschau.de/wahlen/2015-05-10-LT-DE-HB/index-content.shtml>

Site officiel du parti allemand les Citoyens en Colère, « Grenzüberschreitende Kriminalität: Autodiebstähle nehmen zu! », 2 juin 2012, *Bürger in Wut*, Startseite, Aktuelles, Blog, Innere Sicherheit. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.buerger-in-wut.de/blog,143,grenzuberschreitende-kriminalita-autodiebstahle-nehmen-zu>

Site officiel du parti allemand les Citoyens en Colère, « Keine Schengen-Mitgliedschaft Rumäniens und Bulgariens », 4 août 2012, *Bürger in Wut*, Startseite, Aktuelles, Blog, Europapolitik. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.buerger-in-wut.de/blog,172,keine-schengen-mitgliedschaft-rumaniens-und-bulgariens>

Site officiel du parti allemand les Citoyens en Colère, « Sie kommen! – Der Flüchtlingsansturm über das Mittelmeer », 9 octobre 2015, *Bürger in Wut*, Startseite Aktuelles, Blog, Ausländerpolitik. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.buerger-in-wut.de/blog,329,sie-kommen-der-fluechtlingsansturm-uber-das-mittelmeer>

Site officiel du parti allemand les Citoyens en Colère, « Programm der Wählervereinigung BURGER IN WUT (BIW) », novembre 2015, Document PDF. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.buerger-in-wut.de/media/user/Programm_21.11.15.pdf

Site officiel du parti allemand les Citoyens en Colère, « Wählervereinigung : Wer Wie Sind », *Bürger in Wut*, Bundesverband. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.buerger-in-wut.de/wer-wir-sind>

Site officiel du parti allemand les Citoyens en Colère, « Ziele : Leitlinien », *Bürger in Wut*, Bundesverband. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.buerger-in-wut.de/leitlinien>

Parti Réformateur libéral conservateur (LKR)

BBC News Europe, « German Eurosceptic leader Lucke sets up Alfa party », 20 juillet 2015. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.bbc.com/news/world-europe-33593741>

European Conservatives and Reformists Group, « Section : About us », 2015. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://ecrgroup.eu/about-us/>

European conservatives and reformists group, « Your MEPS », 2015, *ECRgroup.eu*, Your MEPS. Filter by country : Germany, Liberal Conservative Reformists (Liberal-Konservative Reformer) : View MEPS. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://ecrgroup.eu/meps/germany/>

Les Echos.fr, AGENCE, « Bernd Lucke crée un nouveau parti europhobe en Allemagne », 20 juillet 2015. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.lesechos.fr/20/07/2015/lesechos.fr/021216404136_bernd-lucke-cree-un-nouveau-parti-europhobe-en-allemande.htm

LKR : Liberal-Konservative Reformer, « Parteiprogramm », 2016, *Lkr.de*, Actualisé le 4 janvier 2017, Document PDF. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://lkr.de/wp-content/uploads/2015/08/Bundesprogramm_Fassung_20170104_final.pdf

REUTERS, « Germany's ex-AfD leader sets up new eurosceptic party », 19 juillet 2015, World News. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://uk.reuters.com/article/uk-germany-eurosceptic-idUKKCN0PT0QQ20150719>

Site officiel du parti Réformateur libéral-conservateur allemand. « Liberal-Konservative Reformer : « *Der Euro ist gescheitert – Deutschland muss sich gegen weitere Zahlungen wehren !* » ». [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://lkr.de/10-punkte-zur-lkr/euro>

Site officiel du parti Réformateur libéral-conservateur allemand. « Liberal-Konservative Reformer : « *Gegen EU-Zentralismus und überbordende EU-Bürokratie. Für eine Gemeinschaft souveräner Staaten* » ». [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://lkr.de/10-punkte-zur-lkr/eu>

WEILAND, Severin, « Ex-AfD-Chef Lucke : « Höcke bedient die fremdenfeindlichen AfD-Anhänge » », 29 octobre 2015, *Spiegel Online*, Politik, Deutschland. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.spiegel.de/politik/deutschland/bernd-lucke-hoecke-bedient-die-fremdenfeindlichen-afd-anhaenger-a-1059980.html>

ZEIT ONLINE, « Alfa heißt jetzt Liberal-Konservative Reformer », 13 novembre 2016, Politik. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.zeit.de/politik/deutschland/2016-11/bernd-lucke-alfa-liberal-konservative-reformer-frankfurt>

Alternative pour l'Allemagne (AfD)

@AfD_Bund, « #Gauland: Das #EU-#Türkei-Abkommen ist eine Blamage für #Europa », 4 avril 2016, Twitter. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://twitter.com/AfD_Bund/status/716975140341432320

@AfD_Bund, « Von Storch: #Troika in #Spanien und #Portugal gescheitert – Ausschlussmechanismus aus dem #Euro notwendig », 9 août 2016, Twitter. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://twitter.com/AfD_Bund/status/763017084708196352

@AfD_Hessen, « Weidel: Insolvenzverschleppung Griechenlands beenden – Euroraum auflösen | #AfD - Mut zur Wahrheit! », 22 février 2017, Twitter. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://twitter.com/AfD_Hessen/status/834359610458898433

@BystronAfD, « Günther Verheugen gerade bei Anne Will: "Türken sind ein europäisches Volk". Wo ist der zur Schule gegangen? », 5 mars 2017, Twitter. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/BystronAfD/status/838495750485118978>

@FraukePetry, « #BND bestätigt: #IS tarnt Terroristen in #Europa als Flüchtlinge. #Bundesregierung muss handeln. #AfD* », 14 novembre 2016, Twitter. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/FraukePetry/status/798108152419889152>

@FraukePetry, « Auch Fischler hat noch nicht verstanden: Europa ungleich Europäische Union. #AfD #EU #Hofer #btw17* », 2 décembre 2016, Twitter. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/FraukePetry/status/804713448751906816>

@FraukePetry, « Freiheit für Europa : Europäischer Wahlkampfauftakt mit @MLP_officiel, @geertwilderspvv @vilimsky, @matteosalvinimi und @MarcusPretzell. #AfD », 9 janvier 2017, Twitter. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/FraukePetry/status/818539732212793346>

@FraukePetry, « Der Euro gefährdet den europäischen Gedanken. Zwietracht und Ressentiments sind die Folge. #AfD steht für Beendigung dieses Experiments. * », 9 octobre 2016, Twitter. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/FraukePetry/status/785145239933706241>

@MarkusPretzell, Page officielle, Twitter. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/MarcusPretzell>

AFP, « Allemagne : le parti populiste AfD donne des signes d'essoufflement », 28 février 2017, *Libération.fr*. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/planete/2017/02/28/allemande-le-parti-populiste-afd-donne-des-signes-d-essoufflement_1551637

AFP, « Allemagne : un député AfD s'allie au FN français au Parlement européen », *L'Express.fr*, Actualité, Politique. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lexpress.fr/actualites/1/politique/allemande-un-depute-afd-s-allie-au-fn-francais-au-parlement-europeen_1787866.html

Alternative für Deutschland, « Europa, Euro », 2017, Startseite, Beiträge. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.alternativefuer.de/euro-europa-2/>

Alternative für Deutschland, « Programm für die Wahl zum deutschen Bundestag am 24. September 2017 », 2017, *Alternativefuer.de* [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://www.alternativefuer.de/wp-content/uploads/sites/111/2017/03/2017-03-08_afd_leitantrag-bpt-btw-programm-mit-zeilennummern-1.pdf

Alternative für Deutschland, « Ergebnisse der Mitgliederbefragung zum Bundestagswahlprogramm 2017 », février 2017, *Alternativefuer.de*, Document PDF. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : https://www.alternativefuer.de/wp-content/uploads/sites/111/2017/04/2017-03-08_afd_ergebnisse-mitgliederbefragung_btw-programmentwurf.pdf

BAROTTE, Nicolas, « En Allemagne, l'AfD veut installer l'eurosepticisme », 27 avril 2014, *Le Figaro.fr*, Actualité. International. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/international/2014/04/27/01003-20140427ARTFIG00145-en-allemande-l-afd-veut-installer-l-eurosepticisme.php>

Europe of Freedom and Direct Democracy : People's Voice, 2016, Site officiel du groupe politique européen. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.efddgroup.eu>

Forschungsgruppe Wahlen, « Umfragen zur Bundestagswahl : Deutschland », 10 mars 2017, Frankfurter Allgemeine Politik, Inland, F.A.Z.-Wahlbarometer: So wollen die Deutschen wählen. [Consulté le 11 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.faz.net/aktuell/politik/inland/f-a-z-wahlbarometer-so-wollen-die-deutschen-waehlen-14406977.html>

Franceinfo avec AFP et Reuters, « Allemagne : victoire électorale éclatante pour Merkel avant les législatives », 14 mai 2017, *Franceinfo.fr*, Accueil, Monde, Europe, Élections en Allemagne. [Consulté le 18 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.franceinfo.fr/monde/europe/elections-en-allemande/allemande-victoire-electorale-eclatante-pour-merkel-avant-les-legislatives_2190825.html

Frankfurt Allgemeine Zeitung, « Forsa-Erhebung : AfD auf niedrigstem Stand seit Ende 2015 », 22 février 2017, *Frankfurter Allgemeine Politik*, Inland. [Consulté le 11 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.faz.net/aktuell/politik/inland/forsa-erhebung-afd-auf-niedrigstem-stand-seit-ende-2015-14889967.html>

GODIN, Romaric, « Allemagne : les Euroseptiques d'AfD se déchirent et reculent dans les sondages », 13 juillet 2016, *La Tribune.fr*, Économie, Union européenne. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/allemande-les-euroseptiques-d-afd-se-dechirent-et-reculent-dans-les-sondages-586425.html>

HONNIGFORT, Bernhard, « AfD : Von Storch kommt ihrer Abschiebung zuvor », 8 avril 2016, *Frankfurter Rundschau : FR.de*, Politik. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.fr.de/politik/afd-von-storch-kommt-ihrer-abschiebung-zuvor-a-362342>

KUJAWSKI, Ariane, « L'AfD, le parti d'extrême droite qui bouscule la politique allemande », 06 septembre 2016, *BFMTV.com*, International, Europe. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.bfmtv.com/international/l-afd-le-parti-d-extreme-droite-qui-bouscule-la-politique-allemande-1033739.html>

L'Express.fr, « Fièvre populiste en Allemagne et essor du parti anti-migrants AfD », 06 septembre 2016, Actualité, Monde, Europe. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/fievre-populiste-en-allemande_1637873.html

LANNUZEL, Margaux ; AFP, « Qu'est-ce que l'AfD, le parti populiste allemand qui grimpe ? », 5 septembre 2016, *Europe1.fr*, International. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europe1.fr/international/quest-ce-que-lafd-le-parti-populiste-qui-grimpe-en-allemande-2838403>

NERBOLLIER, Delphine, « En Allemagne, les euroseptiques en pleine crise identitaire », 11 juin 2015, *La Croix.com*. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.la-croix.com/Actualite/Europe/En-Allemande-les-euroseptiques-en-pleine-crise-identitaire-2015-06-11-1322413>

Parlement européen, Recherche avancée : *Députés du groupe politique Europe des Nations et des Libertés*. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/search.html?politicalGroup=4907>

SAINT-PAUL, Patrick, « L'Allemagne se dote d'un parti eurosceptique », 12 avril 2013, *Le Figaro.fr*, Actualité, International. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/international/2013/04/12/01003-20130412ARTFIG00613-l-alle-magne-se-dote-d-un-parti-eurosceptique.php>

Site officiel du parti politique allemand Alternative pour l'Allemagne, *Alternative für Deutschland, Landesverband Nordrhein-Westfalen*, Page d'accueil. [Consulté le 2 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://afd.nrw>

SPIEGEL ONLINE, « Antisemitismus-Vorwurf : AfD-Abgeordneter Gedeon lässt Mitgliedschaft ruhen », 21 juin 2016, *Spiegel Online : Spiegel.de*, Nachrichten, Politik, Deutschland, Alternative für Deutschland. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.spiegel.de/politik/deutschland/afd-wolfgang-gedeon-laesst-mitgliedschaft-ruhen-a-1098890.html>

TAMKIN, Emily, « Germany's far-right party hits new low in polls », 23 février 2017, *ForeignPolicy.com*, The Cable : reporting on the foreign policy machine. [Consulté le 11 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://foreignpolicy.com/2017/02/23/germanys-far-right-party-hits-new-low-in-polls/>

VERSIEUX, Nathalie, « Extrême droite : Alternative pour l'Allemagne (AfD) refuse de modérer sa ligne politique », 23 avril 2017, *Le Temps.ch*. Accueil. Monde. [Consulté le 18 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/monde/2017/04/23/alternative-l-alle-magne-afd-refuse-moderer-ligne-politique>

WIEDER, Thomas, « L'extrême droite allemande se déchire », 20 avril 2017, *Le Monde.fr*, Accueil, International. Le Monde Europe. [Consulté le 18 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/04/20/l-extreme-droite-alle-mande-se-dechire_5114263_3214.html

ZEIT ONLINE, AFP, « Anti-Euro Partei : AfD gegen « Verletzung demokratischer Grundsätze » », 14 avril 2013, *Zeit Online*, Politik. [Consulté le 3 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.zeit.de/politik/deutschland/2013-04/parteitag-alternative-deutschland>

Belgique

AFP, Le HuffPost, « Leo Tindemans est mort, il était un « grand Européen » pour Manuel Valls », 26 décembre 2014, *Le HuffingtonPost.fr*, en association avec *Le Monde.fr*, Actualités, Actualisation le 5 octobre 2016. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.huffingtonpost.fr/2014/12/26/leo-tindemans_n_6383152.html

Be chez vous : *be.brussels.com*, « Les institutions européennes à Bruxelles », 2017, Accueil, À propos de la région, Bruxelles internationale. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://be.brussels/a-propos-de-la-region/bruxelles-internationale/les-institutions-europeennes-a-bruxelles>

Belgium.be : informations et services officiels, « Élections », 2017, Home, La Belgique, Pouvoirs Publics, Démocratie. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.belgium.be/fr/la-belgique/pouvoirs-publics/democratie/elections>

Berlaymont 2000. Site officiel. Home. Historique. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.berlaymont2000.com>

Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe, « Le Congrès de l'Europe à la Haye (7-10 mai 1948 : La création du mouvement européen », 2017, *Cvce.eu*, Université du Luxembourg. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cvce.eu/recherche/unit-content/-/unit/04bfa990-86bc-402f-a633-11f39c9247c4/272166ae-84b2-466b-9cfa-4df511389208>

Commission européenne, « Paul-Henry Spaak, un Européen visionnaire, talentueux et persuasif », non daté, Série Les Pères fondateurs de l'Union européenne. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/paul-henri_spaak_fr.pdf

Conseil européen, Conseil de l'Union européenne, 2017. Site officiel. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.consilium.europa.eu/fr/home/>

European Movement International, « Who we are : History », 2017, Site officiel. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://europeanmovement.eu/who-we-are/history/>

France Diplomatie, « L'Union européenne et la Belgique », 16 décembre 2016, Accueil, Dossiers Pays, Belgique. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/belgique/l-union-europeenne-et-la-belgique/>

M.U. avec AFP, « Les Belges plus eurosceptiques que les Britanniques, selon un sondage », 30 mars 2016, La Libre.be. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lalibre.be/actu/international/les-belges-plus-eurosceptiques-que-les-britanniques-selon-un-sondage-56fac53e35708ea2d4071a39>

N-VA, « La Flandre et l'Europe : la N-VA est-elle un parti pro-européen ? », 2017, Alliance néo-flamande, Accueil, Questions fréquentes. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://francais.n-va.be/questions-frequentes#europe>

SCAVENNEC, Eric, « Paul-Henry Spaak, le « père de l'Europe » et les Spéculeos », 17 février 2010, Les Dessous de Bruxelles, Histoire(s). [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.dessousdebruxell.es/spip.php?article24>

Vlaams Belang (VB)

@tomvangrieken, « Alles en iedereen tegen één moedige man en toch winnen: proficiat @geertwilderspvv! », 15 mars 2017, Twitter. [Consulté le 14 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/842142902822273024>

@tomvangrieken, « Wat een eer om geflankeerd te worden door twee sterke vrouwen: @FraukePetry (AfD) en @MLP_officiel (FN). Samen sterk. », 21 janvier 2017, Twitter. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/822811506911887361>

@tomvangrieken, « Grenscontroles invoeren. Schengen afvoeren », 24 décembre 2016, Twitter. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/812595662739111937>

@tomvangrieken, « Opmars Trump is geen geïsoleerd fenomeen. Ook in Europa willen steeds meer kiezers echte verandering. #Elections2016 », 8 novembre 2016, Twitter. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/796199427107094529>

@vlbelang, « Europa had geen antwoord op economische crisis, Oekraïne of vluchtelingencrisis. Waarom nog pleiten voor meer EU ?@tomvangrieken », 13 novembre 2016, Twitter. Page officielle du Vlaams Belang. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/vlbelang/status/797756126372757504>

AFP pour Libération, « Le Vlaams Blok « raciste » change de nom », 10 novembre 2004, *Libération.fr*. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/planete/2004/11/10/le-vlaams-blok-raciste-change-de-nom_498944

AFP pour Libération, « La justice belge condamne le Vlaams Blok pour « racisme » », 24 avril 2004, *Libération.fr* [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/planete/2004/04/24/la-justice-belge-condamne-le-vlaams-blok-pour-racisme_477205

BELGA, « Le Vlaams Blok change de nom, pas d'idées », 15 novembre 2004, *La Libre.be*. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/le-vlaams-blok-change-de-nom-pas-d-idees-51b886c9e4b0de6db9ab230b>

BELIEN, Paul, « Pourquoi le Vlaams Belang gagne », 2006, *Outre-Terre*. 4/2006 (n° 17), pp. 91-96. [Consulté le 12 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2006-4-page-91.htm>

CLAPSON, Colin, « Is Vlaams Belang burnt toast ? », 25 mai 2014, Flanders News.be, Home. News. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://dredactie.be/cm/vrtnieuws.english/News/1.1979195#>

COFFÉ, Hilde ; HEYNDELS, Bruno ; VERMEIR, Jan, « Fertile grounds for extreme right-wing partis : Explaining the Vlaams Blok's electoral success », mars 2007, Electoral Studies, Volume 26. Issue 1, pp. 142-155. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0261379406000060>

M.-L.W., « Attentat de Berlin : le camion a été stoppé par l'ordinateur de bord », 28 décembre 2016, *Le Parisien.fr*. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/attentat-de-berlin-le-camion-a-ete-stoppe-par-l-ordinateur-de-bord-28-12-2016-6503217.php>

MASSON, Marie-Françoise, « L'extrême droite change de nom en Belgique », 16 novembre 2004, *La-Croix.com*, Archives. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.la-croix.com/Archives/2004-11-16/L-extreme-droite-change-de-nom-en-Belgique- NP -2004-11-16-222288>

Parlement européen, « Gerolf ANNEMANS », 2017, Députés, Recherche. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/124973/GEROLF_ANNEMANS_home.html

PAUWELS, Teun ; VAN HAUTE, Emilie, « Caught between mainstreaming and radicalisation: Tensions inside the populist Vlaams Belang in Belgium », 11 janvier 2017, The London School of Economics And Political Science, EUROPP : European politics and policy. Blog, Elections. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://blogs.lse.ac.uk/europpblog/2017/01/11/tensions-inside-vlaams-belang-belgium/>

ROXBURGH, Angus, « Blow to Belgium's far right », 9 novembre 2004, BBC News online, Brussels, Europe. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/3995341.stm>

Vlaams Belang : echt onafhankelijk, « Standpunt : Beginselverklaring », 2017. [Consulté le 11 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/beginselverklaring/>

Vlaams Belang : echt onafhankelijk, « Verkiezingsprogramma : Uw stok achter de deur », 25 mai 2014. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/wp-content/uploads/2016/08/20140318ProgrammaVerkiezingen2014.pdf>

Vlaams Belang, « Over ons : Beginselverklaring », 2016. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/beginselverklaring/>

Vlaams Belang, « Over ons : De partij », 2016. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/de-partij/>

Vlaams Belang, « Over ons : Geschiedenis », 2016. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/geschiedenis/>

Vlaams Belang, « Over ons : Programma : Een vrij Europa », 2016. [Consulté le 13 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsbelang.org/programma/>

Vlaams Parlement, « Vlaamse Volksvertegenwoordigers: per fractie : Vlaams Belang (6) », 2017. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vlaamsparlement.be/vlaamse-volksvertegenwoordigers/fractie#fractie-71>

Vlaams Parlement, « Lijst van de gekozenen voor het Vlaams Parlement en van hun opvolgers - Verkiezing van 7 juni 2009 », 30 juin 2009, Zitting 2009, Stuk 1 (2009), Numéro 1. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://web.archive.org/web/20110105143136/http://docs.vlaamsparlement.be/docs/stukken/2009/g1-1.pdf>

Vlaams Parlement, « Lijstvan de gekozenen voor het vlaams parlement en van hun opvolgers - Verkiezing van 13 juni 2004 », 6 juillet 2004, Zitting 2004, Stuk 1 (2004), Numéro 1. [Consulté le 14 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://web.archive.org/web/20130914003255/http://docs.vlaamsparlement.be/docs/stukken/2004/g1-1.pdf>

Italie

Agence 6médias, « Italie : le parti de Matteo Renzi veut des élections anticipées en cas de défaite au référendum », 22 novembre 2016, *L'Opinion.fr*, Accueil, International. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lopinion.fr/edition/international/italie-parti-matteo-renzi-veut-elections-anticipees-en-cas-defaite-115019>

Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe, « *Le Manifeste de Ventotene (1941)* », 2017, *Cvce.eu*, Université du Luxembourg, Source initiale : SPINELLI, Altiero; ROSSI, Ernesto. *Le Manifeste de Ventotene*, Roma: Associazione italiana per il Consiglio dei Comuni d'Europa (AICCE); Centro italiano di Formazione europea (CIFE); Movimento federalista europeo (MFE), Provincia di Latina, 1981, 117 pages, pp. 27-51. [Consulté le 10 mars 2017] Disponible à l'adresse : [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.cvce.eu/obj/le_manifeste_de_ventotene_1941-fr-316aa96c-e7ff-4b9e-b43a-958e96afbecc.html

Commission européenne, « Alcide de Gasperi : un médiateur inspiré pour la démocratie et la liberté en Europe », non daté, Série Les Pères fondateurs de l'Union européenne. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/alcide_de_gasperi_fr.pdf

Commission européenne, « Altiero Spinelli : un fédéraliste infatigable », non daté, Série Les Pères fondateurs de l'Union européenne. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/altiero_spinelli_fr.pdf

CULBERTSON, Alix, « Will Italy give its people an election? 2017 set for political upheaval amid populist rise », *Express.co.uk*, Home of the Daily and Sunday Express, Home News, World. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.express.co.uk/news/world/742710/Italy-general-election-June-2017-Europe-turmoil>

EuroNews, « Italie : Matteo Renzi annonce sa démission », 5 décembre 2016, *Fr.Euronews.com*. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://fr.euronews.com/2016/12/05/matteo-renzi-demissionne-apres-avoir-perdu-le-referendum-sur-son-projet-de>

France Diplomatie, « L'Union européenne et l'Italie : Présentation », 13 janvier 2017, Accueil. Dossiers Pays, Italie. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/italie/l-union-europeenne-et-l-italie/>

GUERRIERI, Sandro, « L'Italie et la construction européenne : de la naissance de la CECA au traité de Maastricht (1950-1992) », 2007, Parlement(s), Revue d'histoire politique, 3/2007 (n° HS 3), pp. 89-101. [Consulté le 19 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-parlements1-2007-3-page-89.htm>

LE DIR, Anne, « Brexit, les Italiens face à leur euroscepticisme », 13 juin 2016, *La-Croix.com*, Monde, Europe. [Consulté le 19 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.la-croix.com/Monde/Europe/Le-destin-Anglais-indiffere-largement-Italiens-2016-06-13-1200768202>

LEPARMENTIER, Arnaud, « Le traité de Rome, entre anniversaire et requiem », 21 décembre 2016, *Le Monde.fr*, Le Monde Idées. [Consulté le 19 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/12/21/le-traite-de-rome-entre-anniversaire-et-requiem_5052211_3232.html

MESTRE, Abel, « Européennes: vers une alliance Marine Le Pen – Gianni Alemanno? », 5 avril 2014, *Le Monde.fr*, Blogs, Droite(s) Extrême(s) : décryptage des populismes de droite. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://droites-extremes.blog.lemonde.fr/2014/04/05/europennes-vers-une-alliance-marine-le-pen-gianni-alemanno/>

MFE : Movimento Federalista Europeo, « Prima Pagina », 2017, Sezione italiana dell'Unione dei Federalisti e del World Federalist Movement. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.mfe.it/site/>

OLIPHANT, Vickiie, « EU set for ANOTHER political earthquake? Eurosceptics in poll LEAD ahead of Renzi's party », 21 mars 2017, *Express.co.uk*, Home of the Daily and Sunday Express, Home, News, World.

[Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.express.co.uk/news/world/782052/Eurosceptic-5-Star-movement-Italy-poll-LEAD-Matteo-Renzi-Democrat>

Frères d'Italie – Alliance nationale (FI)

@GiorgiaMeloni, « Con @MLP_ufficiel per un'Europa di popoli sovrani #melpenselfie #selfie #europee2014 #popolosovrano #noeuro », 2 avril 2014, Twitter. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/GiorgiaMeloni/statuses/451379341557891072>

Equipe de Perspective monde, « La maison commune européenne (Mikhaïl Gorbatchev) », non-daté, Perspective monde : outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945, Documents. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1644>

Fratelli d'Italia – Alleanza Nazionale, « MIGRANTI, MELONI: SE AUSTRIA SOSPENDE SCHENGEN E CHIUDE FRONTIERE, ITALIA CHIUDA IL CONFINE CON LA SLOVENIA », 17 janvier 2016, Fratelli-italia.it, Home, Notizie, Pagina corrente. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.fratelli-italia.it/2016/01/17/migranti-meloni-se-austria-sospende-schengen-e-chiude-frontiere-italia-chiuda-il-confine-con-la-slovenia/>

Fratelli d'Italia – Alleanza Nazionale, « Il programma di FDI-AN per le elezioni europee 2014 », 2014, Movimento, In Europa a testa alta. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.fratelli-italia.it/programma-europa/>

Fratelli d'Italia – Alleanza Nazionale, « Chi siamo », 2017, Movimento. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.fratelli-italia.it/about-us/>

Fratelli d'Italia – Alleanza Nazionale, « MIGRANTI, MELONI: MENTRE SCHENGEN RISCHIA DI ALTARE, ALFANO PERSEVERA IN FOLLE POLITICA DELLE « PORTE APERTE A TUTTI » », 26 janvier 2016, *Fratelli-italia.it.*, Home, Notizie, Pagina corrente. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.fratelli-italia.it/2016/01/26/migranti-meloni-mentre-schengen-rischia-di-altare-alfano-persevera-in-folle-politica-delle-porte-aperite-a-tutti/>

Fratelli d'Italia – Alleanza Nazionale, « MIGRANTI, MELONI: SCHENGEN A RISCHIO PER COLPA DI RENZI... », 29 janvier 2016, *Fratelli-italia.it.*, Home, Notizie, Pagina corrente. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.fratelli-italia.it/2016/01/29/migranti-meloni-schengen-a-rischio-per-colpa-di-renzi/>

NORDSIECK, Wolfram, « Italy : Legislative Elections : 2008 and 2013 », 2015, Parties and elections in Europe. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.parties-and-elections.eu/italy.html>

Redazione Iltabloid, « Meloni, Fratelli d'Italia: « Con sospensione Schengen rischiamo di diventare il centro profughi d'Europa » », 28 janvier 2016, *Iltabloid.it.*, Home, Primo piano, Dall'Italia. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.iltabloid.it/blog/2016/01/28/meloni-fratelli-ditalia-con-sospensione-schengen-rischiamo-di-diventare-il-centro-profughi-deuropa/>

Ligue du Nord pour l'indépendance de la Padanie (LN)

ANSA, « Salvini, ora ridiscutere Schengen », 23 décembre 2016, *Ansa.it.*, Politica. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.ansa.it/sito/notizie/politica/2016/12/23/salvini-ora-ridiscutere-schengen_3aadb9c7-1cfb-425f-84d5-48e91ffb6662.html

BBC News, « Profile : Italy's Umberto Bossi », 5 avril 2012, Bbc.com, World, Europe. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.bbc.com/news/world-europe-15640602>

HUYSSSEUNE, Michel, « Federalism and the Extreme Right in Italy », 2001-2002, Fédéralisme Régionalisme, Volume 2 : 2001-2002, Extrême droite et fédéralisme. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://popups.ulg.ac.be/1374-3864/index.php?id=250#tocto2>

La Repubblica.it, « Immigrati:Salvini,linea Lega e' chiara...sospendere Schengen », 11 juin 2015, 24ORE. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse :

<http://www.repubblica.it/ultimora/24ore/ImmigratiSalvinilinea-Lega-e-chiarasospendere-Schengen/news-dettaglio/4586802>

Le Monde.fr avec AFP et Reuters, « Silvio Berlusconi présente un nouveau gouvernement fortement ancré à droite », 8 mai 2008, *Le Monde.fr*, International, Europe. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/europe/article/2008/05/08/silvio-berlusconi-presente-un-nouveau-gouvernement-italien-fortement-ancree-a-droite_1042261_3214.html

Lega Nord, « Elezioni europee 25 maggio 2014 : Programma elettorale », 2014. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.leganord.org/phocadownload/elezioni/europee/Programma%20elettorale%20europee%20014.pdf>

PARISI, Max, « LEGA: SCHENGEN HA FALLITO », 30 janvier 2017, *IlNord.it*, Il Nord Quotidiano. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.ilnord.it/i-5297-LEGA-SCHENGEN-HA-FALLITO>

Parlement européen, « Members : Italy », 2017. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/meps/en/pdf.html?country=IT&mepId=&politicalGroup=4907&bodyType=ALL&bodyValue=&countryCircons>

Repubblica.it, « Monti, fiducia record alla Camera il nuovo premier tra rigore e ironia », 18 novembre 2011, *Repubblica.it*, Pubblico, Politica. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.repubblica.it/politica/2011/11/18/news/monti_fiducia_anche_alla_camera_il_nuovo_premier_tra_rigore_e_ironia-25222167/?ref=HREA-1

Repubblica.it, « Europee, Salvini: « Con la Le Pen presto programma comune » », 26 mars 2014, *Repubblica.it*, Politica. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.repubblica.it/politica/2014/03/26/news/europee_salvini_con_la_le_pen_presto_programma_a_comune-81956720/

Repubblica.it, « Matteo Salvini è il nuovo segretario della Lega Nord: « No all'Ue, è un gulag » », 7 décembre 2013, *Repubblica.it*, Politica. [Consulté le 18 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.repubblica.it/politica/2013/12/07/news/lega_nord_il_giorno_delle_primarie_salvini_e_boschi_in_corsa_per_la_segreteria-72920286/

SALVINI, Matteo, « Che schifo i "giornalisti" italiani..... Ecco i dati, FAI GIRARE. In Olanda il Partito della Libertà di Wilders sale dal 10% al 13%, cresce da 15 a 20 seggi, diventa secondo partito nazionale! I liberali di destra di Rutte scendono dal 26,5% al 21%, da 41 a 33 seggi. I socialisti crollano dal 24% al 5,7%, da 38 seggi a 9. Cambiare l'Europa, salvare il lavoro e stop invasione, le buone idee crescono. », 16 mars 2017, Facebook. [Consulté le 16 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/salviniofficial/photos/a.278194028154.141463.252306033154/10154596390633155/?type=3&theater>

Mouvement 5 étoiles (M5S)

@Beppe_Grillo, 2017, Page Twitter officielle. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://twitter.com/beppe_grillo?lang=en

@Mov5Stelle, MoVimento 5 Stelle, 2017, Page Twitter officielle. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/Mov5Stelle>

AFP, « 6 choses à savoir sur le Mouvement cinq étoiles de Beppe Grillo », 6 juin 2016, *LeTemps.ch*. Italie. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/monde/2016/06/06/6-choses-savoir-mouvement-cinq-etoiles-beppe-grillo>

BELGA, « Le M5S italien n'est plus eurosceptique et de rejoindre le groupe libéral au Parlement européen », *L'avenir.net*, Accueil, Monde. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lavenir.net/cnt/DMF20170109_00942205

CHAUVEROU, Eric, « Italie : cinq questions sur le Mouvement 5 étoiles », 20 juin 2016, *Franceculture.fr*, Accueil, Politique. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/politique/italie-cinq-questions-sur-le-mouvement-cinq-etoiles>

CUZZOCREA, Annalisa, « Grillo: « Adesso è il momento di proteggerci, rimpatriare subito tutti gli immigrati irregolari » », 23 décembre 2016, *Repubblica.it*, Politique. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse :

http://www.repubblica.it/politica/2016/12/23/news/grillo_adesso_e_il_momento_di_proteggerci_rimpatriare_subito_tutti_gli_immigrati_irregolari_-154741098/

Europe 1 : le Jdd, « Beppe Grillo : « Le bilan de l'Europe est un échec total », 22 mars 2017, *Lejdd.fr*, Accueil, International, Europe, Mis à jour le 27 mars 2017. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lejdd.fr/International/Europe/Beppe-Grillo-Le-bilan-de-l-Europe-est-un-echec-total-841750#xtor=CS1-3>

F. DUMONT, Ariel, « Rien ne va plus pour le Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo », 15 janvier 2017, *Marianne.net*. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.marianne.net/monde/rien-ne-va-plus-pour-le-mouvement-5-etoiles-de-beppe-grillo>

GOUËSET, Catherine, « Italie : le Mouvement 5 étoiles est-il de gauche ou d'extrême-droite ? », 4 décembre 2016, *L'Express.fr*, Actualité, Monde, Europe. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/italie-le-mouvement-5-etoiles-est-il-de-gauche-ou-d-extreme-droite_1856589.html

GRILLO, Beppe, « Il Movimento 5 Stelle : in Europa per l'Italia », 10 janvier 2017, 10 janvier 2017, *ilblogdellestelle.it*, Il primo magazine solo on line. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.ilblogdellestelle.it/il_movimento_5_stelle_in_europa_per_litalia.html

GRILLO, Beppe, « Il Programma », 2014, Movimento 5 Stelle, In Europa per l'Italia : 25 Maggio 2014 – Elezioni Europee #Vinciamonoi, *beppegrillo.it*. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.beppegrillo.it/europee/programma/>

Le Monde.fr avec AFP, « Italie : Beppe Grillo souhaite que le Mouvement 5 étoiles change de groupe au Parlement européen », 8 janvier 2017, *Le Monde.fr*, Europe. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/01/08/italie-beppe-grillo-souhaite-que-le-mouvement-5-etoiles-change-de-groupe-au-parlement-europeen_5059485_3214.html

Movimento 5 Stelle, « Liste a 5 Stelle : Tutte le liste a 5 Stelle », 2010, Movimento 5 Stelle. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.movimento5stelle.it/elenco_liste.php

Movimento 5 Stelle, « Forum : Forum Home », 2017. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.movimento5stelle.it/listeciviche/forum/>

MoVimento 5 Stelle, 2017, Page Facebook officielle, Accueil. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/movimentocinquestelle/?fref=ts>

Movimento 5 Stelle, « Programma : Stato e cittadini Energia Informazione Trasporti Salute Istruzione », non daté, *Beppegrillo.it*. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.beppegrillo.it/iniziative/movimentocinquestelle/Programma-Movimento-5-Stelle.pdf>

Movimento 5 Stelle, « Schengen, M5S: « E' fallimento progetto Europa. Dov'è Renzi? » », 26 janvier 2016, *Movimento5stelle.it*, Comunicati, Comunicato stampa. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.movimento5stelle.it/parlamentoeuropeo/2016/01/schengen-m5s-e-falli.html>

NORDSIECK, Wolfram, « European Union (2014-2019) », 2015, Parties and elections in Europe. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.parties-and-elections.eu/eu-groups2014.html>

Page Youtube de GRILLO, Beppe, « Vidéo : In Europa per l'Italia! MoVimento 5 Stelle alle Elezioni Europee #vinciamoNOI », 9 mai 2014, *Youtube.com*. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=GfyxV1QCL9U>

RIDET, Philippe, « Maalox et calelette pour Beppe Grillo », 27 mai 2014, Le Monde Blogs : Campagne d'Italie, le blog de Philippe Ridet, correspondant du Monde en Italie. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://italie.blog.lemonde.fr/2014/05/27/maalox-et-calculette-pour-beppe-grillo/>

RT en français, « Grande victoire du parti eurosceptique italien aux élections municipales de Rome », 20 juin 2016, International. [Consulté le 22 mars 2017] Disponible à l'adresse : <https://francais.rt.com/international/22411-grande-victoire-parti-eurosceptique-italien>

SALVATORE, Aloïse, « *Beppe Grillo critiqué de toutes parts après sa volte-face radicale* », 10 janvier 2017, *Le Monde.fr*, Europe. [Consulté le 21 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/01/10/beppe-grillo-critique-de-toutes-parts-apres-sa-volte-face-radicale_5060248_3214.html

Luxembourg

Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe, « *Projet « Pierre Werner et l'Europe » : Présentation générale* », 2017, *Cvce.eu*, Université du Luxembourg. [Consulté le 27 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cvce.eu/project/werner/introduction>

Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe, « *Les présidents de la Commission européenne* », 9 août 2016, *Cvce.eu*, Université du Luxembourg. [Consulté le 27 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.cvce.eu/obj/les_presidents_de_la_commission_europeenne-fr-a6242195-6d03-4a00-9a49-f0681e0abbf6.html

Commission européenne, « *Joseph Bech : le rôle déterminant d'un petit pays dans l'intégration européenne* », non daté, Série Les Pères fondateurs de l'Union européenne. [Consulté le 27 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/sites/europaeu/files/docs/body/joseph_bech_fr.pdf

DUCOURTIEUX, Cécile ; STROOBANTS, Jean-Pierre, « *Jean-Claude Juncker, le chef de la Commission européenne, étale son pessimisme* », 12 février 2017, *Le Monde.fr*, Le Monde Europe. Mis à jour le 22 février 2017. [Consulté le 27 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/02/12/les-doutes-du-president-de-la-commission-europeenne-jean-claude-juncker_5078583_3214.html

Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, « *Luxembourg, capitale européenne et sièges d'institutions de l'UE* », 29 juin 2015, Accueil, La Présidence du Conseil de l'UE, Le Luxembourg et l'UE. [Consulté le 27 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.eu2015lu.eu/fr/la-presidence/luxembourg-et-ue/luxembourg-siege-institutions-europeennes/index.html>

Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, « *Procès-verbal de recensement général : élection de six membres du Parlement européen* », 3 juin 2014, *Elections.public.lu*, Elections européennes 2014, Résultats officiels. [Consulté le 24 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://elections.public.lu/fr/elections-europeennes/2014/resultats-officiels/RECENSEMENT_GENERAL_2014.pdf

Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, « *Procès-verbal de recensement général : élection au suffrage universel de 6 représentants du Luxembourg au Parlement Européen du 7 juin 2009* », juin 2009, *Elections.public.lu*, Elections européennes 2009, Résultats officiels. [Consulté le 24 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://elections.public.lu/fr/elections-europeennes/2009/resultats-officiels/recensement_general.pdf

Union européenne, « *Présidents des institutions de l'UE : Qui fait quoi ?* », 27 mars 2017, *Europa.eu*, À propos de l'UE. [Consulté le 27 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/about-eu/presidents_fr

Université du Luxembourg, « *Joseph Bech* », 2017, Page d'accueil, La vie au Luxembourg, À savoir. Personnalités. [Consulté le 27 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.uni.lu/welcome_to_luxembourg/facts_and_figures/personalities/joseph_bech

La Gauche (DL)

@Dei_Lenk, 2017, Page Twitter officielle. [Consulté le 24 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://twitter.com/dei_lenk/following?lang=en

Déi Lénk, « *Droits humains et migration* », non daté, Accueil, Thèmes. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.dei-lenk.lu/theme-en-detail/droits-humains-migration/>

La Gauche – Déi Lénk, « Programme : version française », 30 janvier 1999, Modifié le 29 mars 1999. [Consulté le 23 mars 2017] Disponible à l'adresse : http://www.dei-lenk.lu/wp-content/uploads/2013/08/Grundsatzprogramm_1999_FR.pdf

Déi Lénk, « Dossier : la politique économique en Europe et au Luxembourg », 18 septembre 2013. [Consulté le 23 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.dei-lenk.lu/dossier-la-politique-economique-en-europe-et-au-luxembourg/>

Déi Lénk, « Programme pour les élections européennes », 28 avril 2014, *Issuu.com*. [Consulté le 23 mars 2017] Disponible à l'adresse : https://issuu.com/deilenk/docs/wahlprogramm_eu_fr_web

Déi Lénk, « Europe solidaire – Europe sans frontières », 26 juin 2015. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.dei-lenk.lu/europe-solidaire-europe-sans-frontieres/>

Déi Lénk, « Europe », non daté, Thèmes. [Consulté le 23 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.dei-lenk.lu/theme-en-detail/europe/>

Déi Lénk, « *Vorstellung* », non daté. [Consulté le 23 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.dei-lenk.lu/de/presentation/>

Parti démocratique réformateur (ADR)

ADR, « Élections européennes 2014. Moins d'Europe, d'avantage de Luxembourg », 2014, Liste 4, Programme électoral. [Consulté le 24 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.adr.lu/wp-content/uploads/2014/04/Programme-electoral-mat-Cover.pdf>

ADR, « Immigratioun, Grenzen & Sécherheet », 2017, *Adr.lu*, Home, Walen, EuropaWalen 2014, Eise Walprogramm. Eise Walprogramm an der Kuerzfaassung. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://adr.lu/walen/walen-2014/eise-walprogramm/eise-walprogramm-an-der-kuerzfaassung/immigratioun-grenzen-secherheet/>

ADR, « Lëtzebuerg an der EU », avril 2006, Home, Eis Themen. [Consulté le 24 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://adr.lu/unsere-themen/letzebuerg-an-der-eu/>

Cefis : centre d'étude et de formation interculturelles et sociales, « Les partis politiques au Luxembourg : Une auto-présentation des partis politiques luxembourgeois présents aux élections législatives de 2013 », 2013. [Consulté le 24 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cefis.lu/resources/Partis-politiques.pdf>

NORDSIECK, Wolfram, « Luxembourg : Legislative elections 2009 and 2013 », 2015, Parties and elections in Europe. [Consulté le 24 mars 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.parties-and-elections.eu/luxembourg.html>

France

ATS/TMUN, « Macron et Merkel prêts à réformer l'Europe face au populisme », 15 mai 2017, *Rts.ch*, RTS info, Monde. [Consulté le 18 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.rts.ch/info/monde/8623854-macron-et-merkel-prets-a-reformer-l-europe-face-au-populisme.html>

Centre d'Information sur les Institutions Européennes, « Les Institutions de l'Union européenne à Strasbourg », 2007, *Strasbourg-europe.eu*, Accueil, L'Europe à Strasbourg, Les Institutions, L'Union européenne. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.strasbourg-europe.eu/l-union-europeenne,2089,fr.html>

Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe, « Georges Pompidou et sa vision de l'Europe par Bernard Lefort (RTL, 6 avril 1972) », 2017, *Cvce.eu*, Université du Luxembourg. Document audio. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.cvce.eu/obj/georges_pompidou_et_sa_vision_de_l_europe_par_bernard_lefort_rtl_6_avril_1972-fr-586f1268-984f-449d-ac01-6ff0f9e70c14.html

Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe, « Le sommet de La Haye (1er- 2 décembre 1969) : achèvement, élargissement, approfondissement », 2017, *Cvce.eu*, Université du Luxembourg. [Consulté le

17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/d1cfaf4d-8b5c-4334-ac1d-0438f4a0d617/01b8a864-db8b-422c-915e-a47d5e86593e#sdendnote1sym>

Commission européenne, « Jean Monnet, l'unificateur », non daté, Série Les Pères fondateurs de l'Union européenne. [Consulté le 14 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/jean_monnet_fr.pdf

Commission européenne, « Robert Schuman, l'architecte de l'intégration européenne », non daté, Série Les Pères fondateurs de l'Union européenne. [Consulté le 14 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/robert_schuman_fr.pdf

Conseil Constitutionnel de la France, « Annonce des résultats officiels du premier tour de l'élection présidentielle et liste des candidats au second tour », 26 avril 2017, *Conseil-constitutionnel.fr*, Accueil, Actualités. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://presidentielle2017.conseil-constitutionnel.fr/annonce-des-resultats-officiels-du-premier-tour-de-lelection-presidentielle-et-liste-des-candidats-au-second-tour/>

Conseil Constitutionnel de la France, « Bilan du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 », 26 avril 2017, *Conseil-constitutionnel.fr*, Accueil, Français, Publications, Dossiers thématiques, 2002, Élection présidentielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/documentation/dossiers-thematiques/2002-election-presidentielle/bilan-du-premier-tour-de-l-election-presidentielle-de-2002.16535.html>

Conseil Constitutionnel de la France, « Déclaration du 26 avril 2017 relative aux résultats du premier tour de scrutin de l'élection du Président de la République », 26 avril 2017, *Conseil-constitutionnel.fr*, Accueil, Français, Les décisions, Accès par date, 2017, 2017-169 PDR. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2017/2017-169-pdr/decision-n-2017-169-pdr-du-26-avril-2017.148939.html>

DRAKE, Helen, « Jacques Delors et la Commission européenne : Un leadership unique ? », 2002, Politique européenne 2002/4 (numéro 8), pp. 131-145. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2002-4-page-131.htm>

Europa (la dernière chance de l'Europe), « Valéry Giscard d'Estaing et l'Europe », 2014, Accueil, VGE et l'Europe. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europa-vge.com/biographie-de-valery-giscard-destaing/>

Franceinfo, « VIDEO : Macron à Merkel : « Nous avons besoin d'une vraie refondation de l'Europe » », 15 mai 2017, *Franceinfo.fr*, Accueil, Élections 2017. [Consulté le 18 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.franceinfo.fr/elections/presidentielle/video-macron-a-merkel-nous-avons-besoin-d-une-vraie-refondation-de-l-europe_2192535.html

GAILLARD, Manon, « Chapitre 9 : François Mitterrand, l'Europe comme horizon », 2010, France-Europe : Politique européenne de la France de 1950 à nos jours, Résumé. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/france-europe--9782804160166-p-121.htm>

GRACIEUX, Christophe, « La présidence de la Commission européenne par Jacques Delors de 1985 à 1995 », 15 mars 1999, *Fresques.ina.fr*, Jalons : Version découverte, Accueil, Médiathèque. Fiche média, Document vidéo. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu05123/la-presidence-de-la-commission-europeenne-par-jacques-delors-de-1985-a-1995.html>

GUDER, Ute ; CONTI, Nicolò, « Jacques Delors : Président fondateur de l'Institut Delors », non daté, *InstitutDelors.eu*, Accueil, Nous connaître, Nos présidents. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.institutdelors.eu/011016-2033-Jacques-Delors.html>

Institut Delors, « Biographie intégrale de Jacques Delors », non daté, *InstitutDelors.eu*, Document PDF. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.institutdelors.eu/media/bio-integrale-jd-fr.pdf?pdf=ok>

Institut Georges Pompidou, « Présentation de l'ouvrage : *Un projet pour l'Europe. Georges Pompidou et la construction européenne* de BUSSIÈRE, Éric et WILLAERT, Émilie », 2010, Bruxelles : Peter Lang, collection « Georges Pompidou – Archives », 2010. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.georges-pompidou.org/projet-leurope-georges-pompidou-construction-europeenne>

La Croix, « Discours de Nicolas Sarkozy sur la ratification du traité de Lisbonne », 11 février 2008, *La-Croix-com*, Monde, Mis à jour le 9 octobre 2008. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.la-croix.com/Monde/Discours-de-Nicolas-Sarkozy-sur-la-ratification-du-traite-de-Lisbonne-2008-02-11-668319>

Le Monde diplomatique, « Strasbourg, capitale européenne », septembre 2012, *Monde-diplomatique.fr*, Une démocratie à reconstruire, p. 7. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/A/48150>

Le Monde, « L'euro », 2017, *Le Monde.fr*, Élection présidentielle, Présidentielle 2017, Comparateur de programmes. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lemonde.fr/programmes/europe/1-euro>

LEPARMENTIER, Arnaud, « Jacques Delors et l'âme de l'Europe », 22 juillet 2015, *Le Monde.fr*, Le Monde Idées. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/07/22/jacques-delors-et-l-ame-de-l-europe_4693328_3232.html

MARTIN-GENIER, Patrick, « Le rêve européen de Valéry Giscard d'Estaing », 26 octobre 2014, Le Huffington Post en association avec le groupe Le Monde, Le Bon Lien, Les Blogs. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.huffingtonpost.fr/patrick-martingenier/valery-giscard-destaing-union-europeenne_b_6008704.html

Ministère de l'intérieur de la France, « Référendum du 20 septembre 1992 », 2011, *Intérieur.gouv.fr*, Accueil, Élections, Les résultats, Référendum. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : [http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Referendums/elecresult_referendum_1992/\(path\)/referendum_1992/000/000.html](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Referendums/elecresult_referendum_1992/(path)/referendum_1992/000/000.html)

Ministère de l'intérieur de la France, « Référendum du 29 mai 2005 », 2011, *Intérieur.gouv.fr*, Accueil, Élections, Les résultats, Référendum. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : [http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Lesresultats/Referendums/elecresult_referendum_2005/\(path\)/referendum_2005/000/000.html](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Lesresultats/Referendums/elecresult_referendum_2005/(path)/referendum_2005/000/000.html)

Ministère de l'intérieur de la France, « Résultats de l'élection présidentielle 2012 », *Intérieur.gouv.fr*, Accueil, Élections, Les résultats, Présidentielles. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : [http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Lesresultats/Presidentielles/elecresult_PR2012/\(path\)/PR2012/FE.html](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Lesresultats/Presidentielles/elecresult_PR2012/(path)/PR2012/FE.html)

Ministère de l'intérieur de la France, « Élection présidentielle 2017 : résultats globaux du premier tour », 24 avril 2017, *Interieur.gouv.fr*, Accueil, Élections, Élection présidentielle 2017. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Election-presidentielle-2017/Election-presidentielle-2017-resultats-globaux-du-premier-tour>

MOREIRA, Enrique, « François Hollande prend la défense de l'Europe », 16 avril 2017, *LesEchos.fr*, Accueil, Monde, Europe. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos.fr/monde/europe/0211981089496-francois-hollande-prend-la-defense-de-leurope-2080126.php>

MUSTIELLI, Jean, « François Mitterrand, l'européen », 2 juin 2004, Institut François Mitterrand, Accueil, La lettre, Lettre numéro 8, Point de vue. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.mitterrand.org/Francois-Mitterrand-l-europeen.html>

Parlement européen, « Le Système d'Information Schengen (SIS) », dernière modification le 10 avril 2005, Commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures, Liberté, sécurité et justice : UN AGENDA POUR L'EUROPE. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/comparl/libe/eljs/zoom_in/25_fr.htm

REY, Marie-Pierre, « Georges Pompidou et l'Europe », juillet-septembre 1994, Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°43, Dossier : Histoire au courant de la « political correctness », pp. 124-126.[Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.persee.fr/doc/AsPDF/xxs_0294-1759_1994_num_43_1_3079.pdf

Union européenne, « Médiateur européen », dernière mise-à-jour le 17 avril 2017, *Europa.eu*, EUROPA, Informations générales sur l'Union européenne, Institutions et autres organes de l'UE, À propos de l'UE,

Contenu, En bref. [Consulté le 17 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies/european-ombudsman_fr

Solidarité et progrès (S&P)

CHEMINADE, Jacques, « Analyses : immigration », 15 décembre 2014, *CHEMINADE2017.fr*. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cheminade2017.fr/Immigration>

CHEMINADE, Jacques, « La France de demain : immigration et paix par le développement mutuel », *CHEMINADE2017.fr*. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cheminade2017.fr/Immigration-et-paix-par-le-developpement-mutuel-1647>

CHEMINADE, Jacques, « La France de demain : Jeunesse, un nouveau printemps émancipateur pour la France », 2017, *CHEMINADE2017.fr*. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cheminade2017.fr/Jeunesse-un-nouveau-printemps-emancipateur-pour-la-France>

CHEMINADE, Jacques, « Sortir de l'UE et de l'euro pour une Europe des patries et des projets », 2017, *CHEMINADE2017.fr*. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.cheminade2017.fr/Sortir-de-L-UE-et-de-l-euro-pour-une-Europe-des-patries-et-des-projets>

Plateforme ouverte des données publiques françaises, « Élection présidentielle 1995 – Résultats », 8 juillet 2013, Producteur certifié : Ministère de l'intérieur, Mise à jour le 6 février 2016, Document .xls. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/election-presidentielle-1995-resultats-572083/>

Solidarité&Progrès, « Découvrir S&P », 2017, Site officiel. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.solidariteetprogres.org/le-mouvement.html>

Lutte ouvrière (LO)

ARTHAUD, Nathalie, « Europe », 2017, Le site de campagne de Nathalie Arthaud. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.nathalie-arthaud.info/europe-80939.html>

DE BOISSIEU, Laurent, « Élections européennes 2014 », 8 juin 2014, *France-Politique.fr*, Accueil. Élections, Élections européennes. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.france-politique.fr/elections-europeennes-2014.htm>

Lutte ouvrière, « L'Europe », 2017, Portail de Lutte ouvrière, Accueil, Qui sommes-nous ? [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.lutte-ouvriere.org/qui-sommes-nous/europe>

Lutte ouvrière, « Présentation », 2017, Portail de Lutte ouvrière, Accueil, Qui sommes-nous ? [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.lutte-ouvriere.org/qui-sommes-nous/presentation>

Lutte ouvrière, « Europe de Schengen : retour des murs, des barbelés et des frontières intérieures », février 2016, Le Mensuel, Lutte de Classe numéro 173. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://mensuel.lutte-ouvriere.org/2016/01/30/europe-de-schengen-le-retour-des-murs-des-barbeles-et-des-frontieres-interieures_65305.html

Lutte ouvrière, Le journal, « Europe de Schengen : davantage de police, de frontières et de camps... », 27 janvier 2016, Accueil, Lutte ouvrière numéro 2478, Dans le monde. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://journal.lutte-ouvriere.org/2016/01/27/europe-de-schengen-davantage-de-police-de-frontieres-et-de-camps_65236.html

Lutte ouvrière, « Derrière la crise de l'euro », mars 2011, *Le Mensuel*, Lutte de Classe numéro 134. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://mensuel.lutte-ouvriere.org/documents/archives/la-revue-lutte-de-classe/serie-actuelle-1993/article/derriere-la-crise-de-l-euro>

Ministère de l'intérieur de la France, « Législatives », 2011, *Intérieur.gouv.fr*, 2011, Accueil, Élections, Les résultats, Législatives. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Legislatives>

Union populaire républicaine (UPR)

ASSELINÉAU, François ; UPR, « Libération nationale : Programme présidentiel de François Asselineau ; Programme législatif de l'Union populaire républicaine », 2017, Élections 2017. Document PDF. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.upr.fr/wp-content/uploads/2011/01/Programme-Francois-Asselineau-legislatif-2017.pdf>

ASSELINÉAU, François, « ASSELINÉAU2017 », 2017, Site officiel de la campagne de François Asselineau à l'élection présidentielle de 2017. [Consulté le 19 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.asselineau2017.fr>

ASSELINÉAU, François, « Pourquoi l'euro est condamné », 2017, ASSELINÉAU2017. [Consulté le 19 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.asselineau2017.fr/pourquoi-leuro-est-condamne/>

ASSELINÉAU, François, « Pourquoi le Frexit est urgent », 2017, ASSELINÉAU2017. [Consulté le 19 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.asselineau2017.fr/pourquoi-un-frexit-est-urgent/>

Union populaire républicaine – UPR – Officiel, « Grève des taxis - Etat d'urgence - Rebelles syriens - Goldman Sachs - L'analyse de F. Asselineau », 31 janvier 2016, *Youtube.com*, Page officielle de l'UPR. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=xxkafzXUKeg&feature=youtu.be#>

UPR : Union populaire républicaine, « Qui sommes-nous ? », 2017, *Upr.fr*, L'UPR. [Consulté le 19 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.upr.fr/union-populaire-republicaine>

Nouveau parti anticapitaliste (NPA)

L'Express, « Philippe Poutou, candidat éliminé à l'élection présidentielle 2017 », 2017, *L'Express.fr*, Actualité, Politique, Élections, Présidentielle 2017. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lexpress.fr/actualite/politique/philippe-poutou_1878705.html

L'OBS, « Nouveau parti anticapitaliste », non daté, *Tempsreel.nouvelobs.com*, Actualités. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/nouveau-parti-anticapitaliste>

Le Parisien, « Régionales : le NPA de Besancenot appelle à voter pour Lutte ouvrière », 24 novembre 2015, *LeParisien.fr*, Accueil, Élections régionales 2015. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.leparisien.fr/elections-regionales/regionales-le-npa-de-besancenot-appelle-a-voter-pour-lutte-ouvriere-24-11-2015-5307639.php>

NPA ; Hebdo l'Anticapitaliste, « Contre tout repli national, pour une Europe des travailleurs et des peuples », 13 décembre 2016, *NPA2009.org* : site officiel du Nouveau parti anticapitaliste, Arguments, Mis à jour le 14 décembre 2016. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npa2009.org/arguments/international/contre-tout-repli-national-pour-une-europe-des-travailleurs-et-des-peuples>

NPA ; Hebdo l'Anticapitaliste, « Union européenne : Les salariéEs à travers la crise », 20 février 2017, *NPA2009.org* : site officiel du Nouveau parti anticapitaliste, Arguments, Mis à jour le 27 février 2017. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npa2009.org/actualite/economie/union-europeenne-les-salariees-travers-la-crise>

NPA ; Hebdo l'Anticapitaliste, « Une Union européenne en pleine crise », 23 mars 2017 *NPA2009.org* : site officiel du Nouveau parti anticapitaliste, Arguments. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npa2009.org/arguments/une-union-europeenne-en-pleine-crise>

NPA ; Hebdo l'Anticapitaliste, « Listes anticapitalistes : de modestes résultats, des acquis à consolider », 26 mars 2014, *NPA2009.org* : site officiel du Nouveau parti anticapitaliste. Arguments. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npa2009.org/content/listes-anticapitalistes-de-modestes-resultats-des-acquis-consolider>

NPA ; Hebdo l'Anticapitaliste, « L'UE dans la présidentielle : la logique des égoïsmes nationaux », 27 mars 2017, *NPA2009.org* : site officiel du Nouveau parti anticapitaliste. Arguments. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npa2009.org/arguments/international/lue-dans-la-presidentielle-la-logique-des-egoismes-nationaux>

NPA : Nouveau parti anticapitaliste, « Avec Philippe Poutou. Nos vies, pas leurs profits ! », 2017, Élection présidentielle 2017, Programme électoral, Document PDF. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à

l'adresse : https://poutou2017.org/sites/default/files/2017-03/ProgrammePOUTOU-2017_WEB_0.pdf#page=33

NPA, « Qui sommes-nous ? », 22 septembre 2008, *NPA2009.org* : site officiel du Nouveau parti anticapitaliste, Raccourcis. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://npa2009.org/node/24>

POUTOU, Philippe, « L'Europe : une forteresse capitaliste », 2017, *Poutou2017.org* : site officiel de campagne à l'élection présidentielle. Programme. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://poutou2017.org/programme/leurope-une-forteresse-capitaliste>

POUTOU, Philippe, « Le protectionisme comme solution ? », 2017, *Poutou2017.org* : site officiel de campagne à l'élection présidentielle. Programme. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://poutou2017.org/programme/le-protectionisme-comme-solution>

POUTOU, Philippe, « Notre Europe : celle des travailleurEs », 2017, *Poutou2017.org* : site officiel de campagne à l'élection présidentielle, Programme. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://poutou2017.org/programme/notre-europe-celle-des-travailleures>

POUTOU, Philippe, « Pour un monde sans frontières », 2017, *Poutou2017.org* : site officiel de campagne à l'élection présidentielle. Programme. [Consulté le 22 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://poutou2017.org/programme/pour-un-monde-sans-frontieres>

Debout la France (DLF)

ANTKOWIAK, Tifany, « Nicolas Dupont-Aignan dit avoir « évolué » sur l'euro et souhaite « en garder les bons côtés » », 16 mars 2017, France Bleu, Accueil, Infos, Politique. [Consulté le 21 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.francebleu.fr/infos/politique/nicolas-dupont-aignan-dit-avoir-evolue-sur-l-euro-et-souhaite-en-garder-les-bons-cotes-1489657940>

Assemblée nationale française, « M. Nicolas Dupont-Aignan », non daté, Accueil, Les députés, Liste alphabétique. [Consulté le 21 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA1206

CAVELIER, Jeanne, « Le spectaculaire revirement de Dupont-Aignant sur le FN », 29 avril 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017, Mis à jour le 30 avril 2017. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/29/le-spectaculaire-revirement-de-dupont-aignan-sur-le-fn_5120038_4854003.html

DLD : Debout la France, « Debout la France en bref... », 2017, *Debout-la-France.fr*, Notre parti. [Consulté le 21 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.debout-la-france.fr/contenu/debout-la-france-en-bref>

FAYE, Olivier, « Nicolas Dupont-Aignan a passé un « accord de gouvernement » avec Marine Le Pen », 28 avril 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017, Mis à jour le 29 avril 2017. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/28/nicolas-dupont-aignan-annonce-avoir-passe-un-accord-de-gouvernement-avec-marine-le-pen_5119759_4854003.html

LE MONDE, « L'« immense honte » du ralliement de Nicolas Dupont-Aignan à Marine Le Pen », 29 avril 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/29/l-immense-honte-du-ralliement-de-nicolas-dupont-aignan-a-marine-le-pen_5120033_4854003.html

LE MONDE, Service politique, « Après le soutien de Dupont-Aignan à Le Pen, défections en série au sein de Debout la France », 1 mai 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017, Mis à jour le 2 mai 2017. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/01/apres-le-soutien-de-dupont-aignan-a-le-pen-defections-en-serie-au-sein-de-debout-la-france_5120521_4854003.html

Le Monde.fr avec AFP, « Si elle est élue présidente, Marine Le Pen nommera Dupont-Aignan premier ministre », 29 avril 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017, Mis à jour le 30 avril 2017. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lemonde.fr/election->

[presidentielle-2017/article/2017/04/29/si-elle-est-elue-presidente-marine-le-pen-annonce-qu-elle-nommerait-nicolas-dupont-aignan-premier-ministre_5119973_4854003.html](http://www.lepoint.fr/actualite-politique/2017/04/29/si-elle-est-elue-presidente-marine-le-pen-annonce-qu-elle-nommerait-nicolas-dupont-aignan-premier-ministre_5119973_4854003.html)

Le Point.fr, « Le FN et Nicolas Dupont-Aignan rompent leur alliance », 13 mai 2017, *Le Point.fr*, Actualité, Politiques, Législatives 2017. [Consulté le 18 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lepoint.fr/legislatives/le-fn-et-nicolas-dupont-aignan-rompent-leur-alliance-13-05-2017-2127148_3408.php?utm_term=Autofeed&utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Twitter&link_time=1494686725#xtor=CS1-32-%5BEchobox%5D

LEVY, Sophie, « Nicolas Dupont-Aignan : Un programme souverainiste pour transformer l'Europe », 4 avril 2017, *Capital.fr*, À la une, Politique économique [Consulté le 21 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.capital.fr/a-la-une/politique-economique/nicolas-dupont-aignan-un-programme-souverainiste-pour-transformer-l-europe-1219360>

NDA2017, « Affaires européennes », 2017, Site officiel de la campagne électorale de Nicolas Dupont-Aignan à l'élection présidentielle de 2017, Thèmes, Europe. [Consulté le 21 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.nda-2017.fr/theme/europe>

La France insoumise (FI)

@Ahorapodemos,, « Europa necesita un presidente como @JLMelenchon que recupere las bases de la democracia » @Pablo_Iglesias_ #LaForceDuPeuple », 21 avril 2017, Twitter, Compte officiel. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/ahorapodemos/status/855474178140647432>

@JLMelenchon, « Voilà notre Europe : l'Europe insoumise. Celle de @ahorapodemos, celle du @BlocoDeEsquerda. #LaForceDuPeuple », 21 avril 2017, Twitter, Compte officiel. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/JLMelenchon/status/85547220767757172>

@JLMelenchon, « Vite, Syriza en France ! Vite, qu'ils s'en aillent tous ! - #Syriza #Tsispras #Grèce », 25 janvier 2015, Twitter, Compte officiel. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/jlmelenchon/status/559397796005314561?lang=en>

@Syriza_gr, « ΣΥΡΙΖΑ: Η υποψηφιότητα Μελανσόν ελπίδα αλλαγής στη Γαλλία και την Ευρώπη <http://bit.ly/2pYK3f0> », 25 janvier 2015, Twitter, Compte officiel. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://twitter.com/syriza_gr/status/855398462812192769

6Médias avec AFP, « Jean-Luc Mélenchon sera le candidat du PCF », 26 novembre 2016, *LePoint.fr*, Actualité, Politique, Modifié le 27 novembre 2016. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lepoint.fr/politique/jean-luc-melenchon-sera-le-candidat-du-pcf-26-11-2016-2085982_20.php

BALDIT, Etienne, « Les militants du PCF choisissent de soutenir Mélenchon pour 2017 (contre la décision de la direction) », 26 novembre 2016, *Lelab.europe1.fr*, Le lab politique, Présidentielle. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://lelab.europe1.fr/les-militants-du-pcf-choisissent-de-soutenir-melenchon-pour-2017-2911928>

BARUCH, Jérémie ; BRETEAU, Pierre, « Droite, FN, Mélenchon : quelle évolution entre les résultats des présidentielles de 2012 et 2017 ? », 24 avril 2017, *LeMonde.fr*, Le Monde Présidentielle 2017, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/24/presidentielle-qui-progresse-qui-regresse-au-premier-tour-entre-2012-et-2017_5116323_4854003.html

CHAULET, Paul, « Présidentielle : Jean-Luc Mélenchon et le casse-tête européen », 19 avril 2017, *Lexpress.fr*, Actualité, Politique, Élections, Présidentielle 2017, Mis à jour le 21 avril 2017. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lexpress.fr/actualite/politique/elections/presidentielle-jean-luc-melenchon-et-le-casse-tete-europeen_1900275.html

DAMGÉ, Mathilde, « Non, Jean-Luc Mélenchon ne veut pas sortir de Schengen », 19 avril 2017, *Le Monde.fr*, Les décodeurs. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/04/19/non-jean-luc-melenchon-ne-veut-pas-sortir-de-schengen_5113926_4355770.html

DE RAVINEL, Sophie, « Jean-Luc Mélenchon ne donnera pas de consigne de vote pour le second tour », 28 avril 2017, *LeFigaro.fr*, Accueil, Présidentielle 2017, Élection présidentielle. [Consulté le 1 mai 2017]

Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2017/04/28/35003-20170428ARTFIG00397-jean-luc-melenchon-ne-donnera-pas-de-consigne-de-vote.php>

ENSEMBLE !, « Communiqué du Collectif National d'Ensemble des 19 et 20 novembre 2016 », 20 novembre 2016, *Ensemble-fdg.fr*, Ensemble! Mouvement pour une alternative de gauche, écologique et solidaire. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.ensemble-fdg.org/content/communiqué-du-collectif-national-densemble-des-19-et-20-novembre-2016>

GUE/NGL, « Delegations », 2017, Site officiel du European United Left/Nordic Green Left European Parliamentary Group, Home, The Group, Delegations. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.guengl.eu/group/delegations>

L'AEC.fr, « Appliquer un « plan B » en cas d'échec des négociations », 2017, L'Avenir en commun : le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon, L'Europe en question. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://laec.fr/section/52/appliquer-un-plan-b-en-cas-d-echec-des-negociations>

L'AEC.fr, « Défendre et développer les coopérations avec les autres peuples d'Europe », 2017, L'Avenir en commun : le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon, L'Europe en question. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://laec.fr/section/53/defendre-et-developper-les-cooperations-avec-les-autres-peuples-d-europe>

L'AEC.fr, 2017. *Organiser le processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne sans esprit de vengeance ou de punition*. L'Avenir en commun : le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon. L'Europe en question. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://laec.fr/section/50/organiser-le-processus-de-sortie-du-royaume-uni-de-l-union-europeenne-sans-esprit-de-vengeance-ou-de-punition>

L'AEC.fr, 2017. *Plan A. Proposer une refondation démocratique, sociale et écologique des traités européens par la renégociation*. L'Avenir en commun : le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon. L'Europe en question. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://laec.fr/section/51/plan-a-proposer-une-refondation-democratique-sociale-et-ecologique-des-traites-europeens-par-la-renegociation>

L'AEC.fr, « Prendre les mesures immédiates et unilatérales de sauvegarde des intérêts de la Nation et d'application de notre projet », 2017, L'Avenir en commun : le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon, L'Europe en question. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://laec.fr/section/49/prendre-les-mesures-immediates-et-unilaterales-de-sauvegarde-des-interets-de-la-nation-et-d-application-de-notre-projet>

L'AEC.fr, « Sortir des traités européens », 2017, L'Avenir en commun : le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon, L'Europe en question. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://laec.fr/chapitre/4/sortir-des-traites-europeens>

LE MONDE, « Jean-Luc Mélenchon « ne votera pas FN » mais ne donne pas de consigne de vote », 28 avril 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/28/jean-luc-melenchon-ne-votera-pas-front-national-mais-ne-donne-pas-de-consigne-de-vote_5119675_4854003.html

Le Point, « Jean-Luc Mélenchon – Parti de gauche », non daté, *LePoint.fr*, Actualité, Personnalité, Jean-Luc Mélenchon. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lepoint.fr/tags/jean-luc-melenchon>

MÉLENCHON, Jean-Luc, « Les sept axes programmatiques », 10 février 2016, *Avenirencommun.fr*, Programme, 7 axes programmatiques. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://avenirencommun.fr/sept-axes-programmatiques/>

MÉLENCHON, Jean-Luc, « La démarche », 2017, *Jlm2017.fr*, Site officiel de la campagne de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle de 2017, Accueil, La démarche. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://jlm2017.fr/la-demarche/>

MÉLENCHON, Jean-Luc, « La force du peuple », 2017, Programme officiel de la campagne de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle de 2017, Document PDF. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://avenirencommun.fr/app/uploads/2017/04/programme3minutes-1.pdf>

MÉLENCHON, Jean-Luc, « Synthèse de la Convention », 2017, *Jlm2017.fr*, Site officiel de la campagne de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle de 2017, Accueil, Législatives. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://f-i.jlm2017.fr/synthese_cogitation

Parlement européen, « Jean-Luc MÉLENCHON », 2017, Députés, Recherche. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96742/JEAN-LUC_MELENCHON_home.html

Rédaction Europe1.fr, « Le Parti de Gauche « soutient » la candidature de Mélenchon », 11 février 2016, *Europe1.fr*, Accueil, Politique, Présidentielle 2017. [Consulté le 24 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europe1.fr/politique/le-parti-de-gauche-soutient-la-candidature-de-melenchon-2667115>

Front national (FN)

@FraukePetry, « #Frankreich wünscht sich Alternativen: Ich wünsche Marine #LePen für die zweite Runde größtmöglichen Erfolg.* », 24 avril 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/FraukePetry/status/856504199185653760>

@geertwilderspvv, « Congratulations sent to Marine Le Pen. A day of celebration for all Patriots in Europe. On to the 2nd round and the Presidency! », 23 avril 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/geertwilderspvv/status/856228183091367937>

@geertwilderspvv, « Vive la victoire! Marine Le Pen Présidente! #Présidentielle2017 », 23 avril 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/geertwilderspvv/status/856212783251304450>

@Geertwilderspvv, « Well done anyway @MLP_officiel millions of patriots voted for you! You will win next time - and so will I! #Présidentielle2017 », 7 mai 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/geertwilderspvv/status/861281208206065664>

@LegaNordPadania, « ++ Francia, Salvini confida in Le Pen ++ », 23 avril 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/LegaNordPadania/status/856403634627784704>

@matteosalvinimi, « #LePen: "Il Popolo rialza la testa". Forza #Marine, è ora di liberarsi dalla gabbia di Bruxelles! #Francia2017 @MLP_officiel », Twitter, Page officielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/matteosalvinimi/status/856234157453791232>

@matteosalvinimi, « Forza @MLP_officiel! #LePen #ElectionsPrésidentielles2017 #ElezioniFrancia INSTAGRAM > <https://instagram.com/p/BTOMI4qFF-a/> », 23 avril 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/matteosalvinimi/status/856067318614544384>

@Matteosalvinimi, « Grazie Marine Le Pen, chi lotta non perde mai. @MLP_officiel », 7 mai 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/matteosalvinimi/status/861296476605079552>

@MLP_officiel, « Avec @FraukePetry, nous donnons un entretien exclusif à @BFMTV depuis #Koblenz afin d'expliquer le sens de notre coopération pour l'avenir », 21 janvier 2017, Twitter. [Consulté le 14 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://twitter.com/MLP_officiel/status/822823862412988417

@MLP_officiel, « Le @FN_officiel, qui s'est engagé dans une stratégie d'alliance, doit lui aussi profondément se renouveler. » #Présidentielle2017 », 7 mai 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : https://twitter.com/MLP_officiel/status/861283316745613314

@tomvangrieken, « Proficiat Marine Le Pen! Félicitations à @MLP_officiel! #avecmarine #Marine2017 », 23 avril 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/856209934429679617>

@Tomvangrieken, « Meer dan 1 op 3 Fransen stemden op @MLP_officiel ondanks strijd van 1 tegen allen. Chapeau! Vive Marine Le Pen! », 7 mai 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/tomvangrieken/status/861283097547067393>

@vlbelang, « Vlaams Belang feliciteert Marine Le Pen met ijzersterk resultaat... via @vlbelang », 23 avril 2017, Twitter, Page officielle. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/vlbelang/status/856212576908308480>

AFP et la rédaction numérique de RTL, « FN : Une eurodéputée démissionne de son siège au Parlement de Strasbourg », 25 juin 2014, *RTL.fr*, Front national. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.rtl.fr/actu/politique/fn-une-eurodeputee-demissionne-de-son-siege-au-parlement-de-strasbourg-7772864253>

ALBERTINI, Dominique, « Pourquoi l'eurodéputé Aymeric Chauprade quitte le FN », 9 novembre 2015, *Libération.fr*, Analyse. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.liberation.fr/france/2015/11/09/pourquoi-l-eurodepute-aymeric-chauprade-quitte-le-fn-1412368>

CHRISAFIS, Angelique, « Marine Le Pen defeated but France's far right is far from finished », 7 mai 2017, *TheGuardian.com*, Home, World, French presidential election 2017. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.theguardian.com/world/2017/may/07/marine-le-pen-defeated-front-national-far-from-finished>

CRISP, James, « Le Pen's new EU Parliament group to scoop €17.5 million of public money », 16 juin 2015, *Euractiv.com*, Home, News, Politics, Elections. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.euractiv.com/section/elections/news/le-pen-s-new-eu-parliament-group-to-scoop-17-5-million-of-public-money/>

DELAFOI, Florian, « FRONT NATIONAL : Du groupuscule d'extrême droite au premier parti de France 1971-2015 », 2015, *Le Temps.ch*, Labs, Interactif. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://labs.letemps.ch/interactive/2015/timeline-front-national/>

ENF, 2017, Page d'accueil du site officiel du groupe de l'Europe des nations et des libertés (Europe of nations and freedom). [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.enfgroup-ep.eu>

FAYE, Olivier, « Présidentielle : flou persistant autour de la sortie de l'euro, mesure phase de Marine Le Pen », 30 avril 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017, Mis à jour le 2 mai 2017. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/30/presidentielle-flou-persistant-autour-de-la-sortie-de-l-euro-mesure-phare-de-marine-le-pen_5120377_4854003.html

Franceinfo Radio France, « Marine Le Pen fera campagne pour 2017 sous le slogan « Au nom du peuple » », 16 novembre 2016, *Francetvinfo.fr*, Politique, Marine Le Pen. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.francetvinfo.fr/politique/marine-le-pen/marine-le-pen-fera-campagne-pour-2017-sous-le-slogan-au-nom-du-peuple_1923437.html

Front national, « Comité central », 2017, *Frontnational.com*, Le Front, Comité central. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.frontnational.com/comite-central/>

Front national, « Tout ce qu'il faut savoir sur la fin de l'euro », non daté, *Frontnational.com*, Grand dossier, Document PDF. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.frontnational.com/pdf/fin-euro.pdf>

JAMET, Constance ; GERMAIN, Emmanuelle, « Qui sont les 24 députés du Front national ? », 26 mai 2014, *LeFigaro.fr*, Accueil, Européennes, Européennes 2014. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/elections/europeennes-2014/2014/05/26/01053-20140526ARTFIG00197-qui-sont-les-24-eurodeputes-du-front-national.php>

LE MONDE, « Le programme antieuropéen de Marine Le Pen dénoncé par 25 Nobel d'économie », 18 avril 2017, *Le Monde.fr*, Idées, Tribune. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/04/18/25-nobel-d-economie-denoncent-les-programmes-anti-europeens_5112711_3232.html?utm_term=Autofeed&utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1492495988

LE MONDE, « 21 avril 2002 – 23 avril 2017 : de la stupeur à la banalisation », 26 avril 2017, *Le Monde.fr*, Le Monde vidéos, Éclairage. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/videos/video/2017/04/26/21-avril-2002-23-avril-2017-de-la-stupeur-a-la-banalisation_5117730_1669088.html

LE MONDE, « Que contient l'« accord de gouvernement » entre Marine Le Pen et Nicolas Dupont-Aignan ? », 29 avril 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017. Mis à jour le 30 avril 2017. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lemonde.fr/election->

[presidentielle-2017/article/2017/04/29/les-convergences-dans-l-accord-fn-debout-la-france_5120087_4854003.html](http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/29/les-convergences-dans-l-accord-fn-debout-la-france_5120087_4854003.html)

LE MONDE, « Emmanuel Macron est élu président de la République avec 66,06% des voix », 7 mai 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017, Mis à jour le 8 mai 2017 à 07h47. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/07/emmanuel-macron-est-elu-president-de-la-republique-avec-65-1-des-voix-estimation-ipsos_5123779_4854003.html

Le Monde. Fr avec AFP, « Marine Le Pen annonce une « transformation profonde » du Front national », 7 mai 2017, *Le Monde.fr*, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017, Mis à jour le 8 mai 2017. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/07/marine-le-pen-annonce-une-transformation-profonde-du-front-national_5123818_4854003.html

Le Monde.fr, « François Duprat, une histoire de l'extrême droite », 8 avril 2011, *Le Monde.fr*, M le Mag, L'époque, Vous, Week-end, Mis à jour le 18 avril 2011. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/week-end/visuel/2011/04/08/francois-duprat-une-histoire-de-l-extreme-droite_1504004_1477893.html

Le Monde.fr, « L'eurodéputé Aymeric Chauprade quitte le FN, s'estimant « trahi » », 9 novembre 2015, *Le Monde.fr*, Politique, Élection présidentielle 2017, Mis à jour le 10 novembre 2015. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/11/09/aymeric-chauprade-quitte-le-front-national_4806113_823448.html

Le Parisien, « Question du jour : Régionales 2015 : les résultats sont-ils un échec pour Marine Le Pen ? », 13 décembre 2015, *LeParisien.fr*, Accueil, Politique. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.leparisien.fr/politique/regionales-2015-les-resultats-sont-ils-un-echec-pour-marine-le-pen-13-12-2015-5367675.php>

LE PEN, Jean-Marie, « Accueil », 2015, Le blog de Jean-Marie Le Pen, Député français non-inscrit au Parlement européen, Président d'honneur du Front national. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.jeanmarielepen.com>

LE PEN, Marine ; DUPONT-AIGNAN, Nicolas, « Alliance patriote républicaine », 28 avril 2017, Disponible sur le site officiel de campagne à l'élection présidentielle de 2017 de Marine Le Pen : Marine Présidente, *Marine2017.fr*, Document PDF. [Consulté le 1 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.marine2017.fr/2017/04/29/alliance-patriote-republicaine/>

LE PEN, Marine, « Mes 10 mesures immédiates ! », 13 avril 2017, *Marine2017.fr*, Site officiel de campagne de Marine Le Pen pour l'élection présidentielle de 2017. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.marine2017.fr/2017/04/13/10-mesures-immediates-2/>

LE PEN, Marine, « 144 engagements présidentiels : Marine 2017 », 2017, Élection présidentielle – 23 avril et 7 mai 2017, Document PDF. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.marine2017.fr/wp-content/uploads/2017/02/projet-presidentiel-marine-le-pen.pdf>

LE PEN, Marine, « Engagements présidentiels Marine 2017 », 2017, *Marine2017.fr*, Site officiel de campagne de Marine Le Pen pour l'élection présidentielle de 2017, Accueil, Mon projet. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.marine2017.fr/programme/>

MAYER, Nonna, « Le mythe de la dédiable du FN », 4 décembre 2015, *Laviedesidees.fr*, Essais et débats. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.laviedesidees.fr/Le-mythe-de-la-dediabolisation-du-FN.html>

Ministère de l'intérieur de la France, « Résultats de l'élection présidentielle 2002 », 21 avril 2002, *Interieur.gouv.fr*, Accueil, Elections, Les résultats, Présidentielles. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : [http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult_presidentielle_2002/\(path\)/presidentielle_2002/index.html](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult_presidentielle_2002/(path)/presidentielle_2002/index.html)

Parlement européen, « Recherche avancée : France », 2017, Députés, Recherche, Recherche avancée, Pays : France. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/search.html>

POMMIERS, Éléa, « Comment se déroulent les élections législatives », 26 avril 2017, *Le Monde.fr*, Les décodeurs. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/04/26/les-elections-legislatives-comment-ca-marche_5117626_4355770.html

RFI, « Marine Le Pen, présidente du FN, candidate à l'élection présidentielle », 14 mars 2017, Interview vidéo. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.rfi.fr/video/20170314-marine-le-pen-presidente-fn-candidate-election-presidentielle>

SOUDAIS, Michel, « Dédiabolisation du FN : un simple changement de costume », 15 février 2017, *Politis.fr*, Article paru dans l'Hebdo numéro 1441, Dossier : Pourquoi le FN n'est pas républicain. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.politis.fr/articles/2017/02/dediabolisation-du-fn-un-simple-changement-de-costume-36330/>

VAUDANO, Maxime ; POUCHARD, Alexandre ; BRETEAU, Pierre, « Pourquoi Marine Le Pen a dû attendre un an pour constituer un groupe au Parlement européen », 16 juin 2015, *Le Monde.fr*, Les décodeurs : Venons-en aux faits. [Consulté le 18 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/06/16/pourquoi-marine-le-pen-a-du-attendre-un-an-pour-constituer-un-groupe-au-parlement-europeen_4655361_4355770.html

VINCENT, Faustine, « Présidentielle : pourquoi la présence du FN au second tour ne mobilise pas comme en 2002 », 27 avril 2017, *Le Monde.fr*, Accueil, Politique, Élections, Élection présidentielle 2017. [Consulté le 28 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/27/presidentielle-pourquoi-la-presence-du-fn-au-second-tour-ne-mobilise-pas-comme-en-2002_5118698_4854003.html

WERLY, Richard, « En France, le barrage contre le Front national l'emporte aux régionales », 14 décembre 2015, *LeTemps.ch*, Accueil, Monde. [Consulté le 25 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/monde/2015/12/14/france-barrage-contre-front-national-emporte-aux-regionales>

Pays-Bas

1V : EenVandaag Binnenland, « In het nieuws: Is het referendum geslaagd? », 07 avril 2016, Archief. Binnenland, TV-items. [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://binnenland.eenvandaag.nl/tv-items/66347/in_het_nieuws_is_het_referendum_geslaagd

BBC News, « Dutch say 'no' to EU constitution », 2 juin 2005, News.bbc.co.uk, News, Europe. [Consulté le 5 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/4601439.stm>

CDA, 2017, Home, Christen Democratisch Appèl (Appel démocrate-chrétien). [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.cda.nl>

Centre de documentation de l'Université de Leiden, « Drs. M. (Mark) Rutte », 2017, *Parlement.com*, Parlement & Politiek [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.parlement.com/id/vg9fgoprkw3/m_mark_rutte

Commission européenne, « First Vice-President (2014-2019) : Frans Timmermans », 2017, Commission and its priorities, European Commission, The Commissioners. [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2014-2019/timmermans_en

Commission européenne, « Johan Willem Beyen, un projet de marché commun », non daté, Série Les Pères fondateurs de l'Union européenne. [Consulté le 3 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/johan_willem_beyen_fr.pdf

Commission européenne, « Sicco Mansholt, un Européen convaincu », non daté, Série Les Pères fondateurs de l'Union européenne. [Consulté le 3 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://europa.eu/european-union/sites/europa.eu/files/docs/body/sicco_mansholt_fr.pdf

Conseil européen, Conseil de l'Union européenne, « Relations de l'UE avec l'Ukraine », 6 mars 2017, Accueil, Politiques, Commerce international et douane, Affaires étrangères et relations internationales. [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eastern-partnership/ukraine/>

D66, « Home », 2017, Democraten 1966 (Démocrates 66). [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://d66.nl>

Euractiv.com, « 'Amato group' puts forward new treaty proposal », 5 juin 2007, Home, News, PoliticsEU, Future, Modifié le 18 janvier 2016. [Consulté le 3 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.euractiv.com/section/future-eu/news/amato-group-puts-forward-new-treaty-proposal/>

France Diplomatie, « L'Union européenne et les Pays-Bas », 21 septembre 2016, Accueil, Dossiers Pays, Pays-Bas, Politique européenne. [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/pays-bas/l-europe-et-les-pays-bas/>

GroenLinks, « Home », 2017, GroenLinks (Gauche Verte). [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://groenlinks.nl>

Journal officiel des Communautés européennes, *Traité d'Amsterdam modifiant le traité sur l'Union européenne et les traités instituant les communautés européennes et certains actes connexes*, 10 novembre 1997, 97/C 340/01. [Consulté le 3 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.ecb.europa.eu/ecb/legal/pdf/amsterdam_fr.pdf

Le Monde Diplomatique, « Un cahier spécial pour l'Europe : le traité d'Amsterdam », non daté. [Consulté le 3 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/amsterdam-intro>

LIBERATION, « Pays-Bas : échec des négociations pour une coalition gouvernementale », 15 mai 2017, *Libération.fr*, Exécutif. [Consulté le 18 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/planete/2017/05/15/pays-bas-echec-des-negociations-pour-une-coalition-gouvernementale_1569771

MAHONY, Honor, « High-level group writes new-look EU treaty », 4 juin 2007, *Euobserver.com*, News, Institutional Affairs. [Consulté le 3 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://euobserver.com/institutional/24187>

PvdA, « Home », 2017, Partij van de Arbeid (Parti travailliste). [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.pvda.nl>

QUATREMER, Jean, « Traité EU-Ukraine : les Pays-Bas trouvent un accord avec leurs partenaires de l'Union européenne », 16 décembre 2016, *Libération.fr*, Référendum. [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/planete/2016/12/16/traite-ue-ukraine-les-pays-bas-trouvent-un-accord-avec-leurs-partenaires-de-l-union-europeenne_1535890

RTBF avec Belga, « Pays-Bas: malgré sa progression, Geert Wilders n'a pas les sièges qu'il espérait », 16 mars 2017, *Rtbf.be*, Monde. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://www.rtbf.be/info/monde/detail_pays-bas-malgre-sa-progression-geert-wilders-n-a-pas-les-sieges-qu-il-esperait?id=9555670

RTBF avec Belga, « Pays-Bas: un nouveau gouvernement de coalition est annoncé « avant l'été » », 29 mars 2017, *Rtbf.be*, Monde. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://www.rtbf.be/info/monde/detail_pays-bas-un-nouveau-gouvernement-de-coalition-est-annonce-avant-l-ete?id=9567410

RTBF, « Pays-Bas: la libérale Edith Schippers chargée d'une mission d'information », 16 mars 2017, *Rtbf.be*, Monde. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://www.rtbf.be/info/monde/detail_pays-bas-la-liberale-edith-schippers-chargee-d-une-mission-d-information?id=9556102

Sénat – Un site au service des citoyens, « Relever le défi : la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi. Rapport du groupe de haut niveau présidé par M. Wim Kok », novembre 2004, Office des publications officielles des Communautés européennes. [Consulté le 3 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.senat.fr/ue/pac/E2752.html>

STOOP, Jaco, « Wim Kok », 5 octobre 2015, EUROCLIO : European Association of History Educators, Honorary Board. [Consulté le 3 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://euroclio.eu/person/wim-kok/>

STROOBANTS, Jean-Pierre, « Aux Pays-Bas, les négociations pour la formation d'un gouvernement échouent », 15 mai 2017, *Le Monde.fr*, Accueil, International, Le Monde Europe, Mis à jour le 16 mai 2017. [Consulté le 18 mai 2017] Disponible à l'adresse :

http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/05/15/aux-pays-bas-les-negociations-pour-la-formation-d-un-gouvernement-echouent_5128132_3214.html

The Guardian, « Dutch say ‘devastating no’ to EU constitution », 2 juin 2005, *TheGuardian.com*. Home, World, European Union. [Consulté le 5 avril 2017] Disponible à l'adresse : [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.theguardian.com/world/2005/jun/02/eu.politics>

TouteLEurope.eu, « Jeroen Dijsselbloem », 17 novembre 2014, Toute l'Europe, L'Union européenne, Acteurs d'aujourd'hui. [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.touteleurope.eu/l-union-europeenne/acteurs-d-aujourd-hui/synthese/jeroen-dijsselbloem.html>

VVD, « Buitenland : Standpunten », 2017, Volkspartij voor Vrijheid en Democratie. [Consulté le 4 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vvd.nl/pijlers/buitenland/>

VVD, « Home », 2017, Volkspartij voor Vrijheid en Democratie (Parti populaire libéral et démocrate). [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.vvd.nl>

Union chrétienne (CU)

Centre de documentation de l'Université de Leiden, « Christen Unie (CU) », 2017, Parlement.com, Parlement & Politiek. [Consulté le 5 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.parlement.com/id/vh8lnhrouwy9/christenunie_cu

Christen Unie, « Missie en geschiedenis », 2017, *Christenunie.nl*: Geef geloof een stem, Partij, Organisatie. [Consulté le 5 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.christenunie.nl/missie>

Parlement européen, « Peter VAN DALEN », 2017, Députés, Recherche. [Consulté le 5 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96809/PETER_VAN+DALEN_home.html

SCHOUTEN, Carola, « Euro », 2017, Christen Unie sur *Christenunie.nl*: Geef geloof een stem, Standpunten, Euro. [Consulté le 5 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.christenunie.nl/standpunt/euro>

SEGBERS, Gert-Jan, « Europa », 2017, Christen Unie sur *Christenunie.nl*: Geef geloof een stem, Standpunten, Europa. [Consulté le 5 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.christenunie.nl/standpunt/europa>

Parti politique réformé (SGP)

Centre de documentation de l'Université de Leiden, « Staatkundig-Gereformeerde Partij (SGP) », 2017, *Parlement.com*, Parlement & Politiek. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.parlement.com/id/vh8lnhrouwy4/staatkundig_gereformeerde_partij_sgp

Eerste Kamer der Staten-Generaal, « Vergaderjaar 2016-2017, 4 avril 2017. Zetelverdeling. Naamlijst van de leden naamlijst van de griffiers & ambtenaren samenstelling van de fracties. Lijst van commissies c.a. », 2017, *Eerstekamer.nl*, Kamerleden, Alle Leden, Ledenlijst. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://www.eerstekamer.nl/id/vi8hbyhqdcwy/document_extern/ledenlijst/f=/vkd4ckq61riy.pdf

Eerste Kamer der Staten-Generaal, « Alle Leden », 2017, *Eerstekamer.nl*, Kamerleden. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://www.eerstekamer.nl/alle_leden

Parlement européen, « Bas BELDER », 2017, Députés, Recherche. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/4507/BAS_BELDER_home.html

SGP : Staatkundig Gereformeerde Partij, « Economie », 2017, *Sgp.nl*, Home, Standpunten. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sgp.nl/standpunten/e/economie#standpunt-economie>

SGP : Staatkundig Gereformeerde Partij, « Europees Gemeenschappelijk Landbouwbeleid », 2017, *Sgp.nl*, Home, Standpunten. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sgp.nl/standpunten/e/europees-gemeenschappelijk-landbouwbeleid#standpunt-europees-gemeenschappelijk-landbouwbeleid>

SGP : Staatkundig Gereformeerde Partij, « Europese Defensie », 2017, *Sgp.nl*, Home, Standpunten. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sgp.nl/standpunten/e/europese-defensie#standpunt-europese-defensie>

SGP : Staatkundig Gereformeerde Partij, « Europese Unie », 2017, *Sgp.nl*, Home, Standputen. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sgp.nl/standpunten/e/europese-unie#standpunt-europese-unie>

SGP : Staatkundig Gereformeerde Partij, « Kees van der Staaij : Nummer 1 », 2017, *Sgp.nl*, Home. Verkiezingen, Kandidatenlijst. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sgp.nl/kandidatenlijst/kees-van-der-staij/824>

SGP : Staatkundig Gereformeerde Partij, « Missie », 2017, *Sgp.nl*, Home, Partij. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sgp.nl/partij/missie>

SGP : Staatkundig Gereformeerde Partij, « Verkiezingsprogramma 2017-2021 : Download hier het verkiezingsprogramma », 2017, Home, Verkiezingen, Verkiezingsprogramme, Document PDF en téléchargement. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sgp.nl/verkiezingen/verkiezingsprogramma>

Parti socialiste (SP)

Centre de documentation de l'Université de Leiden, « Socialistische Partij (SP) », 2017, Parlement.com, Parlement & Politiek. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.parlement.com/id/vh8lnhrouwy6/socialistische_partij_sp

Parlement européen, « Anne-Marie MINEUR », 2017, Députés, Recherche. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/125037/ANNE-MARIE_MINEUR_home.html

Parlement européen, « Dennis DE JONG », 2017, Députés, Recherche. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96748/DENNIS_DE+JONG_home.html

Socialistische Partij (SP), « REGERING: GEEN EXIT-STRATEGIE INZAKE EUROPESE GRONDWET », 2 février 2005, Nieuws. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/nieuws/2005/02/regering-geen-exit-strategie-inzake-europese-grondwet>

Socialistische Partij (SP), « Een zachte landing voor de euro », 2017, *Sp.nl*, Thema's, Nederland en Europa. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/onderwerp/euro>

Socialistische Partij (SP), « EU-Begroting », 2017, Standpunt. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/standpunt/eu-begroting>

Socialistische Partij (SP), « Europees Beleid », 2017, *Sp.nl*, Thema's, Nederland en Europa. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/onderwerp/europees-beleid>

Socialistische Partij (SP), « Interne Markt », 2017, *Sp.nl*, Thema's. Nederland en Europa. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/onderwerp/interne-markt>

Socialistische Partij (SP), « Nederland en Europa », 2017, *Sp.nl*, Thema's. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/thema/nederland-en-europa>

Socialistische Partij (SP), « PROGRAMMA VOOR EEN SOCIAAL NEDERLAND VOOR DE VERKIEZINGEN VAN 15 MAART 2017 », 2017, Document PDF. [Consulté le 2 mai 2017] Disponible à l'adresse : https://www.sp.nl/sites/default/files/pak_de_macht.pdf

Socialistische Partij (SP), « Steun de SP », 2017, *Sp.nl*, Doe Mee. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/doe-mee>

Socialistische Partij (SP), « Wij Staan Vor », 2017, *Sp.nl*, Wij SP. [Consulté le 6 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.sp.nl/wij-sp>

Parti pour la liberté (PVV)

@geertwilderspvv, « PVV-stemmers bedankt! We hebben zetels gewonnen! Eerste winst is binnen! En Rutte is nog lang niet van mij afl! », 15 mars 2017, Twitter. <https://twitter.com/geertwilderspvv/status/842113131442765826>

@geertwilderspvv, « We were the 3rd largest party of the Netherlands. Now we are the 2nd largest party. Next time we will be nr. 1! », 15 mars 2017, Twitter. <https://twitter.com/geertwilderspvv/status/84225228340454240>

AFP and staff writers, « 'Not rid of me yet': Dutch anti-Islam MP Geert Wilders defiant after election blow », 16 mars 2017, *News.com.au*, Finance, Work, Leaders. <http://www.news.com.au/finance/work/leaders/not-rid-of-me-yet-dutch-antiislam-mp-geert-wilders-defiant-after-election-blow/news-story/2458be2d51386d3242878de8c6660817>

AFP, « Polémique aux Pays-Bas où Wilders veut « moins de Marocains » », 21 mars 2014, *La Libre.be*. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lalibre.be/actu/international/polemique-aux-pays-bas-ou-wilders-veut-moins-de-marocains-532bdc5f35709734f415c5c6>

AFP/NXP, « Pays-Bas : verdict attendu pour Geert Wilders », 9 décembre 2016, La Tribune de Genève sur *tdg.ch*, Monde. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.tdg.ch/monde/PaysBas-verdict-attendu-pour-Geert-Wilders/story/17033695>

ANP, « Hoger beroep Geert Wilders begint in oktober », 12 avril 2017, *NU.nl*, Algemeen, Politiek. Wilders. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.nu.nl/geert-wilders/4614960/hoger-beroep-geert-wilders-begint-in-oktober.html>

CAMPBELL, Colin, « Donald Trump trademarked a Ronald Reagan slogan and would like to stop other Republicans from using it », 12 mai 2015, Business Insider France, *Businessinsider.fr*, Politics. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.businessinsider.fr/us/donald-trump-trademarked-make-america-great-again-2015-5/>

Centre de documentation de l'Université de Leiden, « Partij voor de Vrijheid (PVV) », 2017, *Parlement.com*, Parlement & Politiek. [Consulté le 10 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://www.parlement.com/id/vhnnmt7m4rqi/partij_voor_de_vrijheid_pvv

DE GRAAFF, Marcel, « Deze Europese Unie deugt niet », 14 septembre 2016, Spreektekst bij de State of the Union (Discours sur l'état de l'Union), Strasbourg. [Consulté le 10 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.pvv-europa.nl/delegatie/marcel-de-graaff/spreekteksten-marcel/item/deze-europese-unie-deugt-niet-2>

DutchNews.nl, « Wilders found not guilty of inciting hatred, but is 'on the edge' », 23 juin 2011, *Dutchnews.nl*, News, Home. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.dutchnews.nl/news/archives/2011/06/wilders_found_not_guilty_of_in/

EasterlEgg, « Le projet EURABIA expliqué par Bat Ye'or. La destruction des nations à l'œuvre », 7 août 2012, *Youtube.com*, Interview. [Consulté le 10 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=6CQ9EG7LjGU>

GRAHAM-HARRISON, Emma, « Far-right party still leading in Dutch polls, despite leader's criminal guilt », 10 décembre 2016, *The Guardian.com*, World, Europe. [Consulté le 25 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.theguardian.com/world/2016/dec/10/netherlands-geert-wilders-politics-far-right>

Kiesraad, « Verkiezingsuitslagen Tweede Kamer 1918 – heden : 2006 », 2006, Databank Verkiezingsuitslagen, Uitslagen 1918 – heden, [Critères de recherche] Jaartal : 2006, Soort Verkiezing : Tweede Kamer, Jaartal : 2006, Weergavevorm : Tabel. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.verkiezingsuitslagen.nl/Na1918/Verkiezingsuitslagen.aspx?VerkiezingsTypeId=1>

Kiesraad, 2010. *Verkiezingsuitslagen Tweede Kamer 1918 – heden : 2010*. Databank Verkiezingsuitslagen. Uitslagen 1918 – heden. [Critères de recherche] Jaartal : 2010. Soort Verkiezing : Tweede Kamer. Jaartal : 2010. Weergavevorm : Tabel. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.verkiezingsuitslagen.nl/Na1918/Verkiezingsuitslagen.aspx?VerkiezingsTypeId=1>

Kiesraad, « Verkiezingsuitslagen Tweede Kamer 1918 – heden : 2012 », 2012, Databank Verkiezingsuitslagen. Uitslagen 1918 – heden, [Critères de recherche] Jaartal : 2012, Soort Verkiezing : Tweede Kamer, Jaartal : 2012, Weergavevorm : Tabel. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.verkiezingsuitslagen.nl/Na1918/Verkiezingsuitslagen.aspx?VerkiezingsTypeId=1>

Kiesraad, « Uitslag van de verkiezing van de leden van de Tweede Kamer van 15 maart 2017 – Kerngegevens », 2017, Publicatie Kiesraad, Document PDF. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à

l'adresse : <https://www.kiesraad.nl/binaries/kiesraad/documenten/rapporten/2017/3/kerngegevens-tweede-kamerverkiezing-2017/kerngegevens-tweede-kamerverkiezing-2017/Kerngegevens+Tweede+Kamerverkiezing+2017.pdf>

LeJDD.fr, « Geert Wilders : cinq choses à savoir sur l'homme qui veut conquérir les Pays-Bas », 13 mars 2017, *LeJDD.fr*, International, Europe, Modifié le 27 mars 2017. [Consulté le 25 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lejdd.fr/International/Europe/Geert-Wilders-cinq-choses-a-savoir-sur-l-homme-qui-veut-conquerir-les-Pays-Bas-854330>

MASSIOT, Aude, « Geert Wilders seul dans son parti », 14 mars 2017, *Libération.fr*, Pays-Bas, [Consulté le 25 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.liberation.fr/planete/2017/03/14/geert-wilders-seul-dans-son-parti_1555587

Parlement européen, « Parcourir l'hémicycle », 2017, Députés, Recherche, Répartition des membres des groupes politiques. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/search.html?politicalGroup=4907>

Parlement européen, « Resultaten van de Europese verkiezingen van 2009 : Nederland », 2017, Resultaten per land, Nederland, 2009. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/nl/country-results-nl-2009.html>

Parlement européen, « Resultaten van de Europese verkiezingen van 2014 : Nederland », 2017, Resultaten per land, Nederland, 2014. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/nl/country-results-nl-2014.html>

Partij voor de Vrijheid, « Verkiezingsprogramma 2012-2017 : Hún Brussels, óns Nederland », 2012, Lijst 3. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.pvv.nl/images/stories/verkiezingen2012/VerkiezingsProgramma-PVV-2012-final-web.pdf>

Partij voor de Vrijheid, « Verkiezingsprogramma Europees Parlement 2014 : 28 mars 2014 », 2014, [Consulté le 10 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://www.pvv.nl/images/PVV-verkiezingsprogramma_EP_2014.pdf

Partij voor de Vrijheid, « Concept – Verkiezingsprogramma PVV 2017-2021 », 2017, [Consulté le 10 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.pvv.nl/images/Conceptverkiezingsprogramma.pdf>

Partij voor de Vrijheid, « Onze standputen », 2017, *Pvv-europa.nl*, Standputen. [Consulté le 10 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.pvv-europa.nl/standpunten>

Partij voor de Vrijheid, « Preliminary election program PVV 2017-2021 », 2017, *Geertwilders.nl*. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.geertwilders.nl/94-english/2007-preliminary-election-program-pvv-2017-2021>

Reuters in Amsterdam, « Dutch far-right leader Geert Wilders goes on trial for inciting hatred », 18 mars 2016, *The Guardian.com*, Home, World, Europe. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://www.theguardian.com/world/2016/mar/18/dutch-far-right-leader-geert-wilders-goes-on-trial-for-inciting-hatred>

STROOBANTS, Jean-Pierre, « Pays-Bas : Geert Wilders jugé coupable d'incitation à la discrimination, mais pas puni », 9 décembre 2016, *Le Monde.fr*, Le Monde Europe, International, Europe. [Consulté le 13 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/12/09/pays-bas-geert-wilders-juge-coupable-d-incitation-a-la-discrimination-mais-pas-puni_5046305_3214.html

The Economist, « Tales from Eurabia », 22 juin 2006, The West and Islam. [Consulté le 10 avril 2017] Disponible à l'adresse : http://www.economist.com/node/7086222#print?story_id=7086222

Tweede Kamerfactie, Partij voor de Vrijheid, « De euro is geen geld, maar kost ons geld », non daté, *Pvv.nl*, Home. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : <https://pvv.nl/index.php/component/content/article/45-teun-van-dijck/6651-de-euro-is-geen-geld-maar-kost-ons-geld.html>

Tweede Kamerfractie, Partij voor de Vrijheid, « Nederland weer van ons ! », 2017, Home, Images, Stories, Banners. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : https://www.pvv.nl/images/stories/banners/Poster_Nederland_weer_van_ons.jpg

MANDEVILLE, Laure, « Pays-Bas : ces électeurs qui expriment leur malaise identitaire face aux musulmans », 14 mars 2017, *LeFigaro.fr*, Accueil, Actualité, International, Mis à jour le 15 mars 2017. [Consulté le 11 avril 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/international/2017/03/14/01003-20170314ARTFIG00324-ces-electeurs-du-pvv-qui-expriment-leur-malaise-identitaire-face-aux-musulmans.php>

Sources complémentaires

Analyse comparative

Centre d'Information sur les Institutions Européennes, « Louise Weiss », 2007, *Strasbourg-europe.eu*, Accueil, L'Europe à Strasbourg. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.strasbourg-europe.eu/louise-weiss,35628,fr.html>

GOMEZ, Blanca, « Existe-t-il des « Mères de l'Europe » ? », 9 mars 2015, *Bloggsi.net* : le blog du Global Studies Institute. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : <https://bloggsi.net/existe-t-il-des-meres-de-leurope/>

Rédaction de 8mars.info, « Louise Weiss », 2017. [Consulté le 9 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://8mars.info/louise-weiss>

Rédaction de Louise-weiss.org, « Louise Weiss (1893-1983) », non daté, Site officiel, Louise Weiss, Sa vie. [Consulté le 9 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.louise-weiss.org/louise_weiss.html

Rédaction de Sofiacorradi.eu, « Biography », non daté, Site officiel. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.sofiacorradi.eu/biography.html>

TouteLEurope.eu, « Erasmus ou l'histoire d'un succès européen », 09 janvier 2017, Toute l'Europe, Les politiques européennes. Education et formation. [Consulté le 8 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.touteleurope.eu/les-politiques-europeennes/education-et-formation/synthese/erasmus-ou-l-histoire-d-un-succes-europeen.html>

Parallèle populisme/euroscepticisme

Association Recherches Mimétiques, « Le bouc émissaire », 2017, *René-girard.fr*, Site officiel. [Consulté le 12 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.rene-girard.fr/57_p_38483/le-bouc-emissaire.html

CHOPIN, Thierry, « Le « moment populiste » : vers une Europe « post-libérale » ? », 12 décembre 2016, Fondation Robert Schuman, Policy paper, Question d'Europe numéro 414. [Consulté le 10 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0414-le-moment-populiste-vers-une-europe-post-liberale>

CHOPIN, Thierry, « Euroscepticisms et europhobie : l'Europe à l'épreuve des populismes », 14 décembre 2015, Fondation Robert Schuman, Policy paper, Question d'Europe numéro 375. [Consulté le 12 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0375-euroscepticisms-et-europhobie-l-europe-a-l-epreuve-des-populismes>

DECHEZELLES, Stéphanie ; NEUMAYER, Laure, « Introduction : Is populism a side-effect of european integration ? Radical parties and the europeanization of political competition », septembre 2010, Perspectives on European politics and society, Volume 11, Number 3, pp. 229-236. Routledge : Taylor and Francis Group. [Consulté le 10 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15705854.2010.503030?scroll=top&needAccess=true>

HARMSSEN, Robert, « Concluding comment : on understanding the relationship between populism and euroscepticism », 2010, Perspectives on European politics and society, 11 :3, pp. 333-341. Routledge. [Consulté le 10 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/15705854.2010.503036>

REYNIÉ, Dominique, « L'avènement du populisme patrimonial », 7 avril 2011, *Le Monde.fr*, Le Monde idées, Fondapol. [Consulté le 25 mai 2017] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/04/07/l-avenement-du-populisme-patrimonial_1504203_3232.html

ROUSSEY, Marion, « Les partis populistes à la conquête de l'Europe », 12 mai 2014, *Info.arte.tv*, ARTE Info. [Consulté le 11 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://info.arte.tv/fr/les-partis-populistes-la-conquete-de-leurope>

TLFi : Trésor de la langue française informatisé, Recherche pour le terme *Populisme*. [Consulté le 11 mai 2017] Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2690636835;>

Table des matières

Avertissement	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Remarques introductives	5
I. Conceptualisation de l'eurosepticisme	9
1. Naissance et historique du concept	9
2. Degrés d'eurosepticisme	11
3. Définitions de l'eurosepticisme	13
4. Arguments de la rhétorique euroseptique	17
II. Présence et rhétorique des partis politiques euroseptiques dans les pays fondateurs de l'Union européenne	22
1. Analyse des partis politiques euroseptiques en Allemagne, en Belgique, en Italie et au Luxembourg	23
A. L'Allemagne	23
a. Bref historique	23
b. Partis politiques euroseptiques	23
• Le Parti national-démocrate (NPD)	24
• Les Citoyens en colère (BIW)	24
• Le parti Réformateur libéral-conservateur (LKR)	25
• L'Alternative pour l'Allemagne (AfD)	26
c. Tableau récapitulatif	30
B. La Belgique	31
a. Bref historique	31
b. Partis politiques euroseptiques	32
• Le Vlaams Belang (VB)	32
c. Tableau récapitulatif	35
C. L'Italie	36
a. Bref historique	36
b. Partis politiques euroseptiques	37
• Les Frères d'Italie (FdI)	37
• La Ligue du Nord (LN)	38
• Le Mouvement 5 étoiles (M5S)	40
c. Tableau récapitulatif	43
D. Le Luxembourg	44
a. Bref historique	44
b. Partis politiques euroseptiques	45

• La Gauche (DL)	45
• Le Parti démocrate-réformateur (ADR)	46
c. Tableau récapitulatif	48
2. Études de cas approfondies : analyse des partis politiques eurosceptiques en France et aux Pays-Bas	49
A. La France	49
a. Bref historique	49
b. Partis politiques eurosceptiques	52
• Solidarité et Progrès (S&P)	52
• La Lutte ouvrière (LO)	53
• L'Union populaire républicaine (UPR)	54
• Le Nouveau parti anticapitaliste (NPA)	55
• Debout la France (DLF)	57
• Le mouvement de la France insoumise (FI)	58
• Le Front national (FN)	60
c. Tableau récapitulatif	66
B. Les Pays-Bas	68
a. Bref historique	68
b. Partis politiques eurosceptiques	69
• L'Union chrétienne (CU)	70
• Le Parti politique réformé (SGP)	70
• Le Parti socialiste (SP)	71
• Le Parti pour la liberté (PVV)	72
c. Tableau récapitulatif	79
III. Analyse comparative et parallèle entre euroscepticisme et populisme	80
1. Points communs et différences	80
2. Parallèle entre euroscepticisme et populisme	87
Remarques conclusives	92
Annexe 1 – Liste des partis et mouvements eurosceptiques, classés par pays	95
Annexe 2 – Liste des sigles et acronymes utilisés	96
Références bibliographiques	97
Table des matières	132